BULLETIN

N° 93 (2024)

DE LA SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(Fondée en 1894)

Publié avec le concours financier
de la Direction régionale des affaires culturelles de l'Île-de-France
(Ministère de la culture et de la communication)
et du Conseil départemental de l'Essonne

SHAEH

CHAMARANDE

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
Archives départementales de l'Essonne
38, rue du Commandant Arnoux
91730 Chamarande

www.sha-essonne-hurepoix.fr

Cotisation annuelle (2023) :

membre ordinaire : 30 €

membre bienfaiteur : 35 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M

Vie de la Société
SHAEH 2024

Ce bulletin vous présente une variété d'articles sur l'histoire essonnienne ainsi que les découvertes archéologiques récentes.

Cette année 2024 a été marquée par l'édition de la première traduction française des Chroniques de Morigny par notre ami Bernard Gineste dans la collection Mémoire et Document (sortie en juin 2024 lors de l'AG).

Nous présentons également à la fin de ce chapitre la liste des anciens présidents et des nouveaux adhérents 2023 depuis notre dernier bulletin.

COMPOSITION DU CONSEIL ET DU COMITÉ

Les membres du Conseil d'Administration en exercice sont les suivants :

Président : M. l'abbé Frédéric Gatineau
Vice-Président : M. Serge Bianchi
Trésorière : Mme Arlette Delépine
Secrétaire Général : M. Jean-Claude Delépine

Autres membres du Conseil d'Administration : Mmes Nicole Lemaître, Nathalie Proux, et M. Alain Bénard, Bernard Gineste, Frank Senaud, Alan Swan, François Thiébaud, Jean-Marc Warembourg.

Le comité de lecture est constitué des membres suivants :

Coordinateur : François Thiébaud
Autres membres du comité de lecture : Annie Jacquet, Nicole Lemaître, Serge Bianchi, Frédéric Gatineau, Bernard Gineste, Alan Swan, Jean-Marc Warembourg.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

L'Assemblée Générale de notre Société s'est tenue le 15 juin 2024 au presbytère de la Collégiale Notre-Dame-du-Fort à Étampes. Nous remercions vivement l'équipe de la paroisse Notre-Dame ; le Père Sosthène Alban Dalli, Mme Marie Aline Mullard (organisation de la salle de réunion), Mr Damien (éclairage de la Collégiale) pour son aide précieuse.

70 adhérents ont participé à cette AG, c'est la plus forte participation depuis une dizaine d'année ; elle témoigne de l'attachement porté à l'action de notre association et de l'intérêt pour cette journée exceptionnelle par la qualité de son programme.

Le Président, Frédéric Gatineau, ouvre la séance à 9h30 et rappelle le souvenir de personnalités qui nous ont quittés cette année, François Fortin, Bernard Nanty, et plus récemment Michel Chancelier.

Rapport d'activité 2023

Cette année a encore été riche en activités avec :

- L'AG 2023 à Boigneville
- La sortie d'automne organisée avec l'aide de nos amis de Mennecy, à Mennecy
- Notre participation au salon ARDIPA de Viry-Chatillon
- Participation également au salon de Marolles-en-Hurepoix
- La parution de notre bulletin annuel n°92, un bulletin très riche et très copieux de 468 pages, avec de nombreux articles. Un grand merci au comité de lecture, et bien sûr à Jean Marc Warembourg (vérification mise en page et relation imprimeur).
- Site internet : ww.sha-essonne-hurepoix.fr, géré par Alain Bénard ; mémoire de la SHAEH, il est à la disposition de nos adhérents pour faire connaître leur actualité.

Nos actions et projets pour 2024

- Édition du tome XXVI des Mémoires et Documents de la SHAEH consacré aux célèbres Chroniques de l'Abbaye de Morigny (1050-1160), fruit d'un long et patient travail de traduction, par Bernard Gineste, d'un texte latin jamais traduit en français. C'est un écrit majeur de l'Histoire de France qui sort de l'oubli et qui fera date. Merci Bernard.
- Ce document exceptionnel de 525 pages est disponible dès à présent.
- Nous travaillons toujours sur les actes du colloque sur la guerre de 1870 en Essonne (il nous manque quelques contributions pas encore parvenues au comité de lecture), nous espérons toutefois pouvoir les éditer cette année.
- Le bulletin annuel n°93, année 2024, de nombreux articles déjà sélectionnés, d'autres en instance, nous vous laissons le plaisir de les découvrir lors de sa parution.
- Sortie d'automne prévue le 5 octobre. Un projet en cours, sur la demande de la municipalité de Longpont-sur-Orge, pour la présentation du portail rénové de la Basilique (laquelle vient d'être labellisée site Clunisien),

peut être également la visite de la Chapelle du château de Lormoy et à Linas, la visite du musée de l'école de 1910.

- Nous renouvelons l'appel à nos adhérents, nous sommes à l'écoute de toute proposition pour des visites de lieux ou sites peu connus et présentant un intérêt pour l'histoire de notre région.

Rapport financier

Notre trésorière, Arlette Delépine, présente le bilan au 31 décembre 2023 (bilan joint). Les comptes sont corrects et ne présentent pas de particularités ; un rappel de cotisations a été lancé en début d'année comme tous les ans. À noter toutefois que nous avons, à la demande du conseil départemental, retiré notre demande de subvention pour 2024 pour la reporter sur 2025.

Soumis au vote, les rapports d'activités et financiers sont approuvés à l'unanimité.

Divers

Nous disposions depuis toujours d'un local pour stocker nos bulletins et nos archives dans les caves des Archives Départementales à Chamarande. Actuellement des travaux y sont en cours et nous ne savons pas si ce local sera réutilisable, ce qui pourrait, à l'avenir, nous entrainer des difficultés.

Proposition de deux nouveaux membres pour le bureau de la SHAEH par le président Frédéric Gatineau :

- Madame Nathalie PROUX, ancienne présidente du Cercle Généalogique de l'Essonne
- Monsieur Frank SENAUD, artiste peintre, professeur d'histoire de l'art à l'université d'Évry.

Soumises au vote, les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Conférence de Bernard Gineste à Notre-Dame-du-Fort

Les chroniques de l'Abbaye de Morigny, les débuts de l'Abbaye, l'arrivée des premiers moines picards, le contexte historique de l'époque, les conflits entre moines et chanoines, …

Conférence complétée par un événement surprise exceptionnel : la remise par sa propriétaire madame François Moyen à Bernard Gineste d'un parchemin du XVe siècle relatif au privilège de Chalo. Ce document déjà retranscrit par madame Moyen, sera étudié et fera l'objet d'une publication dans un prochain bulletin de la SHAEH.

Conférences de l'après- midi

Après le repas pris sur place (nous remercions nos adhérents qui ont aidé au service, cela nous a permis de gagner du temps), retour à Notre-Dame pour une série d'exposés tous très passionnants. A noter que ces exposés étaient ouverts au public.

1. Par Mr Eustache, organiste de Notre-Dame du Fort, présentation de l'orgue historique, démonstration et visite.

2. Par Mr Bernard Gineste, présentation de la crypte, ses peintures, (a fait l'objet d'un article dans notre bulletin 2023).
3. Par Mr Frank Senaud, présentation des œuvres de l'artiste Étampois Philippe Lejeune présentes à Notre-Dame.
4. Par Mr Frédéric Gatineau, présentation de l'histoire de Notre-Dame, son ossuaire, ses statues.

Comme d'habitude, le temps a passé trop vite, il restait tellement de choses à découvrir par nous-mêmes dans ce lieu impressionnant. Nous nous sommes séparés avec regret et dans l'attente de notre prochaine rencontre.

Le Président
Frédéric GATINEAU

le secrétaire général
Jean-Claude DELÉPINE

20 - Jeudi 20 juin 2024 www.le-republicain.fr

ETAMPES *(Etampois Sud-Essonne)*

Un morceau d'histoire de 1461

Un parchemin de 1461 a été remis à la Société historique et archéologique de l'Essonne ce samedi 15 juin à la collégiale.

Le public de la conférence sur les Moines de Morigny et leur chronique au XII[e] siècle organisée par la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix (SHAEH), qui a eu lieu à la collégiale Notre-Dame, a pu assister à un événement surprise et même «*historique*», comme l'a qualifié le père Frédéric Gatineau.
Ils ont en effet pu assister à la remise solennelle par Françoise d'un parchemin du XV[e] siècle qui avait été autrefois découvert et acquis par un de ses oncles à Châlo-Saint-Mars, à la Société historique et archéologique de l'Essonne. Et ce parchemin ne représente pas moins qu'une trace historique de la fameuse franchise de Châlo.



Le parchemin a été remis par sa propriétaire à Bernard Gineste.

Un document qui exemptait d'impôts

«*Il s'agit d'une copie manuscrite en date de 1461 du très fameux Privilège de Chalo, qui avait été accordé en 1085 par le roi Philippe Ier au régisseur du domaine royal de Chalo, qui accordait des droits spéciaux à tous les descendants mâles et femelles de cet Eudes de Chalo*», a expliqué Bernard Gineste.

Parmi ces droits spéciaux, il y en avait un particulièrement attractif, celui de ne pas payer d'impôts. «*Pendant tout le Moyen Âge on venait marier ses filles à Chalo pour que leur descendance bénéficie d'une exemption totale d'impositions et de taxes, à tel point que les rois de France, à partir du XVI[e] siècle, ont dû l'abolir pour éviter qu'à la longue plus personne ne paye ses impôts*», a rappelé l'historien.
Celui-ci va maintenant étudier le document en vue d'en tirer une édition savante dans le bulletin de la SHAEH de 2025. Ensuite, le parchemin sera remis au service des Archives départementales de l'Essonne afin d'être conservé.

Teddy Vaury

COMPTE DE RÉSULTAT 2023 & BILAN AU 31 DÉC. 2023 (€)

Solde au 1er janvier 2023			
Livret A	11 718		
Compte courant Caisse Épargne	15 610		
Banque Postale	4 793		
		Total Solde Bancaire :	32 121
RECETTES :			
Intérêts livret A	342		
Cotisations adhérents	6 105		
Subventions	2 500[1]		
Déstockage bulletins anciens	390		
Sortie Boigneville et Mennecy	4 193		
Dons	50		
		Total Recettes :	13 580
DÉPENSES :			
Cotisations externes	50		
Assurances organisateur	205		
Frais bancaires	229		
Frais de bureau	35		
Affranchissements	664		
Frais de site	188		
Reprise Corpus Étampois	103		
Publications	4 303[2]		
Routage, mise sous pli	1 688		
Sorties Boigneville et Mennecy	4 191		
Restitution prestation visite non réalisée au Val-Saint-Germain	10		
Participation Université Caen « les campagnes dans l'Histoire »	65		
		Total Dépenses :	11 751
Solde au 31 décembre 2023			
Livret A	12 060		
Compte courant Caisse d'Épargne	16 899		
Banque Postale	4 991		
		Total solde bancaire :	33 950

Fait à Ris-Orangis le 25 janvier 2024 la Trésorière A. DELEPINE

[1] Dont subventions : DEP Essonne 1000 €, DRAC 1500 €.

[2] Sur ce solde bancaire, un acompte de 2500 € est déjà engagé pour l'impression du tome XXVI des Mémoires et Documents, consacré aux Chroniques de Morigny.

LISTE DES ANCIENS PRESIDENTS

Années	Président
1894	Henri-Gabriel-Jules LAROCHE
1895 - 1896	Jean-Barthélemy HAUREAU
1896 - 1897	Dr Paul BOUCHER
1897 - 1908	François COPPÉE
1908 - 1909	Dr Paul BOUCHER
1909 - 1919	Alphonse de COURCEL
1943 - 1966	Robert de COURCEL
1967 - 1983	Jean de COURCEL
1983 - 2005	Jean MERMINOD
2005 - 2013	Alain DEVANLAY
2014 -	Frédéric GATINEAU

LISTES DES NOUVEAUX ADHÉRENTS 2023

Mr	Jacques	BARDET	91630	MAROLLES-en-HUREPOIX
Mr	Olivier	BERLIN	91190	SAINT-SULPICE-de-FAVIÈRES
Mr	Jean	BOIDE	91360	ÉPINAY sur ORGE
Mme	Marie-Françoise	CHARON	91150	ÉTAMPES
Mr	Jacky	CORBEL	91150	ÉTAMPES
Mme	Evelyne	DEWYNTER	91150	MORIGNY-CHAMPIGNY
Mr	Jacques	ERGAND	91310	LONGPONT-sur-ORGE
Mr	Xavier	EUSTACHE	91400	ORSAY
Mr	Luc	GRONDARD	91590	MONDEVILLE
Mme	Dominique	LEREBOUR	91470	LES MOLIÈRES
Mr	Bernard	LIAN	91940	GOMETZ-le-CHÂTEL
Mme	Marie-Pierre	LITAUDON	91640	BRIIS-sous-FORGES
	Association	MASSY STORIC	91300	MASSY
Mr Mme	Gaspard et Elodie	PEIGNE	91420	PRUNAY-sur-ESSONNE
Mr Mme	Marc et Jocelyne	PESCHOUX	91150	ÉTAMPES
Mme	Marie-Thérèse	VERCRUYSSE	91610	BALLANCOURT-sur-ESSONNE

L'adjonction nord de l'ancienne collégiale Saint-Spire de Corbeil-Essonnes (XIII^{e}s.) : définition fonctionnelle d'une sacristie et d'une salle du trésor ?

Loïc DUBOIS[1]

L'adjonction nord de l'ancienne collégiale Saint-Spire de Corbeil-Essonnes est une structure située dans l'angle formé par le côté nord du chœur liturgique et le côté oriental du bras gauche du transept [fig. 1, 2 et 3].

Élise Baillieul[2] avait remarqué cette structure originale alors qu'elle menait des recherches sur l'ancienne collégiale Notre-Dame d'Étampes. L'adjonction – aujourd'hui occupée par une sacristie et une remise – l'avait interpelée en raison de sa morphologie et du décor porté par ses clefs de voûtes.

Ainsi, Élise Baillieul nous a orienté vers ce sujet dans le cadre d'un mémoire de Master 1 à l'École du Louvre[3]. L'investigation a consisté en une monographie de l'église, associée à une définition fonctionnelle de l'adjonction nord. Par la suite, les recherches ont été poursuivies au cours d'un mémoire de recherche de Master 2, portant cette fois-ci sur les sacristies et les salles du trésor médiévales en Île-de-France (XIIe-XIIIe siècles).

Le présent article consiste à exposer une partie de nos découvertes relatives à cette structure. Nous porterons d'abord un regard sur l'historiographie de l'édifice. Il sera ensuite question de rappeler les principales phases de construction du bâtiment afin de poursuivre sur une description architecturale de l'adjonction. Une définition fonctionnelle de la structure clôturera notre article.

---

[1] Étudiant à l'École du Louvre en Master 2, parcours histoire de l'art appliquée aux collections.

[2] Maître de conférences en histoire de l'art du Moyen Âge à l'Université de Lille, autrice d'une thèse sur l'ancienne collégiale Notre-Dame d'Étampes (2012). Voir Élise BAILLIEUL, *L'ancienne collégiale Notre-Dame d'Étampes, un monument du premier art gothique*, thèse d'histoire de l'art, sous la direction d'Anne-Marie Legaré, Université de Lille, 2012.

[3] Loïc DUBOIS, *Étude d'une adjonction médiévale attenante à l'ancienne collégiale Saint-Spire de Corbeil-Essonnes*, mémoire de Master 1, sous la direction de Séverine Lepape, Béatrice de Chancel-Bardelot et Élise Baillieul, Paris, École du Louvre, 2023.

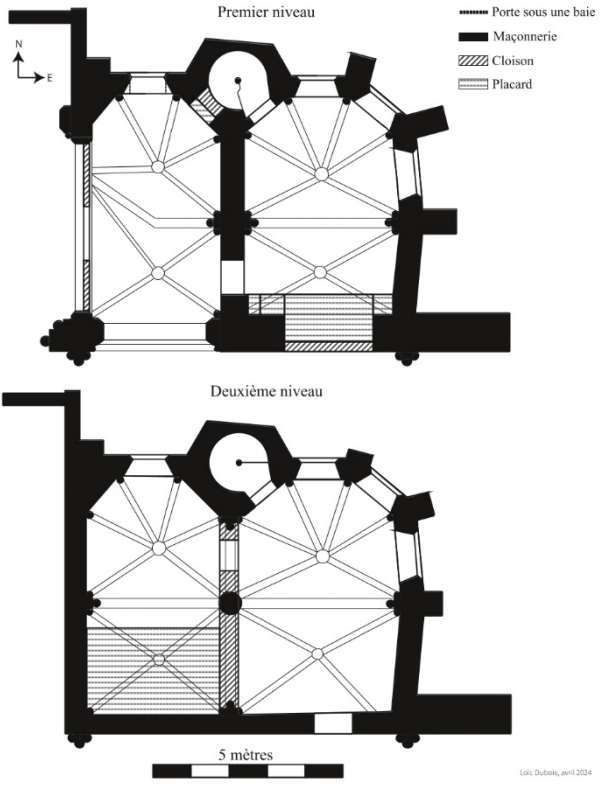


Figure 1 : Plan de l'adjonction nord de la cathédrale Saint-Spire

I- HISTORIOGRAPHIE

L'état actuel des connaissances sur la cathédrale Saint-Spire de Corbeil-Essonnes est fragmentaire, tant sur le plan de l'histoire de l'art que de l'archéologie.

Les sources – conservées en grande partie aux Archives Municipales de Corbeil-Essonnes (AMCE) – donnent peu de renseignements sur la construction de l'église, mais conservent encore de précieux inventaires du trésor, datant de 1424 et de 1611[4]. Le rapport de l'architecte en chef des monuments historiques

[4] AMCE – GG 402 : *Inventaire des reliquaires, joyaux et ornements appartenant au chapitre de Saint-Spire de Corbeil* – 1424 ; GG 432 (anciennement 430) : *Inventaire des reliquaires et vases du trésor de l'église* – 1611. L'inventaire de 1424 a été publié dans Adolphe-Marc DUFOUR : *Le Trésor de Saint-Spire de Corbeil en 1424*, *Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1905, n°11, pp. 30-48.

(ACMH) Dominique Larpin délivré avant la restauration de l'église dans les années 2000 apporte des données importantes sur la matérialité de l'édifice[5].

Les ouvrages traitant de la cathédrale sont peu nombreux et essentiellement légués par le XIXe siècle et le début du XXe. On trouve surtout des travaux sur l'histoire de Corbeil-Essonnes, des articles et des monographies[6]. Ces publications étant connues des lecteurs, nous ne les détaillerons pas.

Du point de vue archéologique, seule une faible partie de l'église a été fouillée en 1990, ce qui invite à la prudence quant aux hypothèses du rapport de fouille[7].

II – HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La fondation de la collégiale Saint-Spire coïncide avec l'acquisition de reliques de saint Spire et de saint Loup par le comte Haymon de Corbeil, vers 950[8]. Une première église dédiée aux douze Apôtres et aux saints Exupère et Loup sort de terre dans les années 950, desservie par un collège de « douze prestres seculiers […] en l'honneur et memoire des douze Apostres »[9].

Au cours du XIe siècle, la collégiale primitive est « désolée » par « la confusion des guerres Civiles »[10]. Bouchard II, le sixième comte de Corbeil, œuvre alors à la construction d'une enceinte autour de l'église Saint-Spire, comme l'atteste une charte médiévale copiée au XVIIIe siècle[11].

---

[5] Charenton-le-Pont, Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP), E/2010/2/27-1 : Dominique LARPIN. *Avant-projet sommaire à la restauration du monument,* Mai 2005.

[6] La lecture des monographies de Ferdinand de GUILHERMY et de Théodule PINARD est particulièrement utile à l'heure d'étudier l'adjonction nord. Voir Théodule PINARD, *Monographie de l'église St-Spire de Corbeil (Seine-et-Oise)*, Corbeil-Essonnes, Imprimerie de Crété, 1857 ; Ferdinand de GUILHERMY, (attribué à), *Monographie de l'église Saint-Spire de Corbeil*, Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, n°7, 1901, pp. 38-71.

[7] DUBOIS, art. cit., p. 22 ; Charenton-le-Pont, MPP, H/80/68/724-50 : *Corbeil-Essonnes. Cathédrale Saint-Spire. Fouille de sauvegarde urgente*, 1990.

[8] GUILHERMY, op. cit., pp. 43 et 51 ; Jean de LA BARRE, *Les Antiquitez de la ville, comté et châtellenie de Corbeil*, Paris, Nicolas et Jean DE LA COSTE, 1647, pp. 16, 62, 67 et 69 ; Jean LEBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, Prault Père, 1757, t. XI, p. 163 ; Jacques VARIN, *Corbeil-Essonnes. Aux rendez-vous de l'histoire*, Paris, Messidor, 1986, p. 37.

[9] LA BARRE, op. cit., p. 94.

[10] Idem.

[11] AMCE, GG 407 : Extraits du cartulaire du chapitre Saint-Spire, copie de la charte de Bouchard II comte de Corbeil, donnant en 1017 au chapitre le cloître et ses dépendances…, XVIIIe siècle. Ainsi, les chanoines étaient isolés du reste de la ville dans leur « cloître », dont la porte de la seconde moitié du XIIIe siècle est encore conservée. Il est cependant probable qu'une enceinte ait existé dès 1029, comme le suggère le diplôme donné par le roi Robert II le Pieux (R. 996-1031). Voir Pierrefitte-sur-Seine, Archives Nationales (AN), K//18/B, n° 8/5 : confirmation par le roi Robert aux religieux de Saint-Maur-des-Fossés, de divers biens situés près du château de Corbeil…,13 mai 1029.

La première église disparaît entièrement pour laisser place à un nouvel édifice dont trois travées ont été identifiées dans le sol du collatéral nord de la cathédrale[12]. Selon les archéologues, la façade occidentale de la deuxième collégiale devait se situer au niveau de la séparation entre le clocher-vestibule et la nef. La lecture de ce rapport, couplée à l'observation du bâti, autorise à attribuer des parties de l'église actuelle à la deuxième collégiale : les murs gouttereaux du vaisseau central ainsi que les pignons occidentaux et les gouttereaux des collatéraux de la nef.

Un incendie frappe l'église du XIe siècle entre 1137 et 1144, d'après Jean de La Barre et Jean Lebeuf[13]. L'archéologie corrobore ces écrits[14].

D'après le rapport de fouille, la reconstruction de l'église est rapidement entreprise. Ce chantier peut être attribué à des enfants du roi Louis VI le Gros (R.[15] 1108-1137) : Henri de France (1121-1175) et Philippe de France (v. 1133-1160 (?)).

Henri de France est « abbé » de Saint-Spire jusqu'en 1145 ou 1146 et dirige alors plusieurs collégiales dont Notre-Dame de Corbeil, Notre-Dame d'Étampes et Notre-Dame de Mantes[16]. Il prend ses fonctions à Étampes entre 1125 et 1137, ce qui nous permet de supposer qu'il est à la tête de la collégiale Saint-Spire lors de son incendie et, par conséquent, commanditaire probable de sa reconstruction[17]. Son frère, Philippe de France, lui succède en 1146 et reprend ou entreprend la reconstruction de l'église. Cette dernière comprend plusieurs campagnes de travaux.

En premier lieu, dans le troisième quart du XIIe siècle, de nouveaux piliers sont construits en sous-œuvre dans la nef afin de recevoir les retombées des

[12] Charenton-le-Pont, MPP, H/80/68/724-50, op. cit., p. 35. Si ces trois travées correspondent à une nef, alors la nef de la collégiale du XIe siècle adopte d'ores et déjà sa longueur maximale.

[13] LA BARRE, op. cit., p. 133 ; LEBEUF, op. cit., p. 171. « *Gestum hoc totum est Corbolii juxta aedem Exuperii, eodem quo combusta fuit anno, Stephano buticularii fratre episcopo Parisiensi Ludovico juvene qui filiam Pictuaviensis consulis duxit regnante* » [Tout cela se passa à Corbeil près de l'église Saint-Spire l'année même où elle brûla, sous l'évêque de Paris Étienne frère du bouteiller, et sous le règne de Louis le Jeune qui épousa Aliénor fille du comte de Poitiers]. Louis commence à régner dès la mort de son père Louis VI le 1er août 1137, juste après son mariage avec Aliénor d'Aquitaine. Étienne de Senlis meurt le 6 mai 1142 et non pas en 1144 comme le croyait l'abbé Lebeuf. L'évêque de Paris est alors Étienne de Senlis (évêque depuis 1123), frère de Guillaume de Senlis (ce dernier, bouteiller de Louis VI puis de Louis VII jusqu'en 1149) ; l'incendie a donc eu lieu entre 1137 et 1142.

[14] Charenton-le-Pont, MPP, H/80/68/724-50, op. cit., p. 8. La stratigraphie du collatéral nord a prouvé qu'un incendie avait eu lieu, comme le montrent les couches 1048 et 1114.

[15] Règne.

[16] BAILLIEUL, op. cit., p. 45 ; LA BARRE, op. cit., p. 134.

[17] L'historiographie récente de la collégiale Notre-Dame de Mantes tend à attribuer le début du chantier gothique à l'abbatiat de Philippe de France, dans la décennie 1150.

grandes arcades et des arcs doubleaux des collatéraux. Dans le même temps, des porches viennent flanquer la quatrième travée de la nef[18].

Puis, au début du XIIIe siècle, un clocher-vestibule[19] est bâti devant ce qui devait être la façade de la deuxième collégiale. L'adjonction nord est bâtie sur le flanc nord du chœur vers 1220-1240, tandis que des chapelles sont ajoutées aux collatéraux de la nef à un moment indéterminé de ce siècle[20] [fig. 2].

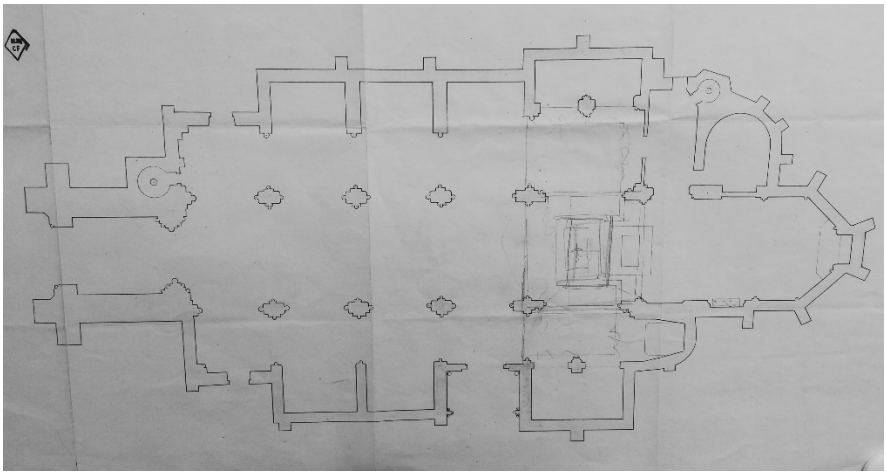


Figure 2 : Plan de l'église et projet d'aménagement du chœur, 1962. Charenton-le-Pont, MPP – G/82/91/2001-051819 (1)

Une ou plusieurs campagnes lancées entre la deuxième moitié du XIIIe siècle et le début du XIVe siècle pourraient avoir consisté en la réalisation du chœur, des chapelles latérales du transept ainsi qu'au voûtement du vaisseau central[21]. Il est possible d'attribuer la porte du cloître Saint-Spire à cette campagne[22].

Une dédicace de l'église a lieu le 10 octobre 1437, une date qui semble très éloignée de l'achèvement probable de cette troisième église[23].

---

[18] PINARD, op. cit., p. 10 et 11; GUILHERMY, op. cit., p. 58.

[19] Il semble plus judicieux de le nommer ainsi plutôt que « clocher-porche » car, contrairement à un vestibule, le porche est ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire dépourvu de menuiseries. Voir Jean-Marie PEROUSE DE MONTCLOS, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2011 [1972], pp. 73-74.

[20] GUILHERMY, op. cit., p. 64-66. PINARD les date des XVIIe et XVIIIe siècles, mais nous donnons raison à GUILHERMY. PINARD, op. cit., p. 12.

[21] PINARD, op. cit., p. 10 ; GUILHERMY, art. cit., p. 58.

[22] AMCE, Bis 4-2.3 : Dominique LARPIN, *Porte de l'ancien cloître Saint-Spire : travaux de restauration*, 1995, p. 2. Dominique LARPIN la date de la deuxième moitié du XIIIe siècle. La proximité avec les moulures et les chapiteaux des chapelles ajoutées aux bras du transept est à prendre en compte dans la datation. À titre de comparaison, des chapiteaux proches sont présents dans les tribunes de l'ancienne collégiale Notre-Dame de Mantes (première moitié du XIVe siècle).

[23] AMCE, GG 404 : *Acte de la dédicace de l'église à Jean l'Éguisé, évêque de Troyes, délégué par Jacques du Chastelier, évêque de Paris (1437)*. Comme l'a souligné Philippe Plagnieux au cours d'un entretien récent, il est fort possible que les archives

III – DESCRIPTION ARCHITECTURALE

À l'heure de décrire l'adjonction nord, il convient de rappeler le point de vue adopté quant aux termes spatiaux. Dans cet article, les termes comme « longitudinalement » ou « transversalement » sont à prendre par rapport à l'adjonction [fig. 1 et 2]. Ainsi, « transversalement » désigne une ligne est-ouest alors que, pour la cathédrale, ce terme désignait une direction nord-sud.

L'adjonction est un édifice constitué de deux vaisseaux, longs de deux travées et orientés vers le nord [fig. 1 et 2]. La structure possède deux niveaux d'élévation [fig. 3]. Le « vaisseau ouest » décrit les deux travées occidentales tandis que le « vaisseau est » fait référence aux deux travées orientales. Nous présentons, en figure 4, un tableau indiquant les dimensions intérieures de la structure, prises au télémètre laser [fig. 4].



Figure 3 : Vue de l'adjonction nord depuis le nord-est

n'aient pas gardé de traces des dédicaces antérieures. Il ne faut donc pas considérer 1437 comme la date d'achèvement de la reconstruction gothique, probablement terminée depuis le XIIIe siècle ou le début du XIVe.

Premier niveau	Longueur	Largeur	Hauteur
Vaisseau ouest	7,4	3,5	5,1
Vaisseau est	5,2	4,3	4,9
Deuxième niveau			
Vaisseau ouest	6,4	3,5	3,9
Vaisseau est	5,9	4,6	4,1

Figure 4 : Dimensions intérieures de l'adjonction nord prises au télémètre laser (m)



Figure 5 :
Eglise Saint-Spire, Porte de la Sacristie, carte postale Neurdein, fin du XIXe-début du XXe siècle. Paris, BnF, département des estampes et de la photographie – Va MAT 50d

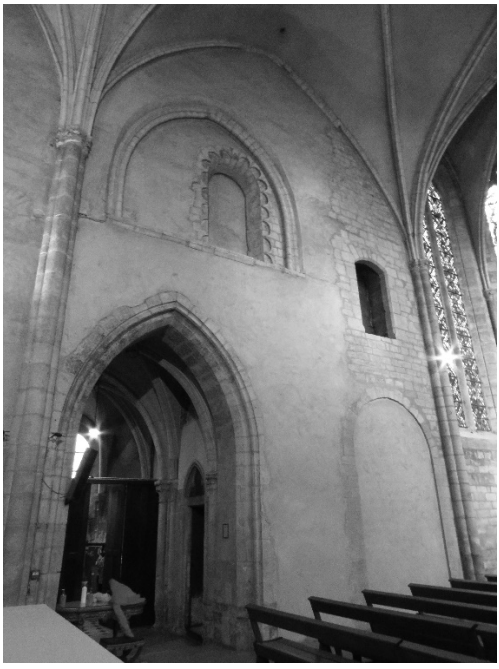


Figure 6 :
Vue du mur nord de la première travée du chœur liturgique

Le premier niveau comporte deux vaisseaux de deux travées, séparés par un mur [fig. 1 et 2]. Depuis le transept, on accède au vaisseau ouest par une porte percée dans le mur oriental du transept [fig. 5]. Au sud, une arcade communique avec la première travée droite du chœur liturgique [fig. 6]. Au nord, une porte à vantail unique donne sur l'extérieur [fig. 3]. Les deux vaisseaux sont reliés par une porte à un vantail [fig. 6]. Les quatre travées sont voûtées sur croisées d'ogives, dépourvues de formerets [fig. 7]. Les retombées sont soutenues par des piliers composés de trois colonnettes sur dosseret (pour les arcs doubleaux) ou

par une simple colonnette (pour les ogives)[24] [fig. 2 et 7]. Les murs externes sont épaulés par des contreforts [fig. 1 et 3]. Au nord, les travées forment des absides à trois pans. Seule l'abside orientale semble avoir préservé ses percements d'origine [fig. 2, 3 et 7]. Elle comporte quatre baies dont le tracé est en lancette, tandis que le vaisseau ouest n'en présente qu'une [fig. 1 et 3].

On monte au deuxième niveau par un escalier en vis positionné entre les deux absides et dont l'accès se trouve sur le pan nord-ouest du vaisseau oriental [fig. 1 et 3]. Un plan de 1962 conservé à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP) permet d'affirmer que l'entrée originelle se faisait depuis le pan nord-est du vaisseau ouest[25] [fig. 2].



Figure 7 : Vue du vaisseau oriental du premier niveau, vue vers le nord-est

Le deuxième niveau forme un volume identique au premier, bien qu'une cloison en plâtre – et non un mur maçonné – sépare actuellement les deux vaisseaux [fig. 1 et 8]. Ainsi, les voûtes sur croisées d'ogives sont portées par un support central prenant la forme d'une colonne monolithe. Une baie est ménagée dans le mur sud du vaisseau oriental et donne sur la première travée du chœur [fig. 6 et 9][26].

Les dispositions primitives de l'adjonction relatives à l'église sont difficiles à établir. La présence d'un badigeon et de placards complique la lecture

[24] Un grand nombre de ces colonnettes ont disparu au premier niveau, il n'en reste généralement que le chapiteau.

[25] Charenton-le-Pont, MPP, G/82/91/2001-051819 (1) : « projet d'aménagement du chœur, plan, – 1962 ». Une armoire électrique a été aménagée au niveau de l'ancien accès.

[26] Les cartes postales semblent indiquer que la baie fut ménagée au XIXe ou au XXe siècle.

archéologique du bâti [fig. 7, 8 et 9]. Néanmoins, plusieurs éléments sont à évoquer.

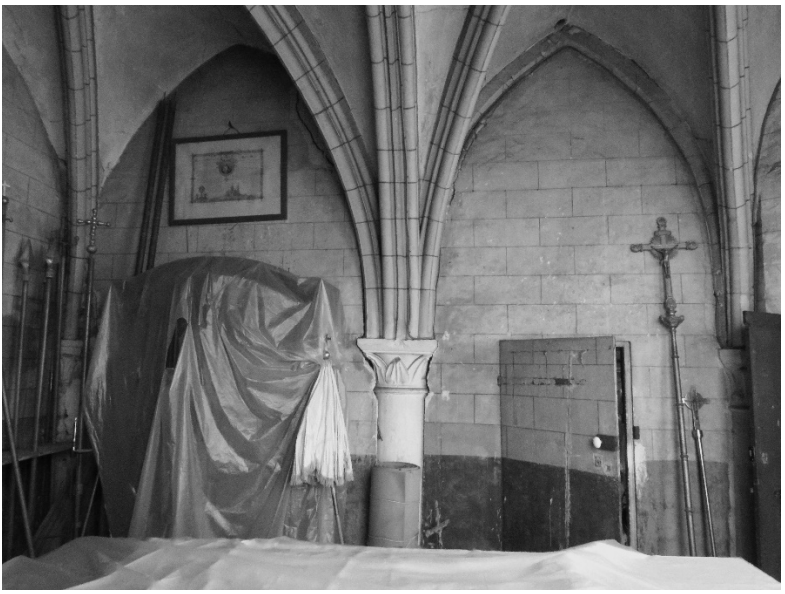


Figure 8 : Vue du vaisseau oriental du second niveau, vue vers l'ouest et la cloison

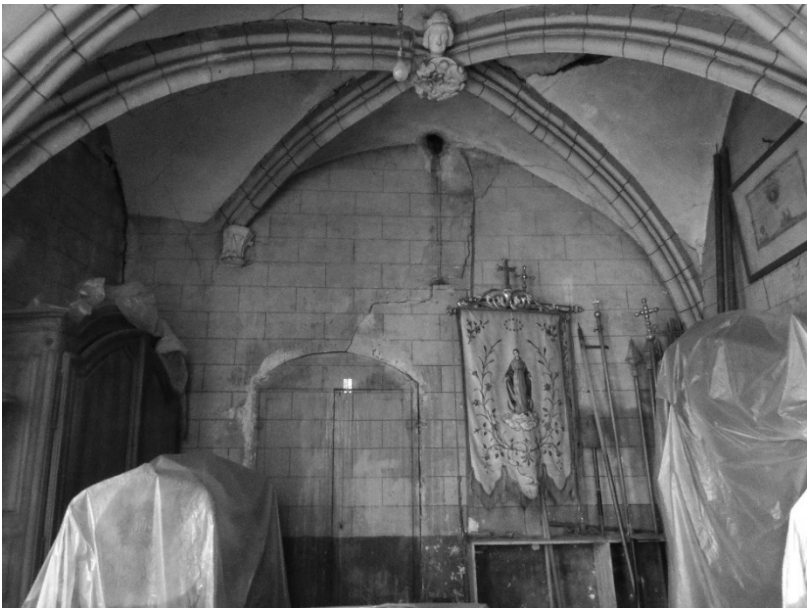


Figure 9 :
Vue du vaisseau oriental du second niveau, vue vers le sud et l'ouverture sur le chœur

Il semble possible que cette structure se soit greffée originellement sur un chœur roman, comme l'atteste la présence d'une baie en plein-cintre à

chambranle polylobé, visible sur le mur nord de la première travée du chœur liturgique[27] [fig. 6].

En outre, les désordres structurels observés dans le vaisseau ouest (support de l'arc doubleau supprimé, retombée de la voûte déportée) doivent être imputés au percement d'une porte à deux vantaux, probablement au début du XVIe siècle [fig. 1 et 5]. Une porte similaire existe à l'entrée de la sacristie de l'ancienne collégiale Notre-Dame d'Étampes (vers 1513-1515)[28].

Enfin, les murs est et sud du vaisseau oriental ont subi d'amples modifications. Depuis le chœur toute la hauteur de l'extrémité est du mur sud présente une réfection de parement, [fig. 6]. Celle-ci est également observable sur le mur sud de la première travée du chœur liturgique[29].

À la fin du XVIIIe siècle, Aubin-Louis Millin rapporte que le chœur de l'église a été restauré en 1686 avec les libéralités du roi. Une plaque commémorative de ces travaux, qu'il trouve sur « le pilier droit du chœur »[30] existe toujours. Grâce à Théodule Pinard, nous savons que cette partie de l'église a dû subir un traumatisme important, puisque des « liens en fer […] ceignent encore l'un de ses piliers et la nervure qui supporte la voûte du chœur »[31] . Une carte postale Neurdein permet de documenter l'aspect du pilier en question [fig. 5]. Il faut probablement imputer ces désordres aux nombreuses explosions de la poudrerie d'Essonnes, active entre le XVIIe siècle et 1822[32].

IV – DEFINITION FONCTIONNELLE

Plusieurs fonctions sont mentionnées par les sources et la bibliographie. Celles de sacristie/revestiaire[33] et de salle du chapitre sont associées au premier

[27] Cette baie se trouve à environ un mètre de hauteur par rapport au niveau de sol du deuxième niveau. En l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de savoir si cette baie correspond à la deuxième église (XIe siècle) ou à une réfection du chœur après l'incendie de 1137-1144. De telles baies existent dans le transept sud de la troisième abbatiale de Cluny (vers 1088-1100), ce qui orienterait vers la deuxième hypothèse.

[28] BAILLIEUL, op. cit., p. 176.

[29] L'extrémité méridionale du mur est du vaisseau oriental semble également avoir été modifiée.

[30] Aubin-Louis MILLIN, *Antiquités nationales ou Recueil de monumens*, Paris, Drouhin, 1791, t. II, XXII, pp. 16-17. Cette plaque commémorative existe toujours. Elle est placée à l'entrée du vaisseau central, sur le mur droit.

[31] PINARD, op. cit., p. 9.

[32] Théodule PINARD indique près de quatorze explosions rien qu'entre 1736 et 1821, voir PINARD, op. cit., p. 54, note 10.

[33] Dans l'état actuel des recherches, nous admettons que ces mots désignent des fonctions équivalentes. Il s'agit du lieu où peuvent être conservés les ornements, l'orfèvrerie et parfois les livres sacrés. C'est aussi dans la sacristie que se déroulent l'habillement et le déshabillement du célébrant et de ses ministres. Voir Julie GLODT, « L'environnement textile de l'autel (ca. 1250-ca. 1550) : Une histoire ritologique de l'art », *thèse d'histoire de l'art*, sous la codirection de Philippe Plagnieux et Alain Rauwel, Paris, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2023.

niveau, tandis qu'au second, on trouve – selon les documents – les fonctions de tribune, salle du trésor, chambre de la fabrique et de salle du chapitre.

En l'état actuel des recherches, les fonctions les mieux attestées sont celles de sacristie/revestiaire pour le premier niveau et de chambre de la fabrique pour le second. En effet, les sources et la bibliographie concordent dans l'analyse de ces espaces.

Dès 1424, le terme de « revestiaire »[34] décrit le premier niveau de l'adjonction, visité par les religieux après avoir inventorié les biens du chœur. L'inventaire se termine dans la « chambre de la fabrique », située « en hault »[35]. Ainsi, à la fin du Moyen Âge, le second niveau est associé à la fabrique, c'est-à-dire une « agence de gestion matérielle et financière des travaux d'entretien comme de construction »[36] selon Agnès Bos, ou encore « l'ensemble des biens et revenus affectés à une église, à son édification, à son entretien, temporel »[37] selon le DMF. Cet espace est sous la responsabilité du chantre, Olivier Picard.

Au cours de la période moderne, Jean de La Barre fournit de précieuses données sur l'adjonction, alors qu'il décrit le siège de Corbeil par les Espagnols, entre septembre et octobre 1590. Un passage décrit comment des habitants ont cherché à s'abriter dans l'adjonction :

« *Il y eut une autre troupe d'hommes et de femmes qui se sauverent dedans la Chambre du Tresor de l'Église Saint-Spire, où ils furent deux jours apres la prise de la ville sans estre apperçeus ; & y eussent esté encores davantage, à cause que l'huis*[38] *de la montée ne paroissoit point par dehors, estant faite de mesme lambris que le reste de la Sacristie, où est son entrée & sortie ; ils furent descouverts par un Prestre* »[39] [fig.2]. Deux siècles après l'inventaire du trésor, la terminologie a évolué. Le premier niveau est appelé « Sacristie », tandis que le second est une « Chambre du Tresor ».

En 1669, un document d'archives relatif au règlement d'un versement qualifie le deuxième niveau de « tresor » :

« *a la requeste des Abbé Chanoines & chapitre de l'Eglise / royale & collegiale de saint Spire de Corbeil Demandeurs / en lad execution dud Arrest, nous sommes transportéz en la / Ville dud Corbeil au Cloistre de la dicte Eglise en La chambre / qui est au bas du tresor d'Icelle, Lieu ordinaire a trait[...] des / affaires où estant Maistre Charles Aubry pro[...] & notaire / royal au siege de Corbeil, Bailly de la Justice de lad Eglise, / Pro[...] desdicts abbé & chapitre* […] »[40].

---

[34] DUFOUR, op. cit., p. 39.

[35] DUFOUR, op. cit., pp. 47 et 41.

[36] Agnès BOS, *Les églises flamboyantes de Paris : XVe-XVIe siècles*, Paris, Picard, 2003, p. 52.

[37] Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500) [en ligne]. URL : zeus.atilf.fr/dmf.

[38] Substantif masculin désignant la « porte d'une maison, d'un édifice, d'une pièce, d'un jardin », selon le DMF. Voir le Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500), op. cit., « huis ».

[39] LA BARRE, op. cit., p. 264.

[40] AMCE, GG 433 (anciennement GG 431) : règlement d'impayés, 30 mars 1669, f. 3 r.

Dans le onzième volume de l'Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, de Jean Lebeuf, il est bien question d'un « trésor », mais aucun indice topographique n'est présent : « *On montre dans le trésor le chef de Saint-Pierre Alexandrin & des Reliques de S. Spiridion* »[41].

Or, l'inventaire de 1424 localise ces biens dans le « revestiaire en deppost et enfermés en certaines aulmoires fermans a clef »[42]. Jean Lebeuf ne fait donc pas référence à une salle du « trésor », mais au « trésor » de reliques contenu au premier niveau, dans le revestiaire.

Les auteurs du XIXe siècle, qu'il s'agisse de Théodule Pinard ou de Ferdinand de Guilhermy, confirment la fonction de sacristie pour le premier niveau, en utilisant uniquement ce terme[43]. Seul Pinard propose de voir une salle du trésor au second niveau : « *Au-dessus, est la chambre dite du trésor, où le chapitre faisait renfermer les objets les plus précieux, nécessaires à la célébration du culte* ». Or, à Saint-Spire, comme nous l'avons vu ci-dessus, ces biens « les plus précieux » ne semblent jamais avoir été entreposés au second niveau. Tout au plus en avons-nous la preuve pour le XVe siècle.

Une fonction de salle capitulaire a existé au sein de l'adjonction nord. Cependant, une contradiction existe entre les sources médiévales et modernes et les auteurs de l'époque contemporaine. L'inventaire du trésor de 1424 mentionne un « Revestiaire et chapitre », ce qui implique que la fonction se trouvait associée au revestiaire, au premier niveau d'élévation. Or, Théodule Pinard adopte un point de vue divergent. Selon lui, une salle du chapitre se trouvait au deuxième niveau. Il indique que celle-ci disposait de lambris représentant les douze apôtres, désormais remployés dans la nef[44].

Si les lambris mentionnés existent effectivement dans la deuxième chapelle du collatéral nord, les archives consultées du XVIIe siècle n'indiquent pas de commande de lambris pour la salle capitulaire.

Un accord est bien présent, mais pour le chœur de l'église, avec un balustre et un confessionnal[45]. Le programme iconographique n'étant pas mentionné, il n'est pas possible de les rapprocher des lambris de la chapelle.

Notre avis, fondé sur les sources et un entretien avec Philippe Plagnieux, est que cette salle était probablement située au premier niveau de l'adjonction[46]. Il est difficile d'imaginer les chanoines de Saint-Spire monter à l'étage par le biais d'un accès aussi étroit et peu approprié.

En l'absence d'indications plus claires, nous supposons que la salle capitulaire se trouvait dans le revestiaire. Le document d'archives de 1669 susmentionné prouve que le vaisseau oriental est utilisé comme lieu de réunion.

---

[41] LEBEUF, op. cit., p. 174.

[42] DUFOUR, op. cit., p. 41.

[43] GUILHERMY, op. cit., p. 63. PINARD, op. cit., p. 12.

[44] PINARD, 1857, p. 12. Lors d'entretiens individuels, Jannic Durand et Philippe Plagnieux ont émis des doutes sérieux quant à la présence d'une salle capitulaire dont l'unique accès serait un escalier en vis étroit.

[45] AMCE, GG 433 (anciennement GG431) : accord entre le chapitre et un menuisier – 30 mars 1676, f. 1 r. et v.

[46] La question a été évoquée avec Philippe PLAGNIEUX en novembre 2023.

Il est possible que des réunions se soient tenues au même endroit depuis le Moyen Âge, qu'il s'agisse des réunions du chapitre ou du conseil de fabrique. La thèse d'Agnès Bos tend à prouver que ces assemblées n'avaient pas lieu dans un endroit fixe[47].

La tribune royale, abordée par Pinard et Dufour, pose problème. Selon Pinard, le deuxième niveau de l'adjonction nord était divisé en deux espaces : une « chambre dite du trésor » puis une « chambre capitulaire »[48]. L'accès à la tribune se ferait depuis la chambre du trésor. Dufour précise que cette dernière « fut souvent occupée par la reine Isabeau de Bavière »[49].

Le peu de poids que nous pouvons donner à ces propos repose, d'une part, dans le fait qu'aucun de ces auteurs ne donne de sources. D'autre part, aucun d'eux ne décrit précisément l'élément qu'ils considèrent comme une tribune. Pour Dufour, il semble néanmoins qu'il s'agisse de la baie en plein-cintre à chambranle polylobé [fig. 6]. L'appui de cette baie se trouve à plus d'un mètre de hauteur, par rapport au sol du deuxième niveau.

Devant l'absence de témoignage architectural et de mention probante dans les sources, la fonction de tribune royale semble devoir être écartée de cette structure.

V. – CONCLUSION

À travers cet article, nous pensons avoir démontré la complexité que peuvent revêtir les recherches portant sur les sacristies et les salles du trésor médiévales.

Ces structures, longtemps ignorées par les historiens de l'art, occupent pourtant une place considérable dans l'environnement du chœur, avec lequel elles entretiennent un rapport de nature spatiale et liturgique.

Le cas de l'adjonction nord de l'ancienne collégiale Saint-Spire est caractéristique à plusieurs titres des enjeux auxquels doivent se mesurer les historiens de l'architecture. Il s'agit, premièrement, de constituer une base historiographique complète, en relevant systématiquement les interprétations qu'émettent les auteurs sur la structure en question. Ensuite, il est nécessaire de recourir autant que possible aux sources médiévales et modernes lorsqu'elles sont conservées. Finalement, la confrontation entre ces deux vecteurs d'informations, couplée à l'analyse architecturale, permet de définir les fonctions les plus probables du bâtiment étudié. Cette dernière étape suppose souvent une remise en question de l'historiographie des XIXe et XXe siècles.

[47] Ainsi, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie (Paris, IVe arr.), l'assemblée du conseil de fabrique a lieu dans le revestiaire en août 1489, puis au-dessus de celle-ci en décembre 1498. Voir BOS, op. cit., p. 57.

[48] PINARD, op. cit., p. 12.

[49] GUILHERMY, op. cit., p. 60.

Le château de Corbeville à Orsay

Lény CHARRIER[1] & Pol VENDEVILLE[2]

Introduction

Le site de Corbeville[3], situé dans l'Hurepoix, est connu, par les textes, à compter de 1140. À cette date, Robert Château donne la moitié des biens qu'il y possède au prieuré de Longpont[4]. Durant plusieurs siècles, ce territoire ne semble plus réapparaître dans les sources. Cela peut s'expliquer par la dévastation connue par l'Hurepoix au cours du XVe siècle en raison des conflits opposant les Bourguignons aux Armagnacs et à la guerre de Cent Ans[5]. Cela aurait eu pour conséquence un renouveau de la noblesse, apparu dès la fin du XIIIe siècle et se poursuivant jusqu'à la fin du XVe siècle[6]. C'est dans ce contexte que semble naître le château de Corbeville et son domaine dont nous proposons de retracer l'histoire du XVIe siècle à nos jours.

Ainsi, après avoir identifié le commanditaire de l'édifice puis les différents propriétaires, il sera nécessaire d'évoquer, de manière concomitante, les transformations architecturales de cette demeure et de sa distribution. Cela nous mènera, enfin, à comprendre l'évolution paysagère du domaine, témoignage tout aussi essentiel des changements de goûts et indissociable de ce château.

---

1 Chargé d'étude chez Chroniques Conseil.

2 Dirigeant de Chroniques Conseil.

3 Cette étude a été réalisée dans le cadre de la réhabilitation du château de Corbeville par l'EPA Paris-Saclay.

4 J. AUBERT, *Notice sur un plan du fief de Corbeville, commune d'Orsay, 1749*, Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise, 1913, p. 104.

5 Guy FOURQUIN, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge. Du milieu du XIIIe siècle au début du XVIe siècle*, Paris, PUR, 1964, p. 440.

6 Jean JACQUART, *Paris et l'Île-de-France au temps des Paysans (XVIe-XVIIe siècles),* Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, p. 72.

DU MANOIR AU CHATEAU

Un manoir construit sous François Ier

La famille de La Rogeraye

Jusqu'ici aucune étude n'avait permis, avec certitude, de dater l'édification du château. En effet, Jacques Pannier fait remonter sa construction à une aïeule de Marie Perrin sans plus de précisions tandis que Françoise Boudon et Jeanine Bourdu envisagent la création du logis dans les années 1520 en s'appuyant sur la typologie de l'édifice[7].

Ces auteurs ont repris l'inscription qu'a fait graver Isaac Arnauld, en 1610 sur son logis, en hommage à son épouse, Marie Perrin, qui venait de décéder. Cette épigraphie rapporte « *que le pavillon qui est sur la cour a esté edifié par l'ayeule de damoiselle Marie de la Rocheraye, mère de ladite dame Marie Perrin, laquelle etant demeurée veuve à l'âge de vingt six ans de son tres cher mari Benoist Perrin*[8] ». Cependant, le fait que Marie de La Rogeraye soit dite « dame de Corbeville » dans certaines sources, a pu l'apparenter à la commanditaire de l'édifice[9]. Enfin, la graphie participe à la confusion puisque l'inscription évoque une aïeule et non un aïeul.

Ces explications, nécessaires, vont dans le sens d'un acte notarié découvert aux Archives Nationales. Il s'agit d'une minute du notaire Claude II Boreau venant faire l'inventaire des biens après le décès de Jean de La Rogeraye, en 1539. Ce notaire, après avoir rapporté les biens situés dans la maison de cet individu voisine de l'église Saint-Martial sur l'île de la Cité, à Paris, écrit qu'il se rend, ensuite, « en la maison neufve de Corbeville[10] ». Par conséquent, cette dénomination laisse fortement suggérer que le commanditaire du château de Corbeville est Jean de La Rogeraye, procureur au parlement de Paris et seigneur de la Troche à Orsay, dans les années 1530. Cela semble corroboré par plusieurs achats antérieurs. En effet, il est l'époux de Jeanne Jacquet et avait déjà acquis, le 10 janvier 1513, de ses beaux-parents, Jean Jacquet et Jeanne Grancher, « *ung autel [hôtel] appellé la Trosche, granche [grange], court, coullombier, jardins » à Orsay. Trois ans plus tard, le 8 juillet 1516, il achète aux mêmes personnes « la montre et jardin de la ferme de Corbueil [Corbeville] assis en la paroisse d'Orcay près Palloiseau contenant maison, court, bergeries, granches* [granges]*, jardins, terres labourables, pastures, garennes et clappiers, prez,*

[7] Jacques PANNIER, *L'église réformée de Paris sous Louis XIII (1610-1621). Rapports de l'église et de l'État. Vie publique et privée des Protestants. Leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, les lettres, la société*, Paris, 1922, p. 293 ; Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *Corbeville*, Les cahiers de la recherche architecturale, classicisme, 1988, p. 66.

[8] Jules GUIFFRET, *Inscription à la mémoire de Marie Perrin, femme d'Isaac Arnauld (1610) conservée au château de Corbeville*, Bulletin archéologique, Commission des travaux historiques, 1887, p. 36.

[9] Ambroise TARDIEU, *Histoire de la ville, du pays et de la baronnie d'Herment, en Auvergne*, Clermont-Ferrand, Estienne Libraire-éditeur, 1866. p. 182.

[10] AN, MC/ET/VIII/116.

saulsayes[11] ». Ainsi, le site du château est déjà occupé au début du XVIe siècle mais ce n'est qu'avec J. de La Rogeraye qu'il paraît prendre une certaine ampleur.

La maison neuve de Corbeville

L'appellation de château est sans doute inappropriée à cette époque d'autant plus qu'il est nommé maison ou hostel au XVIe siècle[12]. Il reprend davantage les codes architecturaux du type manorial. Effectivement, il s'agit d'un corps de logis rectangulaire de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage, combles), érigé en grès et en moellons peut-être issus de l'une des trois carrières d'Orsay (clos des Meuriers, la Troche et le Bois Persan) qui sont situées à peu de distance de l'édifice[13]. À en juger par le plan actuel des caves, il serait desservi verticalement par une tourelle d'escalier hors-œuvre placée contre la façade ouest, donnant sur les jardins[14].

Le déroulement de l'inventaire de 1539 (Fig. 1), indique la présence de caves, puis au rez-de-chaussée, de « *la cuysine* […] *ayant veue sur la court [à laquelle se joint] une petite despence* […] *ayant veue sur led. jardin. [À côté est] la salle* […] *ayant veue sur la court et sur le jardin. [Il y a] une chambre au premier estaige au dessus de lad. cuysine ayant veue sur lesd. court et jardin [puis] une petite garde robbe joignant lad. chambre* [et] *une grant chambre estant au premier estaige au dessus de lad. Salle* ». Il est envisageable de penser que le comble dans son ensemble ou simplement une partie soit habitable, car l'inventaire rapporte qu'il y a « au dessus de lad. grant chambre […] une couche de bois chêne ». L'inventaire se poursuit dans les bâtiments d'exploitation comme l'étable qui abrite des animaux (vaches, génisses et cochons), puis vient « l'autre maison de Corbeville », pouvant correspondre à la ferme. Enfin, ce sont les exploitations appartenant au domaine qui sont citées[15]. En revanche, cet état des lieux n'évoque ni l'escalier ni les cheminées et aucun de ces vestiges ni du décor ne semble avoir été mis au jour lors de la restauration de l'édifice en 2023.

Le ravalement d'une partie des façades en 1984 permet de compléter la connaissance architecturale de cet édifice. Dans le mur de la façade sud, sont apparus les moellons et le chainage d'angle en grès du premier corps de logis[16]. De même, près de la tour sud-est « le moellon est remplacé sur deux mètres de hauteur par un blocage de brique qui trahit le bouchage d'une baie. Ces traces correspondent aux demi-croisées dessinées par Chastillon sur une gravure du XVIIe siècle. Le pavillon primitif était percé, sur la façade sud et peut-être nord, d'une seule demi-croisée, placée au milieu du mur[17] ».

[11] Ibid.
[12] Ibid.
[13] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, op. cit., p. 66 ; Mathéry, Orsay-Saclay, Zac de Corbeville, Partie Ouest, Phase 1 (Île-de-France, Essonne 91), rapport de diagnostic, Inrap, 2021, p. 28.
[14] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 66.
[15] AN, MC/ET/ VIII/116, 1539.
[16] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 67.
[17] Ibid.

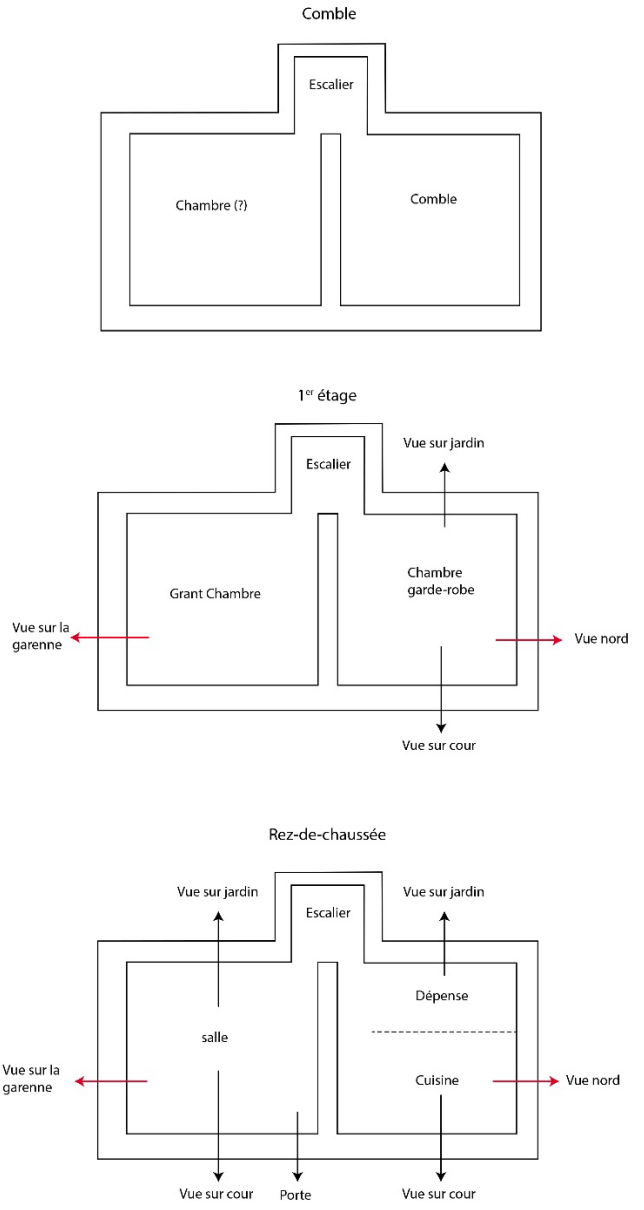


Fig. 1 : *Plan de restitution du logis du XVIe siècle d'après le plan de Geometric et l'inventaire après décès de Jean de La Rogeraye de 1539, réal. Chroniques Conseil, 2022. Les flèches noires indiquent les orientations de vue citées dans le document d'archive. Celles en rouge sont tirées de la gravure de Claude Chastillon.*

Nous suivons l'argumentation de ces auteures mais il faut rectifier le fait que les fenêtres étaient centrées sur le mur. En réalité, selon la gravure de Chastillon et l'analyse architecturale, ses baies étaient percées du côté oriental des murs pignons et ainsi très proches des tours qui auraient été ajoutées après la construction du second pavillon. Enfin, durant ces travaux de 1984, un bandeau

de plâtre a été découvert entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Il possédait un boudin avec listel dont la datation est difficile à attribuer[18]. Une mise en place de cet élément de décor au XVIe siècle ne peut être exclue.

Un logis doublé sous Henri IV

Le couple Arnauld-Perrin

Au décès de Jean de La Rogeraye puis de Jeanne Jacquet, c'est à Charles, leur fils aîné, que revient le domaine. Il est le mari de Cécile Le Faulcheux avec qui il a deux filles dont Marie de La Rogeraye. Cette dernière épouse Benoît Perrin, conseiller, notaire, secrétaire du roi, avocat au conseil privé et maître des requêtes de l'hôtel de la reine mère[19]. Ils ont une fille, Marie Perrin dame de Saint-Valliez et de Saint-Benye, qui se marie le 5 septembre 1594 avec Isaac Arnauld faisant passer la demeure dans cette famille[20].

Isaac Arnauld est le quatrième enfant du second mariage d'Antoine Ier Arnauld, seigneur de la Mothe, avec Anne Forget[21]. Né en 1567, il débute sa carrière en devenant avocat au Parlement de Paris, puis contrôleur général des restes en 1585[22]. Ses frères deviennent petit à petit des collaborateurs de Maximilien de Béthune, duc de Sully ; ce qui va également lui profiter. En effet, Sully, ministre du roi, Henri IV, devient surintendant des finances en 1598. L'un de ses collaborateurs est Charles de Saldaigne, contrôleur général des finances, qui s'entoure de Claude Arnauld, l'un des frères d'Isaac. Au décès de C. de Saldaigne, Claude devient, en 1599, secrétaire du surintendant. Trois ans plus tard, Sully engage Pierre Arnauld puis Louis Arnauld dans la même fonction sans compter qu'il a des liens avec l'avocat Antoine II Arnauld, leur frère aîné[23]. Au décès de Claude, Sully fait appel à Isaac qui devient en 1605 conseiller d'État et intendant des finances. Il entretient alors de très bons rapports avec Sully[24], mais également avec le roi. Selon son neveu, Henri IV l'aurait fait venir de Corbeville à Monceaux uniquement pour discuter avec lui car c'est « l'un des hommes de mon royaume que j'estime le plus » aurait-il dit[25]. Le décès d'Henri IV en 1610 entraîne le départ de Sully l'année suivante car il ne jouit pas de la confiance de la reine Marie de Médicis. Pour autant, Isaac comme Pierre restent à leurs fonctions. Isaac, qui a de bons rapports avec la reine, est nommé en 1611 membre du conseil de direction des finances jusqu'à son décès en 1617[26].

---

[18] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 68.
[19] AN, Y//134, 1594.
[20] Ambroise TARDIEU, *op cit.,* p. 182.
[21] Bernard BARBICHE, *La robe entre deux chaires : la famille Arnauld, du calvinisme au jansénisme*, Journal des Savants, n°1, 2016, p. 72.
[22] Ambroise TARDIEU, *op. cit*., p. 182.
[23] Bernard BARBICHE, *op. cit*., p. 73.
[24] Ibid.
[25] Arnaud D'ANTILLY, *Mémoires de messire Arnauld d'Antilly écrit par lui-même*, Deuxième partie, Hambourg, Impr. Vanden-Hoec, p. 33.
[26] Bernard BARBICHE, Robert, *op. cit*., p. 74.

Le couple Perrin-Arnauld réside, notamment, à Corbeville avec Marie de la Rogeraye. Ils ont apporté des modifications à l'édifice comme le suggère l'inscription de 1610 qui porte « en cette maison qu'ils ont aimée ensemble, tant pour l'avoir fait batir et dresser[27] ». Ils auraient fait accoler un second pavillon au premier comme l'atteste l'absence de caves sous ce logis et le ravalement de 1984. À cet agrandissement s'ajoute de manière contemporaine ou lors d'une deuxième phase de travaux, la construction de quatre tours aux angles. En effet, le 31 mars 1605, Isaac Arnauld demande et obtient l'autorisation au seigneur d'Orsay de faire ériger quatre tours à son logis dans lesquelles il disposera « des cabinets et garderobes ». Cela servira « aussi pour la suretté de sadite maison scituée en lieu escarté et près de quelques bois taillis[28] » car au sein des tours demeurent des ouvertures de tirs. L'architecte des tourelles pourrait être Pierre Arnauld, l'un de ses frères, selon Jacques Pannier qui ne fait pas part des raisons qui le pousse à proposer cette hypothèse[29]. De cette époque daterait, aussi, la porte d'entrée donnant sur la cour[30]. En effet, elle est assez similaire à celle que représente Claude Chastillon du côté des jardins.



Fig. 2 : *Vue de la porte ouvrant sur les jardins avant les restaurations du XIXe siècle, AD 91, 38Fi 61*

Cependant, des photographies avant la restauration du château à la fin du XIXe siècle montrent que la porte (Fig. 2) ouvrant vers les jardins est encadrée par deux pilastres et n'a pas de fronton. Ce dernier est en revanche présent sur la fenêtre qui surplombe cette entrée avant de disparaître après ces restaurations.

[27] Jules GUIFFREY, *op. cit.*, p. 36.
[28] AD 91, E 1145.
[29] Jacques PANNIER, *op. cit.*, p. 294.
[30] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit.*, p. 68.

Cela impliquerait qu'il y ait une phase de travaux intermédiaire, peut-être au XVIII[e] siècle.

Ces travaux d'importance sont peut-être à mettre en lien avec la donation faite par Marie de La Rogeraye à sa fille lors de son contrat de mariage avec Isaac. À cette occasion, Marie de La Rogeraye « *baillera* [à Marie Perrin] *tant pour la succession de deffunct son père que en advancement dhoirye la somme de dix mil escus asscavoir huit mil escus en deniers comptans ou rentes au choix et option de ladite mere et deux mil escus en arreraiges de rentes*[31] ». Pour autant, le contexte conflictuel lié aux guerres de religion ne semble pas favorable à de tels travaux, d'autant plus que les tours ont davantage une fonction ostentatoire que militaire. Cependant, après la destruction de l'église d'Orsay par les troupes royales en 1589, son seigneur, Charles Boucher, obtient du roi Henri IV, la sauvegarde de la ville qui devient neutre dans le conflit en 1594. Le fils de Charles, Pierre Boucher, se procure, également, de la part de Louis XIII, « des "lettres de sauvegarde" interdisant aux gens de guerre de se loger ou de réquisitionner à Orsay[32] ». Ainsi, Orsay semble avoir moins souffert de ce conflit.

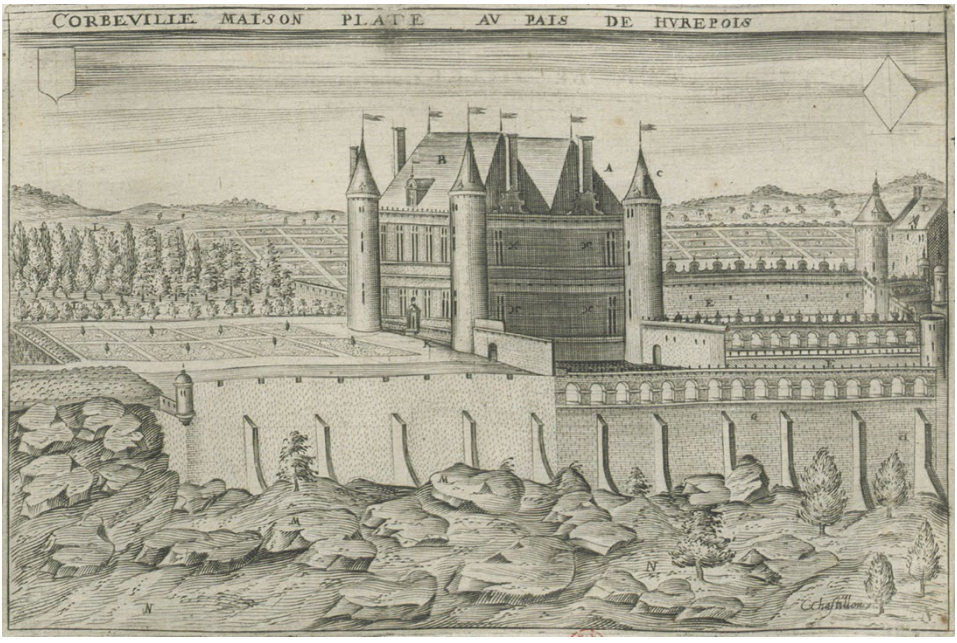


Fig. 3 : *Château de Corbeville, Chastillon, BNF, NUM FOL EST 104, 1641.*

Une gravure de Claude Chastillon (Fig. 3) montre ces nouvelles constructions. Elles sont achevées avant 1616 date à laquelle meurt le topographe et ingénieur des rois Henri IV et Louis XIII. Chastillon est également

[31] AN, Y//134, 1594.
[32] Laëtitia MATHÉRY, (dir.), *op. cit.*, p. 28].

un proche de Sully comme Isaac Arnauld[33]. De plus, tous deux se sont fait bâtir un hôtel sur la place des Vosges[34]. Par conséquent, il est très probable qu'ils se connaissent et sont amenés à se fréquenter. Ainsi, si le château d'Isaac Arnauld figure dans l'ouvrage de Chastillon c'est sans doute parce qu'il est un personnage important de la cour, grâce au réseau que sa famille et lui ont bâti[35].

Au décès d'Isaac, c'est à Pierre-Isaac, son fils aîné, maître de camp des carrabins, que revient tout ce qui dépend de Corbeville. Néanmoins, s'il obtient tout cet ensemble, c'est en raison du décès de son frère Charles à qui une partie devait également revenir[36]. Le 22 décembre 1631, Pierre-Isaac l'échange avec Pierre II Mérault contre plusieurs rentes[37]. Cet individu est le fils de Pierre Ier Mérault et de Catherine Charpentier. Pierre II occupe les fonctions de maître d'hôtel de la reine mère, de secrétaire du roi, de maître d'hôtel de la reine et d'adjudicataire des gabelles[38]. Il épouse Anne Glué mais le couple n'a pas d'enfants. Il décède en 1668 et le partage de ses biens n'a lieu que le 31 mai 1675 entre ses trois légataires universels qui sont Nicolas Mérault, l'un de ses frères, et deux de ses neveux, Pierre de Larche et Abel III de Sainte-Marthe dont il est aussi le parrain[39]. C'est à Abel que revient le château de Corbeville ainsi que trois corps de logis situés à Paris[40].

La « maison plate » : nouvelle architecture, nouvelle distribution

Ce terme est à mettre au crédit de Chastillon car c'est ainsi qu'il nomme l'édifice sur la gravure qu'il en réalise. D'après Françoise Boudon, ce terme est « appliqué aux demeures neuves construites sur un plan particulier, [formant un] ensemble articulé de corps de logis et de pavillons, isolé dans un jardin et dépourvu de tout élément de défense[41] ». Pour autant, durant ce XVIIe siècle, il est également appelé château sans doute à cause de ses tours[42].

La gravure de Châtillon montre que le second pavillon est identique au premier en termes d'élévation et de toiture. La façade sur jardin s'ouvre par deux baies au rez-de-chaussée de part et d'autre de la porte qui était surmontée d'un fronton triangulaire avant d'être refaite. Cinq baies, régulièrement disposées, animent le premier étage. Enfin, une lucarne, dans la lignée de la travée centrale, éclaire le niveau de comble. La façade sur cour devait être similaire. La façade sud et sans doute celle au nord sont pourvues de deux baies à chaque niveau. Au

[33] Marie HERME-RENAULT, *Claude Chastillon et sa « Topographie française »*, Bulletin Monumental, 139-3, 1981, p. 142- 143.
[34] Marie HERME-RENAULT, *op. cit*., p. 144.
[35] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 71.
[36] AN, MC/ET/LIV/518, 1631.
[37] Ibid.
[38] Yves LE GUILLOU, *Topographie d'une bibliothèque*. Les livres de Julien BRODEAU, avocat au parlement de Paris (1583-1653), Thèse d'histoire sous la direction de Frédéric BARBIER, EHESS, 2017, p. 23.
[39] AN, MC/ET/LXII/212, 1675 ; Yves LE GUILLOU, *op. cit*., 2017, p. 142 ; BI, Ms 535.
[40] AN, MC/ET/LXII/212, 1675.
[41] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 63.
[42] BI, Ms 260.

sommet de ces façades s'élancent, sur chacune, deux souches de cheminées. À chaque angle sont les tourelles percées par une baie à chaque niveau. Une souche de cheminée s'élance de leur toiture impliquant la présence de foyers peut-être dans chacune des pièces qu'elles renferment.

L'escalier initial, si tant est qu'il était effectivement disposé sur la façade sur jardin, n'est pas visible. Dans la gravure, aucun élément ne permet de le distinguer. Pourtant, l'état des lieux de 1669, le premier document à le citer, suggère qu'il avait un traitement particulier. En effet, ce document évoque la lanterne de l'escalier[43]. Ce terme suggère que l'escalier paraît avoir eu une toiture différenciée du reste du château. Cela pourrait être confirmé par le fait qu'elle était pourvue de « cinq vues qui esclaire la monté au pourtour » à moins qu'il ne s'agisse de cinq baies éclairant la cage d'escalier. Elle se serait achevée par une terrasse. Cela évoque plusieurs possibilités. La première serait d'envisager que l'escalier du premier logis ait été englobé dans l'agrandissement sans avoir changé de place. Une deuxième possibilité doit être mise en lien avec le projet de la place de France de Chastillon (Fig. 4).

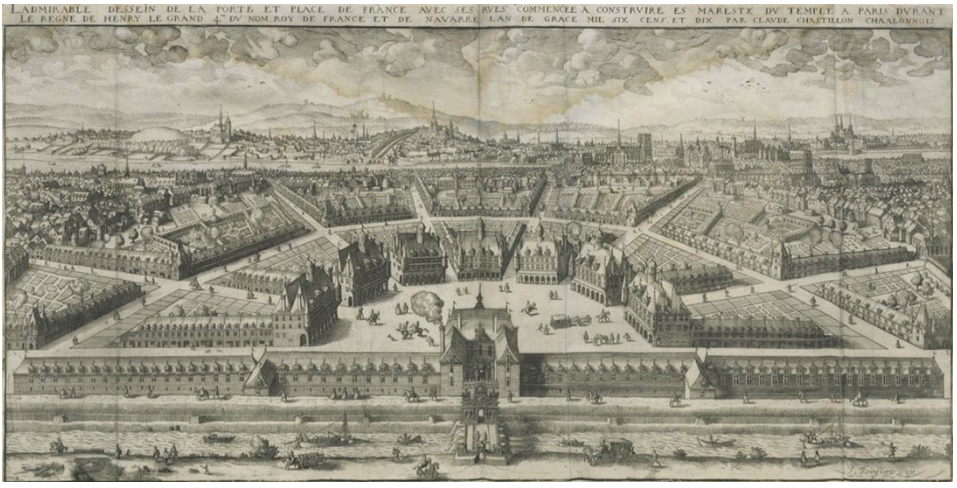


Fig. 4 : *Place de France, Chastillon, ca XVIIe siècle, Chastillon, BNF, NUM FOL EST 104, 1641.*

Ici, la lanterne surgit au milieu du pavillon donnant sur la place. Si tel avait été le cas à Corbeville, l'escalier aurait été déplacé dans la partie centrale du premier pavillon. Étant donné que la gravure de Chastillon ne montre pas ces cas de figure, nous pensons qu'il faut les écarter. La dernière proposition serait de considérer l'escalier à sa place actuelle avec un traitement particulier en partie sommitale. Cette fois-ci, le dessin du topographe ne peut le figurer en raison du point de vue qu'il adopte. Néanmoins, il est délicat de statuer de manière définitive sur l'architecture et l'emplacement de l'escalier au XVIIe siècle.

Les travaux de 1984 apportent de nouvelles précisions au sujet des façades nord et sud. En effet, les tours ayant un diamètre de 6 m hors-œuvre, « elles

[43] BI, Ms 260.

mordent de 2,50 mètres sur [ces] façades […]. Et on peut penser que ce débord important est à l'origine du déplacement des baies primitives[44] ». Par conséquent, et comme cela a été dit, les baies que représente Chastillon sur ces façades sont celles des années 1530 dont le modèle, pour l'emplacement, a été repris lors du doublement de l'édifice. Ce ne serait qu'après avoir érigé les tours qu'elles auraient été déplacées. Selon Mmes Boudon et Bourdu, c'est probablement « à la fin du XVII[e] siècle, en même temps que l'on refait le couvrement, [qu'] on permute cheminées et fenêtres[45] ». De même, il faut sans doute envisager la création des baies percées dans la toiture à cette époque.

L'agrandissement du château, tel qu'il a été effectué, peut étonner étant donné les moyens financiers du couple. Il est possible que dans le cas de Corbeville, et bien qu'il y ait une volonté manifeste de conserver l'édifice ancien pour des questions de prestige, que la réponse soit à chercher du côté des jardins. En disposant le logis de cette manière, le propriétaire jouit au mieux de ces espaces d'agréments qu'il a fait (ré)aménager.

Le doublement du pavillon, avec toiture individualisée, possède un risque accru d'infiltrations d'eau de pluie[46]. Pourtant, à partir des années 1550, Pierre Lescot réalise, au Louvre, l'aile Lescot de la cour carrée. Il la couvre d'un toit brisé. Peut-être qu'il était complexe, pour l'époque, de venir couvrir à Corbeville un espace de plus de 15 m de long. Néanmoins, ces doubles combles se rencontrent dans un ouvrage de Jacques-Androuet Du Cerceau pour un projet de maison de ville[47]. Ce type de toiture se retrouve pour quelques édifices devant border les nouvelles places de Paris voulues par le roi Henri IV. Effectivement, le roi décide en 1607, après avoir achevé la construction du Pont Neuf, de faire édifier la place Dauphine[48]. Ici, la présence de deux rangées d'hôtels accolés entraîne l'emploi de toitures indépendantes pour chacun d'entre eux. Cela se rencontre également sur le projet de la place de France, dont Chastillon est l'auteur en 1610. Il faut également citer la place Royale devenue la place des Vosges, dont la mise en œuvre remonte à 1605 et où la régularité des élévations des façades trouve un léger écho par rapport au château de Corbeville. Le fait qu'Isaac Arnauld y ait un hôtel suggère qu'il est au courant du renouveau architectural qui a lieu à Paris et il semble s'en inspirer. Il est possible de penser que les travaux qu'il fait exécuter à Corbeville ne soient pas antérieurs aux chantiers royaux. Un dernier exemple, également représenté par Chastillon, est le château de Luret situé à Tonnay-Boutonne (Fig. 5) en Charente-Maritime daté

[44] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 67.
[45] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 67.
[46] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU, *op. cit*., p. 71.
[47] Androuet DU CERCEAU, *Livre d'architecture de Jacques Androuet du Cerceau contenant les plans et dessaings de cinquante bastiments tous differens : pour instruire ceux qui desirent bastir, soient de petit,moyen, ou grand estat. Avec declaration des membres et commoditez, et nombre des toises, que contient chacun bastiments, dont l'elevation des faces est figurée sur chacun plan*, Paris, 1559. fig. 38.
[48] Anthony BLUNT, *Art et Architecture en France, 1500-1700*, Paris, Macula, 1983., p. 135-136.

de la fin du XVI[e] siècle[49]. Celui-ci présente des similitudes avec le château de Corbeville tant au niveau de la conception générale, en un plan massé à trois pavillons à toitures indépendantes, que dans la finesse des tourelles. Par conséquent, Isaac Arnauld, par la construction qu'il fait exécuter, s'inscrit dans le goût de l'époque.



Fig. 5 : *Château du Luret à Tonnay-Boutonne, Chastillon, ca. XVII[e] siècle, Chastillon, BNF, NUM FOL EST 104, 1641.*

Ainsi, en 1631 l'édifice comprend « *une maison et lieux consistant en un grand logis et un double pavillon avec quatre tour aux quatre coign, une grande salle, cuisine, plusieurs chambres basses et haultes accompagnées de cabinets et garderobbes estants dans lesdits tours, caves, greniers, courts, jardin parterre, estables, granges, enclos de trente cinq à quarante arpents*[50] ». Bien que toutes les pièces ne semblent pas dénombrées, sa distribution évolue comme l'attestent un état des meubles et un état des lieux réalisés, respectivement en 1644 et le 25 avril 1669. Bien qu'ils présentent un intérêt limité car toutes les pièces ne sont pas citées en raison de leur bon état, quelques informations sont à retenir. En effet, après avoir constaté l'état de la lanterne de l'escalier, les experts descendent « en l'estage de galletas » soit le deuxième étage[51]. La manière dont ils circulent au sein de ce niveau, suggère que le château a été réuni sous une seule et même toiture. Elle aurait ainsi été réalisée entre 1616 et 1669. Il serait alors envisageable de considérer la création de la lanterne et de sa terrasse durant

[49] Association Promotion Patrimoine, *Châteaux, manoirs et logis*, Charente-Maritime, 1993, n.p.
[50] AN, MC/ET/LIV 518, 1631.
[51] BI, Ms 260.

ce laps de temps comme le suggèrent certains exemples. En effet, Alexandre Gady explique que le « besoin de vue », sur la ville, se rencontre au milieu du XVII[e] siècle dans les hôtels aristocratiques parisiens[52]. Au-dessus de l'escalier, prend place une plate-forme permettant de voir les alentours. Comme dans les hôtels de Lionne érigé par Le Vau en 1661 ou encore à l'hôtel de Pussort construit par Jean Marot[53]. Au château de Corbeville (Fig. 6), ce principe aurait pu être situé à l'endroit où la toiture forme une sorte de pavillon.



Fig. 6 : *Vue du château de Corbeville, Chroniques Conseil, 2022*.

Ainsi, sur cette terrasse, désormais bordée par des chéneaux, la lanterne aurait eu une vue à 360° sur le parc et la campagne environnante. Les experts vont ensuite dans différentes chambres « du costé d'Orsay, […] de la cour, […] du parterre, [ou encore] de la tour » avant d'atteindre le cabinet servant de toilettes et la garde-robe « du costé du jardin ». Ce niveau, qui n'est peut-être pas entièrement visité, sert uniquement de lieux de repos possiblement à l'usage des domestiques.

Par la suite, les mêmes individus descendent au premier étage où ils ne font que passer dans « la tourelle du costé d'Orsay » semblant donner aussi sur la cour puis dans « la chambre esposée à la susdite asposée à l'escallier ». Il s'agit des seules pièces nommées ici. Enfin, au rez-de-chaussée, l'état des lieux est tout aussi lacunaire mais mentionne deux salles, la cuisine, différentes chambres ainsi qu'une chapelle[54]. Si certaines de ces pièces ont pu, en réalité, être situées

[52] Alexandre GADY : *Les hôtels particuliers de Paris*, Paris, Parigramme et Compagnie Parisienne du livre, 2017, p. 50.
[53] Alexandre GADY , *op. cit*., p. 51.
[54] BI, Ms 260.

au premier étage, il n'en reste pas moins que de nouvelles pièces ont été générées par le doublement de l'édifice et la création de nouveaux espaces par des cloisons en pan de bois.

Les aménagements du XVIIIe au XXe siècle

Abel III de Sainte-Marthe est garde de la bibliothèque de Fontainebleau à la suite de la démission de son père, et conseiller du roi en la cour des aides[55] . Il épouse, en premières noces, en 1654, Marie de Corberon, qui décède trois ans plus tard[56]. En secondes noces il se marie avec Marie Héron en 1658 mais ils n'ont pas d'enfants. Il décède en 1706 et laisse ses biens à son épouse qui meurt en 1714[57]. Elle n'a pas d'autres héritiers que des cousins du côté maternel et choisit comme légataire universel Charles-François de Vassan, son filleul, fils de Zacharie de Vassan son cousin[58]. Son testament porte « que son exécuteur testamentaire [Zacharie de Vassan] fera tout ce qui sera plus convenable au bien et aux intérêts de son légataire universel [Charles-François de Vassan] ; que c'est dans cette vue qu'elle désire qu'il conserve par préférence la maison et terre de Corbeville, pour les faire passer en leur entier dans la personne de son légataire universel ». Barthélemy-Joseph Bretonnier, au sujet de Corbeville, pense que « les parens du légataire universel ont eu si peu d'égard à la volonté de la testatrice, qu'ils ont vendu cette terre peu de jours après son décès[59] ». Il est vrai que le château est vendu le 9 mars 1715, soit environ un an après le décès de Marie Héron mais pour des raisons financières. Zacharie de Vassan et son épouse, Marie Taschereau de Baudry, devaient, jusqu'à la majorité de leurs fils, entretenir « les lieux de toutes reparations[60] ». Cependant, il y a tellement de restaurations à réaliser que Zacharie de Vassan décide de vendre le château de Corbeville pour 48 900 livres à Claude-François Dumas et son épouse, Philiberte Grimod.

Pour mener à bien cette vente, Nicolas Delespine, architecte des bâtiments du roi, a été nommé pour dresser le procès-verbal de visite du château le 7 mars 1715[61]. Il se rend dans « la grande court » par « une grande porte » pourvue de « deux espèces de tourelles et pavillons circulaires » et qui sont donc encore en place à cette époque. Les murs de la cour d'honneur sont présents de part et d'autre de l'entrée. Les deux murs enserrant la façade sud du château vers la garenne ne sont pas cités mais des plans du XVIIIe siècle les représentent. En revanche, il ne reste du mur de soutènement de la garenne « que les vestiges ».

---

[55] Yves LE GUILLOU, op. cit., p. 41 ; Paul de LONGUEMARE : Une famille d'auteurs aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècle, les Sainte-Marthe, Paris, 1902, p. 234 ; BI, Ms 535.
[56] Paul. de LONGUEMARE , *op. cit*., p. 233.
[57] Paul. de LONGUEMARE , *op. cit*., p. 238.
[58] Barthélemy-Joseph BRETONNIER : *Œuvres de M. Claude Henry*, Paris, libr. associés, t. 3, 1772. p. 523.
[59] Barthélemy-Joseph BRETONNIER, 1772, *op. cit.*,p. 524.
[60] AN, MC/ET/VIII/909.
[61] Ibid.

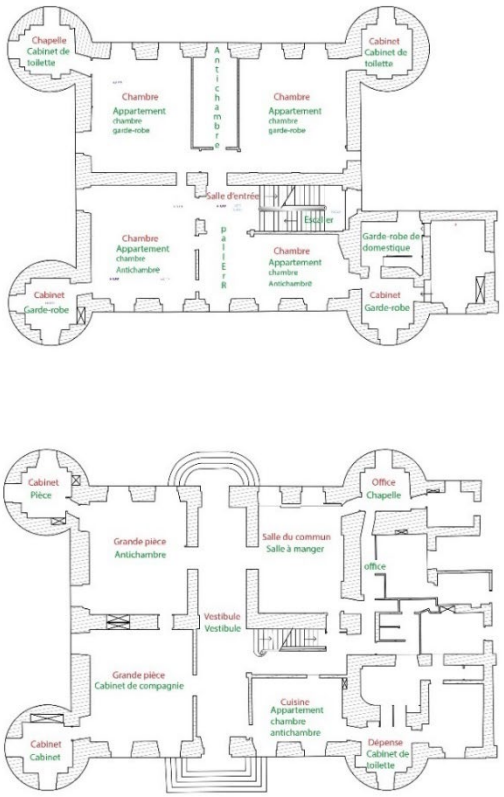


Fig. 7 *: Proposition de restitution des pièces du château du rez-de-chaussée et du premier étage (de bas en haut), en 1715 (rouge) et 1766 (vert), d'après les plans de Geometric, Chroniques Conseil, 2022*

Le château (Fig. 7), se compose au rez-de-chaussée, d'un vestibule allant de la cour aux jardins. Il s'agit d'un espace nouveau, provenant d'Italie, qui arrive en France durant le milieu du XVIIe siècle et qui fonctionne de pair avec l'escalier situé à son emplacement actuel[62]. Au nord de ce couloir, regardant la cour, est la cuisine, associée à une dépense située dans la tourelle nord-est. Du même côté du vestibule mais sur le jardin se trouve la salle du commun avec une cheminée et un office dans la tourelle nord-ouest. Au sud du vestibule sont « deux grandes pièces à cheminée [...] avec [chacune un cabinet] dans les deux autres tourelles ». Le premier étage s'ouvre sur une « salle d'entrée » chauffée. L'expert va ensuite dans la chapelle située, vraisemblablement, dans la tourelle sud-ouest, puis « dans une autre chambre à cheminée » ; impliquant qu'il en existe une première non énumérée, possédant un cabinet dans la tourelle nord-ouest. Deux autres chambres sont citées avec leur cabinet et donnent vers la cour. Elles seraient séparées par un escalier « à quatre noyaux ». Cette mention signifie que l'escalier devait posséder quatre volées avec un grand jour central carré. Enfin, le deuxième étage renferme plusieurs pièces dont deux sont

[62] Alexandre GADY , *op. cit*, p. 72.

chauffées, tout comme chacune des pièces des tourelles. Les greniers ne sont pas cités. Chacun des niveaux inspectés nécessite des travaux. Il s'agit de remplacer de la volige aux greniers, de refaire la couverture et les croisées au deuxième étage car les eaux pluviales s'y infiltrent et endommagent les planchers, ou encore, au premier étage et au rez-de-chaussée de refaire les menuiseries des portes et des baies.

En 1759, Jean-Baptiste-François de Villemur, chevalier lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, inspecteur général d'infanterie et gouverneur de Montmidy, a sans doute acheté le domaine de Corbeville au fils de Claude-François Dumas, Antoine-Aimé-Gaspard, pour 67 200 livres[63] . En 1763, Jean-Baptiste-François de Villemur décède. Ses biens reviennent à sa fille alors mineure, Jeanne-Maurice Pulcherie de Villemur, qui est sous la tutelle de Jean-Baptiste Ricard. Le château lui avait été délaissé par son père pour constituer une partie de sa dot. En 1765, elle épouse Claude-Charles Bruslart, marquis de Genlis et colonel aux grenadiers de France. Par conséquent, ils deviennent propriétaires du château de Corbeville avant de revendre le domaine le 31 juillet 1766[64]. C'est Julien François Thibaut Du Bois, écuyer, secrétaire général des Suisses et Grisons et chef des Bureaux de la guerre, ainsi que son épouse Marie-Judith (ou Julitte) Charlotte Sauvé qui s'en rendent acquéreurs. Un nouvel état des lieux est réalisé le 15 avril de cette même année par l'architecte et expert Nicolas Perrard (AN, Z/1J/901).

Le château (Fig. 7) est pourvu côté cour et côté jardin d'un revers de pavé, sorte de trottoir, mais surtout, un nouvel édifice, le commun adossé au nord du château, offre de nouvelles possibilités d'aménagement intérieur. En effet, cet édifice de plan en équerre contient trois niveaux (rez-de-chaussée, étage, grenier). Il donne à la fois sur la cour d'honneur qui communique avec une cour au-derrière comprenant plusieurs petites constructions (bûcher, citerne et deux cabinets d'aisance). Parmi les pièces qu'il renferme, il faut citer la salle de commun et la cuisine qui se trouvait jusqu'alors dans le château. L'étage comprend des chambres de domestiques ainsi qu'une chambre d'officiers. Au sein du château certaines pièces ont alors changé d'emplacement mais demeurent desservies par le vestibule. Bien que nous retrouvions la salle à manger ainsi que les offices ou encore la chapelle, les chambres ont disparu au profit d'appartements (antichambre, chambre et garde-robe).

Suite au décès de Julien Du Bois, son épouse, Marie Sauvé et sa fille ainée, Julie-Augustine-Thibault Du Bois, possèdent chacune la moitié des biens. La veuve Dubois vend le domaine de Corbeville, le 10 juillet 1770, à Anne-Charlotte Dumourier Duperrier, femme de Jean-Ferdinand-César de Schömberg, maréchal des camps et armées du roi[65]. Elle l'a acheté pour 57 000 livres « pour le principal ». Le 18 avril 1770 une visite et une estimation du château sont réalisées par l'architecte Pierre Taboureur mais il n'y a aucun changement à signaler par rapport à la description du château qui en a été faite en 1766.

[63] AN, Z/1J/901 & MC/ET/LXXIII/922.
[64] AN, MC/ET/LXXIII/922.
[65] AN, MC/ET/LXXIII/922.

Cet achat par la baronne de Schömberg est lié à sa volonté d'acquérir un édifice digne de son rang et plus proche de la région parisienne. L'acquisition de cette nouvelle demeure devait à la fois donner du prestige aux Schömberg tout en leur rapportant des revenus liés à l'exploitation des terres[66]. Effectivement, le baron porte un titre mais n'a pas d'argent, à l'inverse pour son épouse[67].

Dès l'acquisition du château, elle fait faire des réparations à hauteur de 3 756 livres sans que nous n'en connaissions la nature. Tout au long de l'occupation du domaine par les Schömberg, le couple engage des travaux d'entretien[68] (vitreries, peinture, menuiserie, serrurerie, maçonnerie, charpenterie et pavage). Le couple a également fait évoluer l'aménagement intérieur du château. Un état des meubles datant du 15 mars 1778 le confirme[69]. Il permet de préciser à qui sont dévolus certains espaces, lorsqu'ils ont été visités, mais leur localisation n'est pas assurée en raison de l'absence de connecteurs logiques. Ainsi, et par exemple, nous trouvons au rez-de-chaussée le cabinet et la chambre du concierge qui doivent être près du cabinet du baron, possiblement associé à une garde-robe. Au premier étage, prendrait place la « chambre à coucher de madame » et celle de « M. Xavier », son fils. Peut-être qu'ici est implantée l'infirmerie. Au deuxième étage, nous serions enclins à situer la « 1re [et la] 2e chambre de domestique », mais aussi celle du capucin officiant dans la chapelle.

Au cours de la période révolutionnaire, Xavier Schömberg y fait des travaux comme la réfection de la toiture en 1792 mais aussi, cette même année, des travaux de maçonnerie et de vitrerie sans qu'il soit possible de citer leur nature. Il quitte la France pour la Saxe en septembre 1792[70]. Le château est mis en vente le 3 février 1795 pour 70 000 livres et est vendu en tant que bien national le 14 février suivant par adjudication à M. Ferlut de Sauvagnac[71]. Le domaine est en partie démembré puisque Jean Ratel loue plusieurs pièces de terre avec les mares et la rigole, tandis que Nicolas Richardière loue le quinconce d'arbres fruitiers en février 1795[72]. Plus tardivement, en 1825, Xavier Schömberg, de retour en France, tente de récupérer la seule parcelle du domaine qui n'a pas été vendue, celle des bois taillis[73]. Sa demande est rejetée car il n'a pas suffisamment justifié qu'il est de nationalité française[74].

---

66 Jacqueline PRÉJEAN : *Une famille noble dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : le baron et la baronne de Schömberg*, Paris, mémoire de maîtrise soutenu à l'Université Paris I, 1974, p. 99 & 100.

67 Jacqueline PRÉJEAN : *Corbeville à la veille de la Révolution*, Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampe et du Hurepoix, t. 88, 1982, p. 48.

68 AD 78, E 3114-3116, E 3118, E 3120, E 3123, E 3127-3128.

69 AD 78, E 3118.

70 AD 78, 4Q 239, Jacqueline PRÉJEAN : *Une famille noble dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : le baron et la baronne de Schömberg*, Paris, mémoire de maîtrise soutenu à l'Université Paris I, 1974, p. 265.

71 AN, MC/ET/XCIII/341; AD 78, 1Q 158 & 1Q 169.

72 AD 78, 4Q 239.

73 Jacqueline PRÉJEAN :, *op. cit*., p. 268.

74 AD 78, 4Q 239.

Au siècle suivant, Marie Aimée Clotilde Amatite Ferlut de Sauvagnac, l'épouse de Georges Antoine Régis Gaillard de Vourzac, s'est rendue propriétaire de Corbeville par adjudication le 22 juin 1805[75]. En 1813 elle se déleste de ce bien en le vendant à Joachim Ménard et Madeleine-Victoire Destors, le 7 juillet 1813 pour 45 000 francs[76]. L'aménagement intérieur du château n'est pas mentionné même si les façades principales, sur cour et jardin, comptent bien chacune cinq fenêtres, celles latérales en compte trois, soit une supplémentaire par niveau impliquant une modification de la distribution[77].

Le 17 octobre 1816, le couple Ménard-Destors vend le château à Jean-François-Henri Destors, le frère de Madeleine, et son épouse Marguerite Alexandrine D'Herbecq[78]. Suite au décès d'Alexis Vavin en 1863, Jeanne-Hélène Destors, son épouse, conserve le château jusqu'en 1897, année de son décès. Il est à noter qu'elle a dû se réfugier dans une de ses propriétés parisiennes, rue de Gramont, en 1870, car cette année-là « les Prussiens ont installé une ambulance au château de Corbeville[79] ». Cette installation a possiblement généré des combats qui auraient eu une incidence sur le château. En effet, selon une photographie datée de 1895, le château semble connaître d'importants travaux puisqu'il est ceinturé d'échafaudages. C'est peut-être de cette époque que datent l'enduit ciment donnant l'impression d'un placage de briques apposé sur les façades, le bossage en parement des tours, les encadrements de fenêtres et la diminution de l'emprise du logis du commun. Le décor de la porte de la façade sur jardin serait issu de ces travaux[80].

Enfin, en 1948, le domaine de Corbeville est vendu à la compagnie des compteurs qui intègrera l'entreprise Thompson avant de s'en séparer en 2009[81]. L'installation de l'entreprise dans le château modifiera, à nouveau, sa distribution. La basse-cour sera aussi remaniée avec, notamment, la démolition de la ferme entre 1956 et 1958.

DU JARDIN RENAISSANCE AU JARDIN VIVRIER

La mise en place des jardins au XVIe siècle

Lorsque Jean de La Rogeraye achète le domaine de Corbeville, il effectue plusieurs acquisitions de terres dans ce lieu-dit[82]. Ces appropriations semblent

[75] AN, MC/ET/XCIII/341, 1813.
[76] Ibid.
[77] Ibid
[78] Ibid.
[79] L'Électeur libre, 30/10/1870.
[80] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU : *op. cit*., p. 68.
[81] Katy HAZAN : « Les enfants de l'après-guerre dans les maisons de l'OSE », Paris, Somogy, 2012, p. 25.
[82] Arch. Nat., MC/ET/VIII/116. En 1524, il achète un demi-arpent de terre : en 1529 il obtient quatre arpents de vignes et de bois ; L'année suivante, il acquiert un quartier de vigne et de friche situé dans la garenne de Corbeville puis un arpent de terre avec sa maison ; en 1531, il devient le possesseur d'une maison ceinturée de fossé et de

montrer que la configuration du domaine de Corbeville est en gestation. Il chercherait, par ces acquisitions, à constituer un vaste ensemble, cohérent, de terres qui pourrait correspondre au parc du château. Effectivement, ce logis possède des jardins du côté desquels se tournent quelques pièces de vie. Pour autant, nous ignorons tout de l'architecture de ces espaces. Le remembrement de terres dans les années 1520-1530 peut être envisagé comme une volonté de la part du propriétaire, de faire ériger son nouveau logis dans un cadre paysager à part entière. Certains éléments, cités en 1715, comme les parterres de broderie, la présence d'un bassin, sans doute pour l'irrigation, mais aussi la mention de charmilles, sont autant d'indices qui suggèrent l'ancienneté de la mise en place des jardins[83].

Les aménagements paysagers du XVIIe siècle

La nouvelle configuration du logis au XVIIe siècle, est faite dans un nouveau cadre paysager. Du côté de la basse-cour est mentionnée en 1631 « une advenue planté d'arbres fruictiers ». Une citerne se situerait dans cet espace[84]. De même, la châtaigneraie est aménagée car est citée : « *une aultre advenue planté de chastaigniers qui va en droicte ligne depuis la porte de l'avantcour au boys d'où il y en appartient audit sieur Arnauld quatre arpents [moingn] dix perches en boys taillis un arpent de hault fustaye [detenir] a Monsieur de Pallaizeau*[85] ».

Pour pénétrer dans la cour d'honneur (Fig. 2) ou avant-cour, il fallait passer par un châtelet d'entrée accosté de deux tourelles. Cette cour était enclose de murs dont celui au sud était percé d'arcades s'achevant, semble-t-il, à la tourelle sud-est du château. Elles ouvraient vers une terrasse en contrebas également ceinturée par des murs dont le plus au sud était pareillement percé d'arcades au-dessus du mur de terrasse, contreforté et peut-être muni d'une échauguette, longeant la garenne et créant ainsi un panorama sur la vallée de la Chevreuse[86]. Du coté oriental de cette terrasse, une tour, disposée sur un mur de terrasse, faisait mine de protéger le site. Par ailleurs, selon les plans levés à la période révolutionnaire ainsi que sur le cadastre napoléonien, l'ensemble du domaine est enclos de murs sur lesquels, à certaines extrémités, s'observent des tours. Il est probable que ces constructions remontent aux années 1600. Quant aux arcades, aucun document écrit ne les signale laissant suggérer à F. Boudon et J. Boudu que leur « mauvais état [a nécessité qu'elles soient] démolis[87] » dans le courant du XVIIe siècle. La partie sud du château, entre les deux tourelles, est enclavée entre deux murs joignant le mur d'arcades. Enfin au nord, un mur perpendiculaire à la façade nord du château marque la séparation des jardins avec le potager. Du côté occidental, les jardins sont nettement séparés de la cour

murailles ainsi que trois quartiers de terre labourable ; en 1532 et en 1537, il acquiert un demi-arpent de terres et plusieurs perches de terre.

[83] AN, MC/ET/VIII/909.

[84] AN, MC/ET/LIV/518.

[85] Ibid.

[86] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU , *op. cit*., p. 68.

[87] Ibid.

d'honneur à la fois par les murs et par la différenciation du niveau de sol. Ils sont formés de huit parterres définis par un quadrillage et mis en valeur par une allée centrale et deux contrallées. En revanche, la gravure ne permet pas d'observer jusqu'où et de quelle manière ils se développent. Toutefois, selon la déclaration faite des terres en 1604 par Isaac Arnauld à Charles Ier Boucher seigneur d'Orsay, il semble que le parc de Corbeville n'ait pas encore atteint les limites que nous lui connaissons. C'est en revanche le cas en 1631. En effet, lors de l'échange entre Pierre-Isaac Arnauld et Pierre II Mérault le parc fait « trente cinq a quarante arpents[88] » soit l'équivalent de ses dimensions actuelles. La variété des plantations n'est pas décelable malgré la précision du dessin de Chastillon[89]. Au nord, les jardins laissent place à un bois et au potager, composé de parterres rectangulaires, s'étendant à l'est. En 1669, prendrait, peut-être, place ici une citerne et un grand bassin dont la fonction serait d'alimenter le potager[90].

De tous ces éléments, il faut retenir, que dans le courant du XVIIe siècle, le parc est aménagé dans une configuration qui semble n'avoir que peu évolué jusqu'au XXe siècle. Le château semble alors obtenir une image assez courante au XVIIe siècle, celle d'être au cœur « [d'] une clairière, au centre d'une forêt sans limites[91] ». De plus et bien qu'apparu au siècle précédent, comme au château de Bury (1512-1513), il y a une volonté tangible de lier le château à ses jardins pour « créer un ensemble unitaire[92] ». Cela nous permet de penser que le choix d'Isaac Arnauld, de faire doubler le logis, lui confère ainsi la configuration la plus avantageuse pour profiter des différents panoramas. En effet, cela lui permet d'orienter son logis selon un axe, est-ouest, allant de la châtaigneraie, *a minima* de la basse-cour, jusqu'au jardin. Seules les constructions de la basse-cour, viendraient, légèrement, désorganiser cette structuration. En extrapolant, rien ne vient contre-indiquer que cela ne se rencontrait pas déjà lors de l'édification du logis primitif qui possédait déjà cette orientation.

Il existe des jardins contemporains de ceux de Corbeville et les mieux documentés sont sans conteste les jardins royaux. Parmi ceux aménagés à l'époque de Catherine de Médicis puis de Henri IV, nous pouvons citer ceux de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye ou encore des Tuileries (1563-1572). Ce dernier présentait des parterres rectangulaires séparés par des allées, une centrale et deux latérales ornés d'ormes ou de sycomores et de sapins, montrant une hiérarchisation des espèces plantées à mesure que l'on avance. Ainsi, « les [parterres les] plus proches du palais étaient garnis de fleurs et de plantes en motifs décoratifs, entourée de palissades basses avec des berceaux en treillage à

[88] AN, MC/ET/LIV/518.
[89] Françoise BOUDON & Jeannine BOURDU , *op. cit.,* p. 70.
[90] AN, MC/ET/LIV/518.
[91] Jean GUILLAUME : A*rchitecture, jardin, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XVe et XVIe siècles*, Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1992. Études réunies par Jean Guillaume, Paris, Picard, coll. *De Architectura*, 1999, p. 105.
[92] Jean GUILLAUME, *op. cit*., p. 108.

chaque angle ; les plus éloignés, aux trois quarts du jardin, étaient plantés d'arbres et d'arbustes[93] ».

Un jardin à la française

Lors de la vente (Fig. 8) de 1715 la visite de l'expert Nicolas Delespine montre la permanence et l'évolution des jardins. En effet, il demeure « quatre pièces de parterre en broderie très ancien, et en friche, et un bassin rond » dans les jardins. De l'autre côté des parterres est la terrasse s'achevant au bout du parc et longée par une allée d'arbres. Le potager, dans lequel sont également des arbres fruitiers, demeure au nord et à l'est. Vient ensuite « *un bois taillis* […] *de différentes espèces d'arbres* […] *formant plusieurs allées,* [suivi d'] *une place veine et vague en friche remplis de ronces et épines* » qui s'apparente au clos des Muriers au-delà du parc. Dans le « *bois il y a une pièce d'eau conduisant l'eau au bassin dudit parterre* […] *et le long du mur de closture à droite en toutte la longueur dudit parc, il y a un espallier et d'anciens arbres fruitiers en partie morts*[94] ».

Quelques années plus tard, en 1766, quelques changements ont été opérés. Ils sont rapportés par l'architecte et expert Nicolas Perrard[95]. En effet, l'entrée de la basse-cour, qui jusqu'ici n'avait reçu aucun traitement particulier, est magnifiée par une place semi-circulaire « *accompagnée de chaque costé de deux rangs de tilleuls, […] sur la quelle aboutit une allée et contrallée de jeunes chataigniers* ». Il y a également « *des arbres fruitiers entouré de fossés et de haies devant les chataigners ainsi qu'une avenue bordée de deux rangs d'arbres fruitiers [...] partie a cidre et partie a couteau qui prend depuis la demie lune au devant de la porte de basse cour, et en se continuant va aboutir au chemin de Launay*[96] ». Ce document, ainsi que le plan de l'Intendance qui en est contemporain, montre que cette place semi-circulaire donne accès à trois voies, dont l'une des contrallées est plus large. Cette forme ne paraît pas anodine, puisqu'elle renvoie à l'entrée du château de Versailles. De même, le domaine devait être en partie alimenté par l'une des rigoles royales de ce château le longeant par le nord.

[93] Kenneth WOODBRIDGE : « Les jardins avant Le Nôtre », *Le château en France*, Jean-Pierre BABELON, (dir.), Paris, Berger-Levrault, 1988, p. 269-281. p. 275.
[94] AN, MC/ET/VIII/909.
[95] AN, Z/1J/901.
[96] Ibid.

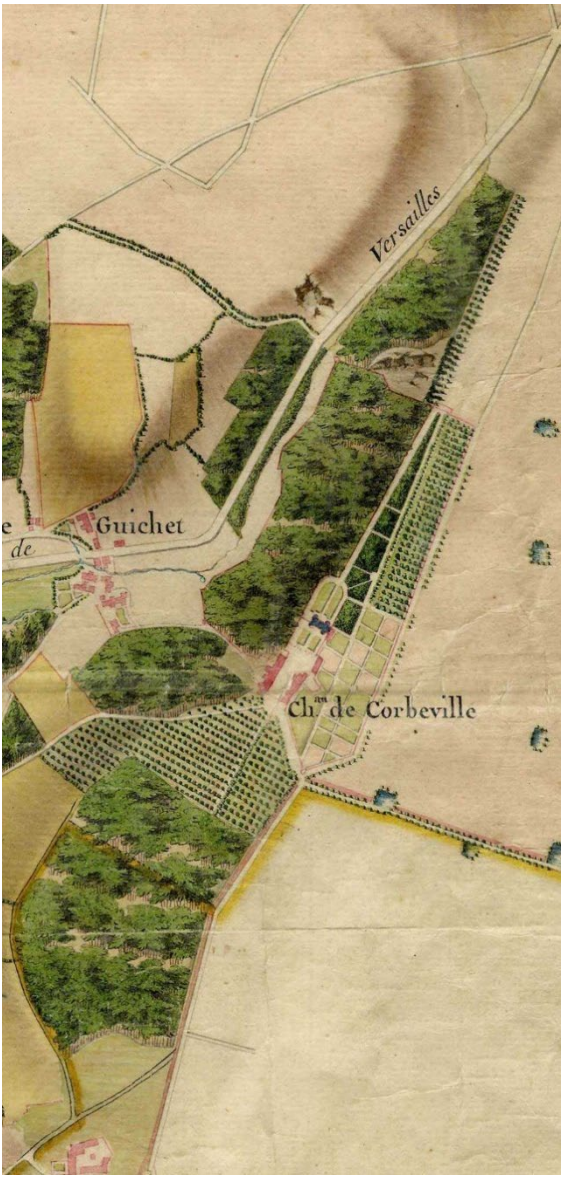


Fig. 8 *: Orsay, plans d'intendance, fin XVIII*e *siècle, AD 91, C2/98.*

À l'ouest, le jardin comprend deux parterres s'achevant de manière semi-circulaire et faisant le pendant de la demi-lune. Ils sont séparés par une allée de « deux tapis de gazon entourée de plattebandes avec arbres fruitiers nains » aboutissant à l'extrémité du domaine sur un ha-ha ou saut de loup. Cette « allée est bordé de chaque costé de deux rangs de tilleuls avec palissade de charmille[97] ». De nouveaux aménagements sont à recenser au nord des parterres avec la présence d'un premier perron allant « *du parterre aud. jardin [avec] une*

[97] Ibid.

allée [de] deux rangs de palissades de charmile séparant le jardin d'avec le potager, sur cette allée en est une autre montante qui va aboutir sur la grille au fond dud. jardin garnie de chaque costé de jeunes ormes et de charmille, entre cette allée et la terrasse du parterre deux salles de verdures entourés de tilleuls et charmille et de jeunes ormes ; montant du parterre à la troisieme allée un petit plan de pomiers, ensuite entre la premiere allée et la troisieme qui vont aboutir a la grille au fond du jardin sont quatre massifs coupés d'allées avec palissades de charmille dont une bordée de jeunes ormes, trois desd. massifs remplis de chataigners et le quatrieme d'un plan de merisiers, au milieu duquel est une marre anciennement revêtue de murs detraits, depuis l'allée qui separe le jardin d'avec le parterre, jusqu'au fond dud. jardin, deux quarrés de potager entourés de charmille sur la droite des deux salles de tilleuls, dans le second des quels est un reservoir circulaire revestu de murs qui reçoit par des pierrées les eaux de pluyes des champs, et dans le restant de la longueur dud. jardin une grande pièce de pré sur laquelle il y a quelques jeunes arbres fruitiers en plein vent ; dans l'angle au fond dud. jardin a droite un cabinet de charmille, depuis le cabinet le long du mur de cloture un treillage de petit bois grani d'arbres fruitiers en espalier et qui se continue dans la longueur du potager ». Du côté de la garenne, le jardin est en terrasse. Du côté opposé, deux perrons permettent d'accéder à la terrasse. Le potager est davantage détaillé. Il se compose *« d'allées et quarrés de légumes entourés d'arbres fruitiers nains en buissons et en plein vent, un petit* […] *reservoir d'eau pour servir à l'arrosement, et une serre chaude* […] *surmonté d'un appenty couvert d'ardoise et une serre a costé.* […] *Dans ce potager est retranché par mur de cloture un potager particulier contenant environ trois quartiers, dont l'entrée est fermée d'une grille de fer, il est divisé en trois parties par petits mur de refend, avec arbres fruitiers en espalier au devant palissé sur des treillages de fil de fer tant intérieurement qu'extérieurement ou il y a aussi des arbres fruitiers. Au dessous de la cour bourgeoise et du parterre, une terrasse inferieure revestue de murs, sur laquelle il y a quelques arbres fruitiers en espalier, contre le mur de la terrasse qui soutient lad. cour et parterre* ».

Le jardin de Corbeville semble se situer dans la lignée des jardins à la française qu'André Le Nôtre a magnifié à Versailles. En effet, à Corbeville, comme dans le château royal, il n'y a pas de symétrie parfaite mais se retrouve un jeu sur les terrasses amorcé au siècle précédent, une volonté de créer de longues perspectives, une hiérarchisation entre les parterres, les bassins et les bois. Ainsi, Gérard Mabille envisage les paysages architecturaux de Le Nôtre comme une « recomposition idéale » de la nature où « la fusion est réalisée entre les deux parties de l'univers : le dedans et le dehors, qui ne forment plus qu'un[98] ». Cela est également le cas à Corbeville avec la châtaigneraie se développant à l'est, à l'opposé, du côté ouest, le saut de loup ouvrant vers une longue perspective, et au sud avec la garenne.

[98] Gérard MABILLE, *Le Jardin Classique à partir de Le Nôtre* , Le château en France, Jean-Pierre BABELON, (dir.), Paris, Berger-Levrault, 1988, p. 296.

Le jardin vivrier

Lorsque la baronne de Schömberg acquiert le domaine en 1770, elle fait réaliser des travaux de grande ampleur puisqu'elle fait construire une nouvelle ferme[99]. Il pourrait s'agir, au moins en partie, de l'édifice qui existe en amont du château. Il semble qu'elle fasse réaménager d'autres édifices de la basse-cour. Dans deux lettres adressées à son mari à l'été 1781, elle écrit que « tous les bâtiments de la basse-cour sont finis » sauf la grange à avoine « que je vais faire abattre [et] qui fait une si vilaine avance dans la cour, il m'en coutera un mur depuis l'abreuvoir jusqu'au greniers neufs, je le ferai aligner le mieux qu'il me sera possible ». Elle compte sur la vente de la charpente de cette grange et sur celle des matériaux de démolition pour payer ce nouveau mur[100]. Tous ces travaux lui ont permis de faire « un grand bien à Corbeville cette année[101] ». Enfin, en 1789, l'ancien colombier, situé entre la cour d'honneur et le potager, est remplacé par un nouveau[102].

La description du domaine en 1770 est similaire à celle de 1766. Néanmoins, Jacqueline Préjean explique qu'en cette fin de XVIII[e] siècle, le site (Fig. 9) se composait au niveau de l'entrée d'un quinconce de pommiers et de poiriers longeant la voie menant à la châtaigneraie et dans laquelle étaient aussi des noyers[103]. Au sein du jardin, les « charmilles devaient être coupées à six pieds de hauteur « pour le coup d'œil » du moins celles des deux grandes allées. Quant aux autres, il suffisait de les désépaissir seulement, ainsi que les bosquets. « Les portiques de ces bosquets étaient bouchés ; seul celui du milieu restait ouvert »[104] ». Pour l'auteure, dans cet aménagement, il y a une volonté de trouver une adéquation entre la régularité du jardin à la française et le caractère plus sauvage du jardin à l'anglaise[105]. L'ensemble du domaine (potager, garenne et bois taillis) était mis à contribution pour vivre dans une forme d'autarcie alimentaire alors que le surplus était vendu[106].

[99] Jacqueline PREJEAN, *Une famille noble dans la seconde moitié du XVIIIE siècle : le baron et la baronne de Schömberg*, Paris, mémoire de maîtrise soutenu à l'Université Paris I, 1974, p. 100.
[100] AD 78, E 3147.
[101] Ibid.
[102] Ibid.
[103] Jacqueline PREJEAN, *op. cit*., p. 101.
[104] Jacqueline PREJEAN, *op. cit*., p. 101-102 ; AD 78, E 3113.
[105] Jacqueline PREJEAN, *op. cit*., p. 102.
[106] Jacqueline PREJEAN *op. cit*., p. 102 & 104.



Fig. 9 : *Plan du château, enclos et garenne de Corbeville, provenant de l'émigré Schömberg, Massieu, ca. 1794-1795, AD 78, 1Q 169*

En ce qui concerne les essences d'arbres et d'arbustes, plusieurs quittances nous révèlent ce qu'abritait le domaine. Ainsi, en 1781 la baronne achète 25 arbres hautes tiges et 51 arbres nains. L'année suivante, elle obtient 25 arbres hautes tiges, 102 arbres nains de différentes espèces ainsi que des genévriers[107]. Dans les années 1780, 16 noyers lui sont cédés dans la châtaigneraie[108]. En 1784, elle reçoit pour son jardin des peupliers d'Italie (13), des pommiers sauvageons (25), des poiriers sauvageons (32), des tilleuls (2), un pêcher demi-tige, des arbres nains (13), des vignes de chasselas (6), un pommier tige et des fraisiers (2)[109]. En 1792, 625 arbres (châtaigniers, marronniers, sycomores, charmilles, tilleuls, chênes, hêtres, seringats, baguenaudier, lilas, bois carré, cèdre, mélèzes) ont été donnés à Xavier de Schömberg pour le « parterre anglais » ainsi que 45 arbres tiges (ébénier, sorbier, arbres de Judée, thuya, vernis du Japon, saule parasol)[110]. La même année il obtient 400 rosiers de différentes espèces ainsi que cent arbustes de différentes variétés (seringats, chèvrefeuilles, Saint-Pierre, lilas, genêt d'Espagne, laurier thym, cytise)[111].

De même, lors d'un procès opposant la baronne à Louis Peuillet auquel elle a affermé le parc entre 1774 et 1778, et outre les déprédations qu'a commis le laboureur, nous apprenons qu'il y a des bosquets, des groseillers et des vignes qui se situent dans la framboiserie près de « la grande pièce d'eau[112] ». Cela nous apporte des informations sur la situation des charmilles et des tilleuls qu'il a fait déraciner « *tant d'un côté que de l'autre de l'allée du potager qui prend depuis le colombier jusqu'aux petits jardins qui faisoit continuation de la grande*

[107] AD 78, E 3127.
[108] AD 78, E 3116.
[109] AD 78, E 3114.
[110] AD 78, 4Q 239.
[111] Ibid.
[112] AD 78, E 3113.

allée du parc. Plus d'arracher les charmilles et tilleuls de deux bouts d'allées parallèles qui tiennent au petit potager du parc et aboutissent d'un bout a la grande pièce de prés et de l'autre à la grande allée verte[113] ». De même, le laboureur avait obtenu le droit *« de planter et d'entretenir à ses frais* […] *soixante et douze arbres fruitiers a haute tige dans l'allée du potager bien aligné come étoient les tilleuls, moitié d'un côté, moitié de l'autre, scavoir six pommiers de reinette grise, quinze pommiers de reinette blanche, dix de la* [illisible*] blanc et cinq de [illisible] et trente six poiriers de poires* [illisible][114] ». Enfin, la cour d'honneur « *est une cour purement d'embelissement séparée du bâtiment oeconomiques par une grille,* […] *elle n'est plantée qu'en fleur et en jeune tilleul*[115] ». La mise en vente du château, le 3 février 1795 marque le démembrement du domaine[116].

Le nouveau visage du château, XIXe-XXe siècles

Les matrices cadastrales du cadastre napoléonien de 1808, nous donnent une idée du paysage de Corbeville[117]. La garenne et la langue de terre formée par les deux allées principales sont des bois, la terre labourée au nord demeure inchangée tout comme le bassin qui contenait des poissons et des écrevisses au XVIIIe siècle. Les parterres sont devenus des pâtures d'agrément. Il ne reste que deux petits jardins et tout le potager a été transformé en pré. Enfin, à l'entrée et au sud de la basse-cour sont des pâtures. Les vues aériennes de la première moitié du XXe siècle montrent que les parterres sont bien entretenus. Au nord de ces derniers, il semble qu'un potager divisé en quatre carrés soit encore exploité. En revanche, une grande partie du domaine est boisé et les bassins ont disparu, sauf celui circulaire. Durant la seconde moitié de ce même siècle, les agrandissements successifs de l'entreprise Thalès (Fig. 10) changeront l'image du site. Seules la garenne et la châtaigneraie représentent encore les derniers témoins paysagers du domaine.

[113] Ibid.
[114] Ibid.
[115] Ibid.
[116] AN, MC/ET/XCIII/341, 1813; AD 78, 1Q 158, 1Q 169 & 4Q 239.
[117] AD 91, 3P/3083.



Fig. 10 : *Vue aérienne du domaine de Corbeville, 2003, RLT-IGN, CP3000052_ FD0075.14_2231, 21/06/2003.*

CONCLUSION

Le site de Corbeville après les différents conflits du XVe siècle, a connu une réorganisation territoriale entrainant l'émergence d'une nouvelle noblesse dont témoigne le cas de Corbeville. En effet, à compter de 1516, Jean de La Rogeraye a acquis une partie du territoire qu'il s'est évertué à agrandir et mettre au goût du jour avec la création d'une nouvelle demeure manoriale, dans les années 1530. En lien avec cette résidence, il a pu être le premier à mettre en place une organisation architecturale et paysagère selon un axe est-ouest comprenant basse-cour, cour d'honneur, logis et jardins. Cette nouvelle structuration est clairement assurée à la charnière des années 1600 lorsqu'Isaac Arnauld est propriétaire du domaine. Effectivement, il est à l'origine, avec son épouse, de nouvelles modifications (doublement du château, tourelles d'angles, aménagements architecturaux et paysagers) visibles dans la gravure de Claude Chastillon. C'est probablement à cette époque que l'emprise du parc du château est constituée.

Au cours du XVIIIe siècle, la distribution intérieure paraît évoluer en étant structurée selon les vestibules du rez-de-chaussée et du premier étage venant commander les pièces, et un nouvel édifice est construit au nord, le logis du commun, alors que les bâtiments de la basse-cour paraissent avoir été reconstruits à la fin du XVIIIe siècle. De même, les jardins semblent avoir changé de configuration pour suivre la mode mise en place à Versailles. Bien que le château continue à être habité au XIXe siècle, c'est surtout au siècle suivant qu'il a été une nouvelle fois modifié lorsqu'il a été occupé par les bureaux de l'entreprise Thalès. Quant aux jardins, le site semble avoir été, petit à petit, délaissé avant de disparaître sous les nouveaux bâtiments de l'entreprise.

Le financement de la reconstruction de l'église de Saint-Cyr-sous-Dourdan au début du XVIe siècle

François THIEBAUD

Comme de nombreuses églises d'Île-de-France, l'église romane de Saint-Cyr-sous-Dourdan a été reconstruite et agrandie au début du XVIe siècle dans un style gothique flamboyant. Il semble qu'une grande partie du financement des travaux ait été réalisée par les paroissiens eux-mêmes, ce qui est remarquable.

Les archives privées du château de Bandeville contiennent plusieurs documents originaux sur les péripéties de cette reconstruction dont on se propose d'évoquer les aspects les plus étonnants dans cet article.



Église de Saint-Cyr-sous-Dourdan ; cliché F Tarrin, 2024

QUELQUES RARES ELEMENTS SUR L'EGLISE ROMANE

Un document original du diocèse de Chartres en 1380[1] nous informe que l'église a été consacrée cette année-là à Saint-Cyr de Tarse. Une croix de consécration subsiste dans l'église, sur le pilier gauche du clocher, comme illustré sur la photo ci-dessous à gauche. Il est probable que cette croix a été repeinte plusieurs fois sur l'original.

L'église était alors d'une configuration bien plus modeste qu'aujourd'hui, de style roman, comme le montrent les vestiges du portail. La vue de droite ci-dessous illustre la superposition de l'église romane initiale (traits en orange) sur l'église gothique.



Croix de consécration



Emprise de l'église romane avec son portail

LA CONSTRUCTION DE L'ACTUELLE EGLISE

Après 1380, nous ne disposons d'aucune information avant le mois de juillet 1532 où une abondance de documents nous renseignent sur des événements qui se succèdent rapidement[2]. Leur relation ci-après est faite de manière la plus chronologique possible, en utilisant les mêmes mots que ceux des actes d'époque, mais en modernisant la grammaire et l'orthographe pour plus de clarté.

La structure de l'église romane s'est dégradée au point que vers 1529 les paroissiens ont arrêté d'y célébrer le service divin et ont été obligés d'aller dans les paroisses alentour. Au bout d'un an environ, ils ont décidé de réédifier leur église et de l'agrandir (voir photo). Pour ce faire, ils ont démoli une partie de l'église romane et refait des fondations pour une église gothique bien plus grande.

Pour financer ces travaux, ils ont décidé de vendre un terrain appartenant à la fabrique de Saint-Cyr ; pour cela il leur fallait une autorisation de leur évêque qu'ils ont requise et obtenue en 1530. Mais, suite à une erreur sur la surface du terrain, ils n'ont pu conclure la vente. Après deux ans environ, ayant monté les murs jusqu'à une hauteur de 8 m et construit le clocher, ils se sont trouvés

[1] AD 28, G 811 – Procédures de l'officialité de l'Archidiaconé de Chartres.

[2] Ces documents (et transcriptions) sont en ligne : https://www.stcyretpatrimoine.fr/

incapables de poursuivre la construction. Ils ont donc décidé de redemander une autorisation à l'évêque pour cette vente. Le grand archidiacre de Chartres était le bénéficiaire de la cure de Saint-Cyr[3]. Ainsi, nous sommes maintenant en juillet 1532.

Permission du 28 juillet 1532[4]

Ce document très long (plus de 4 600 mots) a sans doute été rédigé a posteriori sur la base de notes prises par le notaire. Les paroissiens se réunissent le dimanche 28 juillet à l'issue de la grande messe devant la porte de l'église en présence du vicaire Rolland Tesnière, des gaigiers[5], du notaire, du substitut juré et des sergents de Rochefort, de Bandeville et des Loges. Les gaigiers disent que sans l'aide des sergents ils n'auraient « tout bonnement » pas pu rassembler tout le monde. Chacun est appelé à tour de rôle suivant une liste écrite, le « roulle » (rôle)[6], pour confirmer sa présence et le notaire indique avec surprise qu'il y a un grand nombre de personnes, « plus des deux parts de la paroisse » ce qui permet de délibérer des affaires urgentes de l'église.

Les paroissiens déclarent que leur église était si caduque et ancienne qu'elle démontrait ruine très grande ; tellement, qu'à son chœur on avait cessé de célébrer depuis plus d'un an craignant la chute du chœur qui, tombant, aurait abattu les demeurants et les aurait opprimés sous sa ruine. Pour la rendre au service divin ils ont été contraints d'en abattre et démolir la plupart, puis en ont fait réédifier une partie en pierres de taille, depuis les fondements jusqu'à une hauteur de 24 pieds 8 pouces (8,05 m). En outre, ils ont fait édifier un clocher, leur coûtant 2 000 livres tournois. Or les dons et aumônes ne suffisent pas à terminer la structure ce qui entraînerait des dommages irréparables sur ce qui est à présent construit, qui viendrait à décadence en ces temps pestiférés ; de plus ils n'auraient plus de lieu pour s'assembler et célébrer le service divin.

Les paroissiens demandent donc à l'évêque de Chartres la permission de vendre un terrain de 31 arpents ; cette permission a déjà été accordée par l'évêque le 5 novembre 1530 mais pour 18 arpents ; depuis les paroissiens ont fait mesurer la pièce de terre qui est plus grande ; le marchand qu'ils avaient trouvé n'a pas voulu acheter le terrain car la permission n'était pas conforme ; les gaigiers ont jugé que s'ils vendaient 18 arpents seulement, les 13 arpents restant n'auraient que peu de valeur. Ils renouvellent donc leur demande auprès de l'évêque.

---

[3] Gervais ALLIOT : *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevesché de Paris et des diocèses de Chartres, Orléans et Meaux* ; Paris 1648, p 22 du diocèse de Chartres (p 145/351).

[4] Archives du château de Bandeville, ref. : 2/43/1/203 – 76 ; sauf indication contraire, les documents suivants sont issus de cette même référence.

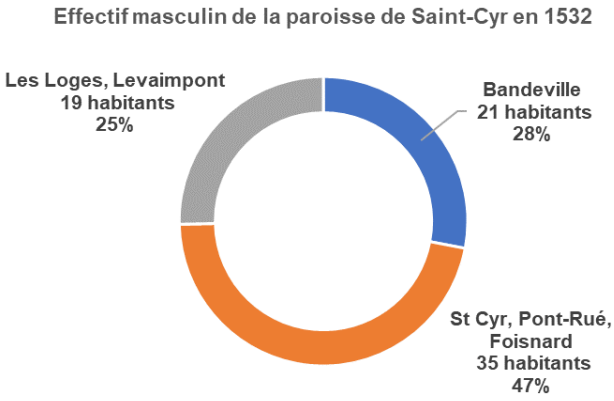
[5] Les gaigiers, ou gaigers, ou gagiers étaient des marguilliers laïcs en charge de la gestion de la fabrique de la paroisse ; ils étaient élus par l'assemblée des habitants ; à Saint-Cyr en 1532, ils venaient de trois hameaux différents, représentants ainsi l'ensemble de la population.

[6] Le roulle est une liste de noms formant l'ensemble des habitants de la paroisse.

Cet acte répète ensuite les trois permissions d'assemblée, données le vendredi 19 juillet 1532 par :

- le prévôt de Rochefort, ayant juridiction sur Saint-Cyr, Foisnard et Pont-Rué
- le maire de Bandeville ayant juridiction sur le hameau de Bandeville[7]
- et le maire des Loges ayant juridiction sur les Loges et Levaimpont

Puis à son tour, le vicaire Rolland Tesnière atteste qu'il a informé les paroissiens au prône de l'église lors de la messe du dimanche précédent 21 juillet 1532. Suit le rôle de tous les habitants présents avec leurs noms et surnoms, détaillés par hameaux ; il est également précisé que les femmes, les enfants, les serviteurs et servantes des hôtels doivent être présents mais leur nom ne sont pas détaillés[8].



Répartition des habitants cités dans l'acte

Un total de 75 habitants masculins permet d'estimer la population à 400 habitants en considérant un peu plus de 4 personnes par « feu »[9]. On notera que les seigneurs de Bandeville, Saint-Cyr, Foisnard, et Les Loges ainsi que leur famille ne sont pas cités. Il s'agissait donc d'une consultation des « manants » ainsi que des prêtres et gaigiers. Curieusement, trois prêtres sont cités mais c'est le « vicaire du curé » (curieusement absent) Rolland Tesnière qui est en charge. Le deuxième prêtre est Loys Soulette qui fut curé de la paroisse en 1536. Quant à Étienne Tesnière, sans doute parent de Rolland, il fut curé de Saint-Cyr entre 1551 et 1555 ; il était donc très jeune en 1532.

Procuration du 28 juillet 1532

Le même jour, 45 paroissiens de l'église de Saint Cyr donnent procuration aux trois marguilliers de l'église pour obtenir les permissions nécessaires de Monseigneur l'Évêque de Chartres pour vendre et aliéner 31 arpents de terre au

[7] L'appellation « maire » du document de 1532 désigne une fonction bien différente de celle d'aujourd'hui et qui variait d'une région à l'autre ; il s'agit ici d'un simple juge, officier en charge de la basse justice d'un fief.

[8] Il s'agissait de tout le personnel employé dans les divers hôtels seigneuriaux des Loges, de Foisnard, de Saint-Cyr, de Bandeville, ce qui devait représenter près d'une centaine d'individus.

[9] On considère que la liste donnée dans cet acte est limitée aux présents, soit 2/3 environ des hommes, non serviteurs.

chantier des Fourneaux, mouvant du seigneur d'Angervilliers et appartenant à l'église et ce, pour parvenir au rétablissement d'icelle. Les paroissiens nomment trois procureurs qui sont Pierre Lasnier, Pierre Lévy et Jean Vallerault. La vente sera faite aux enchères et les deniers récoltés devront être affectés aux travaux de l'église.

Curieusement, parmi les 45 noms cités, il n'y en a que 29 qui apparaissent dans le rôle du même jour établi lors de l'assemblée des habitants. On peut imaginer que 16 d'entre ceux ayant participé à la procuration, ne se sont pas présentés à l'assemblée.

Enquête de l'évêque « commodo et incommodo »

Avant de donner son accord, l'évêque lance une enquête auprès des habitants[10]. Ce document rapporte 16 témoignages d'habitants de Saint Cyr et des environs ainsi que des trois gaigiers mandatés auprès des services de l'évêque.

L'enquête enregistre d'abord les témoignages de 8 déposants[11] dont 5 juristes ; 4 ne sont pas de Saint-Cyr :

- Pierre Gilbert, juriste, receveur de la terre des Loges, y demeurant, âgé de 37 ans ;
- Noël Musnier dit Cholière laboureur natif de Renière (Arnière), âgé de 40 ans environ ;
- Guillaume Deslandes, *homme de bras* natif et demeurant à Saint-Cyr, âgé de 30 ans ;
- Jean Dunois, vigneron natif et demeurant à Saint-Cyr, âgé de 40 ans ;
- Hugues Belleaut, praticien en cour laie[12] demeurant au Val Saint Germain, âgé de 60 ans ;
- Maître Béotien Guernot, praticien en cour laie demeurant au Val-Saint-Germain, âgé de 43 ans ;
- Claude Gobert, praticien en cour laie demeurant au Val-Saint-Germain, âgé de 30 ans ;
- Jehan Nicolle praticien en cour laie demeurant au lieu du Plessis-Marly, âgé de 76 ans, doyen ;

Le greffier indique que ces témoins ont été choisis pour leur « prudhommage » (compétence et expertise) ; puis le commissaire procède à deux turbes[13] (témoignages multiples faisant l'objet d'une déposition commune). Tout d'abord cinq témoins de Saint-Cyr :

- Benoît Desnoyers, maçon natif de Limoges demeurant à Foisnard depuis 20 ans âgé de 50 ans ;

[10] L'évêque était alors Louis Guillard (1525-1536) ; *Répertoire des visites pastorales* (CNRS 1979).

[11] On peut relever l'intérêt de ce document donnant l'âge des témoins, ce qui est précieux pour une période n'ayant plus aucun registre BMS disponible.

[12] Une cour laie est un tribunal séculier (laïque), en l'occurrence juridiction seigneurial.

[13] Turbe : Dict Godefroy « habitants d'un lieu qui servent de témoins sur quelques usages dont on est en doute ».

- Pierre Curot sabotier demeurant à Vint-Pont paroisse de St-Cyr âgé de 30 ans ;
- Jehan Pesnon maçon natif de Roynville-soubz-Dourdan demeurant à Le Vinpont depuis 23 ans âgé de 40 ans
- Jehan Hurreau vigneron natif d'Auton âgé de 50 ans demeurant à Saint Cyr depuis 36 ans ;
- Pierre Soulette natif et demeurant à Bandeville âgé de 42 ans ;

Le greffier enregistre seulement une partie de leur témoignage en indiquant qu'il leur a lu le témoignage de Jean Dunois avec lequel ils étaient tous d'accord ; mais il précise qu'il ne l'a pas lu mot pour mot ce qui annulerait la validité de la turbe. Puis on procède à la deuxième turbe consistant en l'interrogation des trois gagiers de la paroisse, c'est-à-dire :

- Pierre Lasnier, laboureur âgé de 50 ans, natif et demeurant à Levimpont
- Jehan Vallerault, laboureur âgé de 62 ans natif du Val-Saint-Germain demeurant à Bandeville depuis 30 ans
- Pierre Lévy, laboureur âgé de 45 ans natif et demeurant à Pont Rué

Comme souvent dans ce type d'enquête à multiples témoins, les suivants répètent beaucoup ce que les précédents ont dit, ce qui rend la lecture de ce document assez fastidieuse ; mais ils rajoutent quelquefois un détail qui apporte une information intéressante sur l'histoire de l'église. Le résumé ci-dessous reprend intégralement les termes et expressions des témoins en combinant toutes leurs contributions.

On apprend en particulier que l'église a été abattue et démolie il y a trois ans (1529) car elle menaçait de tomber sur les paroissiens assemblés, étant vieille caduque et rompue ; les voutes à arceaux et murailles étant toutes fendues. Les paroissiens ont commencé à la rebâtir ; les murs ont atteint trente pieds de haut d'un côté, prêt à recevoir la couverture, mais seulement 24 pieds de l'autre côté.

Les paroissiens pensaient en faire plus en un an qu'ils n'en ont fait en deux et pensèrent en faire plus avec 100 écus qu'ils n'en ont fait avec 200. Ils n'ont plus d'argent pour continuer, ayant vendu plusieurs biens et ne pouvant plus faire d'aumônes à l'église ; ils ont contribué avec leurs bêtes et charrois comme ils ont pu mais se sont appauvris, surtout compte tenu de la cherté de la vie du temps qui a cours.

Un témoin informe que la reconstruction de l'église a commencé il y a deux ans et que les paroissiens ont fait tout le devoir qu'ils ont pu et quasi plus que ce qu'ils pouvaient mais ils n'ont plus d'argent. Faute d'argent les gagiers ont dû emprunter à Dourdan et ailleurs et les prêteurs veulent être remboursés.

Les témoins disent qu'il leur faut de l'argent pour achever la construction, sinon ce qui est déjà bâti sera à grande décadence et que, de plus, Dieu se pourrait courroucer contre eux.

Les paroissiens se pressent dans un recoin de l'église qui n'a pas été démolie, près de la porte mais qui est fort caduque, ressemble à une masure et tomberait si elle n'était soutenue par des étançons et ne saurait guère durer. Les grandes pluies qui tombent dans l'église, le grand froid qui y entre de toutes parts, et les grands vents empêchent d'y faire le service divin ou d'y tenir aucun luminaire,

lampe, chandelle ou cierge. Le prêtre doit garder « l'œil et la main » à la sainte hostie pour que le grand vent ne l'emporte pas ou ne renverse le calice. L'un d'eux propose à l'enquêteur de venir voir lui-même pour comprendre qu'il dit vérité.

Il ajoute que le peuple est « merveilleusement malaisé » en l'église et étouffé de chaleur l'été parce que le soleil donne dedans de tous côtés. L'hiver, les pluies, vents, gelées et neiges tombent près du grand autel. Les paroissiens sont ainsi atteints de graves maladies à cause des froidures et des chaleurs. On se meurt de la peste en plusieurs lieux de la paroisse depuis Carême ; il y a plusieurs malades de chaudes maladies et de fièvres, il ne sait si c'est les froidures d'hiver dans l'église mais il croit que ça pourrait bien l'être. Il est dangereux pour le pauvre peuple de s'assembler dans l'église à cause de la presse ; on y craint les haleines des pestiférés ce qui conduit souvent à des noises et débats.

La presse des paroissiens y est si grande qu'il y a grand murmure, débat et « cririe »; ils s'injurient et se battent, de telle sorte que le prêtre qui célèbre est contraint bien souvent pour le gros désordre, tumulte et scandale qu'il y voit, de dire que l'on sorte dehors afin que le service divin n'en soit pas empêché.

Plusieurs témoins craignent que si l'église n'était pas terminée, les paroissiens iraient suivre la messe dans une autre paroisse comme on les voit déjà au Val Saint-Germain et l'église de Saint-Cyr perdraient leur dévotion (monétaire apparemment).

Peu impressionné, l'enquêteur du diocèse lui demande pourquoi les paroissiens n'ont pas encore fini de rebâtir l'église s'il y a tant d'incommodités et d'inconvénients.

L'enquêteur interroge les témoins sur l'utilisation actuelle de la pièce de terre à vendre et ils répondent qu'elle est utilisée pour tirer des pierres qui servent à faire de la chaux ; le bois y est coupé est dérobé par les paroissiens pour se chauffer et ils font paître et brouter leur bétail dans les taillis, ce qui rend nulle la valeur du terrain. Ils témoignent que lorsque les particuliers sont confrontés par les gagiers à ce sujet, ils répondent qu'ils y ont droit « *autant que le plus grand de cette paroisse* », et ceci avec beaucoup de « *hongne*[14]*, malveillance*[15] *et cririe* ». Les témoins argumentent que si la pièce de terre était rachetée par un seigneur, il aurait les moyens d'interdire ces vols et pourrait mettre ce terrain en valeur, ce que les gagiers ne peuvent pas faire, car ils ne sont pas craints et ce terrain est considéré comme communal.

Un témoin affirme que si on ne donne pas aux paroissiens la permission de vendre, mêmes leurs enfants ne pourront terminer l'église. Une fois leur déposition terminée et relue, plusieurs témoins refusent de la signer au prétexte qu'ils « *ne sont pas clerc*s », en réalité ne savent pas écrire ni signer.

La dernière turbe faite le lendemain est celle des gagiers qui ont été mis en cause par les témoins précédents, apparemment alors qu'ils n'étaient pas

[14] Hongne ou hogne signifie pleurnichage ou grognement (dict. d'ancien français de Grandseigne d'Hauterive).

[15] Malveillance, ou mauvaises intentions envers les gagiers.

présents. L'enquêteur les informe des « qualités des témoins » mais sans citer leurs noms. Les trois gagiers se rebiffent en disant que les affaires de la paroisse ne doivent pas être divulguées aux « estrangiers » et que ces derniers n'avaient pas une bonne connaissance des affaires comme l'aurait quelqu'un de Saint-Cyr. Les enquêteurs rétorquent que les voisins ne sont pas des étrangers et qu'ils peuvent mieux dire la vérité sans affection ; ils les incitent à la charité et la dévotion ; les gagiers conviennent que leurs témoignages peuvent être retenus comme valables car ce sont gens de bien et il n'y a pas lieu de les modifier. Les enquêteurs enregistrent très peu des témoignages des gagiers, au prétexte qu'ils sont partie prenante et ont déjà témoigné par leur requête.

Permission donnée par l'évêque le 9 octobre 1532

La permission est finalement donnée par Ludovic Boucher, vicaire général du diocèse de Chartres à la condition que le produit de la vente soit affecté à la réédification de l'église. Ce document reprend l'essentiel des actes précédents, une partie en latin, une partie en français.

Affichages et proclamations des 20 et 27 octobre et 3 novembre 1532

On procède ensuite à un appel aux enchères. Un document regroupe les procès-verbaux des trois proclamations faites, par lecture mot à mot, les dimanches 20 et 27 octobre et 3 novembre 1532 au prône de la grande messe dans quatre églises par :

- Rolland Tesnière prêtre vicaire de Saint-Cyr
- Étienne Rémineau prêtre vicaire du Val Saint-Germain
- Jehan de Lagémard, prêtre vicaire de Angervilliers
- Régnault de Bures, prêtre vicaire de Longvilliers

Ces proclamations sont apposées à la porte des églises et y restent affichées pendant tout le temps de l'appel à enchère au plus offrant et dernier enchérisseur. On notera que cette proclamation ne se limite pas aux paroissiens mais s'adresse également « aux paroissiennes » ! Les acheteurs potentiels doivent faire inscrire leur nom, avec le montant de l'enchère, auprès de Pierre Jouenne substitut commis juré de Rochefort.

Adjudication des enchères du 12 novembre 1532

On trouve ensuite la proclamation du résultat des enchères faite par Pierre Jouenne qui informe qu'une enchère a été faite le jeudi 7 novembre par maître Jean Vignes, élu d'Étampes[16] pour 360 livres tournois puis par Thomas Rappouël pour 400 livres tournois. Les gaigiers attendent jusqu'au mardi 12 novembre en espérant un autre enchérisseur mais il n'y en a pas eu. Jouenne prononce le résultat des enchères et les gaigiers de la paroisse « délivrent » la pièce de terre à Thomas Rappouël selon un acte de vente séparé.

[16] Sa fonction n'est pas précisée mais il s'agit peut-être d'un officier de l'élection d'Étampes.

Vente du terrain à Thomas Rappouël[17]

L'acte de vente, très long, reprend en détail toutes les étapes de la procédure depuis le mois de juillet 1532, mais on n'en apprend rien de nouveau si ce n'est que, pendant la période des enchères, les habitants ont été sollicités pour « *s'enquérir, chacun en son pouvoir, des personnes et moyens d'approffiter et faire valoir la vente de ladicte pièce de terre* » ; il faut donc que les manants trouvent les personnes qui sauront mettre en valeur ce qu'ils n'ont pas su faire eux-mêmes !

Poursuite de la construction

Avec ce refinancement de 400 livres, la construction peut reprendre ; malheureusement on n'en connaît pas les détails. Il faut attendre 1536 pour trouver un acte montrant que les paroissiens, étant à nouveau à court d'argent, réalisent à nouveau une vente, comme celle de 1532 qui leur avait si bien réussie.

Vente d'une rente en 1536[18]

Acte d'assemblée des habitants et paroissiens de la paroisse de St Cyr en la présence de Bernard Desfossés, curé de la paroisse. On notera que 78 paroissiens sont listés dont seulement 28 ont assisté à l'assemblée de 1532, soit quatre ans avant ; il y a donc eu un grand renouvellement de génération en très peu de temps avec également de nouveaux noms de famille. Enfin, il faut relever le prénom féminin Barbe qui est la seule femme documentée dans cette procédure et qui participe sans doute à cette assemblée comme veuve et chef de famille.

Les paroissiens ont besoin d'argent comptant pour parachever l'édifice de l'église commencée six ans auparavant ; ils évoquent *les inconvénients notoires jà advenus* à leurs reliquaires faute de clôture et fermeture de leur église ou qui pourraient survenir, *que Dieu ne veuille*. Les habitants argumentent que, compte tenu de la *somptuosité*[19] de l'édifice, même si tous les gentilshommes de la paroisse apportaient tous leurs biens, ils n'auraient pas fini d'ici sept ans. La vente d'une rente de 10 livres appartenant à l'église leur apparaît comme le moyen le plus expédient pour obtenir de l'argent.

Les paroissiens exposent que Tristan de Balu, ancien seigneur de Bandeville, par son testament du mois de juillet 1516, a légué à l'église une rente à prendre sur la seigneurie de Bandeville. La rente de Tristan de Balu a été faite moyennant une basse messe chaque année, le jour de jeudi qui est le jour de son trépas et une messe de nuit avec vigiles à neuf leçons la veille et un *libera* sur la fosse à la fin de la messe[20]. Cette rente ayant 20 ans, elle est presque amortie.

Les paroissiens donnent pouvoir aux marguilliers de proposer à Thomas Rappouël, seigneur de Bandeville de faire le rachat de la rente pour une somme

[17] Archives du château de Bandeville ref : 2/35/1/433 – 40/603

[18] Archives du château de Bandeville ref : 1/1/1/13 – 1/1012, acte du 11 novembre 1536.

[19] Somptuosité dans le sens de « coûteux ».

[20] Il s'agit d'un rite ancien de l'office des morts.

d'au moins 180 livres ; cette somme sera reçue par les marguilliers et employée entièrement à la continuation de l'édifice. Le seigneur de Bandeville s'est « condescendu » à proposer une somme de 200 livres pour racheter la rente.

Fin des travaux

Il faut croire que l'église a été terminée en beauté et solidement car on ne trouve ensuite aucun document officiel faisant état de travaux dans cette église avant … un dossier de préfecture de 1952.

Il y a bien sûr eu des aménagements, restaurations mineures au XIXe siècle, dont la construction d'une sacristie. Mais aucun acte de marché de travaux n'a été trouvé dans les minutiers de notaires alors qu'on en trouve une multitude pour les paroisses alentour (Longvilliers, Sermaise, Le Val-Saint-Germain, Dourdan) ; ces marchés sont surtout des restaurations après les guerres de religion. Mais nous n'avons rien sur Saint-Cyr qui aurait ainsi été épargné.

L'analyse chrono-dendrologique (datation des bois de charpente) réalisée en 2003 pour la commune montre tout de même que des réfections de charpente ont eu lieu au XVIIIe siècle.

CONCLUSION

L'intérêt de ces documents est leur ancienneté et la minutie des détails donnés par les notaires ; ceci permet de comprendre dans quelles conditions l'église a été presque entièrement transformée. La part financée par les paroissiens semble importante, ce qui est étonnant et bien différent d'aujourd'hui.

Il est amusant de lire combien les paroissiens prenaient peu de soin d'un bien *communal*[21] (la fameuse pièce de terre de 31 arpents) au point qu'elle était de nulle valeur et ceci consciemment. Mais en même temps, ils étaient convaincus qu'un seigneur aurait assez d'autorité pour la mettre en valeur ; on est encore loin des idées révolutionnaires de la fin du XVIIIe siècle.

-

[21] Communal : bien appartenant à la communauté villageoise ; cité en page 25 de l'enquête : « *boys tailliz à cause qu'il est tout mangé, pillé et gasté et n'en peult garder et demeuré là, comme quasi si c'estoit ung communal* ».

Les célèbres jardins de Chanteloup, merveilles de la Renaissance

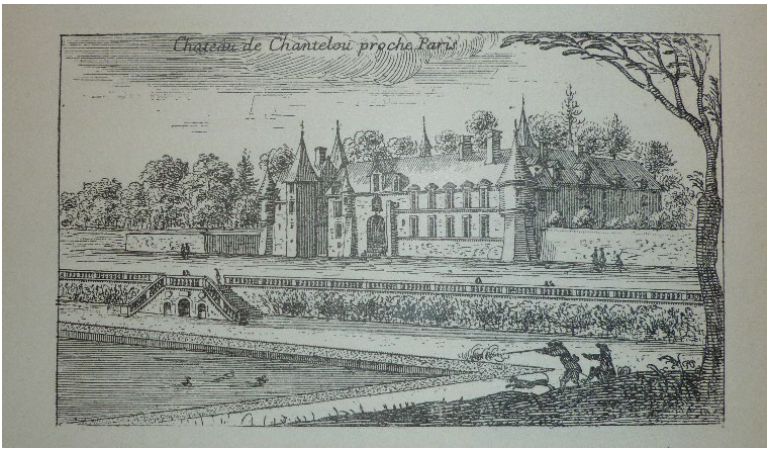
Matthieu DEJEAN
En collaboration avec Emmanuel LURIN

Le château de Chanteloup à Saint-Germain-lès-Arpajon abritait un merveilleux jardin, un fantastique parc de topiaires qui attirait la cour et les visiteurs de l'Europe entière à la fin du XVIe siècle. Devant ce manoir incendié, dans un parc à l'abandon, il est difficile d'imaginer qu'au temps de sa splendeur, le jardin de Chanteloup comprenait une cinquantaine d'espaces végétalisés où étaient représentés des bâtiments, de petites constructions, des figures et des objets animés parfois de mouvements scénographiques, le tout avec des moyens essentiellement naturels. Ces compositions étranges, qui étaient accompagnées de cartels latins, illustraient des passages précis de la littérature latine, mais aussi des sujets d'astronomie, de topographie, de religion et d'histoire anciennes, avec des modèles de monuments célèbres tels que le Mausolée d'Halicarnasse ou le Cirque Maxime : tout ce que l'on désignait alors sous le beau terme « d'Antiquités ».

Chanteloup est l'un des rares jardins de la Renaissance française dont la composition spatiale et les nombreux aménagements furent certainement régis par une forme de programme intellectuel. À une époque où le jardin d'agrément était encore conçu en France comme un petit Eden – délicieux espace enclos de murs où les carreaux de fleurs, les prairies et les vergers, offraient avant tout la jouissance de beautés simples et naturelles –, le jardin du château de Chanteloup près d'Arpajon se présentait comme un vaste décor paysager dont les multiples *tableaux*, chargés de signes et de figures, invitaient le promeneur à une véritable pérégrination intellectuelle.

L'ensemble avait sans doute été aménagé après 1560 pour Jean de Neufville, un aristocrate discret et trésorier cultivé, membre de la famille Neufville de Villeroy, désireux de créer, dans son jardin un véritable *parc thématique* avant la lettre. Les ouvrages de topiaire, en particulier, semblent avoir été l'illustration tangible et singulièrement vivante de ses propres lectures. Elles étaient dominées par des préoccupations morales, teintées de philosophie néo-stoïcienne. Rien de tel ne s'était jamais vu en France, pas même à la cour des Valois où l'on aimait pourtant les beaux jardins autant que l'on appréciait les sujets d'érudition, les œuvres « artificieuses » et les idées rares.

Ce parc d'attractions avant l'heure, ce jardin érudit, ce lieu de divertissement sportif et théâtral à l'envergure royale, vient de faire l'objet d'un ouvrage par Matthieu Dejean et Perrine Galand, préfacé par Emmanuel Lurin : *Chanteloup, the Renaissance Garden of the Villeroys. An Initiation to Humanism*[1]. Le site du château de Chanteloup existe toujours aujourd'hui, le parc paysager à l'abandon se naturalise tandis que le manoir s'achemine vers la ruine. Le site est protégé contre l'urbanisation et fera un jour les délices des archéologues des jardins. Dans cette attente, cet article veut présenter les merveilles des jardins de Chanteloup. Nous espérons que ces pages exciteront la curiosité des lecteurs qui pourront en découvrir beaucoup plus dans l'ouvrage publié récemment.



Vue du château de Chanteloup, probablement avant 1650, gravure
(*Le Bulletin des Beaux-Arts. Répertoire des artistes français*,
Paris, Fabré, 1885, t. 3, p. 176, n° 214)

LE LIVRE

Les éditions Droz ont publié l'ouvrage *Chanteloup, the Renaissance Garden of the Villeroys. An Initiation to Humanism.* Il propose une découverte physique, horticole, intellectuelle et littéraire des jardins de Chanteloup.

L'impossibilité de représenter le jardin disparu au travers de dessins contemporains ou de photos est résolue au travers de la sélection d'un ensemble d'images vivantes qui rendent concrète la perception d'un jardin et d'œuvres de topiaires au travers d'exemples proches et lointains, ou de dessins analogues de la Renaissance.

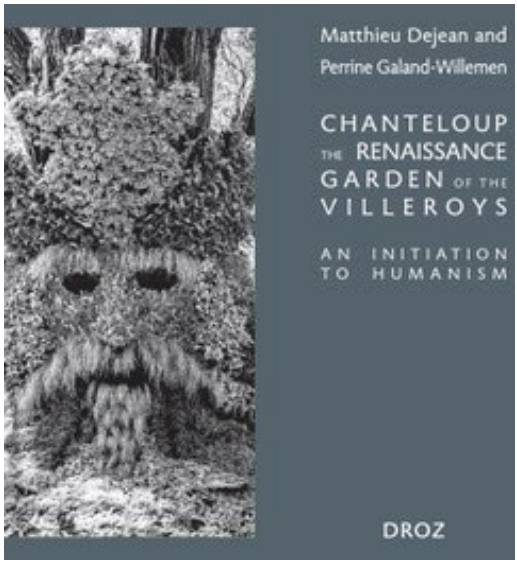
L'introduction d'Emmanuel Lurin resitue les principales caractéristiques du jardin, sa composition et sa relation aux modèles antiques, montrant un intérêt pour une approche antiquaire. Le livre s'articule ensuite en trois parties. Dans la première, le jardin est reconstitué grâce à de nombreuses descriptions du site

[1] Cet article présente de manière synthétique le site de Chanteloup. Pour les sources, les citations, le poème *Cantilupum* et des développements plus approfondis, nous renvoyons à l'ouvrage. L'introduction d'Emmanuel Lurin est disponible en version française sur sa page personnelle dans le site Academia.

disparu. Elles permettent d'imaginer un parcours étonnant et aventureux dans ce jardin-parc d'attractions, mis en perspective dans le mécénat des Neufville-Villeroy. L'ensemble est confronté à la généalogie des jardins de la Renaissance française (Blois, Noisy-le-Roy pour les Gondi) ou des jardins italiens (le Sacro Bosco de Bomarzo, la Villa d'Este). Ces correspondances prennent encore plus de sens à l'aune des déplacements des Neufville en France et à l'étranger, du jeune Charles de Neufville en Italie dans les années 1583-1585 ou encore le voyage de Christophe-Auguste de Thou en 1573 dans la péninsule.

La seconde partie est dédiée à une analyse rigoureuse de descriptions des XVIe et XVIIe siècles, issues de journaux et guides de voyage provenant d'auteurs français, allemands, italiens, moraves, danois, autrichiens... Cette recherche minutieuse a été rendue possible par le financement de la Fondation des Parcs et Jardins de France (FPJF). Les descriptions sont éditées en langue originale et traduites avec un appareil critique. Les témoignages souvent détaillés y soutiennent la reconstruction critique de la première partie et offrent l'expérience vécue au travers des yeux des visiteurs.

La dernière partie est dédiée à l'édition critique du poème *Cantilupum*, par Perrine Galand-Willemen. Ce poème néo-latin fut probablement écrit par Madeleine de L'Aubespine-Villeroy (1546-1596), dame de compagnie de Catherine de Médicis et femme de lettres. Ce long poème descriptif donne accès à l'itinéraire physique et intellectuel du jardin. Il rend palpable la culture littéraire et humaniste de ce jardin exceptionnel. Les auteurs veulent, au travers d'une approche académique et interdisciplinaire, étudier le jardin comme une expression de la civilisation technique et théorique à la cour des Valois et d'Henri IV. Les jardins de Chanteloup étaient un lieu de rencontre de la nature et de l'artifice. L'ouvrage entend restituer ce dialogue entre la culture et les savoirs variés qui donnaient au site une valeur inestimable. Le livre est complété de différents outils d'analyse (index de noms de lieux, de noms de personnes, bibliographie étoffée, tables d'images).



SUR LES TRACES DE LA RENAISSANCE : UNE VISITE DE CHANTELOUP

Avec la fin des guerres de Religion, Chanteloup est rapidement devenu une étape obligée de l'itinéraire de nombreux touristes à Paris dans les années 1600 à 1630. L'ouvrage s'efforce d'interpréter au mieux l'itinéraire des visiteurs, en vue de dresser un portrait cohérent de Chanteloup.

L'arrivée au jardin

Dès ses premiers vers, *Cantilupum* célèbre le charme rural de la campagne vallonnée et des villages aisés qui entouraient Chanteloup. La scène arcadienne qu'il dépeint reflète les qualités pittoresques du paysage local autour de la ville de Châtres (aujourd'hui Arpajon) et de la route de Royal, en partant de Linas.

En entrant dans le domaine, le poème nous apprend que l'allée des voitures et une voie piétonne menaient au seuil du château. À la porte (probablement côté jardin) se trouvait une grande zone sablonneuse dédiée aux jeux et aux spectacles, les lignes d'arbres voisines offraient une agréable zone d'ombre pour admirer la perspective sur la campagne vallonnée. Il y avait aussi un grand bois entrecoupé par des sentiers. Sa promenade centrale, ombragée par des haies doubles, servait de terrain de jeu pour les jeux de ballon, et le bois offrait des lieux pour divers sports. Un verset du *Adagium* d'Érasme, écrit dans le jardin, annonce en effet : « Les portes des muses sont ouvertes. Plus tôt critiqué qu'imité ». Ainsi, Chanteloup est établi comme un paysage pour le plaisir instruit et les loisirs polis.



Le domaine de Chanteloup dans le plan d'intendance à la fin du XVIIIe siècle, dessin mis en couleur (AD 91, C3/27)



Vue du domaine de Chanteloup en 1969 (France, Institut Géographique National, Géoportail, Mission C2114- 0042_1987_FR4053_1969 Cliché 1969)

Le jardin de la sagesse

Attirés plus loin dans les bois, les visiteurs rencontraient ensuite une sorte de théâtre bizarre où la scène était décorée avec des représentations mobiles *d'Hercule Prodicus*[2] entouré d'allégories du vice et de la vertu. La résonance moralisatrice était augmentée par la narration de ces pièces mobiles. On y voyait les regards lascifs de Vice vaincus par les conseils judicieux de Vertu. Elle montrait au jeune homme les sentiers tortueux et rocailleux de la vraie vie, alors que Vice avait quitté les lieux avec son amie Tristesse.

Un autre chemin à travers une voûte couverte de lierre attirait le visiteur au Palais de la Fortune, meublé d'une table prête pour le dîner. Le palais était formé de haies, meublé de meubles topiaires et habillé de plats en terre cuite. Cette scène était étiquetée avec la strophe « La fortune est la compagne de la Vertu », elle était délibérément placée pour suivre *Hercule Prodicus*. Cette scène renforçait l'importance des bonnes mœurs. Les formes simples du palais, conçues avec des topiaires rappelaient peut-être aussi au visiteur les qualités de la vie simple – tenant un miroir aux excès inutiles de ses visiteurs courtisans.

[2] La figure d'Hercule à la croisée des chemins du Vice et de la Vertu est tirée de l'Apologue de Prodicus (Xénophon, *Mémorables*, II, 1, 21-34).



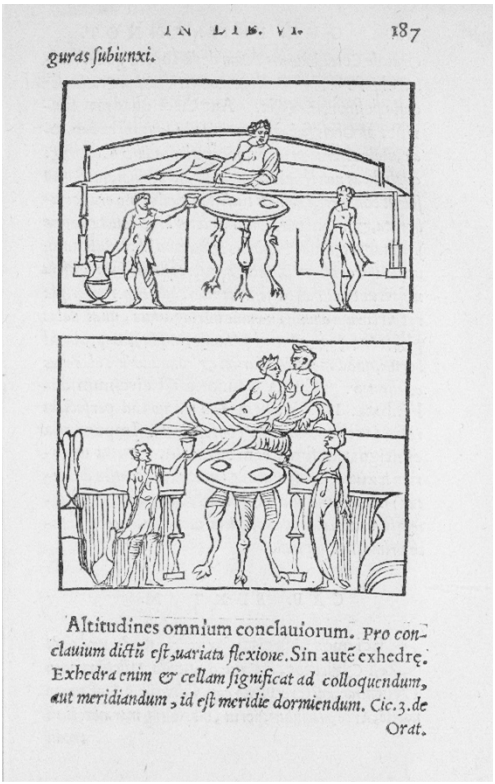
La table et les chaises en topiaires aux jardins de Séricourt, France (photo Guillaume Gosse de Gorre)

De ce palais verdoyant, des chemins sombres menaient à travers les bois à un autre théâtre verdoyant où étaient représentées des tragédies alors fameuses. Cette première partie du sentier rappelait fortement la culture humaniste, une sorte de jardin de sagesse. Le visiteur était instruit sur l'imprévisibilité de la Fortune, la cruauté du destin et l'importance d'une vie vertueuse.

Le sentier archéologique

Ce sentier de sagesse acquiert un fort caractère archéologique une fois que le visiteur avait atteint un chemin dédié aux dieux anciens. Il était décoré d'autels qui étaient probablement parsemés le long du chemin. Comme le palais de la Fortune, ceux-ci avaient été habilement formés en topiaire. Les allures d'autels menaient à une autre scène avec Janus Bifrons et plus loin le Palais des Dieux sur le mont Olympe. Les dieux étaient mis en scène dans une reconstitution d'un ancien *triclinium*, qui avait été créé par des branches ployées, et taillées. Des canapés feuillus soutenaient les dieux couchés et il semble que certains de ces anciens dieux étaient eux-mêmes représentés en troène.

Il s'ensuivait de nombreux autres travaux d'antiquités. Le visiteur progressait le long d'un itinéraire où il pouvait contempler des topiaires géométriques en face de rostres. Plus loin, différents groupes de sculptures étaient positionnés, comme une statue des trois Heures et des trois Grâces. Ces réalisations introduisaient les visiteurs à une autre merveille : une représentation du système solaire avec la Terre en son centre. Puis vint le Phare de Pharos, reproduction en topiaire de l'une des sept merveilles du monde antique, émettant une pâle lumière.


IN LIB. VI. 187
guras ſubiunxi.

Altitudines omnium conclauiorum. Pro conclauium dictū eſt, uariata flexione. Sin autē exhedrę. Exhedra enim & cellam ſignificat ad colloquendum, aut meridiandum, id eſt meridie dormiendum. Cic. 3. de Orat.

Description antiquaire d'un triclinium Romain
(Guillaume Philandrier, In decem libros M. Vitruvii Pollionis De architectura annotationes, book VI, Paris, Michaëlis Fezandat, 1545, p. 187)

Les rites antiques

Il s'ensuivait des reconstitutions de rites romains et de scènes de la vie de l'Antiquité. Par exemple, les visiteurs rencontraient une scène de bain où les sportifs fatigués pouvaient reposer leurs corps épuisés. Ces bains étaient situés sur une île sur la rivière où des marches menaient à l'eau. Les dépenses et le luxe étaient absents au profit d'une scène naturelle de beauté où les corps et les âmes se purifiaient dans l'eau. Ici, le poète vantait les valeurs de simplicité et de naturel dans un jardin paradoxalement marqué par des artifices extrêmes. Le banquet et les gladiateurs suivaient par ordre d'apparition. Ici, autour d'une première table, trois hommes étaient allongés sur deux lits de verdure semi-circulaires tandis que neuf autres se reposaient sur des lits similaires autour d'une deuxième table : tous spectateurs d'un tableau représentant une bataille entre gladiateurs. Cette scène, très appréciée des visiteurs, offrait ainsi un mélange sophistiqué d'archéologie et de topiaire.

Plus les visiteurs s'enfonçaient dans la forêt, plus ils étaient plongés dans une combinaison de beauté et de drame, le spectacle violent des gladiateurs menait naturellement à la scène suivante : le bûcher des morts, une reconstitution de bûcher funéraire accompagnée de vers au ton triste et terrible. Plus loin se

trouvait la reconstitution d'un camp militaire avec ses machines de guerre, ses armes. Elle était suivie de chars sur une sorte d'hippodrome en forme de Circus Maximus qui offrait au visiteur d'autres exemples de l'art topiaire. L'axe central du cirque (la *spina*) abritait la collection traditionnelle d'objets anciens : quelques autels, un obélisque, et même quelques œufs et dauphins (vraisemblablement élevés sur des piédestaux) formés en feuillage ; les œufs et les dauphins étaient utilisés par les anciens pour compter les tours effectués par les chars de course.

Cette section boisée de Chanteloup proposait un voyage personnel depuis des strophes moralisatrices jusqu'aux reconstitutions de rites antiques. En sortant de cet environnement boisé, les visiteurs se retrouvaient dans un jardin formel.

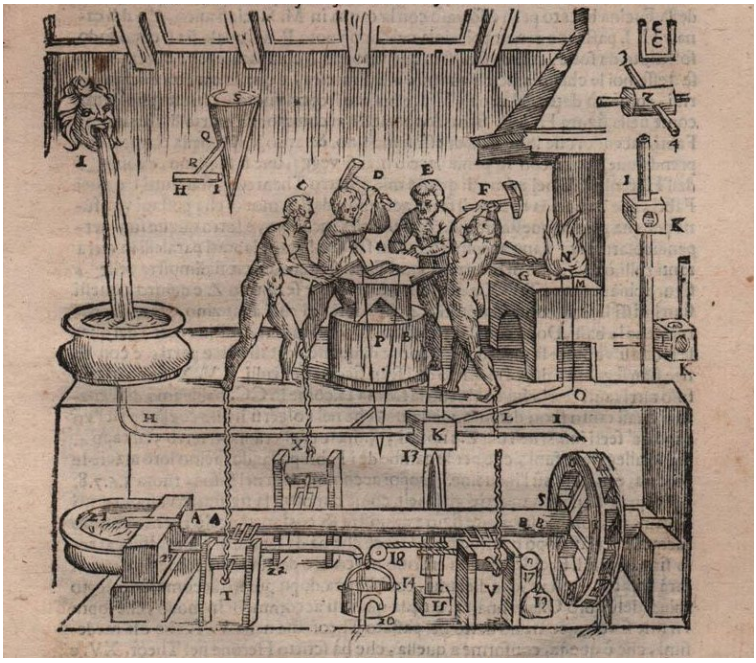


Jardin de topiaires à Columbus, Ohio d'après le tableau de George Seurat, « Un dimanche après-midi à l'île de la Grande Jatte » (photo Randall Schieber)

Le jardin en terrasse et le jardin d'eau

À l'entrée de ce jardin fleuri était une représentation de Bacchus et des Bacchantes donnant le ton d'un jardin d'agrément. Les visiteurs décrivaient des parterres de laurier – vraisemblablement un jardin en forme de nœuds géométriques – plantés d'une variété de fleurs, y compris des roses entrecoupées de légumes tels que la laitue et la blette à carde. Selon *Cantilupum*, les visiteurs progressaient vers une grotte devant un étang, le jardin d'eau. Les estampes de Chanteloup illustrent en effet une grotte entre un escalier et un jardin de parterre aménagé devant le château.

Il y avait plusieurs centres de bassins ou de fontaines sur l'étang : l'un (l'île de Délos) a probablement eu un *tempietto ;* sur un autre bassin se trouvait la forge de Vulcain où les automates fabriquaient des armes pour les dieux avec le bruit du martèlement. Cette attraction bruyante ravissait un certain nombre de visiteurs. Sur la rive opposée de l'étang, des cerisiers fleurissaient dans un champ grouillant de lapins.



La forge de Vulcain avec des automates hydrauliques (Giovanni Battista Aleotti, Gli Artificiosi et curiosi moti spiritali di Herrone, Ferrara, Baldini, 1589, p. 93)

La fin de la visite

Le visiteur était ensuite attiré dans le paysage boisé. Le long du chemin, des sculptures représentaient des scènes sur le thème des mariages des Danaïdes, et d'Alexandre le Grand. Ces tableaux de mariage conduisaient le visiteur à un tour de *force*, une reconstitution des anciens mausolées des Rhodope (une pyramide égyptienne) et d'Halicarnasse. Ici, les deux mausolées étaient construits entièrement en arbres, un mélange de l'habileté de l'archéologue et du jardinier.

Pour finir, les visiteurs trouvaient devant eux le célèbre *Tableau de Cébès*. À l'origine le *Tableau de Cébès* est un texte antique, une allégorie qui décrit trois phases de la vie de l'homme dans trois enceintes sous la forme d'une tablette. Compte tenu de la complexité narrative impliquée, on ne sait pas exactement comment les phases ont été représentées en pratique à Chanteloup : une peinture extérieure sur le mur d'enceinte ou dans un pavillon, mêlée à de la verdure ?

Les visiteurs terminaient leur visite dans le bosquet de Daphné formé de haies de lauriers en alcôves. Le bosquet avait une situation élevée à partir de laquelle le spectateur pouvait profiter d'une vue imprenable sur la campagne au-delà et surtout sur l'attraction la plus vénérée de tout le jardin : la fontaine de l'univers.



Un parterre en forme de mappemonde dédié à la Reine Mère dans Jardinage de façon nouvelle par le Sieur de la Porte, 1616, gravure (Paris, BnF, Cartes et plans, GED-12267)

UN JARDIN DECONCERTANT

Après cette promenade dans ce jardin enchanté, il apparaît important de revoir les éléments les plus remarquables afin d'approfondir notre compréhension et leur disposition spatiale.

La fontaine de l'univers

Alignée le long du sommet de la promenade, cette fontaine était le point culminant du jardin. Presque tous les visiteurs ont noté cette attraction, une création rare d'une grande complexité. Nous disposons d'une grande variété de descriptions. Le *Reisebuchlein* d'Eisenberg l'a noté dans un curieux mélange d'allemand et de latin : « Une fontaine sur laquelle est représenté le globe *situs totius orbis terrarum* [le monde terrestre entier] ».

Le poème *Cantilupum* confirme largement ce que les nombreux voyageurs ont écrit. Il rappelle que les planètes de buis entouraient un planisphère et représentaient les trois continents connus (Europe, Asie et Afrique), les têtes des vents lançaient des jets d'eau. De petits ruisseaux représentant des fleuves tels que l'Euphrate, le Pacte, le Gange, le Danube et le Nil avec ses sept affluents irriguaient les continents. Les visiteurs pouvaient identifier les différents pays, de l'Italie à l'Espagne, et de l'Inde au Moyen-Orient. Les continents étaient entourés de représentations des planètes de l'Univers et des signes du zodiaque.

Entreprise quasi démiurgique, la fontaine de l'Univers formait une reconstitution du monde avec ses matériaux d'origine : eau, terre et plantes où le monde et l'univers sont réduits à une merveille miniature. La fontaine de l'univers de Chanteloup allait bien au-delà du monde terrestre vue comme une mappemonde : elle reliait tout l'univers et le jardin en un tout. Dans d'autres jardins contemporains comme le jardin botanique de Padoue ou le jardin de Tycho Brahe près de Copenhague, les étoiles ou les signes du zodiaque apportent aussi de fortes significations cosmologiques. Ces jardins cherchaient à exploiter ces ambitieux de l'astrologie, de l'astronomie et de l'harmonie cosmologique du monde dans un dessin typique du XVIe siècle.

Trésors en topiaire

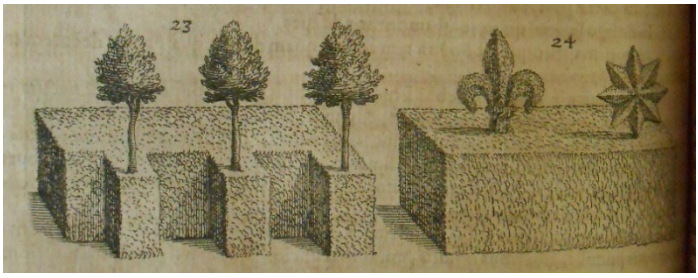
Il ne faisait aucun doute que la « fontaine de l'univers » avait été créée comme l'attraction principale. L'usage des topiaires prenait dans ce jardin un rôle large et inédit qui mérite d'être détaillé. Le récit d'Ernstingers a développé cet aspect : « *il y a surtout des successions de représentations faites d'une herbe particulière appelée troène, par exemple : Fortune, Vénus et Paris, Paris et les bœufs ainsi qu'un cabinet à proximité, les trois déesses de l'amour* ». Il déclare également : « *autour de cette fête [le banquet des dieux] se trouvaient de nombreux dieux païens faits de troènes : Tityrus et Meliboeus et une autre déesse* ». L'utilisation d'un programme iconographique, principalement basé sur les Métamorphoses d'Ovide, était une pratique courante pour décorer et classiciser[3] le jardin de la Renaissance italienne. L'horticulture ne participe généralement pas à la classicisation[4] du parc d'une villa ; c'est le rôle de la sculpture et de l'architecture.

Les jardiniers de Chanteloup étaient donc confrontés à un plus grand défi. Non seulement ils devaient maintenir des haies taillées et d'autres formes courantes, mais ils devaient également assurer la forme figurative des figures, maintenue avec précision. Le récit de Hentzner suggère une sorte de musée en plein air de l'Antiquité avec des tableaux topiaires de petite taille faisant partie intégrante d'un concept de jardin sophistiqué.

[3] Classiciser signifie recréer un environnement directement inspiré de l'Antiquité classique en disposant par exemple des sculptures et des constructions inspirées de l'Antiquité romaine.

[4] La classicisation est l'action consistant à classiciser.





Arbustes sculptés (Peter Lauremberg, Horticultura, Frankfurt am Main, Matthäus Merian, 1631, p. 150)



Un aigle de verdure développé sur une forme métallique poussé dans un pot, XVIe siècle, dessin mis en couleur (Pietro Antonio Michiel, Cinque libri di piante [or] Erbario o istoria generale delle piante, Venice, Biblioteca Marciana, Lat. II, 30 [=2991], f° 128r)

Des automates fascinants

Après la fontaine de l'univers et la collection de topiaires, les automates formaient une troisième source d'émerveillement. Leur présence fascinait les voyageurs. Tout d'abord, les visiteurs étaient surpris par des jets d'eau cachés qui leur jetaient de l'eau sur le pavement près d'une fontaine. De petits automates montés sur les fontaines et actionnés par la force de l'eau sont également décrits, puis Eisenberg rapporte, « une autre fontaine jaillissante avec

un moulin et aussi de petites images qui bougent lorsque la machinerie de la fontaine fonctionne ». Ernstingers a vu aussi « les douze travaux d'Hercule, les personnages en cuivre peint se déplaçant par la puissance de l'eau comme s'ils étaient vivants », puis plus loin « au milieu de tout cela, une femme allongée avec un aigle sur la tête, de l'eau jaillissant du sol grâce à un mécanisme artificiel ». Ces attractions s'ajoutent aux scènes avec les automates du meunier, des danseurs, des amants, des gardes suisses avec leur musique nationale, d'Hercule avec des nains...

Ces automates créés dans les années 1550-1580 sont des créations précoces qui peuvent être rapprochés des charmantes petites grottes de Hellbrunn près de Salzbourg, qui peuvent encore être visitées aujourd'hui ; dans ce rare jardin survivant avec des automates maniéristes, chacun présente un tableau différent tel que Persée libérant Andromède. À Chanteloup, cette collection d'automates contribuait à la création d'un jardin suggestif, car les scènes semblaient presque réelles, et les jets cachés apparaissent soudainement d'eux-mêmes comme s'ils étaient mus par des forces mystérieuses. Les automates cités dans *Cantilupum* doivent avoir été produits dans les décennies 1550 à 1580 en même temps que des développements similaires à Pratolino et à la Villa d'Este en Italie.



Grotte de Persée dans les jardins de Hellbrunn près de Salzbourg, 1613-1619, automates (Creative Commons Matthias Kabel)

Une fantaisie élaborée : les grottes artificielles

Près du parterre, sous le manoir, *Cantilupum* décrit une grotte artificielle à la mode ovidienne où l'art a vaincu la nature avec ses rochers artificieusement fabriqués par la main de l'homme :

Parmi ses branches odorantes, les rochers
Qui résonnent, tapissées de mousse verte, contiennent des cavités
D'où s'écoulent des ondes dans un murmure joyeux,
Buvez de son sol suffisamment pour le marcheur le plus assoiffé,
Caché sous des pierres érodées, au fond d'une grotte trouble.
Est-ce la nature qui a réalisé cela, ou le génie humain, personne ne le sait,
On pourrait même dire que la nature est inférieure au génie humain.

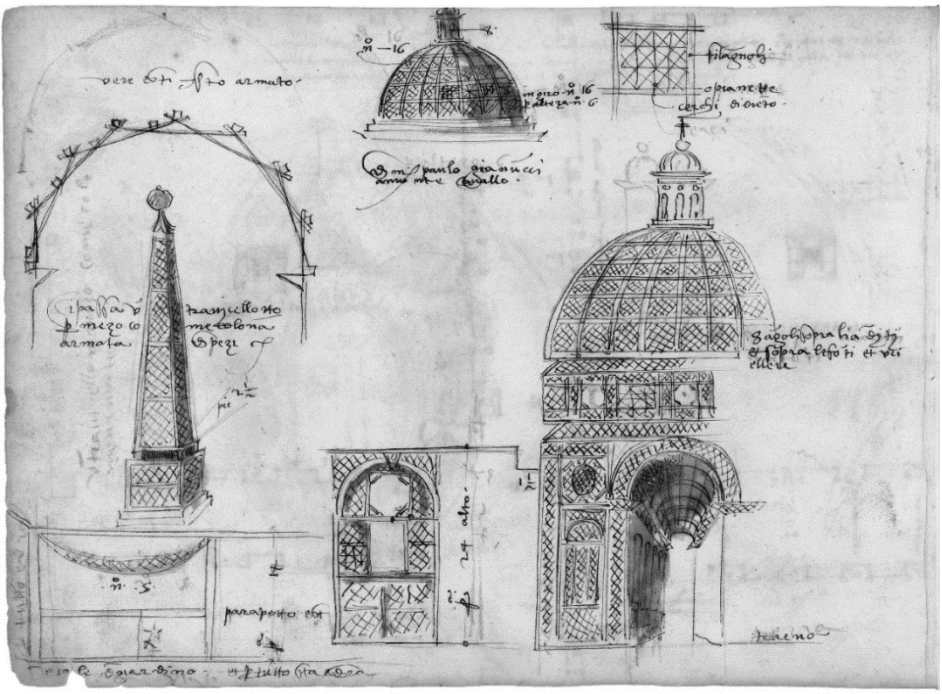
Le site de la grotte était probablement sous les escaliers menant au bassin, visible sur les estampes. L'intérieur était formé de faïences colorées et suggère un lien avec les grottes émaillées qui ont eu leur apogée avec la grotte de Bernard Palissy pour Ecouen et les Tuileries.

Plus loin dans les bois se trouvait un pavillon qui abritait une sorte de grotte artificielle avec des automates qui mimaient un combat. Ces exemples de Chanteloup étaient assez représentatifs des installations et de grottes qui se sont répandues dans toute l'Europe au début du XVIIe siècle, chacune présentant une curiosité charmante. Les technologies employées pour produire ces effets étaient probablement très similaires à Chanteloup, mais le nombre et la variété de Chanteloup sont clairement exceptionnels et constituent un exemple précoce en dehors de l'Italie.

Monuments antiques et représentations de rites romains

Après les grottes, les fontaines, les automates, ou topiaires, l'intérêt de la Renaissance pour les formes architecturales et les rites de l'antiquité est presque le dernier thème que nous n'avons pas encore exploré dans ce jardin. Pour les monuments de Rome, on y rencontrait un Panthéon fait de lierre, une colonne de l'empereur Trajan en troène, un amphithéâtre encadré par un mur et des portes en buis, le Circus Maximus[5]. Le thème était poursuivi avec des voyages à travers le monde antique : la pyramide de Rhodope en Égypte, un modèle de la ville d'Ardea dans le Latium, la pyramide d'Halicarnasse et le phare de Pharos à Alexandrie. Leur échelle n'est pas claire, mais il s'agissait probablement de monuments miniatures et de petite taille. Ce type de constructions peut être lié à des exemples contemporains tels que les décors des fêtes Valois, les monuments à petite échelle dans les peintures d'Antoine Caron et enfin à la fontaine de la Rometta à la Villa d'Este.

[5] Le *Circus Maximus* est l'hippodrome antique, qui subsiste encore aujourd'hui à Rome, au pied du Palatin. Le Palatin est la colline occupée par les ruines du palais impérial.



Coupe d'une pergola architecturale et d'obélisques dans les jardins Ghinucci à Rome par Giovanni Colonna de Tivoli, ca. 1554, dessin (Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, Latina 7721, f° 15v)



Vue de la fontaine de la Rometta (la petite Rome) à la Villa d'Este, gravure (Giovanni Battista Falda, Le Fontane di Roma, Rome, 1691)

Ces sites et bâtiments antiques étaient complétés par la reconstitution de rites anciens et de scènes mythologiques, tels que le Palais de la Fortune, le Palais de l'Olympe, le bain, les autels ou l'île sainte de Délos. Au cours d'une visite, quelle que soit la qualité de la représentation de l'un de ces tableaux, les « scènes » étaient légendées par des vers latins écrits sur des panneaux, que pointait le jardinier. Le poème *Cantilupum* fournissait aussi des clés de visites au cercle des propriétaires.

LES JARDINS, GRANDE AFFAIRE DE LA FAMILLE NEUFVILLE DE VILLEROY

Cette visite de Chanteloup met en scène de manière inattendue l'érudition, la fascination pour l'antique comme la connaissance de l'art italien qui caractérisent la cour des derniers Valois. Seuls des moyens financiers considérables, alliés à une vaste culture et l'accès aux meilleurs connaisseurs et praticiens pouvaient faire émerger ce jardin d'exception. Son propriétaire Jean de Neufville (vers 1527-1597) était un des principaux trésoriers de la couronne comme son frère aîné Nicolas III de Neufville (1526-1598), connu pour son rôle de Prévôt des Marchands à Paris. Tous deux étaient membres de la Chancellerie, et familiers des robins du Parlement de Paris. En sus de leur rôle de manieur de deniers, ils étaient chargés de missions diplomatiques, comme de charges administratives en fonction des besoins du souverain[6].

Ainsi les deux frères étaient familiers de cette culture de l'épigramme, de cette symbolique complexe qu'illustre encore aujourd'hui la grande galerie du château de Fontainebleau. Cette pratique de la symbolique marque les étapes du jardin, que les familiers de la cour s'ingéniaient alors à déchiffrer, aidés du poème *Cantilupum*. Les deux frères étaient probablement aussi amateurs des ruines antiques qu'ils avaient dû visiter eux-mêmes en Italie ou dans le sud du royaume, par exemple lors du tour de France de Charles IX. C'est cette familiarité archéologique qu'illustre la reconstitution des monuments de la Rome antique dans le jardin.

Par sa position, la famille Neufville de Villeroy avait accès aux écrivains, aux artistes comme aux artisans que requérait la création d'un jardin qui mêlait la littérature, l'archéologie, ou la mécanique de pointe. Les archives ne livrent pas les noms de cette équipe pluridisciplinaire mais fournissent les noms de quelques intervenants rémunérés pour les aménagements de leur résidence de campagne ou pour le compte du roi : les peintres Antoine Caron et Ruggero de Ruggieri, les architectes Jacques Ier Androuet du Cerceau et Philibert de l'Orme, ou le sculpteur Matthieu Jacquet. La familiarité avec La Pléïade est incarnée par

[6] Deux publications récentes dépeignent ce milieu : Jérémie FERRER-BARTOMEU : *L'État à la lettre. Écrit politique et société administrative en France au temps des guerres de religion (vers 1560- vers 1620)*, Paris, Champ Vallon, 2022 ; Damien FONTVIEILLE : *Le clan Bochetel. Au service de la couronne de France (XV-XVIIe siècle)*, Paris, École des Chartes, 2022.

Madeleine de l'Aubespine, nièce de Jean de Neufville et épouse de Nicolas III de Neufville, conseiller d'état. Elle est connue pour ses poèmes (en français) et son promptuaire néo-stoïcien les *Saines Affections*. Le poème *Cantilupum* la révèle sous le jour d'une poétesse néo-latine qui maîtrise aussi bien les auteurs antiques que la symbolique politique des guerres de religion.

Dans ce milieu fortuné et cultivé, les Neufville de Villeroy avaient développé une vraie passion pour les belles maisons accompagnées de jardins remarquablement sophistiqués. Les châteaux de Chanteloup, de Villeroy (Mennecy), ou de Conflans (Charenton-le-Pont) formaient autant d'étapes raffinées pour le souverain et ses proches autour de Paris. A l'image du château de Noisy-Le-Roi construit par Albert de Gondi, duc de Retz, ces propriétés dispendieuses s'inscrivaient dans une stratégie de proximité avec la cour et de recherche de la faveur royale. Ainsi en 1580 Charles IX venaient séjourner à Chanteloup chez Jean de Neufville. Il pouvait s'y divertir dans un cercle restreint et choisir entre joutes sportives, représentations théâtrales et déambulations au milieu des attractions du jardin de Chanteloup.

CHANTELOUP, UN JARDIN CLASSIQUE AU NATUREL

Avec sa grotte artificielle, sa fontaine cosmographique et ses nombreux ornements sculptés et antiquisants, le domaine de Chanteloup peut facilement rivaliser dans la seconde moitié du XVIe siècle avec les plus beaux jardins d'Italie centrale, en particulier avec les grands parcs architecturés qui avaient été aménagés quelques décennies plus tôt dans la région de Rome (palais du Belvédère, Villa Madame, palais Della Valle, villa Carpi sur le Quirinal, parc de Genazzano, etc.). Chanteloup partageait en outre avec ces premiers jardins de la Renaissance classique de nombreuses références littéraires, un goût prononcé pour l'histoire et un esprit d'émulation avec l'antique qui culminaient, ici et là, dans d'étonnantes reconstitutions architecturales. Cette communauté d'esprit avec les jardins romains tenait principalement à la personnalité du propriétaire qui avait choisi de transformer un ancien château de chasse, que lui avait légué son père, en un lieu de villégiature aristocratique sur le modèle des villas, lieu par excellence de la retraite humaniste.

Le jardin de Chanteloup se distinguait néanmoins des jardins romains par la manière dont il avait été aménagé dans la campagne d'Arpajon, avec des moyens essentiellement naturels et sans grande intervention architecturale. À Rome, le jardin classique avait été conçu dès l'origine comme un lieu construit et chargé d'histoire avec des collections de véritables antiques : les sarcophages, les grandes statues et les autels, mais aussi les inscriptions.

Le jardin de Chanteloup relevait quant à lui d'un type beaucoup plus traditionnel, celui du jardin clos aux plantations très variées qui était encore largement dominant en France. Le plan et les dimensions du jardin ne sont pas connus, mais il faut sans doute imaginer un espace naturel de grandes dimensions, associant des parties cultivées (prairies, vergers et parterres) à d'autres beaucoup plus sauvages (bois et étang). Ce parc était aménagé sur un terrain plat, ou sensiblement plat, qui était entouré de murs et bordé d'un côté seulement par la terrasse du château. Contre toute attente, la visite du jardin ne

commençait pas par cette terrasse, mais par le bois qui était situé à une bonne distance du logis. Comme beaucoup de jardins de la Renaissance, le parc de Chanteloup se présentait donc comme une unité paysagère parfaitement autonome, un espace préservé de l'extérieur qui n'entretenait pas de relation particulière avec son environnement naturel ou architectural. Une seconde différence avec les jardins classiques de la région romaine était l'absence presque complète de marbre, de statues, de galeries maçonnées et de bâtiment remarquable à l'exception de grottes.

Le paradoxe de Chanteloup, qui devait rendre d'autant plus singulière la conception du jardin sur un répertoire classicisant, était qu'il prétendait justement représenter une grande variété de monuments, illustrer des fables des *Métamorphoses*, donner à voir les instruments et les coutumes des anciens Romains, vivifier peut-être des concepts philosophiques.

Un jardin à l'antique ?

Sur le plan iconographique et artistique, la création de Chanteloup s'inscrit également dans le sillage d'un courant très classicisant qui marque déjà les dernières années du règne de François Ier et se poursuit sous le règne d'Henri II. Amateur de littérature et de philosophie gréco-latine, Jean de Neufville devait s'intéresser de près aux travaux des antiquaires[7]. L'iconographie du jardin témoigne en effet d'un intérêt constant pour la description des institutions, de la vie sociale et de la culture matérielle chez les Anciens : l'explication des rites, des jeux, de l'architecture, des techniques de guerre chez les Romains semble avoir été première, plus importante peut-être que les sujets de littérature ou de philosophie anciennes. Depuis la fin des années 1540, cette curiosité pour l'archéologie et l'antiquité suscitait en Europe un véritable engouement dont les effets étaient sensibles dans les milieux lettrés. Chanteloup n'en constitue pas moins, pour cette époque, un exemple particulièrement remarquable et en vérité très rare de création antiquisante dans le domaine des jardins.

Fascinations antiquaires

Un jardin humaniste d'inspiration antique, mais surtout un jardin « antiquaire » dont l'iconographie semble refléter la « vision » des Antiquités que l'on pouvait avoir dans les milieux cultivés en France sous les règnes d'Henri II ou de Charles IX au travers de la littérature latine, des publications antiquaires et de l'archéologie de l'époque. On comprend que le parc de Chanteloup, à partir de la fin des années 1590, ait attiré de nombreux visiteurs étrangers lorsque la paix fut rétablie en France et que la pratique du voyage d'études se généralisa dans les pays nord-européens. Les jeunes flamands,

[7] Le mot antiquaire désigne ici les premiers travaux scientifiques sur les modes de vie de la Rome antique (les rites religieux et sportifs, les monnaies…), et les premières publications architecturales sur les monuments antiques basées sur des relevés in situ (par exemple les arènes de Nîmes). C'est la naissance d'une archéologie scientifique, basée sur la confrontation des textes manuscrits, de l'épigraphie, et de l'observation des monuments subsistants, et des figures sur les bas-reliefs et les monnaies.

anglais et allemands, qui n'allaient pas toujours en Italie, y trouvaient une illustration complète et surtout ludique de ce qu'ils avaient étudié parfois chez eux, avec un précepteur, à partir des livres et des estampes !

Cette érudition antiquaire qui avait fait le succès de Chanteloup devait néanmoins précipiter sa décadence, dans les années 1620, lorsque les héritiers des Neufville abandonnèrent progressivement l'entretien des topiaires. Les études antiquaires étaient pourtant florissantes et l'*ars topiaria* n'était pas encore passé de mode, mais les topiaires de Chanteloup devaient déjà apparaître à certains comme des images de plus en plus désuètes.

Conclusion

Musée d'antiquités, jardin enchanté, théâtre d'érudition ? Le jardin de Chanteloup conserve aujourd'hui une part de mystère, mais il apparaît, comme une création paysagère de tout premier ordre, caractéristique de la culture française de la seconde moitié du XVIe siècle, dont la connaissance modifie sensiblement notre conception de l'art des jardins sous les derniers Valois. À Chanteloup, par une forme de retournement conceptuel dont étaient friands les « maniéristes », les topiaires étaient passés du statut d'ornement, qui était généralement le leur, à celui d'œuvre d'art : réunis en collection et déployés dans l'espace, ils constituaient en outre le sujet principal du jardin. Il s'agissait en soi d'une innovation remarquable, mais qui devait rester sans lendemain, le parc de Chanteloup étant un cas isolé dans l'histoire des jardins. Sans doute faut-il reconnaître, dans ce choix très singulier, la marque du propriétaire qui nous apparaît comme le grand maître du jardin. Jean de Neufville semble avoir éprouvé une profonde aversion pour les formes les plus précieuses de la création artistique dans lesquelles se complaisaient ses contemporains. Alors que d'autres dépensaient sans compter pour embellir leurs maisons avec des décors raffinés, des boiseries dorées, des tapisseries et d'autres œuvres luxueuses, c'est à une équipe de jardiniers parfaitement anonymes que le maître de Chanteloup a confié le soin de parfaire le cadre naturel de son château-villa. Pour donner forme à son rêve humaniste, Jean de Neufville a donc fait le choix du végétal - matériau humble, évidemment fragile, mais qui demeurait investi d'un caractère noble et quasi sacré dans l'imaginaire chrétien. La pensée stoïcienne, la fréquentation des auteurs latins, certaines idées réformistes auront peut-être influencé ce choix qui devait paradoxalement conduire à la création d'œuvres particulièrement « artificieuses » dans le jardin. Les topiaires de Chanteloup poursuivaient donc la dialectique très ancienne de l'art naturaliste qui s'inspire, dialogue et compose avec la *Natura artifex*, mais dans une veine très savante que ne connaissaient pas les Anciens. En cela, le jardin de Chanteloup mériterait d'être comparé à l'œuvre et aux écrits de Bernard Palissy dont Jean de Neufville était l'exact contemporain : son jardin de topiaires constitue peut-être une réponse stoïcienne et antiquaire aux préceptes de la *Recette véritable* (1563), la contrepartie savante et nécessairement précieuse du « jardin idéal » dans le registre de la création paysagère, ici à dominante figurative.

Inventaire campanaire du département de l'Essonne : l'église des Molières

Vincent BRETEZ[1]

LES ORIGINES DE L'INVENTAIRE

L'inventaire des cloches du département de l'Essonne a été initié en 2008 par Benoit Miseriaud puis repris par Vincent Bretez avec l'aide d'autres membres de la SFC, Vivien Rougemont et Clément Noual à partir de 2015. Il se limite aux cloches civiles (cloches d'horloge) ou religieuses dites « monumentales » ou encore dites « cloches d'église ».

Actuellement, les connaissances du patrimoine campanaire de l'Essonne reposent principalement sur les relevés épigraphiques qui furent recueillis et publiés dans les Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe par Ferdinand de Guilhermy et par quelques monographies qui rassemblaient des éléments d'inventaire in-situ et/ou d'archives.

Cet inventaire a pour objectif de repérer les cloches d'intérêt patrimonial c'est-à-dire les cloches antérieures à la Révolution, les cloches mémorielles portant les noms de soldat disparus ou les cloches aux formes particulières comme les braillards à la robe très évasée, utilisés comme tocsin historiquement mais souvent destinés à servir de timbre d'horloge. Un deuxième objectif est de repérer les mécanismes d'horloge (premiers automates ayant actionné les cloches) et les traces de traditions locales de carillon par un sonneur, qui montait accrocher des cordes aux battants pour tinter des airs de musique. Enfin un dernier objectif de l'inventaire in-situ et aux archives est d'identifier la production et l'aire d'intervention des anciens fondeurs de cloches qui étaient majoritairement itinérants avant le milieu du XIXe siècle et s'installaient quelques semaines dans les paroisses où ils avaient conclu un marché.

[1] Vincent BRETEZ, membre de la Société Française de Campanologie (SFC) et de la SHAEH.

Cet article a pour objectif de présenter la démarche de l'inventaire adoptée dans le département de l'Essonne et de fournir des éléments de campanologie générale. Il n'a pas vocation à être une introduction exhaustive à la campanologie ; si le lecteur souhaite prolonger l'introduction à la campanologie, il existe des ouvrages de référence très détaillés[2]. Pour illustrer la démarche de l'inventaire, cet article présente l'exemple de la sonnerie de l'église Sainte-Marie-Madeleine des Molières. Lors de mes deux visites, j'ai eu le plaisir de découvrir une sonnerie de quatre cloches, dont une très ancienne de 1620. Cette sonnerie qui n'est plus utilisée entièrement, Diane de Saint Léger essaye, au travers de l'association Les amis de l'Église des Molières, de la restaurer. Seule une des cloches est électrifiée et sonne l'angélus à la volée au quotidien.

Qu'est-ce que la campanologie et la SFC ?

La campanologie est une discipline transverse qui recouvre l'étude des cloches aussi bien pour leurs caractéristiques musicales, historiques, techniques, ethnographiques, géographiques, patrimoniales, culturelles que cultuelles. En effet, la cloche est avant tout un instrument de musique dont les archives regorgent de contrats, marchés et actes d'assemblée prenant soin de spécifier au maître saintier (nom ancien des fondeurs de cloches) que les cloches fabriquées devront être « sonnantes et accordantes » entre elles. La robe d'une cloche porte souvent l'épigraphie que l'on a apposé lors de sa fabrication, ainsi que les décors, armoiries et autres marques d'appartenance à une communauté. Elle peut donc être un élément de l'histoire locale.

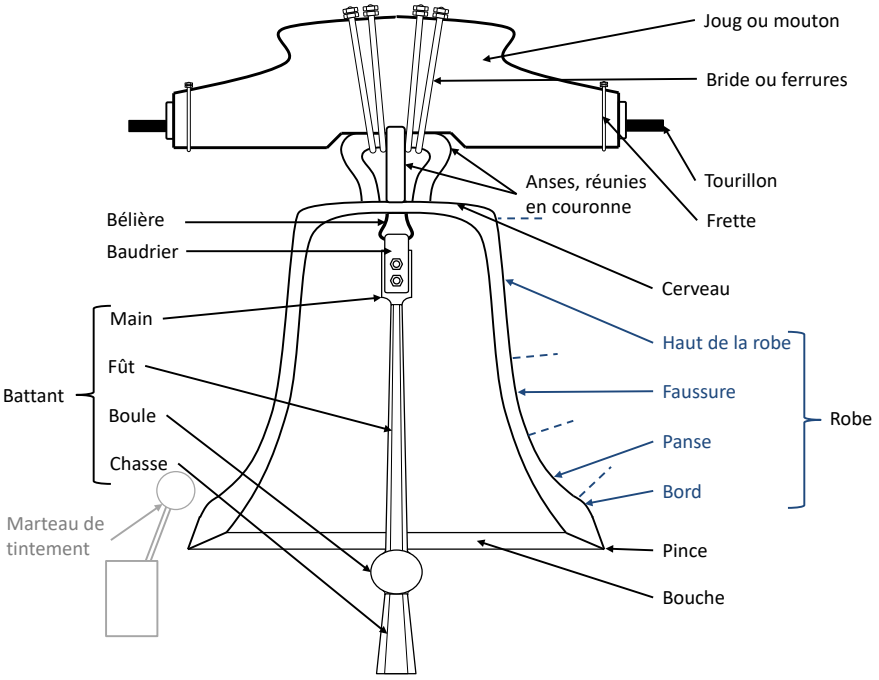
Cette définition s'attache autant aux cloches d'église qu'aux dispositifs sonores utilisant les clochettes comme les roues à clochettes par exemple ou encore les sonnailles, sonnettes ou clarines présentes dans les troupeaux d'élevage.

La Société Française de Campanologie, créée en 1987, a pour but de rassembler des bénévoles ayant comme point commun la passion de l'art campanaire au sens large afin de favoriser la sauvegarde et la connaissance des cloches et de leur utilisation principalement.

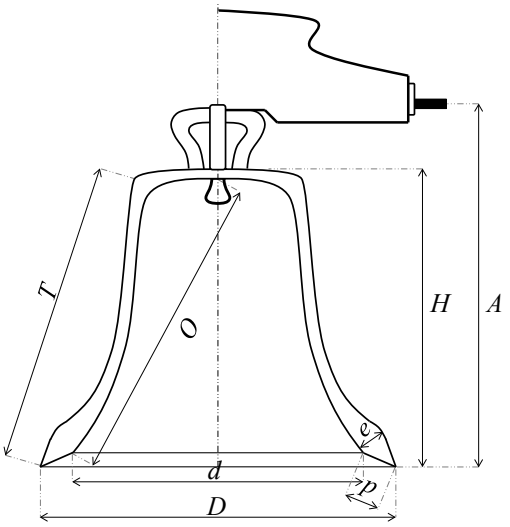
QUELQUES ELEMENTS DE VOCABULAIRE

Afin de comprendre les éléments constitutifs d'une installation campanaire, il faut comprendre le vocabulaire spécifique lié à la campanologie. Ci-après un dessin donnant les principaux termes pour décrire une cloche mais aussi les accessoires d'une cloche de volée.

[2] Pour n'en citer que quelques-uns pouvant servir d'introduction : Thierry GONON : *Les cloches en France au Moyen-Âge. Archéologie d'un instrument singulier.* Ed. Errance, 2010 ; Hervé GOURIOU : *L'art campanaire en Occident. Histoire, facture et esthétique des cloches de volée.*, Ed. du Cerf, 2006 ; Alain CORBIN *: Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*., Albin Michel, 1994.



Ci-dessous, voici quelques caractéristiques techniques d'une cloche, qu'il peut être utile de relever pour les cloches historiques, c'est-à-dire avant la Révolution. Pour les cloches postérieures à la Révolution, seul le diamètre extérieur est relevé car les cloches sont plus souvent issues d'atelier. Lorsque les fondeurs se sont de plus en plus sédentarisés au cours du XIXe siècle, la production s'est alors standardisée.



Diamètre extérieur D

Diamètre intérieur d

Hauteur au cerveau H

Hauteur à l'axe A

Tangente extérieure T

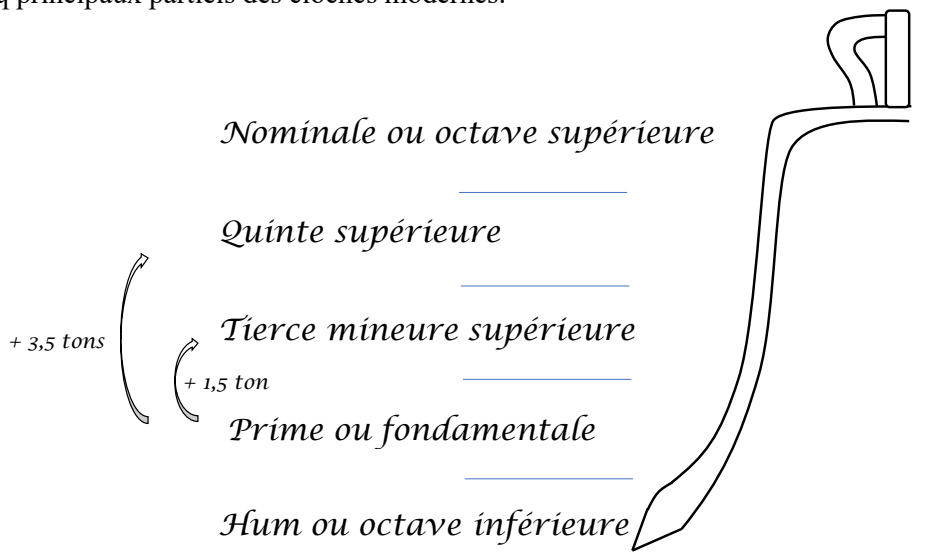
Oblique O

Épaisseur nominale e

Longueur de la pince p

Enfin la cloche est un instrument de musique dont le fondeur définit le tracé du profil afin d'atteindre une note précise pour que la cloche forme un accord harmonieux avec les autres cloches de la sonnerie qu'elle intégrera. Une cloche

est accordée sur ses cinq partiels principaux. Par convention en campanologie, la note d'une cloche est la Prime ou Fondamentale. Ci-dessous un schéma des cinq principaux partiels des cloches modernes.



Le diamètre extérieur d'une cloche est une des caractéristiques principales permettant de déduire la note (autrement que par l'analyse sonore) et le poids de la cloche. Pour une note de musique donnée, les diamètres et poids diffèrent entre les fondeurs car chacun a son propre tracé, ce qui constitue le savoir-faire d'un maitre fondeur. Ci-dessous un tableau à titre d'exemple, pour permettre au lecteur de se rendre compte de la diversité des tailles et poids des cloches en fonction de leur note.

TRACES des CLOCHES modernes françaises						
Tableau comparatif des tracés moyens						
	Fonderie BOLLEE		Fonderie CORNILLE-HAVARD		Fonderie PACCARD	
Note	Diamètre	Poids	Diamètre	Poids	Diamètre	Poids
Do2			3,130 m	20 900 kg		
Do#			2,920	16 000		
Ré			2,720	13 800	2,600 m	11 000 kg
Ré#			2,540	11 200	2,500	10 000
Mi			2,380	9 200	2,400	8 500
Fa			2,220	7 600	2,250	7 200
Fa#			2,080	6 300	2,100	6 000
Sol	2,006 m	4 850 kg	1,950	5100	2,020	5 100
Sol#	1,874	4 000	1,830	4200	1,910	4 200
La	1,795	3450	1,710	3400	1,800	3 600
La#	1,654	2750	1,610	2880	1,750	3 100
Si	1,583	2400	1,510	2360	1,610	2 600

TRACES des CLOCHES modernes françaises (suite)						
Tableau comparatif des tracés moyens						
	Fonderie BOLLEE		Fonderie CORNILLE-HAVARD		Fonderie PACCARD	
Note	Diamètre	Poids	Diamètre	Poids	Diamètre	Poids
Do2	1,480	1900	1,460	2 000	1,515	2 100
Do#	1,380	1630	1,330	1720	1,417	1 800
Ré	1,307	1350	1,250	1320	1,355	1 500
Ré#	1,221	1130	1,170	1110	1,275	1 250
Mi	1,168	980	1,100	920	1,200	1 050
Fa	1,091	780	1,040	770	1,135	900
Fa#	1,031	670	0,970	640	1,070	760
Sol	0,963	550	0,910	530	1,010	650
Sol#	0,900	450	0,860	425	0,955	530
La	0,862	390	0,810	370	0,900	460
La#	0,794	310	0,760	310	0,850	380
Si	0,760	270	0,720	260	0,810	325
Do2	0,711	230	0,670	210	0,760	260
Do#	0,644	180	0,640	180	0,715	225
Ré	0,627	150	0,600	150	0,675	180
Ré#	0,585	125	0,560	125	0,640	160
Mi	0,560	110	0,530	105	0,608	145
Fa	0,523	90	0,500	86	0,571	115-120
Fa#	0,494	75	0,470	72	0,537	95-100
Sol	0,462	60	0,440	60	0,505	85
Sol#	0,432	50	0,420	50	0,476	65
La	0,414	45	0,390	42	0,450	55
La#	0,381	35	0,370	36	0,424	45
Si	0,366	30	0,350	30	0,396	40

Source : SFC

INVENTAIRE DE L'ENSEMBLE CAMPANAIRE DE L'EGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE DES MOLIERES

Cet inventaire a été réalisé en deux visites, le 19 septembre 2020 et le 2 octobre 2021.

Description du clocher

Le clocher de l'église Sainte-Marie-Madeleine des Molières se trouve dans le prolongement nord de la façade datant du XXe siècle. Il est en pierre, de section carrée et est coiffé d'une toiture en ardoise en double-bâtière surmontée par une flèche octogonale. La chambre des cloches est percée de baies géminées.

Accès au clocher

L'accès au clocher se fait depuis l'intérieur de l'église. Une porte donne accès à la base du clocher où trois échelles successives, séparées par des planchers, permettent d'accéder à la chambre des cloches.



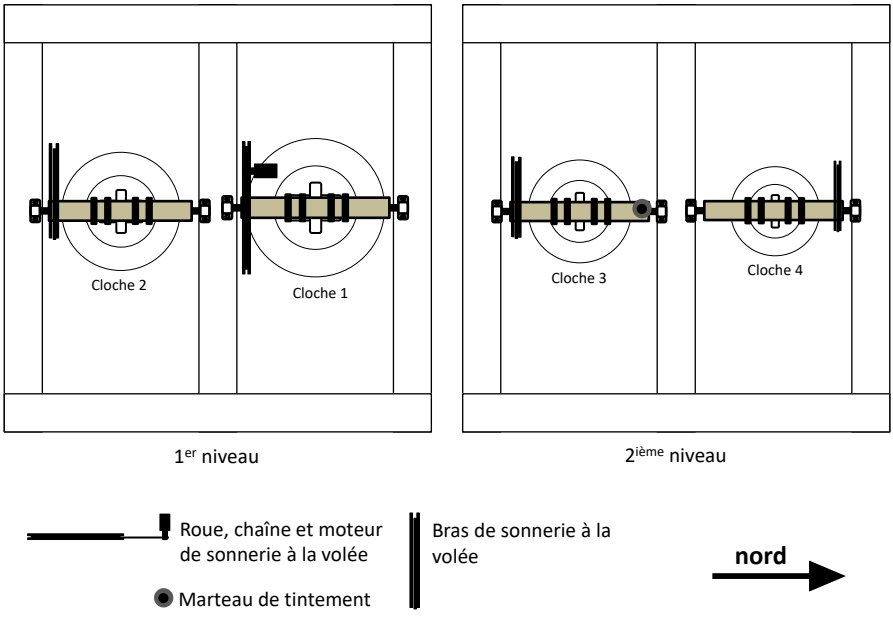
À la base de la tour se trouve encore l'ancien panneau de commande des cloches. Ce qui est surprenant, c'est qu'il y a quatre commandes de volée et quatre commandes de tintement plus un petit clavier en bas, mais que les cloches n'ont jamais toutes été électrifiées.



Photo de l'ancien panneau de contrôle des cloches

Description du beffroi

La chambre des cloches contient un beffroi en bois composé de deux travées sur deux niveaux, supportant quatre cloches de volée montées en lancé franc. La cloche 1 est équipée d'un moteur de sonnerie à la volée et les trois autres sont équipées de demi-roues et cordes qui ne descendent pas jusqu'en bas du clocher. La cloche 3 est équipée d'un marteau de tintement à moteur.



Plan de la chambre des cloches



Cloche n°2 dans la travée sud du beffroi

N.B : par convention, en campanologie, on numérote les cloches d'une sonnerie à partir de la plus grande jusqu'à la plus petite. Ainsi la cloche n°1 est la plus grosse cloche d'un ensemble.

CLOCHE N°1

La cloche n°1 date de 1931 et a été fondue par Louis Bollée. Elle se nomme Augustine Gabriel.



Cloche n°1 de l'église des Molières

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit en bois, permettant la sonnerie à la volée en lancé franc.

Paliers : anciens, à roulement.

Roue de sonnerie : en acier, permettant la sonnerie en lancé franc, reliée à un moteur d'entrainement par une chaine.

Ferrures/brides : de section ronde et se terminent par des filetages.

Bélière : d'origine.

Baudrier/brayer : en cuir.
Battant : récent, usiné, en acier.
Tintement : aucun.

b. Description de la cloche

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 98,3 cm
Diamètre intérieur (d) : non mesuré
Hauteur au cerveau (H) : non mesurée
Hauteur à l'axe (A) : non mesurée
Tangente extérieure (T) : non mesurée
Oblique (O) : non mesuré
Épaisseur nominale (e) : 66 mm
Longueur de la pince (p) : non mesurée
Note et indice de l'octave : fa # 3
Valeurs calculées :
Bord (rapport diamètre/épaisseur) : 14,9 ce qui correspond à un profil léger.
Poids estimé : 530 kg.

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne. Les anses sont de section carrée, aux arêtes arrondies et avec une palmette sur l'extrados. Ces anses sont typiques de la fonderie Bollée d'Orléans.



Photo des anses de la cloche n°1

iii. Décors/Iconographie

Le cerveau de la cloche est bombé et possède de haut en bas un cavet puis trois filets régulièrement espacés. Sur le haut de la robe, au-dessus des quatre lignes d'inscriptions (détaillées au paragraphe suivant), se trouve une frise de rinceau feuillagé. L'épigraphie est soulignée par une frise de pampres de vigne stylisés tombant en guirlande.



Détail des inscriptions et des frises qui l'encadrent

Sous les inscriptions, au milieu de la robe, sur la faussure, des décorations sont réparties de la manière suivante :

- à l'est, une Vierge à l'Enfant,
- au sud, les armoiries pontificales du pape Pie XI, reconnaissables à la tiare papale au sommet et aux clefs de Saint-Pierre posées en sautoir. L'inscription « RAPTIM TRANSIT[3]» souligne le tout,
- à l'ouest, une croix stylisée,
- au nord, les armoiries de l'évêque de Versailles, monseigneur Roland-Gosselin, portant l'inscription « IN CRUCE SPES MEA[4] ».

Sur la panse, sous la croix à l'ouest, une ligne d'inscription donne le nom de la cloche. Une frise de pampres de vigne entoure la cloche, encadrée de deux filets au-dessus et en-dessous. Une ligne d'inscription supplémentaire souligne le tout. Sept croix de bénédictions entourent la cloche sur le bord.

[3] Raptim transit : « passe vite".
[4] In cruce spes mea : « mon espoir est dans la croix ».







Détail de trois des quatre décorations sur la robe de la cloche



Croix de bénédiction

Sur la pince le décor de la cloche se termine par trois filets et une bordure.

iv. Épigraphie

Les inscriptions principales sont réparties sur quatre lignes autour de la cloche, en haut de la robe, puis trois lignes sur le bas de la cloche dont la signature du fondeur.

Inscriptions :

1re ligne :
(croix sur piédestal) J'AI ETE BENITE EN 1931 PAR MGR. ROLAND-GOSSELIN, EVEQUE DE VERSAILLES ; PIE XI ETANT PAPE. MR. L'ABBE H. VORAGE (légion d'honneur) CURE DES MOLIERES. (manicule)

2e ligne :
(croix sur piédestal) J'AI EU POUR PARRAIN MR. LE DR. GABRIEL DOURY ET POUR MARRAINE MME. AUGUSTINE PREVOTEAU. (grand espace) (croix sur piédestal) PRINCIPAUX DONATEURS : S. GR. MGR. LEMAITRE, ARCH. DE

3e ligne :
CARTHAGE, PRIMAT D'AFRIQUE ; MR. LE CHAN. MILLOT, VIC. GEN. DE VERSAILLES ; LES FAMILLES JULLEMIER, PREVOTEAU, PIARETTE, LETERME, LOONTJENS, FAURE,

4e ligne :
DUVANEL, BOURCIER, DE WENDEL, MME. LUCAS, MME. HENRI MORTIER, MR. DEJEAN, LES DAMES DE LA LIGUE PAROISSIALE.

Sur le haut de la faussure, sous la croix, côté ouest :
JE ME NOMME AUGUSTINE GABRIEL

Sur le bas de la faussure :
PAR MON CHANT, JE GRAVERAI A JAMAIS DANS L'AZUR, LES ECHOS DES BRISES ETERNELLES ONDULANT SUR LES TERRESTRES MOISSONS.

Au niveau de la pince :
LOUIS BOLLEE FONDEUR DE CLOCHES A ORLEANS



Détail de l'épigraphie sur la faussure et de la croix, côté ouest, cloche n°1

CLOCHE N°2

La cloche n°2 date de 1620 et a été nommée Ysabel.

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit en bois, permettant la sonnerie à la volée en lancé franc.
Paliers : anciens, à roulement.
Roue de sonnerie : demi-roue de sonnerie en bois reliée à une corde.
Ferrures/brides : oxydées, de section ronde et se terminent par des filetages.
Bélière : semble avoir été réparée, en acier. Photo de la bélière ci-contre :
Baudrier/brayer : en cuir avec une chape en acier.
Battant : en acier usiné, très oxydé.
Tintement : marteau à électro-aimant.



Cloche n°2 de l'église des Molières

b. Description de la cloche

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 91 cm
Diamètre intérieur (d) : 76 cm
Hauteur au cerveau (H) : 76 cm
Hauteur à l'axe (A) : non mesurée
Tangente extérieure (T) : 73 cm
Oblique (O) : 73 cm
Épaisseur nominale (e) : 63 mm
Longueur de la pince (p) : non mesurée
Note et indice de l'octave : sol # 3
Valeurs calculées :



Bord (rapport diamètre/épaisseur) : 14,4 ce qui correspond à un profil moyen.

Poids estimé : 430kg.

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne. Les anses sont de section carrée avec trois cannelures aux arêtes vives sur l'extrados.



Détail de la couronne à six anses

iii. Décors/Iconographie

Le cerveau de la cloche est plat et possède, de haut en bas, un talon puis une doucine suivie de deux filets.



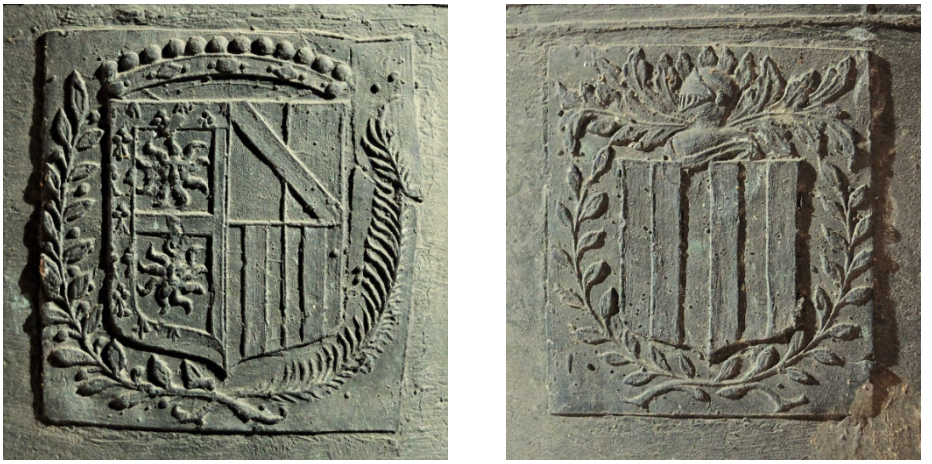
Détail du cerveau de cloche 2

Sur le haut de la robe, se trouve une frise alternant fleurs de lys et feuilles d'ache. Elle mesure 14 mm de hauteur et la matrice fait 67 mm de longueur. Les deux lignes de l'épigraphie (détaillées au paragraphe suivant) sont encadrées par des filets. La frise inférieure se compose d'une alternance de têtes d'enfant et de palmettes entourées d'autres motifs végétaux. La frise fait 16 mm de hauteur et la matrice fait 105 mm de longueur.



Détail du haut de la robe, côté Est,
avec les deux frises encadrant les deux lignes de l'épigraphie

Sur le milieu de la robe, au niveau de la faussure de la cloche, sous l'épigraphie, se trouvent à l'est un cartouche renfermant les armes d'un comte d'une hauteur de 90 mm et d'une largeur de 82 mm, à l'ouest les armes d'un chevalier dans un cartouche de 88 mm de hauteur et 80 mm de largeur. Les armes sont détaillées au paragraphe suivant.



Détail des armes côté est à gauche et côté ouest à droite

Sur la panse, côté ouest sous les armes, se trouve une croix sur un socle de trois degrés mesurant 178 mm de hauteur. La croix seule mesure 140 mm de hauteur sur 80 mm de largeur. La croix surmonte un ensemble de filets et rainures.



Détail de la croix

Sur la pince le décor se termine par deux filets.

iv. Épigraphie

Les inscriptions sur la robe sont réparties sur deux lignes et sont en lettres minuscule et majuscule. Les lettres majuscules et les grandes minuscules font 24 mm de hauteur et les petites minuscules 16 mm de hauteur. Il est assez rare de voir une épigraphie en lettre minuscule au XVIIe siècle.

Inscriptions :
Les inscriptions de la robe sont réparties comme suit :

1re ligne :

(croix) Ie fus fte lan 16Z0 & noee Ysabel par Dame Ysabel dEfcoubleau efpouze de haut & puifst Mre *(manicule)*

2e ligne :

Loys hurault chlr sr Comte de Lymours & Maximilian de Bohan dict de la Rochette efcr sr dartenelle

Transcription :

1re ligne : Je fus faite l'an 1620 et nommée Ysabel par dame Ysabel d'Escoubleau épouse de haut et puissant seigneur messire

2e ligne : Louis Hurault chevalier sieur Comte de Limours et Maximilien de Bohan dict de la Rochette écuyer sieur d'Ardenelle



Détail de l'épigraphie de la cloche n°2, avec la date

Information sur les personnages et les armoiries :

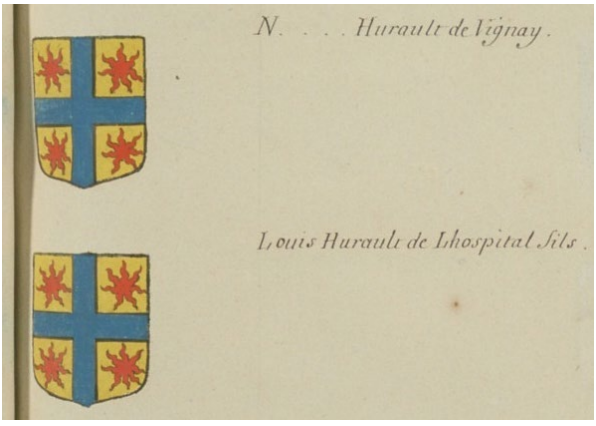
Les armes côté est montrent un blason surmonté d'une couronne comtale et entouré d'une palme et d'une branche de laurier. Ce sont les armes de Louis Hurault, comte de Limours [5]

[5] Charles D'HOZIER : *Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696*, (1697-1709), Gallica.BnF.fr .



Vitrail de l'église de Limours contenant les armoiries des Hurault
Source : pop.culture.gouv.fr

Concernant Maximilien de Bohan dit de la Rochette, sieur d'Ardenelle, aucune description de ses armes n'a été trouvée lors de la rédaction de cet article Il est probable que les armes côté ouest soient les siennes. Maximilien de Bohan est mentionné dans le registre paroissial de Saint-Maurice-Montcouronne dès 1634[6] . Ardenelle est un ancien fief de Saint-Maurice-Montcouronne.



CLOCHE N°3

[6] AD 91, 1MI/464, registres paroissiaux de Saint-Maurice-Montcouronne

La cloche n°3 date de 1931 et a été fondue par Louis Bollée. Elle se nomme Gabriel Marie Louise Hélène.



Cloche n°3 de l'église des Molières

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit en bois, permettant la sonnerie à la volée en lancé franc.
Paliers : anciens, à roulement.
Roue de sonnerie : demi-roue de sonnerie en bois reliée à une corde.
Ferrures/brides : oxydées, de section ronde et se terminent par des filetages.
Bélière : d'origine en acier.
baudrier/brayer : en cuir avec une chape en acier.
Battant : en acier, très corrodé.
Tintement : marteau à moteur de tintement.

b. Description de la cloche

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 80 cm
Diamètre intérieur (d) : non mesuré
Hauteur au cerveau (H) : non mesurée
Hauteur à l'axe (A) : non mesurée
Tangente extérieure (T) : non mesurée
Oblique (O) : non mesuré
Épaisseur nominale (e) : 55 mm
Longueur de la pince (p) : non mesurée

Note et indice de l'octave : la # 3

Valeurs calculées :

Bord (rapport diamètre/épaisseur) : 14,5 ce qui correspond à un profil moyen.

Poids estimé : 310 kg.

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne, identiques à celles de la cloche n°1. Les anses sont de section carrée, aux arêtes arrondies et avec une palmette sur l'extrados.

iii. Décors/Iconographie

Le cerveau de la cloche est bombé et possède de haut en bas un cavet puis trois filets régulièrement espacés. Sur le haut de la robe, au-dessus des cinq lignes d'inscriptions (détaillées au paragraphe suivant), se trouve une frise de rinceau feuillagé mêlé à des pampres de vigne stylisés. L'épigraphie est soulignée par une frise de pampres de vigne stylisés tombant en guirlande.

Sous les inscriptions, au niveau de la faussure, des décorations sont réparties de la manière suivante :

- à l'est, une Vierge priant,
- au sud, le Sacré-Cœur de Marie plutôt appelé le Cœur Immaculé de Marie,
- à l'ouest, un Christ en croix,
- au nord, le Sacré-Cœur de Jésus.





Détails des décorations autour de la cloche

Sur la panse, sous la croix à l'ouest, une ligne d'inscription donne le nom de la cloche. Une frise de feuilles de chêne et glands est encadrée de deux filets au-dessus et en-dessous. Une ligne d'inscription supplémentaire souligne le tout. Sept croix de bénédictions entourent la cloche sur le bord.



Détail de la faussure de la cloche n°3

Sur la pince le décor de la cloche se termine par trois filets et une bordure.

iv. Épigraphie

Les inscriptions principales sont réparties sur cinq lignes autour de la cloche, en haut de la robe, puis trois lignes sur le bas de la cloche dont la signature du fondeur.

Inscriptions :

1re ligne :
(croix sur piédestal) J'AI ETE BENITE EN 1931 PAR MGR. ROLAND-GOSSELIN, EVEQUE DE VERSAILLES. PIE XI ETANT PAPE, MR. L'ABBE (manicule)

2e ligne :
H. VORAGE (légion d'honneur) ETANT CURE DES MOLIERES, (grand espace) (croix sur piédestal) J'AI EU POUR PARRAIN ET MARRAINE : MR. ET MME. GABRIEL DOURY.

3e ligne :
(croix sur piédestal) PRINCIPAUX DONATEURS : FAM. DOURY ; MME. H. RAYMOND-DE VOYS, MME. ROUCHER, MME. R. PATENOTRE ;

4e ligne :

MR. ET MME. SCHWEITZER MR. ET MME. X. GRAVIGNY ; MME. TROESTLER, MME. BIETRIX, MME. THOMAS ; CIE. GLE. D'ENERGIE

5e ligne :

RADIO-ELECTRIQUE POSTE PARISIEN ET TOUTES LES DAMES DE LA VENTE DE CHARITE.

Sur le haut de la faussure, sous la croix, côté ouest :

JE ME NOMME GABRIEL MARIE LOUISE HELENE

Sur le bas de la faussure :

MA VOIX, DANS LES SIECLES A VENIR, SERA PORTEUSE D'ONDES SONORES : L'IMMENSE MERCI AUX ZELES QUI ME FIRENT ETRE.

Au niveau de la pince :

LOUIS BOLLEE FONDEUR DE CLOCHES A ORLEANS



Détail de l'épigraphie et des frises du haut de la robe

CLOCHE N°4

La cloche n°4 date de 1931 et a été fondue par Louis Bollée. Elle se nomme Jeanne d'Arc.



Cloche n°4 de l'église des Molières

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit, en bois, équipé d'une cale en bois relevant l'axe de rotation et abaissant la fréquence de balancement. La sonnerie à la volée est appelée super-lancé franc pour cette raison.

Paliers : anciens, à roulement.

Roue de sonnerie : demi-roue de sonnerie en bois reliée à une corde.

Ferrures/brides : oxydées, de section ronde et se terminent par des filetages.

Bélière : d'origine en acier.

Baudrier/brayer : en cuir avec une chape en acier.

Battant : en acier, très corrodé.

Tintement : aucun.

b. Description de la cloche

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 68,5 cm
Diamètre intérieur (d) : non mesuré
Hauteur au cerveau (H) : non mesurée
Hauteur à l'axe (A) : non mesurée
Tangente extérieure (T) : non mesurée
Oblique (O) : non mesuré
Épaisseur nominale (e) : 48 mm
Longueur de la pince (p) : non mesurée

Note et indice de l'octave : do # 4

Valeurs calculées :
Bord (rapport diamètre/épaisseur) : 14,3 ce qui correspond à un profil moyen.
Poids estimé : 210 kg.

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne, identiques à celles de la cloche n°1. Les anses sont de section carrée, aux arêtes arrondies et avec une palmette sur l'extrados.

iii. Décors/Iconographie

Le cerveau de la cloche est bombé et possède de haut en bas un cavet puis trois filets régulièrement espacés. Sur le haut de la robe, au-dessus des trois lignes d'inscriptions (détaillées au paragraphe suivant), se trouve une frise de rinceau feuillagé. L'épigraphie est soulignée par une frise de pampres de vigne stylisés tombant en guirlande.

Sous les inscriptions, au niveau de la faussure, des décorations sont réparties de la manière suivante :

- à l'est, une Vierge terrassant le serpent,
- au sud, une représentation de la Vierge portant une croix, une orbe et un Sacré-Cœur sur sa poitrine,
- à l'ouest, une croix florencée,
- au nord, une sainte Jeanne-d'Arc.



Détail des inscriptions et des frises qui l'encadrent



Détails des quatre décorations sur la robe de la cloche

Sur la panse, sous la croix à l'ouest, une ligne d'inscription donne le nom de la cloche. Une frise de rosier en fleur parcourt la cloche, encadrée de deux filets au-dessus et en-dessous. Une ligne d'inscription supplémentaire souligne le tout. Sept croix de bénédictions entourent la cloche sur le bord.



Détail de la frise et des inscriptions sur la faussure, comportant le nom de la cloche

Sur la pince le décor de la cloche se termine par trois filets et une bordure.

iv. Épigraphie

Les inscriptions principales sont réparties sur trois lignes autour de la cloche, en haut de la robe, puis trois lignes sur le bas de la cloche dont la signature du fondeur.

Inscriptions :

1re ligne :
(croix sur piédestal) J'AI ETE BENITE EN 1931 PAR MGR. ROLAND-GOSSELIN, EVEQUE DE VERSAILLES. PIE XI ETANT PAPE, MR. L'ABBE H. VORAGE (légion d'honneur), CURE DES MOLIERES, (manicule)

2e ligne :
(croix sur piédestal) J'AI EU POUR MARRAINE MELLE. HENRIETTE FRANCARD ET MELLE. LAURE DELLA-VALLE. (grand espace) (croix sur piédestal) PRINCIPAUX DONATEURS : MME VILLEMIN ; MELLE. HENRIETTE FRANCARD ;

3e ligne :
FAM. DELLA-VALLE ; MME. ROGER, MME. REGOUT : MR. ET MME. VAN SONSBEEK ; CAPITAINE GRAPPE.
Sur le haut de la faussure, sous la croix, côté ouest :
JE ME NOMME JEANNE D'ARC
Sur le bas de la faussure :
MES ECHOS FERONT VOGUER DES ANGES BLEUS VERS LE FRONT BLANC DES BAPTISES.

Au niveau de la pince :

LOUIS BOLLEE FONDEUR DE CLOCHES A ORLEANS

Analyse musicale

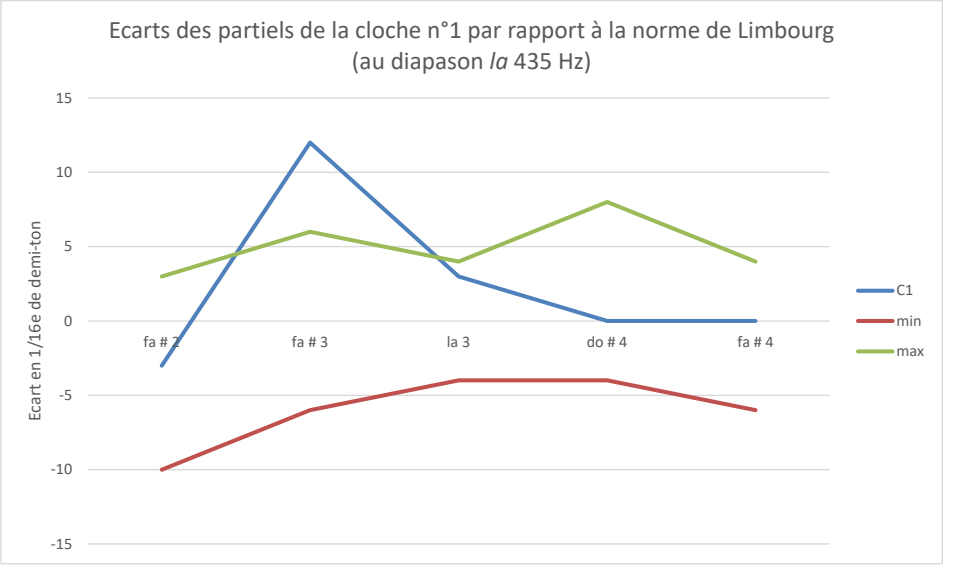
La sonnerie est un accord en fa #, sol #, la # et do #. L'analyse des partiels montre que les cloches sont bien accordées et juste. Pour cela on vérifie la justesse des partiels de la cloche par rapport aux valeurs théoriques des partiels liés à la note de musique supposée de la cloche. Les écarts entre les valeurs relevés par l'analyse et les valeurs théoriques attendues sont notés en 16ième de demi-ton.

En campanologie, les cloches anciennes sont analysées au diapason la3 435 Hz. Il est cependant courant de trouver des cloches accordées de nos jours au diapason la3 440 Hz, notamment les carillons modernes. Les valeurs sont comparées aux normes de Limbourg, établies en 1951 et donnant les écarts admissibles pour des cloches de volée. Ces normes ne sont indiquées qu'à titre d'exemple et ne remplacent pas la perception d'un auditeur.

L'analyse musicale est faite à partir de l'étude du spectre sonore tracé à partir d'un enregistrement audio numérique. Cette analyse montre les partiels qui composent le son émis par la cloche. La note de la cloche correspond au fondamental ou prime, en gras dans les tableaux ci-dessous. Avant l'avènement du numérique et encore aujourd'hui, les diapasons à masselottes sont utilisés pour effectuer cette analyse.

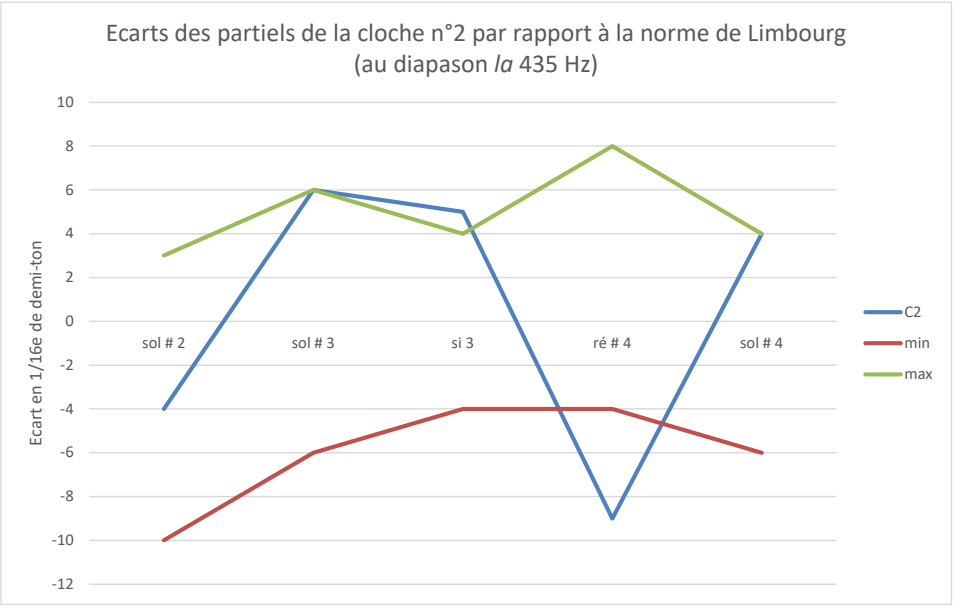
a. Cloche n°1

C1 *la 3* = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Partiels	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Écart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*fa # 2*	185	183	-3	-10	3
Prime ou fondamental	***fa # 3***	**370**	**386**	**12**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*la 3*	440	445	3	-4	4
Quinte supérieure	*do # 4*	554	555	0	-4	8
Nominal ou octave supérieure	*fa # 4*	740	741	0	-6	4



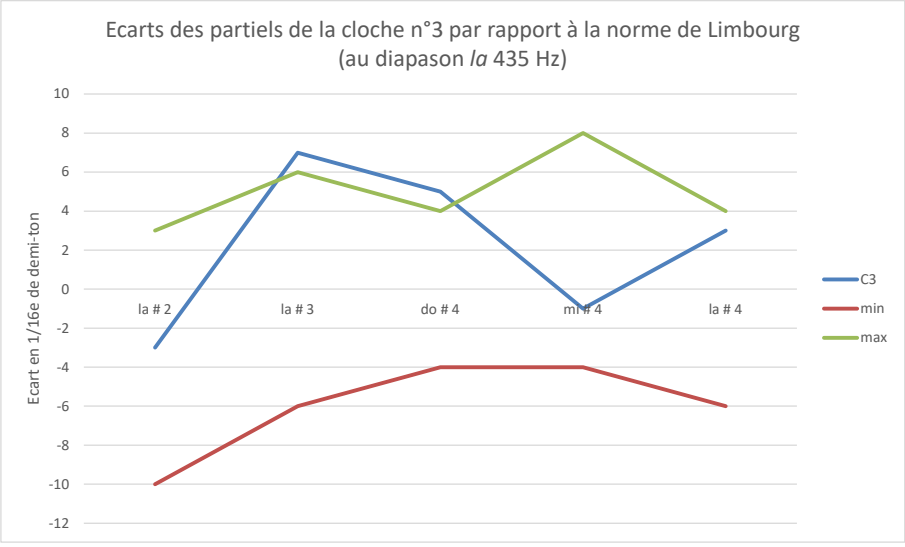
b. Cloche n°2

C2 *la 3* = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Partiels	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Écart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*sol # 2*	205,3	202,7	-4	-10	3
Prime ou fondamental	***sol # 3***	**410,6**	**420,0**	**6**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*si 3*	488,3	498,2	5	-4	4
Quinte supérieure	*ré # 4*	615,2	596,2	-9	-4	8
Nominal ou octave supérieure	*sol # 4*	821,2	833,3	4	-6	4



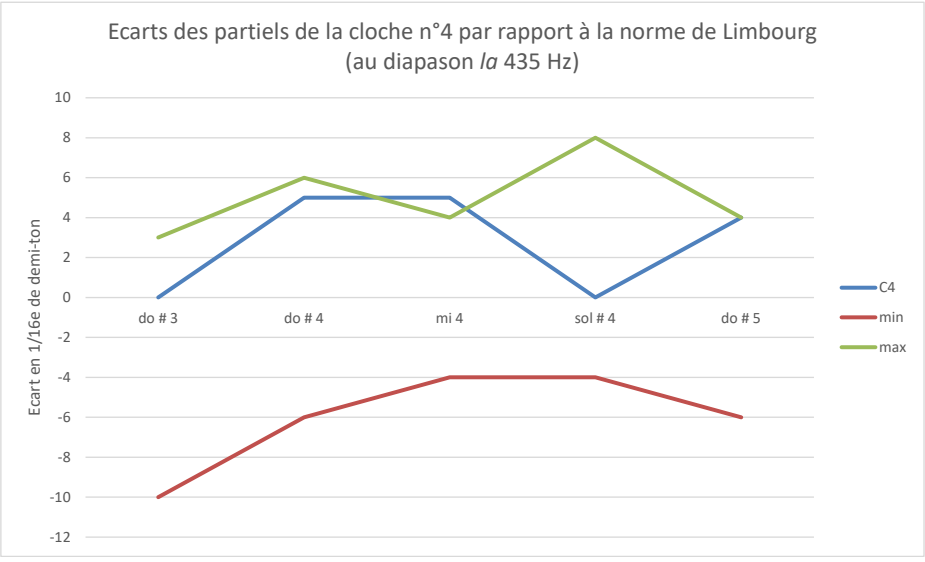
c. Cloche n°3

C3 *la 3* = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Partiels	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Écart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*la # 2*	233,1	231	-3	-10	3
Prime ou fondamental	***la # 3***	**466,2**	**478**	**7**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*do # 4*	554,4	564	5	-4	4
Quinte supérieure	*mi # 4*	698,5	696	-1	-4	8
Nominal ou octave supérieure	*la # 4*	932,3	944	3	-6	4



d. Cloche n°4

C4 *la 3* = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Partiels	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Écart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*do # 3*	277,2	277	0	-10	3
Prime ou fondamental	***do # 4***	**554,4**	**565**	**5**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*mi 4*	659,3	671	5	-4	4
Quinte supérieure	*sol # 4*	830,6	830	0	-4	8
Nominal ou octave supérieure	*do # 5*	1108,7	1124	4	-6	4



La papeterie d'Écharcon : une aventure industrielle au bord de l'Essonne

Philippe CACHAU[1]

I. HISTOIRE DES LIEUX

1.Le moulin primitif (XVII[e] siècle)

Sise sur l'Essonne ou « rivière d'Étampes », Écharcon est une commune rurale à l'ouest de Corbeil, face à Mennecy et Fontenay-le-Vicomte[2]. Sous l'Ancien Régime, elle relevait du duché de Villeroy et s'étendait principalement, à l'origine, sur la rive gauche de la rivière. L'origine du nom est mal connue, dénommée successivement *Escirco*, *Escerco*, *Scarconium*, *Eschercum Escharconium* au Moyen Age, puis *Ezcharcon* en 1453, *Escharcon* en 1694 et enfin *Écharcon* en 1716, nom que l'on conserva lors de la création de la commune en 1793[3].

Au XVII[e] siècle, la terre fut acquise par François de Neufville, duc de Villeroy (1644-1732), de Jean Bouguier, sieur d'Écharcon, conseiller du roi à Paris, dont le fief était dans la famille depuis le XVI[e] siècle. Au XVIII[e] siècle, Gabriel-Louis-François de Neufville, duc de Villeroy (1731-1794) céda le château et le parc d'Écharcon au receveur général des finances, Pierre Dodun (1673-1750) comme l'atteste un plan du géomètre Heurtault en 1770[4].

Au XVII[e] siècle, les ducs de Villeroy établirent un moulin sur l'Essonne afin de fournir la farine nécessaire au pain des habitants du duché (fig.1). Il était considéré comme l'un des plus anciens subsistants sur la rivière. Sa position est connue par divers plans[5]. Situé sur la route d'Écharcon à Mennecy, actuelle rue de la Montagne, il se trouvait sur le bras droit de l'Essonne, au droit des deux

---

[1] Chercheur associé EA 538, Historien de l'Art et du Patrimoine.

[2] Le présent article est le condensé d'une étude plus vaste réalisée en 2020 pour la Direction des Espaces naturels sensibles de l'Essonne en vue du réaménagement du site acquis par le Département en 2016. Cette étude est consultable aux Archives départementales à Chamarande.

[3] Cf. abbé Jean LEBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* t. IV, 1883, p. 238-241.

[4] AN, Minutier central, LXXXVIII/724 et ibid.

[5] AD 91, 7 S 6. Voir fig. 1-9, étude 2020.

ponts vers Villeroy et Mennecy. Sa position ne peut donc être confondue avec celle de la future papeterie, visible actuellement pour partie[6].



Fig. 1 : le moulin d'Écharcon au milieu du XVIIIe siècle (AD 91, 26 FI 37)

2. Extension du moulin (XVIIIe siècle)

Une première description du moulin est donnée par le bail de Gabriel-Louis-François de Neufville, duc de Villeroy, à Jean-Pierre-François Lacour, meunier, et Marguerite Rousseau, son épouse, daté du 9 avril 1778[7]. Il est décrit comme : « *le moulin seigneurial d'Écharcon situé en la paroisse dud. Écharcon sur la rivière d'Etampes, avec ses tournans et travaillans, vannes de portereau et les logemens en dépendans* ». Étaient aussi compris dans le bail : le droit de pêche « sur le bras d'eau formans le canal d'amont dud. Moulin et vannages d'iceluy » avec panchons, filets et engins nécessaires, 14 arpents de pré au-devant, droit de coupes et tonsures des saules et aulnettes. Le bail triennal fut consenti pour 1 200 livres de loyer plus les fermages annuels.

[6] Ibid., rapport de Sermet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 1837, pp. 10-11 et 16-17 (situation de l'ancien moulin).
[7] AD 91, 2 E 77/192.

Jean-Pierre-François Lacour et consorts (1790-1800)

Suite aux événements de 1789, le duc de Villeroy céda le moulin à ses occupants, le 22 décembre 1790, pour 34 500 livres dont 21 000 au comptant[8]. Le bâtiment avait été augmenté, comprenant désormais une basse-cour avec écurie, toit à porcs et autres bâtiments, visibles sur le plan de la vallée en 1822 (fig.2). Ce plan montre également l'extension du moulin de l'autre côté de la route vers Mennecy opérée par Lacour et son épouse dans les années 1790[9].

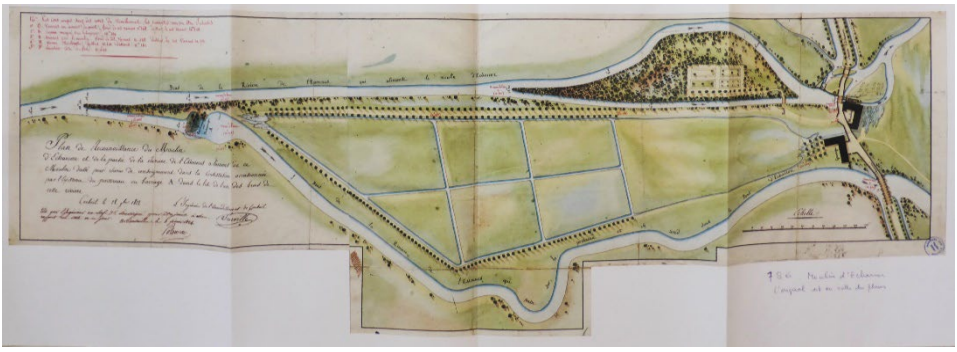


Fig. 2 : plan général du site de la papeterie par Surville, ingénieur en chef de l'arrondissement de Corbeil, 1822 (AD 91, 7 S 6)

Les bâtiments d'origine furent démolis, remplacés par deux logis en L renversé dont l'un affecté aux communs (grange, écurie) avec jardin planté par-derrière (fig.3). La partie moulin et habitation est passée sur le flanc gauche de la route en direction de Mennecy, au droit du premier pont, dans l'axe du bras central de l'Essonne, face à l'actuelle entrée de l'ex-papeterie. Le moulin forme là un carré presque parfait, interrompu par la route, organisé autour d'une cour. La roue du moulin est située sur une portion canalisée de l'Essonne[10].

Cette partie du moulin fut démolie en 1825. La partie primitive remaniée sera conservée durant quelques temps en attendant la réalisation des bâtiments de la papeterie, près du vaste jardin aux quatre massifs carrés et allée plantée visibles sur le plan de 1822 (fig.2). Sur ce jardin, viendront s'établir les futurs pavillons de direction et du déversoir du bras gauche de l'Essonne, les caves et glacière mitoyennes du directeur[11].

[8] AD 91, 2 E 77/489.

[9] Voir plus bas la description donnée lors de la mise en adjudication des lieux en 1800.

[10] Éléments portés plus bas dans la suite de la vente.

[11] Fig.82, 92 et 88-89 de l'étude 2020 ; voir plus bas. Bras qualifié étrangement de « fausse rivière » dans les actes de vente du XX[e] siècle, expression malencontreuse reprise par la suite.



Fig. 3 : détail du moulin primitif d'Écharcon, 1822 (AD 91, 7 S 6)

La vente du duc de Villeroy à Lacour comprenait également : le bras de rivière dit « canal d'amont » situé sur une pièce de pré, dite « l'Isle rouge », appartenant au sieur Le Normand[12] ; le droit de pêche dans le canal ; deux îlots plantés de bois divers, situés sous la motte du moulin dénommée « le Gouffre »[13], l'un contenant 34 perches et l'autre, 25 perches ; deux pièces de pré, l'une attenante au moulin, d'une superficie de 1 arpent 75 perches planté de saules et autres bois près de la rivière, l'autre, de 14 arpents, sise entre le canal et la rivière.

Là, se trouvait le jardin du meunier susdit avec cave en motte, grange et une écurie attenante, le tout couvert de tuiles, soit ceux du site d'origine du moulin ; plusieurs bâtiments en sineaux[14] couverts de paille (chaumes) entre le chemin du

[12] Il s'agit de la partie canalisée devant le moulin entre l'île en vis-à-vis. Le nom du propriétaire du pré apparait dans les actes jusqu'à son acquisition par De Maupeou en 1826. Ce Le Normand avait peut-être à voir avec celui d'Étiolles, époux de Madame de Pompadour (?).

[13] Dénomination qui apparait sur le plan de Heurtault annexé à la vente du 30 juin 1770 (AN, MC, LXXXVIII/724).

[14] Grenier à fourrage au-dessus des bergeries.

pont d'Écharcon, le canal et la rivière ; et enfin, une pointe de terre entre le canal et le pré dudit Le Normand face au moulin sur laquelle fut établie récemment la vanne de décharge du canal[15].

L'origine de propriété du moulin n'est pas précisée mais est connue par la licitation de 1808 déclarant que le duc avait hérité du bien de son oncle François-Louis de Neufville, lequel le tenait de ses aïeux[16].

3. Naissance et prospérité de la papeterie (XIXe siècle)

Pierre-Marie et Marie-Agnès Joly (1800-1808)

Les Lacour demeurèrent propriétaires du moulin, terres et dépendances, jusqu'à l'adjudication des biens de la veuve de Jean-Pierre-François au tribunal de 1ère instance de Corbeil, le 17 messidor an VIII (6 juillet 1800). Adjudication qui faisait suite au décès de la veuve, le 26 vendémiaire an VIII (19 octobre 1799), laquelle bénéficiait des biens de son époux depuis sa mort survenue en frimaire an II (décembre 1793)[17]. Elle fut adjugée 33 600 francs sous le nom de Me François Bertrand, notaire à Mennecy, qui en fit aussitôt déclaration à Pierre-Marie Joly et Marie-Agnès Marbel, son épouse, domiciliés à Paris, 50 rue de Vaugirard[18].

La mise en licitation avait débuté le 16 prairial (5 juin) à la requête du fils aîné de Jean-Pierre-François Lacour, Jean, meunier à Écharcon, de ses frères et sœurs. Le moulin est alors décrit plus amplement, confirmant les extensions par les Lacour. Il est signalé comme : « *Le moulin d'Écharcon avec ses tournants et travaillants consistant sçavoir ceux du moulin en une grande pièce au rez-de-chaussée, deux étages et grenier au-dessus ; et ceux du meunier en une cuisine et une salle au rez-de-chaussée, chambre à feu au-dessus de la cuisine et cabinet au bout, une autre chambre au-dessus de la laiterie, chambre au-dessus de la salle, une grande chambre à feu* [cheminée] *au bout d'un corridor communiquant au moulin, grenier au-dessus des chambres, une laiterie & un cellier derrière & cuisine, cour devant les bâtiments clos de murs dans laquelle il y a une étable, une écurie, deux toits à porcs, un poulailler, un caveau et grenier au-dessus, le tout couvert de tuiles* ».

Étaient en vis-à-vis : une grange de cinq espaces y compris ; une écurie au bout avec grenier au-dessus, aussi couverts de tuiles ; un hangar en foulerie, sineau au-dessus couvert en chaume, un verger avec cave au bout, une pièce de pré avec saules et autres arbres. S'ajoutaient les deux îlots en vis-à-vis, le pré attenant le moulin, son canal et la pointe de terre susdits. L'ensemble couvrait

[15] Ce n'est pas cette vanne, détruite avec le moulin en 1825, mais le portereau établi en amont du bras droit de l'Essonne, bras qui longe le parc de Villeroy, visible sur le plan de 1822 (fig.2), dont il sera beaucoup question entre MM. De Maupeou et Friant dans les années 1830 et au cours du XIXe siècle.

[16] Cf. note 19.

[17] AD 91, 2 E 77/214 : Inventaire des biens des époux Lacour du 3 frimaire an VIII (25 novembre 1799) ; 4 Q 1/764, n° 462 : Adjudication du 17 messidor an VIII, transcrite le 3 thermidor.

[18] La qualité des acquéreurs n'est pas précisée dans les actes.

5 ha 86 centiares environ entre le canal, « qui fait tourner le moulin », et l'Essonne. Il était séparé par le chemin de Mennecy à Écharcon (actuelle rue de la Montagne). Les bâtiments ne bougeront plus jusqu'aux années 1820[19].

Daniel-Victor et Antoinette-Claude de Trimond (1808-1821)

Le 6 mai 1808, les époux Joly cédèrent les lieux, avec leur domaine de la Saussaye à Vert-le-Grand, à Daniel-Victor de Trimond, propriétaire, et Antoinette-Claude Bouvart, son épouse, pour 296 296,30 francs. Les preneurs étaient originaires de Chartres[20]. Le site avait conservé sa physionomie si ce n'est que des peupliers furent ajoutés aux saules et que de nouveaux canaux firent leur apparition pour le drainage des marais alentours tels qu'apparaissant sur le plan de 1822 (fig.3).

Daniel-Victor de Trimond était une personnalité en vue dans cette partie de la Seine-et-Oise. Né le 18 février 1745 à Nîmes, il avait débuté sa carrière en tant que conseiller au Parlement d'Aix-en-Provence en 1767, poste où il demeura jusqu'à la suppression de l'office en 1771. Il devint alors maître des requêtes en 1772. En octobre 1779, il épousa Antoinette-Claude Bouvart, née à Paris, le 18 novembre 1755, décédée au château de La Saussaye, le 25 juin 1839, fille de Michel-Philippe Bouvart, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie royale des Sciences en 1743 et professeur au Collège royal de 1747 à 1756.

Devenu intendant de la généralité de Montauban en 1783, De Trimond demeura en place jusqu'en 1789. De mars 1793 à janvier 1794, il se retira à Maisse (Essonne). Il fut alors arrêté par le Comité de Salut public, puis détenu dans la prison de Port-Libre (ancien couvent de Port-Royal de Paris) avant d'être remis en liberté par ordre du Comité de Sûreté générale en octobre 1794. Sous le Premier Empire, il devint, le 14 juillet 1812, membre du conseil d'arrondissement d'Étampes, consolidant ainsi sa position dans cette partie du département. Il mourut dans son domaine de la Saussaye, le 8 janvier 1813[21]. Le moulin d'Écharcon revint en 1817 à sa veuve suite à la liquidation de leur communauté, le 1er septembre, et à l'abandonnement effectué le même jour par ses cinq enfants[22].

Charles-Alexandre Lagarde (1821-1823)

La veuve de Trimond se sépara du moulin, le 3 juin 1821, pour 40 000 francs, dont 30 000 au comptant, à Charles-Alexandre Lagarde, avoué près la Cour royale de Paris, domicilié 76 rue Montmartre. Le solde de la vente fut acquitté moins d'un an plus tard, le 19 mai 1822[23]. La propriété contenait alors 5 hectares 90 centiares. Le moulin produisait toujours de la farine de blé.

[19] Voir la vente Largarde-Brack en 1823.

[20] AD 91, 4 Q1 854, n° 1383, transcription du 14 mai 1808.

[21] Sylvie NICOLAS, *Les derniers maîtres des requêtes de l'Ancien Régime (1771-1789). Dictionnaire prosopographique*, École des chartes, Paris, 1998, p. 301-303.

[22] Cf. note 23.

[23] AD 91, 2 E 65/20, Vente du 3 juin 1821.

Né à Millau (Aveyron) en 1772, Charles-Alexandre Lagarde épousa, le 16 février 1799, Marie-Françoise-Pauline Bonnay (1775-1851), dont il eut quatre enfants. Il décéda à Paris, le 1er février 1847[24].

Fortuné-Antoine Brack (1823-1824)

Le 21 mars 1823, Lagarde cédait la propriété à Fortuné-Antoine Brack, officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion d'honneur, demeurant 352 rue Saint-Honoré. La vente fut conclue pour 75 000 francs dont 15 000 devaient être versés le 23 avril et 60 000 dans les quatre mois suivants moyennant un intérêt annuel de 5% à compter de l'entrée dans les lieux[25].

Le moulin avait été de nouveau augmenté par Lagarde « d'un bâtiment nouvellement fait, couvrant la roue dud. Moulin » avec ses vannes, portereau et barrage et la partie habitation, d'un nouveau poulailler ainsi que le montre le plan de 1825 (fig.4), soit juste avant la réalisation de la future papeterie. L'entrée de la cour apparait en effet plus resserrée, bordée de deux logis latéraux, ainsi que l'extension du moulin sur le canal. La propriété avait gagné quelques centiares : 90 au lieu de 86. Le pré de l'Isle rouge était désormais aux mains du dénommé Nitot, propriétaire du château d'Écharcon tel qu'il apparait sur le plan susdit.

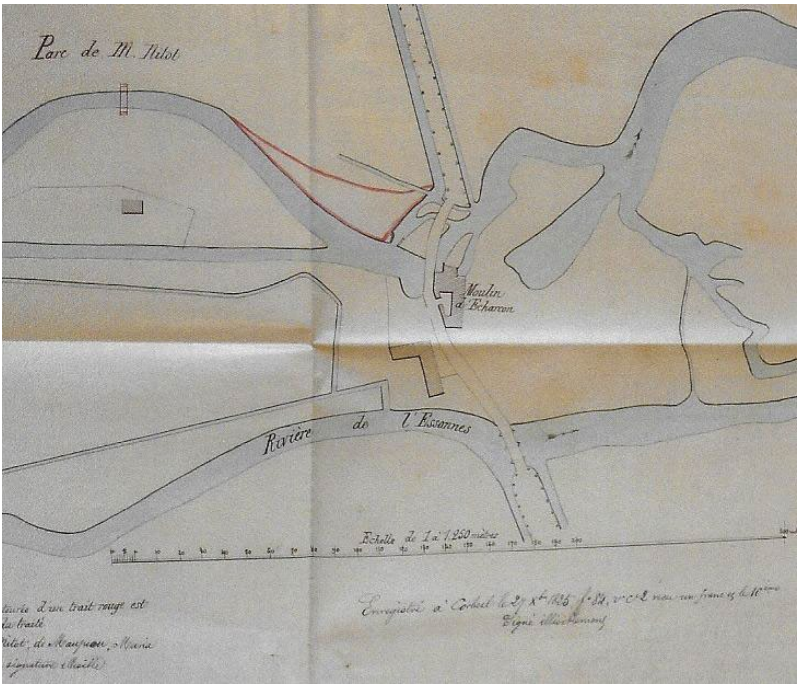


Fig. 4 : le moulin d'Écharcon avant démolition, 1825 (AD 91, 78 J 260)

[24] Généanet.

[25] AN, Minutier central, XXI, 829 ; AD 91, 4 Q1 998, transcription du 9 avril 1823.

Né à Paris, le 8 avril 1789, Fortuné-Antoine Brack, parfois dit « de Brack », était un brillant général d'Empire et théoricien militaire, formé à l'École de Fontainebleau – de Saint-Cyr à compter de 1806 – de 1805 à 1807. Il en sortit par une affectation dans le 7e régiment des hussards. Il fit alors les campagnes de Prusse, Pologne, Allemagne et Russie en tant qu'officier et aide de camp du général Pierre-David de Colbert-Chabanais. Il servit à ses côtés jusqu'à Waterloo (1815), ce qui lui valut sa marginalisation par les Bourbons.

Comme la bourgeoisie terrienne de son temps, Brack se rendit acquéreur de la propriété d'Écharcon afin de jouir des revenus du moulin et de ses terres. Il en profita peu de temps puisque dès 1824, il le revendit afin d'entrer au service du roi du Brésil, Pierre Ier, dit « Dom Pedro », et ce jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe en 1830, lequel marque son retour en France. Il avait envisagé de s'associer en 1823 à Maupeou dans son projet de papeterie[26].

Promu à différents grades, Brack prit, de 1838 à 1840, le commandement de l'école de cavalerie de Saumur. Son traité *Avant-postes de cavalerie légère,* publié en 1831, demeura longtemps une référence pour les officiers de cette arme jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Il mourut à Évreux, le 21 juin 1850[27].

Auguste-Louis de Maupeou (1824-1840)

Le 3 mai 1824, Fortuné-Antoine Brack céda le moulin à Auguste-Louis de Maupeou, manufacturier, établi sur le domaine de Sainte-Radegonde à Monceau, près de Corbeil[28]. La vente fut conclue pour 82 600 francs dont 18 600 versés au comptant[29]. Avec l'arrivée de Maupeou commençait l'aventure manufacturière du moulin jusqu'au milieu du XXe siècle.

Le 22 juillet suivant, il acquérait de François-Regnault Nitot, propriétaire du château d'Écharcon, au lieudit « La Prairie de Gravelle », sis en prolongement de la grande île du moulin, une pièce de pré tourbeux de 37 ares 99 centiares, pour 1 000 francs payés comptant. Acquisition qui était destinée à fournir le combustible nécessaire à la manufacture en gestation[30].

Né à Paris, le 14 avril 1778, Auguste-Louis de Maupeou était issu d'une auguste famille qui avait donné un ministre sous Louis XV : René V-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou (1713-1792), chancelier de France et garde des sceaux de 1768 à 1774, auteur, en 1771, de l'importante réforme des parlements à laquelle on donna son nom et dont notre homme était le petit-fils.

Dénommé aussi « Ange » ou « Saint-Ange », Auguste-Louis de Maupeou était issu de la branche des marquis de Bully en tant que fils de René VI-Ange-Augustin de Maupeou (1746-1794), marquis de Bully, seigneur de Noisy,

[26] Voir plus bas.

[27] Charles MULLIE, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, Paris, 1852.

[28] Actuelle commune du Coudray-Montceaux. Il ne reste aujourd'hui que la ferme. Ce domaine est décrit dans la saisie des biens de Maupeou en 1829 (cf. note 55).

[29] AN, Minutier central, XXI, 844 ; AD 91, 4 Q1 1012, n° 2927, transcription du 9 juin 1824.

[30] AN, Minutier central, XCIII, 442.

président à mortier du Parlement de Paris en 1764, et d'Anne-Justine Feydeau de Brou (1751-1794), petite-fille de Paul-Esprit Feydeau de Brou (1682-1767), garde des sceaux de Louis XV en 1762-1763. Demeuré célibataire, Auguste-Louis mourut sans postérité à Marseille, le 22 décembre 1860[31].

Important manufacturier de l'Essonne, il se fera connaître, outre la papeterie d'Écharcon, par diverses inventions dont un moulin à tan établi à Étampes où il mit en œuvre, de 1832 à 1846, un ingénieux procédé de nettoyage, séchage et conservation des grains. Procédé qui fut breveté en 1834 et connut un grand succès avant d'être mis à mal par la critique[32].

La société de la « Papeterie mécanique d'Écharcon ». Les statuts de 1825

Le projet de Maupeou à Écharcon remontait, semble-t-il, à 1823, époque à laquelle il pensait s'associer au propriétaire du moulin d'alors, Fortuné-Antoine Brack. Tous deux envisageaient de remplacer le moulin existant par une grande usine. Ils sollicitèrent du préfet Destouches l'autorisation de rétablir le portereau sur le bras gauche de l'Essonne ; d'ouvrir un canal en travers de la grande île reliant le bras central au bras gauche de la rivière ; d'établir une vanne de décharge sur le bras central pour évacuer le trop plein au droit du futur pavillon nord de la papeterie ; de faire régler la hauteur des eaux par un ingénieur des Ponts-et-Chaussées ; d'établir en conséquence une vanne à flotteur ; et de faucher la rivière de part et d'autre de l'usine projetée afin d'établir le niveau naturel de l'Essonne[33].

La demande fut instruite par une enquête approfondie d'Antoine-Rémy Polanceau, ingénieur en chef du département de Seine-et-Oise, dont il sera question dans la réalisation de la future papeterie[34]. L'autorisation préfectorale fut délivrée en conséquence le 7 avril 1824. Elle convainquit Maupeou d'acquérir le site le mois suivant et de rassembler des partenaires en vue de la future société[35].

Une première, anonyme par actions, fut formée en 1825, autorisée par ordonnance royale du 28 décembre. Les statuts avaient été déposés les 27, 28 et 30 avril devant notaire à Paris et soumis au préfet, le 19 mai. Sur ses observations, Maupeou dut procéder à des modifications si bien qu'ils ne seront arrêtés définitivement que les 20-21 décembre en vue de l'approbation royale[36]. Sa soumission indiquait « l'établissement d'une papeterie par procédés mécaniques » grâce à « l'introduction des nouveaux procédés de fabrication » qui ne pouvaient qu' « être favorable à l'industrie française et (…) particulièrement avantageuse au Département de Seine-et-Oise ».

---

[31] http://racineshistoire.free.fr.

[32] http://www.corpusetampois.com.

[33] AD 91, 7 S 6 : Rapport imprimé contradictoire entre Sermet, ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées, et les administrateurs de la papeterie pour le règlement du système hydraulique extérieur (1837).

[34] Cf. ch. II.

[35] Sur les problèmes de niveau de l'Essonne, voir plus bas.

[36] AN, F12 6737.

Maupeou s'associa à cet effet à des grands noms de l'industrie, des sciences, de la finance, de l'architecture et de la politique du moment, à savoir : MM. Jean-Baptiste-Marie Chaptal (1782-1833), dit « Vicomte Chaptal », alors membre du conseil général des manufactures, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié 14 rue des Jeûneurs à Paris ; Jean-Pierre-Joseph Darcet (1777-1844), célèbre chimiste, membre de l'Académie des Sciences, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre royal de Saint-Michel, établi à l'Hôtel des Monnaies, quai Conti ; Pierre Bronzac (1787-1870)[37], maître des forges, domicilié 21 quai Voltaire ; André-Jean Leroux, agent de change honoraire à la Bourse de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, établi 14 rue Bergère[38] ; Auguste Constantin (1790-1842)[39], architecte, domicilié 52 rue Saint-Lazare ; Louis-Ferdinand Perrée, négociant, fournisseur de l'Imprimerie royale, établi 174 rue Saint-Denis[40] ; le baron Émile Oberkampf (1787-1837), qui demeurait 21 rue Louis-le-Grand[41] ; Joseph-Valentin Béné, ancien chef de division des contributions indirectes, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié 29 bis rue de l'Échiquier.

L'acte précise que Maupeou avait acquis, le 22 avril 1822, le droit de fabrication exclusive à Paris et sa périphérie, dans un rayon de 25 km, « de toutes les qualités de papiers avec les machines de l'invention des Srs Robert et Didot ».

Il s'agissait de machines développées depuis celle conçue en 1798 par Louis-Nicolas Robert (1761-1828) dans la fabrique Didot à Essonnes, brevetée en 1799, et dont Léger Didot (1767-1829) était allé développer le brevet en Angleterre au début des années 1800 sous le nom de « Didot's mechanics ». Elles permettaient la fabrication du papier en bandes continues plutôt qu'en simples feuilles. Ces machines avaient été employées sous le Consulat dans la production des assignats.

Didot en améliora le procédé grâce aux frères Fourdriner, papetiers anglais d'ascendance française, liés à son beau-frère John Gamble. Ils développèrent à Frogmore, une machine brevetée à Londres en 1804, que les Anglais dénommeront la « Fourdrinier machine ». C'est cette machine, développée depuis seize ans avec succès en Angleterre, que Maupeou entendait installer à Écharcon[42]. En effet, suite aux difficultés financières de Didot en 1809, il en

[37] Maître de forge à Imphy (Nièvre), il fut co-inventeur du procédé de fabrication du papier à base de paille évoqué ci-après. Il conçut, réalisa, finança et offrit en 1832 à la commune de l'Haÿ-les-Roses dont il était alors maire, la fontaine en fonte du village, inaugurée le 17 mars 1833. Cf. http://www.amis-du-vieux-lhay.fr.

[38] Il reprendra la société en 1840, voir plus bas.

[39] Sur cet architecte, cf. ch. II.

[40] Membre de la chambre de commerce de Paris en 1823, signalé comme négociant et armateur. Claire LEMERCIER, *Un si discret pouvoir. Aux origines de la chambre de commerce de Paris 1803-1853*, Paris, 2000.

[41] Fils de Christophe-Philippe (1738-1815), fameux créateur de la toile Jouy, produite à Jouy-en-Josas et à Essonnes.

[42] AN, F12 6737, statuts de 1825 ; cf. ANDRE, 1996, Guérif, 2009 et http://cerig.pagora.grenoble-inp.fr/.

avait acquis les brevets et privilège et améliora le procédé avec sa collaboration. Le gouvernement français leur délivra divers brevets en 1811, 1815 et 1818[43].

Maupeou entendait installer à Écharcon deux machines auxquelles il souhaitait apporter, encore et toujours, des améliorations par le brevet déposé le 6 janvier 1825, pour une durée de 15 ans, sous les noms de MM. Bronzac, Darcet et Chaptal. Il s'agissait d'un procédé de pâte de paille mis au point entre les trois hommes sur la base des travaux du premier. Maupeou déclarait avoir trouvé là, la force motrice nécessaire au déploiement de sa manufacture, le courant de l'Essonne équivalant à la puissance d'une pompe à feu de 60 chevaux, soit un courant beaucoup plus puissant qu'aux manufactures de Corbeil et d'Essonnes. Ajoutons que la position de l'île du moulin actuel présentait aussi, rappelle Maupeou, l'avantage de fournir un combustible abondant à prix modique par la présence des tourbières alentours.

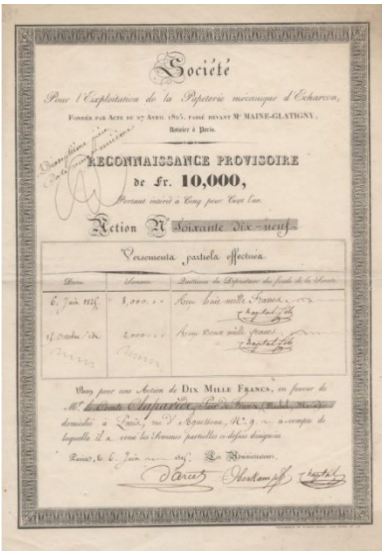
La pâte à papier serait fournie d'abord à partir des chiffons de qualité recueillie dans la capitale. Grâce à son nouveau procédé de fabrication, le manufacturier pensait développer une pâte de paille de meilleur marché que la pâte à chiffons au point de couvrir la moitié de sa production[44]. Grâce à l'abandon de leur procédé par MM. Darcet et Chaptal, ses associés, Maupeou entendait produire également de la colle à papier et du carton.

Établie pour 15 ans, sa société prit pour raison sociale, le nom de « Papeterie mécanique d'Écharcon ». Le siège fut fixé à la manufacture. Elle fut partagée en deux entités, l'une dévolue à la fabrication suivant le procédé Didot, l'autre aux deux machines d'après Chaptal et Darcet dont une était en attente d'installation à Paris.

Pour la constitution du capital, Maupeou abandonna à la société plusieurs biens et droits : la propriété du moulin ; la pièce de pré tourbeux acquise en 1824 ; quatre pièces de terre de 1 ha 52 ares situées sur les communes d'Écharcon et de Fontenay-le-Vicomte acquises en 1826 ; la machine Didot achetée en Angleterre sur fonds propres ; les droits sur les machines Chaptal-Darcet ; le puit artésien réalisé dans la propriété d'Écharcon ; et tous les moyens de fabrication. Chaptal et Darcet abandonnaient, quant à eux, les droits sur leur procédé.

Le capital se montait ainsi à 3 millions de francs sous forme de 300 actions de 10 000 francs (fig.5), nominatives ou au porteur, avec intérêt annuel de 5 %. La mise de fonds fut de 720 000 francs en actions dont 600 000 revenaient à Maupeou et 60 000 pour Chaptal, Darcet et Bronzac. Les pertes de la société étaient couvertes par les sociétaires à raison de leur prise de participation.

[43] AN, *ibid*.
[44] AN, F12 6737, pièce 52.


Société
Pour l'Exploitation de la Papeterie mécanique d'Echarcon,
Fondée par Acte du 27 Avril 1825, passé devant Me Maine-Glatigny,
Notaire à Paris.
RECONNAISSANCE PROVISOIRE
de Fr. 10,000,
Portant intérêt à Cinq pour Cent l'an.
Action N Soixante dix-neuf
Versements partiels effectués.
Pour une Action de Dix Mille Francs, en faveur de
Mr Louis Augustin
Paris, le 6 Juin 1825.
Le Directeur.

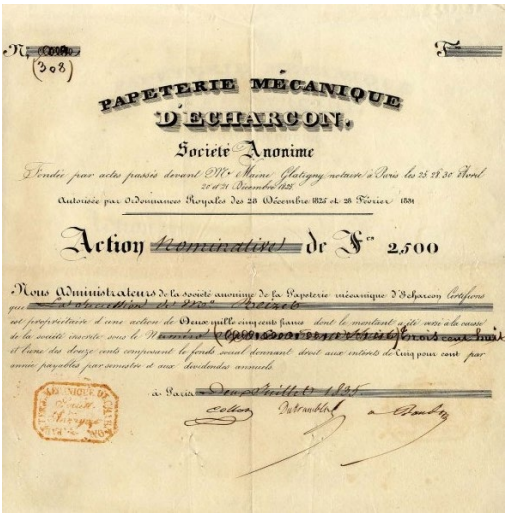

(308)
PAPETERIE MÉCANIQUE
D'ECHARCON,
Société Anonime
Fondée par actes passés devant Me Maine Glatigny notaire à Paris les 25 & 26 Avril
26 et 27 Décembre 1825
Autorisée par Ordonnances Royales des 28 Décembre 1825 et 28 Février 1831
Action Nominative de F^cs 2,500
Nous Administrateurs de la société anonyme de la Papeterie mécanique d'Echarcon certifions
par les présentes que
est propriétaire d'une action de Deux mille cinq cents francs dont le montant a été versé à la caisse
de la société suivant les Statuts
et dans des douze cents composant le fonds social donnant droit aux intérêts de Cinq pour cent par
année payables par semestre et aux dividendes annuels.
à Paris
Colas
Darcet
Chaptal

Fig. 5 & 6 : actions de la société anonyme d'Augustin-Louis de Maupeou, 1825 et 1835

Le conseil d'administration était de cinq membres désignés pour cinq ans. Dans cette attente, Maupeou, Chaptal, Darcet, Leroux et Oberkampf furent désignés administrateurs provisoires. Ils n'avaient droit à aucun traitement mais bénéficiaient du remboursement de frais. Le premier se chargea des bâtiments, de la fabrication du papier et de la manutention tandis que la commercialisation et la comptabilité échouaient à Chaptal. Une clause de confidentialité sur les procédés de fabrication fut incluse dans les statuts.

En septembre-octobre 1825, la propriété d'Écharcon fut visitée par deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, MM. Surville et De La Marck, pour estimation et évaluation des apports de Maupeou. La procédure entrait dans le cadre des vérifications de la préfecture[45]. Les bâtiments de l'ancien moulin étaient encore en place mais allaient être démolis afin de laisser place à la fabrique. Elle serait située à égale distance du confluent Juine - Essonne et de la papeterie d'Essonnes, au droit d'une chute de 4 pieds dont Maupeou envisageait d'augmenter le débit par la suppression des hauts fonds qui limitaient le cours des eaux entre Écharcon et la levée de Montauger.

Le débit de l'Essonne était alimenté en amont du moulin par le ru de Misery et la fontaine de Ballancourt, point important qui n'existait pas entre Écharcon et Essonnes. Il était ainsi de 177 pieds cube par seconde, soit bien supérieur au 140 annoncés par Maupeou mais en-deçà des 193 pieds cube de l'ancienne fabrique d'Essonnes. Toutefois, la force du courant était de 28 chevaux ¼ au-dessus de cette dernière. Il prit également en considération les dépenses effectuées ou envisagées : construction du puit artésien, résiliation du bail du meunier, séjour en France d'ingénieurs anglais, travaux d'art préliminaires, traitement de contre-maître, plans, machines, etc., soit un total de 85 105 francs.

[45] AN, F12 6737.

Maupeou rappelait que son projet remontait à quatre ans, qu'il avait fait deux séjours en Angleterre pour s'assurer de l'efficacité de ses machines et mieux apprécier les procédés anglais. Ses apports matériels furent estimés par les services préfectoraux à 642 070 francs, soit 353 035 francs de moins que sa propre estimation. Les experts demeuraient néanmoins convaincus du succès de l'entreprise par la capacité et le désintéressement de l'entrepreneur.

Les nouveaux aménagements de la papeterie : barrage et bâtiments (1825-1830)

Suite à l'approbation royale de décembre 1825, la papeterie pouvait commencer provisoirement son activité en attente du règlement définitif du système hydraulique. Sa pleine activité ne débuta vraiment qu'à compter de 1837, date de la fixation définitive du régime des eaux[46].

C'était sans compter sur la crise du crédit qui affecta la France à la fin de 1825 comme le rappelle pertinemment l'historien Louis André : les 300 actions émises ne trouvèrent pas toutes preneur[47]. Ceci étant, cette crise de l'actionnariat n'empêcha pas Maupeou d'engager un certain nombre d'aménagements à crédits dont ceux de l'Essonne et des nouveaux bâtiments. Et ce sans attendre nécessairement les autorisations, trop pressé d'aboutir dans son projet.

Par arrêté préfectoral du 7 avril 1824, évoqué plus haut, il pouvait en effet procéder déjà à la restauration de l'ancien barrage des Villeroy sur le bras droit de la rivière (fig.2) à condition qu'il fît office de déversoir et qu'il fût à une hauteur telle qu'il soit affleuré par les eaux. Ce barrage entendait servir la force motrice de l'Essonne sous la papeterie. La régulation de son niveau fera l'objet de nombreuses contestations judiciaires des riverains[48].

La réalisation des bâtiments de la fabrique fut confiée à l'un des membres de la société : Auguste Constantin, architecte réputé, sur lequel nous reviendrons[49]. La papeterie, ses roues, ses vannes ouvrières et de décharge furent installées au droit de la chute actuelle avant même l'obtention des autorisations nécessaires. Elle était située à 250m de l'ancien moulin, détruit pour en récupérer les matériaux.

Comme le rappelle l'ingénieur Sermet dans le rapport contradictoire établi en 1837 à propos du règlement du niveau des eaux de la nouvelle fabrique : « *La papeterie d'Écharcon* […] *n'est pas encore légalement autorisée ; les différentes parties dont se compose son système* [hydraulique] *extérieur n'ont pas été définitivement réglées par l'administration* ». Plus loin, il ajoute : « *cette usine n'existe donc jusqu'à présent que par la tolérance simultanée des propriétaires riverains et de l'administration* […] »[50].

---

[46] Voir plus bas.

[47] AN, F12 6737 ; Louis ANDRE, *Machines à papier. Innovation et transformations de l'industrie papetière en France, 1798-1860*, Paris, 1996.

[48] Voir plus bas.

[49] Cf. ch. II.

[50] AD 91, 7 S 6, règlement hydraulique de 1837.

Par l'arrêté préfectoral de 1824, Maupeou pouvait établir un canal de liaison entre les deux bras de l'Essonne à travers la grande île pour servir de déversoir, suivant une largeur à sa convenance et en dirigeant obliquement l'embouchure dans le bras gauche, sous un angle de 45°, afin de ne pas élever le régime des eaux[51]. Commencés au printemps 1826, les ouvrages de la papeterie n'étaient toujours pas achevés en 1829-1830 comme l'indiquent la saisie immobilière des 13-15 avril 1829 et les nouveaux statuts de juillet 1830, suite au manque d'actionnaires. Ils ne le seront véritablement, quant aux bâtiments, qu'en septembre de cette année[52]. Leur réalisation fut suivie attentivement par les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées du département dont Antoine-Rémy Polonceau[53]. Sur son accord, le repère du niveau des eaux de l'ex-moulin fut transporté à l'une des piles du pavillon nord de la fabrique[54].

Les difficultés engendrées dans la réalisation des ouvrages aboutirent à la saisie des lieux en avril-mai 1829[55], à savoir : la fabrique et ses annexes, prés en tourbières plantés de peupliers, terrain vague à gauche du chemin de Mennecy. D'une superficie de 8 ha 85 ares 20 centiares, l'ensemble occupait une île à laquelle on accédait par deux ponts, bordé au nord par le bras gauche de l'Essonne, le long de la propriété de M. Nitot, telle qu'il apparait sur certains plans (fig.2), au sud par le bras droit de la rivière le séparant du domaine de Villeroy et de Mennecy, à l'est et à l'ouest par le cours de l'Essonne. Les lieux, rappelait-on, étaient exploités par Maupeou tant à titre professionnel que privé. Parmi les autres biens saisis, figurait son domaine de Sainte-Radegonde au Coudray-Montceaux (château, ferme et terres).

Les nouveaux statuts de 1830

Afin de poursuivre son activité et procéder à l'achèvement des bâtiments, Maupeou dut engager la modification du capital de la société, ce qui amena *de facto* celle des statuts. Datés des 9-10 juillet 1830, ces nouveaux statuts présentaient des changements significatifs : Maupeou abandonna la direction au profit de son ami Darcet, soucieux de ne paraître trop intéressé dans la société suivant les recommandations du préfet au ministre de l'Intérieur en 1825. Il prit donc la seconde place tandis que Chaptal et Bronzac laissaient la leur à Anne-Gabriel de Tramblay, propriétaire à Versailles, et au baron Émile Oberkampf, représenté par son mandataire, Pierre Étienne, rentier à Paris.

Sur les 300 actions émises, seules 183 de 10 000 francs trouvèrent preneurs. Les bâtiments étaient en voie d'achèvement et les machines prêtes à installer mais pour atteindre ces objectifs, il était indispensable de placer au moins 107 actions. Des « capitalistes » (sic) étaient intéressés à condition d'en modifier la forme. Sans rien changer au capital, les 300 actions furent donc divisées en 1 200 de 2 500 francs (fig.6) pour faciliter leur négociation. On révisa également

[51] *Ibid*.
[52] Voir ci-après et ch. II.
[53] Sur cet ingénieur réputé, cf. ch. II.
[54] AD 91, 7 S 6, règlement hydraulique de 1837.
[55] AD 91, 79 J 19, dossier « Famille de Maupeou ».

la formulation des bénéfices nets. Ces modifications portèrent leurs fruits puisqu'en septembre 1830, les bâtiments étaient achevés (fig.7)[56]. Demeuraient les finitions et l'installation des machines[57]. 385 000 francs étaient encore nécessaires.



Fig. 7 : Victor Lefranc, d'après Aimé Dallemagne : la papeterie en 1839 (AD 91, 26 FI 37)

Recalés en décembre 1830 par le Conseil d'État qui désapprouvait la création d'actions de jouissance, les nouveaux statuts furent finalement validés par ordonnance royale du 28 février 1831. La nouvelle fabrique pouvait enfin commencer son activité. C'était sans compter sur le problème persistant du niveau des eaux qui reportera l'autorisation définitive d'exercice au 26 juillet 1838, date de la nouvelle ordonnance royale[58].

Le siège social, établi provisoirement chez Me Maine Glatigny, notaire à Paris, se transporta en 1832 à Écharcon conformément aux statuts de 1825 afin de limiter les frais et faciliter les transactions en périphérie[59].

André-Jean Leroux (1840- 1857)

À peine était-il en règle avec l'administration que Maupeou vit bientôt arriver l'échéance des 15 ans d'exploitation de sa société. Entendait-il achever là les frais à Écharcon ou n'avait-il pas eu le temps de solliciter de nouveau délai, comme cela surviendra pour la société qui suit, toujours est-il qu'en décembre

[56] Cf. ch. II.
[57] AN, F12 6737 : Adresse au ministre de l'Intérieur du 8 septembre 1830.
[58] Ordonnance transmise au préfet le 4 août 1838 (AD 91, 7 S 6). Sur le conflit du niveau des eaux, voir page suivante.
[59] AN, F12 6737.

1840, en vertu d'une délibération du 9 janvier précédent, les administrateurs procédaient à sa liquidation et mirent aussitôt en licitation les biens et procédés[60].

Ceux-ci furent adjugés aux criées du tribunal de Corbeil, le 26 décembre 1840, à André-Jean Leroux, agent de change honoraire, membre de la Légion d'honneur, associé de Maupeou depuis 1825, qui demeurait 14 rue Bergère à Paris, moyennant 320 000 francs pour les immeubles et 213 494,24 francs pour les papiers, chiffons et procédés de fabrication[61].

Outre son intérêt industriel, la papeterie d'Écharcon éveillait d'autant l'intérêts des investisseurs qu'elle connut une notoriété indéniable en son temps au point de figurer dans le service des Arts industriels de la manufacture royale de Sèvres (fig.8-9). Cet ensemble, composé de 120 pièces, réalisées de 1823 à 1835, fut offert en 1836 par Louis-Philippe au prince de Metternich (1773-1859). Son auteur, Jean-Charles Develly (1783-1862) avait parcouru la France à la recherche des manufactures emblématiques du moment. La filiation de Maupeou avec l'ancien garde des sceaux de Louis XV, la qualité de ses associés et collaborateurs, dont les éminents Constantin et Polanceau, et le procédé novateur de ses machines n'avaient pas manqué de retenir l'attention de l'artiste, s'agissant d'une des importantes sociétés des règnes de Charles X et de Louis-Philippe[62].



Fig. 8 : Jean-Charles Develly : triage et délissage du papier, 1827, Sèvres, Manufacture royale de porcelaine, RMN, cl. 19-552938



Fig. 9 : Jean-Charles Develly : blanchissage du chiffon par le chlore, 1833, Sèvres, Manufacture royale de porcelaine, RMN, cl. 19-552936

[60] Ibid.

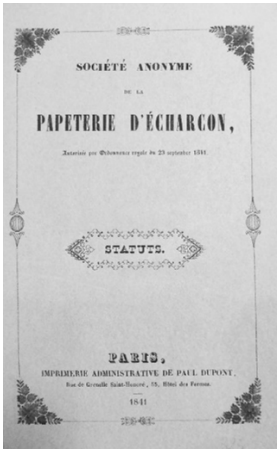
[61] AD 91, 4 Q 1/1258, n° 18, transcription du 15 février 1841.

[62] https://www.proantic.com. Nous remercions Nicole Duchon, historienne de Mennecy et ex-présidente de « Mennecy et son Histoire », de cette précision.

La société de la « Papeterie d'Écharcon » (1841-1857)

Suite à l'expiration de la première société survenue le 28 décembre 1840, Leroux établit les nouveaux statuts de la papeterie, déposés à Paris, les 2-3 février 1841 (fig.10)[63].

De nouveaux partenaires apparurent, issus principalement de la finance et de la noblesse[64] : Jean-Pierre Collot, directeur de la Monnaie, membre de la Légion d'honneur, domicilié à l'Hôtel des Monnaies, quai Conti ; Joseph-Victor Bernard, propriétaire, domicilié, 41 rue des Mathurins ; Pascal-Augustin-Joseph Baudon, receveur général des finances du département de la Seine Inférieure, officier de la Légion d'honneur, établi 57 rue de l'Université ; Charles-Victor-Auguste Baudon de Mony, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, demeurant 92 rue des Mathurins ; Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, pair de France, grand officier de la Légion d'honneur, domicilié 21 rue de Varennes ; le duc Paul de Noailles, pair de France, membre de la Légion d'honneur, établi 74 rue de Lille ; le baron Joseph-Louis-Michel de Saint-Albin, ancien receveur général des finances de la Moselle, ancien député, domicilié 95 rue Saint-Lazare ; Jean-Marie Carayon-Latour, receveur général des finances de Gironde, demeurant place Dauphine à Bordeaux, représenté par le baron de Saint-Albin ; Henri-Simon Boulard, notaire honoraire à Paris, ancien député également, chevalier de la Légion d'honneur, établi à Plainval (Oise) ; enfin, le baron Louis Oberkampf, négociant, fils d'Émile, demeurant à Saint-Quentin (Aisne).


SOCIÉTÉ ANONYME

DE LA

PAPETERIE D'ÉCHARCON,

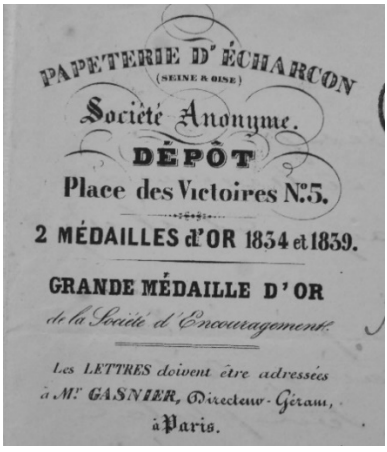
STATUTS.

PARIS,

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE PAUL DUPONT,

1841

Fig. 10 : statuts de la Papeterie d'Écharcon en 1841, deuxième société (AN, F12 6737)


PAPETERIE D'ÉCHARCON

(SEINE & OISE)

Société Anonyme.

DÉPÔT

Place des Victoires N°5.

2 MÉDAILLES d'OR 1834 et 1839.

GRANDE MÉDAILLE D'OR

de la Société d'Encouragement.

Les LETTRES doivent être adressées

à Mr GASNIER, Directeur-Géran,

à Paris.

Fig. 11 : en-tête de la Papeterie d'Écharcon, 1841 (AD 91, 7 S 6)

[63] AN, F12 6737 et AN, Minutier central, LXIX/1066.

[64] L'historien Louis ANDRE a montré comment la noblesse, d'ancienne ou de nouvelle extraction, avait pris une place prépondérante dans le développement de l'industrie française sous la Restauration et la Monarchie de Juillet (cf. ANDRE, 1996). Le phénomène avait déjà été observé par Pierre Pinon dans l'étude sur les canaux d'Ancien Régime.

La nouvelle société était ainsi bien différente de celle de Maupeou, moins portée sur l'aspect industriel que marquée par la finance, ce qui était, somme toute, assez conforme à l'esprit de la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe.

Le projet de statuts, qui formait grosso modo la suite des précédents, fut adressé au ministre de l'Intérieur pour approbation en février 1841. Les différences notables résidaient dans l'abandon de la production de la colle à papier et dans la dénomination : « Papeterie d'Écharcon » (fig.11). Le siège fut fixé provisoirement au n° 29 rue du Mail à Paris. Le capital était de 800 000 francs dont 576 000 francs des biens ci-après et 224 000 francs en espèces. On distribua 800 actions de 1 000 francs dont 224 dévolues aux associés susdits, toutes nominatives.

Outre les bâtiments d'exploitation, la société disposait des terrains, cours, jardins et prés tourbeux sur l'île d'Écharcon, du cours de l'Essonne qui formait la force motrice de l'usine (fig.12) ; des roues hydrauliques, moteurs mécaniques et autres matériels, immeubles par destination ; du mobilier d'exploitation ; de diverses pièces de terre sur Écharcon, Mennecy et Fontenay-le-Vicomte, attestant là l'expansion de la propriété initiale. S'ajoutaient : les matières premières et les produits dévolus à la fabrication, le tout pour un montant de 576 000 francs.

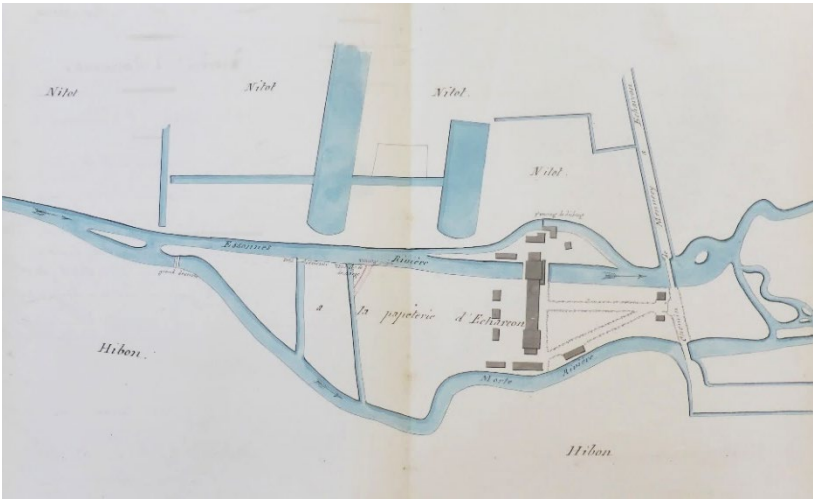


Fig. 12 : plan du site de la papeterie d'Écharcon par Pousseau, ingénieur de l'arrondissement de Corbeil en vue du déplacement d'une vanne de décharge, portée en rouge, Corbeil, 17 août 1857 (AD 91, 7 S 143)

Cette seconde société fut autorisée par ordonnance royale du 23 septembre 1841. Le 22 janvier précédent, les liquidateurs de la première remirent à Leroux l'ensemble des biens, matières premières (chiffons divers), produits et fournitures portés dans le procès-verbal de recollement du 29 décembre 1840 et dans les cinq inventaires sous seing privé de janvier 1841[65].

[65] Pièces figurant à la suite de l'acte de société déposé à l'étude en février 1841 (cf. note 63).

Arrivée aux termes de ses 15 ans, le 10 février 1857, la société d'André-Jean Leroux sollicita, le 20 avril, auprès d'Eugène Rouher (1814-1884), ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, sa prorogation pour 20 ans et une légère modification des statuts quant au fonds de réserve. Pour soutien de ses demandes, elle rappela la pleine prospérité de son activité[66]. Mais, le 18 septembre, le ministre lui fit part de son refus au motif du retard pris dans la formulation de la requête qui aurait dû être envoyée suffisamment tôt pour être examinée attentivement par l'administration et le Conseil d'État et pour que le décret d'autorisation fût rendu avant échéance. Il s'interrogeait également sur le nombre d'associés, réduit à quatre, pour constituer une société anonyme.

Leroux et ses associés opposèrent un acte authentique rédigé le 9 février qui ne requérait qu'une approbation de pure forme. Les statuts demeuraient inchangés. La société réitéra donc le motif de la prospérité de son activité et indiqua que la production, les biens et les matières premières représentaient une valeur bien supérieure au capital social. Ils ne faisaient, par ailleurs, l'objet d'aucune inscription hypothécaire puisqu'ils n'avaient aucun passif. Enfin, la société employait quelques 300 ouvriers[67] qui trouvaient là leurs moyens de subsistance. Il lui paraissait impossible qu'un gouvernement, qui favorisait autant l'industrie et le commerce, puisse sanctionner ainsi sa demande. Le 14 décembre 1857, Rouher maintînt toutefois sa fin de non-recevoir au motif qu'il lui était impossible de délivrer un décret d'autorisation avec effet rétroactif. La demande fut donc classée le 12 du mois suivant dans les archives de la chambre de commerce de Paris[68].

« Ruel & Cie » (1858-1863)

Le 13 mars 1858, Joseph-Victor Bernard, seul partenaire de la seconde société, concluait sous seing privé un accord en compagnie des frères Jules-Joseph Hennecart, ancien député, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant 41 rue des Mathurins, Léon-François Hennecart, rentier, demeurant même adresse, et Victor-Etienne Ruel, négociant, établi 108 rue Saint-Honoré[69]. Ils demeuraient seuls propriétaires des 800 actions de la société précédente ; ne procéderaient à aucune liquidation ; acquitteraient le passif laissé ; continueraient l'exploitation sociale et conserveraient leurs droits en vertu de leurs actions. Pour faire cesser de fait la société, Bernard décidait de céder ses parts aux autres actionnaires[70].

Fort de cet accord, Ruel constituait sous seing privé, le 6 avril 1858, une troisième société dont les statuts furent déposés à Paris, les 19-26 mai. Ruel détenait 400 actions, les frères Hennecart, l'autre moitié à raison de 200 chacun.

---

[66] AN, F12 6737.
[67] Le chiffre 200 fut barré et remplacé par 300.
[68] AN, F12 6737.
[69] AN, Minutier central, XXXIII, 1432, origine de propriété de l'acte de vente du 18 avril 1883.
[70] *Ibid*.

La raison sociale était : « Ruel & Cie ». La société fut formée pour 25 ans à compter du 1er janvier 1858. Le siège fut établi 108 rue Saint-Honoré.

Par acte sous seing privé du 14 octobre 1863, Ruel et les frères Hennecart décidèrent la dissolution de la société à compter de ce jour. Le premier poursuivit son existence bourgeoise en compagnie de son épouse Louise Dromain, en son domicile de la rue Mazarine tandis que les Hennecart s'engageaient dans une nouvelle aventure à Écharcon[71].

Première société « J. L. Hennecart & Cie » (1864-1872)

Le 17 mars 1864, par acte sous seing privé, les frères Hennecart formaient avec leur père, Jules-François, propriétaire, demeurant 69 rue de l'Université, une société en nom collectif entre les premiers et en commandite avec le dernier. La raison sociale était « J. L. Hennecart & Cie » mais l'usine conserva son nom de « Société de la Papeterie d'Écharcon ». La durée fut fixée à huit ans à compter du 1er janvier 1864. Le siège fut établi 4 bis rue Saint-Sauveur à Paris[72].

Les deux frères apportaient au capital, l'immobilier, les matières premières et la fabrication et leur père, 108 000 francs au titre de la commandite. Les premiers avaient seuls la gestion et la signature de la société qui furent confiée à Léon-François qui perçut, à ce titre, une indemnité de 10 000 francs. Ils s'interdisaient la cession de leurs droits en dehors de leur association. Les bénéfices seraient partagés à raison de 4/8e pour Jules-Joseph, 3/8e pour Léon-François et 1/8e pour Jules-François. Les pertes seraient supportées dans les mêmes proportions. Les nouveaux statuts furent déposés le 4 janvier 1865[73].

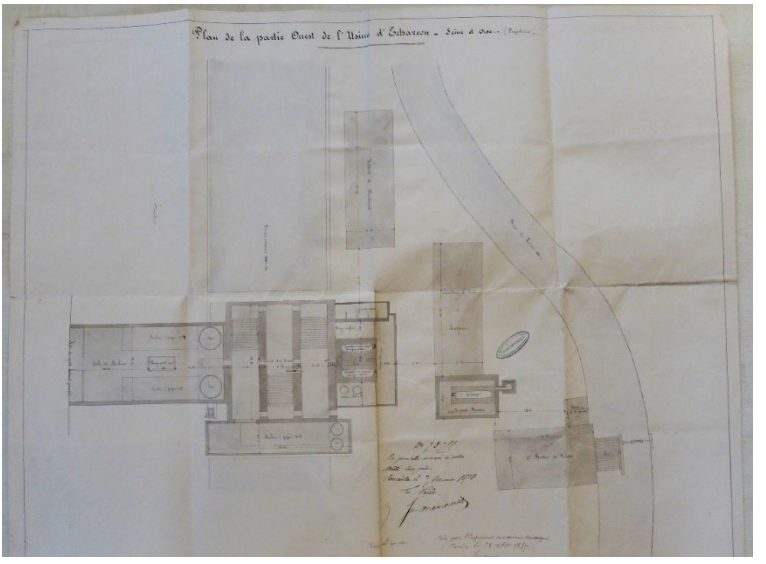


Fig. 13 : plan de la partie nord de la papeterie au droit des machines sur l'Essonne, Paris, 28 décembre 1857 (AD 91, 7 S 6)

[71] *Ibid* et voir ci-dessous.
[72] AN, Minutier central, LXIX/1185.
[73] Ibid.

Seconde société « J. L. Hennecart & Cie » (1872-1883)

Le 1er janvier 1872, la première société Hennecart arrivait à échéance. Comme la société Ruel & Cie, elle ne fut nullement liquidée, poursuivant de fait son activité entre les intéressés. Ceux-ci formèrent une nouvelle société, le 23 juin 1879, toujours sous seing privé. La durée fut fixée à 6 ans, soit deux ans de moins que la précédente. Le capital demeurait identique mais le siège fut établi au 16 quai de la Mégisserie à Paris. Les statuts furent déposés devant le même notaire, le 9 août 1880[74].

Portraits de MM. Hennecart

Banquier et homme politique, Jules-François Hennecart représente bien cette bourgeoisie de la première moitié du XIXe siècle, issue de la finance et de la politique, en cette période de pleine révolution industrielle. Né à Paris, le 7 octobre 1797, il avait épousé, le 13 mars 1830, Marie-Victoire-Eléonore Beaulieu dont il eut cinq fils : Jules-Joseph, qui suit, Victor-Alexandre, Léon, Adrien et Jacques. Il était veuf au moment des sociétés susdites.

Parallèlement à la banque et à la finance, Jules-François Hennecart entama une carrière politique en 1846 en tant que député conservateur de la Vienne à Loudun. Il se retira lors de la Révolution de 1848 pour revenir, l'année suivante, à l'Assemblée constituante de la IIe République en tant que représentant conservateur de son département. Réélu député, le 13 mai 1849, il poursuivit son hostilité aux votes républicains.

Sous le Second Empire, il fut à la fois maire de la commune de Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne) et vice-président du Conseil général de la Vienne, où il était possessionné, de 1856 à 1870. Il mourut le 23 décembre 1888 au château de Combreux qu'il avait acquis de la famille de Jaucourt en 1852, inhumé au Père-Lachaise où sa sépulture est toujours.

Financier réputé du Second Empire et de la IIIe République, son fils aîné Jules-Joseph (fig.14) marcha sur ses traces. Né à Paris, le 3 juillet 1832, il avait épousé, le 2 mars 1857, Annette de Mackau (1837-1921), fille du ministre et amiral Ange- René-Armand de Mackau, petite-fille du régent de la Banque de France, Pierre Muguet de Maranges. Lors de la guerre de 1870, Jules-Joseph fut pris par les Prussiens et refusa de livrer les armes de la Garde nationale, ce qui lui vaudra la Légion d'honneur en décembre 1871.



Fig. 14 : Jules-Joseph Hennecart (1832-1884), lithographie XIXe

[74] Ibid. Acte déposé à la suite du précédent et en annexe de la vente de 1883 (cf. note 69). Acte transcrit aux hypothèques de Corbeil, le 7 juin 1883 (AD 91, 4 Q1 2849).

Il est surtout réputé pour la création de la station balnéaire de La Baule qu'il destinait principalement aux familles catholiques. Sur le modèle des cités impériales de Biarritz et de Deauville, il fonda une ville ex-nihilo. Inspecteur des chemins de fer de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic dans lequel il avait investi, il découvrit, lors d'une visite sur le nouveau tronçon du chemin de fer en 1877, les dunes d'Escoublac et tomba sous le charme du site dont il cerna vite le potentiel. Il décida de l'acquérir en compagnie de son ami Édouard Darlu (1837-1923), agent de change parisien. Jules-Joseph Hennecart fut aussi, de 1867 à 1877, conseiller général de Seine-et-Marne sur le canton de la commune de Tournan-en-Brie, celle de son père.

Fervent catholique, tenant de la ligne vaticane, il fut fait comte romain par le pape Pie IX. À ce titre, il s'opposa farouchement à l'installation de casinos à La Baule. Le premier n'ouvrira qu'en 1902, soit vingt ans après son décès à Paris. Il mourut le 21 mars 1884, soit 4 ans avant son père.

Frère du précédent, Léon-François apparait comme négociant, rentier et ancien juge au tribunal de commerce de la Seine à Paris Il fut l'un des principaux collaborateurs de son aîné en tant que propriétaire indivis de la fabrique. Il était célibataire au moment de la création des sociétés susdites[75]. Dans l'acte de société de 1879 et lors de la cession de la papeterie en 1883, les trois hommes étaient domiciliés respectivement : Jules-François, 7 rue des Mathurins, Jules-Joseph, 17 rue de Varenne et Léon-François, au même domicile que son père.

Darblay et Beranger (1883-1884)

Le 18 avril 1883, les Hennecart cédaient la papeterie d'Écharcon à la société « Darblay père et fils & Beranger », sise 3 rue du Louvre[76]. Cette société, dont on examinera plus loin le détail, fut constituée sous seing privé, le 25 janvier 1882, entre : Alphonse-Mathurin Beranger[77], négociant en grains, fabricant de papier, censeur à la Banque de France, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant 156 rue de Rivoli ; Paul Darblay (fig.15), négociant en grains, fabricant de papier, domicilié au château familial de Saint-Germain-lès-Corbeil ; et Aimé-Henry Darblay (fig.14), manufacturier, fils du précédent chez qui il demeurait, neveu de Beranger. L'acte de société fut déposé le même jour à Paris[78].

[75] Cf. notes 72 et 74.

[76] AN, Minutier central, XXXIII/1432. Acte transcrit aux hypothèques de Corbeil, le 7 juin 1883 (AD 91, 4 Q1 2849). Cette société, arrivée au terme de ses 11 ans en juin 1879, fut prorogée pour dix ans en janvier 1882. Elle ne doit pas être confondue avec la société « Darblay et Beranger ». Sur ces deux sociétés aux objets distincts, voir p. 49-52.

[77] Souvent écrit par erreur avec un accent aigu, son nom ne porte pas d'accent dans les actes consultés.

[78] AN, Minutier central, XXXIII/1414. Les qualités des acquéreurs ont été complétées.



Fig. 15 : Aimé Morot : Paul Darblay (1825-1908), 1901



Fig. 16 : Aimé-Henri Darblay (1854-1899)

La vente comprenait : l'usine d'Écharcon, terrains, chute d'eau, mécanisme, matériel fixe et mobile dont trois machines à papier en état de marche avec leur habillage à neuf (toiles métalliques, feutres de protection et moteurs spéciaux) ; deux grandes machines à vapeur et leurs générateurs ; les pièces de rechange, calandres, chevaux et voitures ; le mobilier industriel, de bureau et d'habitation ; les agencements, outillage et mobilier étant dans les bureaux et dépôts de Paris.

L'ensemble occupait toute la grande île d'Écharcon, soit une superficie de 8 ha 46 ares 25 centiares, porté au cadastre sous la section B, n°s 494 à 517. Superficie qui fut réduite à 7 ha 66 ares sur un plan de bornage. N'étaient pas compris dans la vente : le mobilier de la chambre de Léon-François Hennecart dans le pavillon de direction de l'usine et celui de son bureau, quai de la Mégisserie. Étaient compris en revanche : neuf pièces de terres (prés ou marais) sur Écharcon, Mennecy et Fontenay-le-Vicomte ; les baux des dépôts parisiens des quais de la Mégisserie et de Gesvres.

La vente fut conclue moyennant 800 000 francs, réglés comptant, dont 500 000 francs pour l'usine et dépendances et 300 000 francs pour la clientèle, l'achalandage, les baux en cours et les dépôts de Paris. Le contrat ne faisait que formaliser une situation de fait, à savoir la jouissance de la fabrique par MM. Darblay et Beranger depuis le 19 mars 1883. Bernier, le directeur du moment, disposait jusqu'au 19 avril pour quitter les lieux[79].

La papeterie d'Écharcon au cœur de la diversification des productions Darblay

L'acquisition de la papeterie d'Écharcon s'inscrivait dans le cadre de l'expansion des sociétés Darblay et du développement de nouvelles formes de pâtes à papier afin d'assurer leur position dominante sur le marché. Nous ne

[79] Mention rayée dans l'acte.

revenons pas sur l'histoire de cette puissante famille industrielle bien connue de l'Essonne[80]. Rappelons simplement que depuis le décès de son père, Aymé-Stanislas, en 1878, Paul Darblay avait les mains libres pour agir à sa guise et que les papeteries Darblay étaient devenues les premières de France en 1883. Suite à leur nouvelle acquisition, elles n'allaient pas tarder à être celles d'Europe, puis du monde au début du XXe siècle[81].

L'essor de la production nécessitant toujours plus de chiffons – problème déjà sous-jacent dans la naissance de la fabrique de Maupeou qui entendait recourir pour moitié à la pâte de paille –, il fallut aux Darblay développer de nouveaux procédés de pâtes à papier. Après les unités de papier chiffon et de pâte de paille des moulins des Rayères, d'Angoulême et du Laminoir à Essonnes, celle du carton et du carton-cuir de Moulin Galant, les acquisitions de Bellegarde-sur-Valserine (Ain), aux portes du Rhône, et de Wörgl en Autriche pour la fabrique de la cellulose chimique dans les années 1870-1880, Paul Darblay entendait développer cette fois la production de pâte à bois à Écharcon, laquelle devait supplanter le chiffon à compter de cette époque. Cette unité, composée de trois machines seulement, étaient loin des dix-sept qui tournaient à Essonnes[82]. Elle sera l'une des raisons de sa disparition rapide du dispositif Darblay durant l'entre-deux-guerres[83].

L'usine d'Écharcon vint compléter enfin, après les moulins à pâte d'Ormoy, des Rayères, d'Angoulême, l'atelier mécanique de Chantemerle, les papeteries de Moulin Galant et d'Essonnes, l'impressionnant dispositif des Darblay sur l'Essonne. Dispositif qui, d'Écharcon à Essonnes, s'étendait sur une distance de plus de 9 km !

L'acquisition d'Écharcon en 1883 marquait aussi le début d'une longue expansion sur cette partie de l'Essonne, Paul Darblay se livrant à une série d'échanges et d'acquisitions à l'instar de ce qu'il pratiquait, au même moment, sur la propriété familiale de Saint-Germain-lès-Corbeil, l'autre fief de la famille en Essonne[84]. Cette expansion est observable sur la carte du lotissement effectué par sa descendance en 1940[85].

Les Darblay et leurs sociétés (XIXe-XXe siècles)

L'acquisition de la papeterie d'Écharcon s'inscrivait enfin dans le cadre d'une réorganisation complète des sociétés Darblay et leur associé Beranger. En effet, le 25 janvier 1882, ce ne fut pas une mais deux sociétés qui furent créées, complémentaires l'une de l'autre et qui reprenaient la raison sociale des précédentes.

[80] Cf. notre étude en 2009 et bibliographie.
[81] *Op. cit.* Louis ANDRE, 2011, p. 62 et 65.
[82] L'indication de pâte à bois est portée dans le carton sur la papeterie d'Écharcon conservé à Chamarande (AD 91, 7 S 14). Cf. également https://www.arts-et-metiers.net/musee/modele-machine-fabriquer-le-papier-avec-son-appareil-secheur.
[83] Voir plus bas.
[84] *Op. cit.* Louis ANDRE, 2011, p. 66.
[85] *Op. cit.* Étude 2020, fig.47.

La société « Darblay père et fils & Beranger », dont l'échéance fut fixée au 1er juillet 1889 et dont l'activité pouvait s'étendre aux opérations industrielles et commerciales, mobilières et immobilières, formait en effet la suite de celle créée par Aimé-Stanislas Darblay jeune (1794-1878), son fils Paul (1825-1908) et son gendre Alphonse-Mathurin Beranger (1813-1884), sous seing privé, le 26 novembre 1868, pour une durée de 11 ans, dont l'acte fut déposé à Paris, le 7 décembre suivant. Elle avait pour objet l'exploitation de la papeterie d'Essonnes et ses annexes. Son siège était alors au n° 80 rue de Rivoli. En janvier 1882, il fut fixé au magasin du 3 rue du Louvre[86].

Cette première société fut formée en même temps que la société « Darblay jeune », du surnom d'Aimé-Stanislas, le père fondateur de la dynastie, dont l'activité était la production de grains et de farine au Grands Moulins de Corbeil. Hormis le moulin à farine des époux Desforges, acquis par adjudication, le 21 septembre 1873, la société prétendait n'être propriétaire d'aucun immeuble exploité. Sans capital social, les bénéfices étaient répartis à parts égales.

Les trois partenaires ne demeurèrent plus que deux, suite au décès d'Aimé-Stanislas à Saint-Germain-lès-Corbeil, le 12 novembre 1878, laissant pour seuls héritiers ses trois enfants issus de son mariage avec Pauline Mainfroy (1804-1873) dont Paul, le second. Ses sœurs, Virginie-Pauline, épouse d'Alphonse-Mathurin Beranger et Pauline (1834-1895), épouse d'Henry-Amédée Faré (1825-1894), cédèrent, moyennant finances, leurs parts à leur frère, le 25 juin 1879. Suite au délai d'expiration de la première société « Darblay père et fils & Beranger », le 1er juin 1879, Beranger et Paul Darblay poursuivirent l'exploitation de la papeterie d'Essonnes sous la même raison et avec le même siège sans prévoir de terme à la situation. Elle demeura en régie jusqu'au 25 janvier 1882, date à laquelle les statuts de la seconde vinrent régulariser la situation.

À cette date, Alphonse-Mathurin Beranger et Paul Darblay décidaient la formation sous seing privé d'une autre société en nom collectif, à vocation purement industrielle et commerciale, sous la raison sociale « Darblay & Beranger », dont l'échéance fut établie au 1er juillet 1892. Le siège fut fixé 1 rue du Louvre à Paris, soit le voisin de la précédente. Elle fut dotée de plusieurs biens immobiliers à Paris, Corbeil, Joinville, Évry, Étampes et Rouen, d'une valeur de 3 millions de francs[87].

Comme « Darblay père et fils & Beranger », cette société prit la suite d'une précédente sous la même raison sociale et au même siège, créée le 12 juin 1879, qui avait pour objet l'exploitation des grains et farine à Corbeil, mais qui fut dissoute dès le 31 décembre 1881[88]. Les deux hommes avaient décidé en effet d'abandonner l'activité familiale de la minoterie qui fit leur fortune pour se consacrer définitivement à la papeterie. Activité engagée en 1867 par Aimé-Stanislas, que venait consacrer la formation de ladite société avec le fils de Paul,

[86] AN, Minutier central, XXXIII/1414.

[87] Ibid. Le siège ouvrait aussi sur le n° 156 rue de Rivoli. L'immeuble haussmannien actuel et celui du n° 3 rue du Louvre furent érigés par Aimé-Stanislas Darblay en 1854-1855 (indications portées au contrat).

[88] Actes de société et de dissolution déposés le 25 janvier 1882 (AN, MC, XXXIII/1414)

Aimé-Henri, et l'acquisition de l'usine d'Écharcon en avril 1883. Les deux sociétés « Darblay et Beranger » (1879 et 1882) s'inscrivaient ainsi en prolongement de la société « Darblay jeune » de 1868.

4. EXPANSION ET FIN DE LA PAPETERIE (XXe SIECLE)

De « Darblay père et fils & Beranger » aux « Papeteries Darblay » (1882-1906)

Dans la société « Darblay père et fils & Beranger », Aimé-Henri (1854-1899) n'avait, en 1882, que la qualité de simple intéressé, avec participation aux bénéfices pour rémunération. Il en devint l'associé de plein droit, le 1er juillet 1887, avec droit de gestion et de signature[89]. Par acte sous seing privé du 27 juillet 1884, Beranger et Paul Darblay associèrent Aimé-Henry à la société, lui conférant un tiers du capital social, lequel fut fixé à 12 400 000 francs. L'acte fut déposé à Paris, le 2 octobre suivant.

Le 15 décembre 1884, Alphonse-Mathurin Beranger décédait en sa propriété de Tigery, près de Corbeil. Le 31, ses héritiers, à savoir son épouse, Virginie-Pauline, et ses trois enfants, Charles, Jenny, épouse Cibiel, et Louise-Cécile, cédaient sous seing privé le tiers des droits de leur père à Paul Darblay. Cette cession fit suite au droit de celui-ci de réduire la part de son beau-frère. Paul entendait ainsi faire entrer définitivement les papeteries dans le giron Darblay. Il décida, en conséquence, la prorogation de la société avec son fils Aimé-Henri seulement. L'acte fut déposé le même jour devant le même notaire.

La société arrivant à terme le 1er juillet 1889, les Darblay père et fils formèrent sous seing privé, le 24 juin 1889, une nouvelle société sous ce nom dont l'acte fut déposé le même jour à Paris. Le capital demeurait identique à celui de 1884 ainsi que le siège[90]. Suite au décès de son épouse, Pauline-Lucie Bourgeois, le 30 septembre 1897, Paul Darblay hérita des parts de sa femme en vertu du partage de ses biens et de la donation consentie par ses héritiers, le 31 janvier 1898, laquelle fut effective, le 9 février suivant.

Le 24 avril 1899, Darblay père et fils procédaient à la dissolution de leur société pour en créer une autre, le même jour, sous seing privé, pour une durée de 60 ans, sous la même raison sociale « Darblay père & fils ». L'acte fut déposé à Paris, le 8 juin suivant[91]. Le capital fut porté à 19 millions de francs, divisé en 198 parts de 100 000 francs chacune. Les deux tiers revinrent à Paul Darblay et le tiers restant à Aimé-Henri. Les deux hommes disposaient du même droit de gestion et de signature. Le siège demeura identique aux sociétés précédentes.

La nouvelle association du père et du fils fut de courte durée : Aimé-Henri décéda en effet un mois plus tard, le 22 mai 1899, au château de Saint-Germain-lès-Corbeil, laissant pour héritiers de son union avec Françoise-Marie-Thérèse

[89] Mention non indiquée dans l'acte du 25 juin 1882, lacunaire en partie, et reprécisée dans les origines de propriété de l'acte de vente de 1940 (voir note 97).
[90] Indications portées dans l'acte de vente de 1940.
[91] Acte de société inscrit dans l'état des propriétés Darblay (1872-1952) (AD 91, 3 J 41) et signalé dans la vente de la papeterie en 1940.

Labrousse de Lascaux en janvier 1882, ses quatre enfants mineurs : Paul-François-Aimé-Robert, Jean-Rodolphe, Françoise-Marie-Thérèse-Simone et Charles-François. En vertu de l'article 767 du Code civil, son épouse n'était qu'usufruitière de ses biens. La société fut commuée en commandite simple, le 30 juin 1899, par acte sous seing privé déposé à Paris le même jour, avec Paul Darblay pour gérant, sa femme et ses enfants pour commanditaires.

Le 18 décembre 1906, Paul Darblay procéda à une première augmentation de capital à hauteur de 200 000 francs, le portant ainsi à 20 millions de francs. Le nombre de parts passa ainsi à 200 dont 134 lui revinrent et les 66 autres aux héritiers de son fils. Le même jour, Paul fit donation entre vifs, à titre de partage anticipé, à ses enfants et petits-enfants de 12 parts d'intérêts, dont 4 à ses deux filles et 1 à chacun de ses quatre petits-enfants. Il céda également deux autres parts à son ami, Émile Pierredon et à Eugène Warin, directeur des Papeteries d'Essonnes, qu'il fit ainsi ses associés. Suite au partage des biens d'Aimé-Henri Darblay et de sa communauté, le 6 décembre 1906, 66 parts de la société furent attribuées à sa femme et à ses enfants.

Le 28 décembre 1906, Paul Darblay, ses filles, les héritiers d'Aimé-Henri, MM. Pierredon et Warin, tous membres de la société de plein droit, décidaient sa mutation de commandite simple en société anonyme à compter du 1er janvier 1907 sous la dénomination « S. A. des Papeteries Darblay » au capital de 20 millions de francs. L'objet, la durée (60 ans) et le siège demeurèrent inchangés.

Cette société connut de nouveaux développements après la mort de Paul Darblay, le 28 septembre 1908, dans sa propriété de Dinard. Son petit-fils aîné, Paul-François-Aimé-Robert, qui prit la relève, procéda à son tour, à l'issue de la Première Guerre mondiale, à une nouvelle augmentation de capital qui passa ainsi de 20 millions à 40 millions de francs, doublement qui fut avalisé par l'assemblée des actionnaires, le 30 décembre 1919. Cette augmentation témoignait, encore et toujours, de l'ambition et de l'importance prise par les Darblay dans le secteur papetier au sortir de la guerre.

Une souscription fut lancée en conséquence, le 31 janvier 1920, devant Me Ditte, notaire à Paris. La somme fut reçue devant le même notaire, le 15 avril 1931, date à laquelle le changement de siège du 3 rue du Louvre au 27 rue des Pyramides fut acté[92]. Rappelons que le château d'Écharcon et son domaine au-dessus de la fabrique était passé en 1909 entre les mains de Lucie Darblay, épouse Treuille[93].

Fin de l'activité de la papeterie d'Écharcon (1929)

Passablement affectée par la Première Guerre mondiale, l'activité de la petite unité d'Écharcon (fig.17-18) ne devait pas survivre à la crise de 1929 dont les conséquences se firent durement sentir à compter de 1931. Au plus fort de sa production, elle avait atteint 450 ouvriers[94]. Unité trop modeste et obsolète, elle

[92] Voir note 97.

[93] AD 91, 78 J 80 (fonds Darblay). Ce fonds traite principalement du château et de la ferme du domaine d'Écharcon.

[94] Précision aimablement communiquée par M. Pascal Michel.

n'intéressait plus guère le groupe Darblay. L'ancienne papeterie fut donc démolie après 1933 comme le révèle l'acte de vente de 1940[95]. Les bâtiments, encore intacts au début des années 1930 (fig.19), ne sont quasiment plus – hormis ceux laissés pour mémoire – visibles sur des vues postérieures (fig.20)[96].



Fig. 17-18 : la papeterie d'Écharcon au début du XXe siècle (AD 91, cartes postales)

[95] Voir plus bas.
[96] Sur l'évolution du site, cf. ch. II.



Fig. 19 : vue IGN du site d'Écharcon en 1933



Fig. 20 : vue IGN du site d'Écharcon en 1953 avec la liaison ferrée, à gauche, et la route, à droite

Jean-Rodolphe Darblay (1940-1972)

Tombée en déshérence, la propriété de la papeterie d'Écharcon fut cédée, le 27 avril 1940, par Paul-François-Aimé-Robert Darblay à son frère Jean-Rodolphe qui en fit une villégiature[97]. Ils clôturaient là définitivement plus d'un siècle d'activité papetière à Écharcon. Le premier était alors le président de la société, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié à Saint-Germain-lès-

[97] Vente devant M[e] Imbault à Corbeil, étude 2020, pièces annexes.

Corbeil. Le second était industriel et officier de la Légion d'honneur, demeurant 28 avenue Foch à Paris.

La propriété comprenait alors :

1°) Une habitation en rez-de-chaussée sur cave, comprenant quatre pièces, couverte de tuiles et d'un faux grenier en partie ruiné (pavillon d'entrée).

2°) Une autre identique avec entrée, cinq pièces et grenier, couverte de même et dans le même état (second pavillon d'entrée).

3°) un pavillon en meulière avec sous-sol, rez-de-chaussée composé d'une entrée et quatre pièces, un étage aussi à quatre pièces, et grenier couvert de tuiles avec deux chambres (pavillon de direction).

4°) Un garage en briques couvert de tuiles avec poulailler et clapier attenant.

5°) Un lavoir devant le pavillon.

6°) Un bâtiment en partie ruiné dans lequel sont une roue hydraulique et une turbine sur le bras gauche de l'Essonne, dénommé « fausse rivière » dans le contrat[98] (ancien pavillon nord).

7°) Une chute d'eau aménagée à la suite du bâtiment précédent avec pont métallique sur le bras gauche de l'Essonne.

8°) Un bâtiment en ruine derrière lequel sont les vannes de décharge des eaux du canal (pavillon du déversoir).

9°) Autre vanne de décharge en amont à proximité d'une passerelle franchissant le bras gauche de l'Essonne.

10°) Autre vanne en amont.

11°) Déversoir sur le bras gauche de l'Essonne en amont (déversoir en travers de la propriété).

12°) Terres, bois et marais.

Le tout couvrait 8 ha 22 ares 22 centiares, tenant à la « fausse rivière » (bras gauche de l'Essonne) au nord, à l'Essonne au sud et à l'ouest, et à la chaussé d'Écharcon, à l'est. Le terrain était dit traversé de différents canaux, cadastré section B, n°s 356 à 360 sur le cadastre révisé, 404, 407 à 517 et 525 sur le cadastre napoléonien[99].

Le contrat portait en marge la mention manuscrite suivante : « *Monsieur Rodolphe Darblay acquéreur fera son affaire personnelle du fonctionnement des vannes et barrages sur la rivière d'Essonne et la fausse rivière et le déversoir, et de l'observation de tous lois, décrets, règlements, conventions, relatifs à ces services avec toutes administrations et tous particuliers. Il fera également son affaire de l'entretien de ces vannes et barrages comme de toutes contradictions ou réclamations qui pourraient survenir à ce sujet* ».

La vente fut conclue pour la somme de 120 000 francs, payés comptant. Elle entrait dans le cadre du lotissement de la propriété de 29 ha, engagé en début d'année suite à la délibération du conseil d'administration de la société du 23 février 1940.

Paul-François-Aimé-Robert Darblay avait sollicité à cet effet l'avis du préfet de Seine-et-Oise. Il souhaitait savoir si sa propriété était concernée par la loi du

[98] Expression impropre du contrat de 1883, reprise dans les contrats suivants.
[99] *Op. cit.* Étude 2020, fig. 46.

19 juillet 1934 sur les lotissements. Le préfet lui fit part, le 24 janvier, que cette loi ne s'appliquait pas en la circonstance, la propriété étant située dans une zone non affectée à l'habitation, où n'étaient autorisés que les constructions agricoles ou les propriétés d'agrément ou d'habitation à condition qu'elles couvrent une superficie d'au moins 2 ha 500 m^2 et que la surface bâtie ne représente plus de 5% du total. Il ajouta que les terrains à l'ouest de la chaussée d'Écharcon étant boisés en partie, ils ne pouvaient être défrichés que sur autorisation spéciale.

Darblay aîné pouvait donc procéder au partage de la propriété en sept lots. Le plus grand couvrait 9 ha 87 ares 86 centiares et le plus petit, 95 ares 20 centiares. Sur un plan annexé de ce lotissement[100], la grande île de la papeterie fut divisée en trois lots. Les parties dévolues au nouvel acquéreur, Jean-Rodolphe Darblay, furent portées au crayon.

André-Jean-Camille Tressaud (1972-1976)

Le 29 juin 1972, devenu administrateur des papeteries et toujours domicilié 28 avenue Foch, Jean-Rodolphe Darblay cédait le site pour 500 000 francs à ses locataires, André-Jean-Camille Tressaud, retraité, et Huguette-Lucie-Joséphine-Emma Linder, son épouse, domiciliés tous deux sur les lieux, 1 rue de la Montagne[101].

La propriété, déduite des eaux de surface, couvrait alors 6 ha 86 ares 45 centiares. Certaines parties consignées en 1940 n'apparaissaient plus. Elle se composait alors en effet seulement :

1°) du pavillon en meulière susdit aménagé en entrée, 3 pièces, salle de bain et cuisine au rez-de-chaussée, 3 pièces, salle de bain et cuisine au 1er étage, et grenier.

2°) du lavoir sur le canal.

3°) de la chute d'eau et son pont métallique sur le canal.

4°) du bâtiment en ruine derrière lequel se trouvaient les anciennes vannes de décharge.

5°) de la vanne de décharge en amont du canal près de la passerelle au-dessus du canal.

6°) de la vanne de décharge du canal en amont.

7°) du déversoir.

8°) des terres, bois, marais et pièces d'eau.

Pour limiter l'entretien, Jean-Rodolphe Darblay démolit les deux pavillons d'entrée signalés en 1940. La médiocrité de la propriété, l'importance des travaux à effectuer et les charges foncières convainquirent les nouveaux acquéreurs de s'en séparer quatre ans plus tard.

Hugues-Antoine Bredariol (1976-1996)

Le couple Tressaud revendit en effet la propriété, le 29 avril 1976. Les nouveaux acquéreurs étaient Hugues-Antoine Bredariol, directeur de société, et

[100] *Op. cit.* Étude 2020, fig. 47.

[101] Acte porté dans la vente de 1976, étude 2020, pièces annexes.

Nicole-Simone Albia, son épouse, domiciliés à Fontenay-sous-Bois. La vente fut conclue pour 1 250 000 francs au comptant[102].

En vertu des articles 340 et suivants du code de l'urbanisme, la propriété n'avait d'usage que d'habitation. La vocation industrielle du site, en ces temps d'écologie naissante, était bel et bien close. Sur le plan annexé, l'usine primitive apparait telle qu'aujourd'hui[103]. Notons sur ce plan, la présence des deux canaux déversoirs creusés au XIXe siècle, dont l'un est venu rejoindre l'autre, à droite. Le pavillon en ruine du déversoir sur le bras droit de l'Essonne est qualifié « d'ancien moulin » et l'ancienne glacière de « cave ».

5. De l'habitation au site naturel sensible (XXIe siècle)

Consorts Leluc et Gueston (1996-2016)

Au décès de Mme Bredariol, à Corbeil-Essonnes, le 10 août 1996, sans enfants, la propriété fut léguée à François Leluc, en vertu de son testament olographe à Écharcon en date du 22 juillet 1995. Elle laissait à son époux l'usufruit de sa quote-part. François Leluc entra en possession du bien par ordonnance du tribunal de grande instance d'Évry du 26 novembre 1996. L'attestation de propriété fut passée devant le notaire parisien de la défunte, le 28 février 1997. La moitié indivise du bien fut évaluée alors à 1 200 000 francs[104].

Hugues-Antoine Bredariol jouit de sa moitié indivise jusqu'à son décès, sans enfant, survenu à Ris-Orangis, le 4 mai 2016. Il institua légataires universelles, les sœurs Michèle-Christine, artiste peintre, et Joelle-Annie-Martine Gueston, routière internationale, ainsi que Dominique-Marie-Hélène Durand, retraitée. Celle-ci renonça au legs par déclaration devant le tribunal de grande instance de Corbeil, du 19 octobre 2016. Mmes Plouviet et Gueston demeuraient donc ses seules et uniques légataires. Elles entrèrent en possession de ses biens par ordonnance du tribunal de grande instance d'Évry du 30 novembre 2016, minutée le 15 décembre suivant. Leur valeur fut évaluée à 600 000 euros dans l'attestation de propriété du 6 février 2017.

Conseil départemental de l'Essonne (2017)

Le 4 octobre 2017, les consorts Leluc et Gueston cédaient leurs parts au Conseil départemental de l'Essonne, représenté par Michel Delamaire, directeur général des services départementaux, moyennant 575 000 euros. La propriété d'Écharcon était décrite dans les mêmes termes qu'en 1976. La surface de 6 ha 86 ares 45 centiares était identique. L'acquisition fut effectuée au titre des espaces naturels sensibles du département[105].

[102] Comme Belanger, pas d'accent sur Bredariol ; étude 2020, ibid.
[103] Sur l'évolution du site, voir ch. II ; étude 2020, fig. 52.
[104] *Op. cit.* Étude 2020, pièces annexes.
[105] Ibid.

II. ARCHITECTE ET INGENIEUR DE LA FABRIQUE

La nouvelle fabrique de papier d'Auguste-Louis de Maupeou nous est fort heureusement bien décrite et représentée. L'architecte, dont le nom apparait dans les statuts de la société en 1825, nous est également connu[106].

Réalisée de 1826 à 1830, elle fut l'œuvre d'un des grands noms de l'architecture sous la Restauration : Auguste Constantin. Il était associé pour la partie technique, à un autre grand nom du début du XIXe siècle, alors ingénieur en chef du département de Seine-et-Oise : Antoine-Rémy Polonceau[107]. Qu'il s'agisse des bâtiments ou des procédés de fabrication, De Maupeou avait souhaité s'entourer des meilleurs. Il en allait du succès de son entreprise.

Auguste Constantin (1791-1842), architecte de la papeterie d'Écharcon

Né à Paris, le 25 mai 1791, et baptisé le lendemain à Saint-Germain-L'auxerrois, Auguste Constantin (fig.21) était le fils aîné de Jean-Guillaume Constantin (1755-1816), célèbre collectionneur de dessins, devenu conservateur des collections de l'impératrice Joséphine. Élève de Charles Percier aux Beaux-Arts, il fit le voyage d'Italie en 1808, ce qui lui valut son admission dans l'institution, l'année suivante[108].



Fig. 21 : Évariste Fragonard : Auguste Constantin (1791-1842), vers 1820, Paris, Musée Carnavalet

[106] Voir plus haut.

[107] Denis HANNOTIN – Christine MOISSINAC, *Antoine Rémy Polanceau (1778-1847). Un homme libre, un ingénieur au parcours éclectique,* 2011.

[108] https://agorha.inha.fr.

Au moment où Maupeou fit appel à ses services, Constantin participait depuis 1820 aux travaux d'urbanisation lancés par le préfet de la Seine, Gaspard de Chabrol, des quartiers de la Nouvelle Athènes, Poissonnière et Saint-Georges (IXe ardt) à Paris, quartiers qui seront ceux les plus en vogue de la capitale dans la première moitié du siècle, hauts-lieux des notabilités romantiques (Chateaubriant, Lamartine, De Vigny, Hugo, George Sand …).

Constantin fut aussi l'auteur, en 1820, des premiers thermes d'Enghien (Val d'Oise) et de plusieurs hôtels particuliers à Paris. Il participa au lotissement du parc du château de Maisons pour le banquier Jacques Laffitte, à compter de 1834. En 1838, il conçut le tracé du boulevard du Prince-Eugène, actuel boulevard Voltaire. Son journal d'architecture, *L'Edilité de Paris*, créé en 1833, sis 19 rue Laffitte, devint le siège de son agence. En 1820, il épousa Céline-Constance Fiché dont il eut un fils : le peintre Auguste-Aristide-Fernand Constantin (1824-1895). Il était aussi le frère du peintre Amédée Constantin (17??-1830).

Auguste Constantin mourut à Paris, le 11 septembre 1842, dans le quartier François Ier (VIIIe arrondissement) à l'édification duquel il avait contribué dans les années 1820-1830[109].

Antoine-Rémy Polonceau (1778-1847), ingénieur de la papeterie

Né à Reims, le 8 novembre 1778, Antoine-Rémy Polonceau (fig.22) se forma à l'École polytechnique en 1796. Il devint ensuite ingénieur des Ponts et Chaussées et commença sa carrière par l'établissement des routes des Alpes sous le Premier Empire : routes du Simplon, des Échelles, de Grenoble à Briançon, du Mont-Cenis et du Lautaret. En 1813, il fut élevé ingénieur en chef et remplit successivement sa mission dans les départements du Mont-Blanc, puis de Seine-et-Oise à compter de 1815. Il acheva là la construction du pont de Maisons-sur-Seine (Maisons-Laffitte) où il rencontra probablement Constantin (?). Il dirigea également le service de navigation de la Seine.



Fig. 22 : François Bella : Antoine-Rémy Polanceau (1778-1847), L'Illustration, 1848

Passionné par le béton et les travaux hydrauliques, Polonceau fut à l'origine de l'écluse de Saint-Ouen en 1823-1824, dont les fondations sur béton immergé devaient servir à la papeterie d'Écharcon en 1826-

[109] Ibid.

1830. En 1830, il devint inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées.

On lui doit l'introduction en France du perfectionnement des routes à la Mac-Adam, la création d'une École normale à Versailles pour la formation de jeunes instituteurs en 1831 et la création de l'Institut agricole de Grignon. Il fut l'un des ingénieurs les plus en vue de la Monarchie de Juillet avec des réalisations aussi spectaculaires que l'audacieux pont en fonte du Carrousel à Paris (1832-1834), né de son brevet des arcs en fonte des ponts métalliques obtenus en 1831. On lui doit aussi des ponts suspendus, très en vogue à cette époque.

Polonceau s'impliqua enfin dans la construction de nombreuses lignes de chemin de fer dont celle de Paris-Versailles Rive gauche en collaboration avec le scientifique et ingénieur Marc Seguin. Tous deux fondèrent en 1838 le groupe « Polonceau-Seguin » auquel on doit, notamment, l'impressionnant viaduc de Meudon (1838-1840). Retiré en 1840 après l'inauguration de la ligne, l'ingénieur continua de promouvoir de nouvelles techniques dont celle du rouleau compresseur pour les routes. Il décéda à Roche-les-Blamont (Doubs), le 23 décembre 1847[110].

Polonceau fut sollicité à Écharcon au début des années 1820 afin de rendre son avis sur la nécessité de réparer l'ancien barrage du duc de Villeroy sur le bras gauche de l'Essonne. Il en remit un rapport circonstancié au préfet de Seine-et-Oise, le 3 février 1824, assorti de recommandations pour son rétablissement par Maupeou. Il autorisa celui-ci à ouvrir un canal entre les bras de l'Essonne qui enserraient la grande île à titre de nouveau déversoir[111].

Polonceau fut sollicité également dans la querelle qui opposa, dans les années 1830, Maupeou et les riverains sur le niveau des eaux de l'Essonne et le transfert du repère de l'ancien moulin sur l'une des piles de la fabrique[112]. Enfin, en tant qu'ingénieur en chef de Seine-et-Oise, il suivit de près la construction de la papeterie. Elle lui doit sa structure de fonte, ainsi que l'établissement de fondations en pilotis béton sur 6 mètres de profondeur[113].

III. ÉTAT DES LIEUX

La papeterie au XIXe siècle

L'état de la papeterie est détaillé dans le procès-verbal des saisies immobilières effectuées en 1829[114]. Sur le plan graphique, on dispose, pour les élévations, de la gravure de Victor Lefranc d'après un dessin d'Aimé Dallemagne (fig.7) en 1839, de celle de Jules Turgan en 1860 (fig.23), d'un plan du site en 1857 (fig.12)[115], de deux autres par les ingénieurs Huard[116] et Broma

[110] *Op. cit.* HANNOTIN – MOISSINAC, 2011.
[111] AD 91, 7 S 143.
[112] AD 91, 7 S 6. Cf. Historique.
[113] Précisions aimablement communiquées par M. Pascal Michel ; *op. cit.* HANNOTIN – MOISSINAC, 2011.
[114] AD 91, 79 J 19, dossier « Famille de MAUPEOU » ; voir partie précédente.
[115] AD 91, 7 S 143.
[116] AD 91, 7 S 6 ; voir fig.38, étude 2020.

en 1880[117]. On dispose également du plan d'une partie de l'usine par un ingénieur des mines en décembre 1857 (fig.13). Signalons enfin plusieurs cartes postales de la première moitié du XX[e] siècle (fig.17-18), des vues aériennes IGN en 1933 et 1955 (fig.19-20), avant et après démolition.

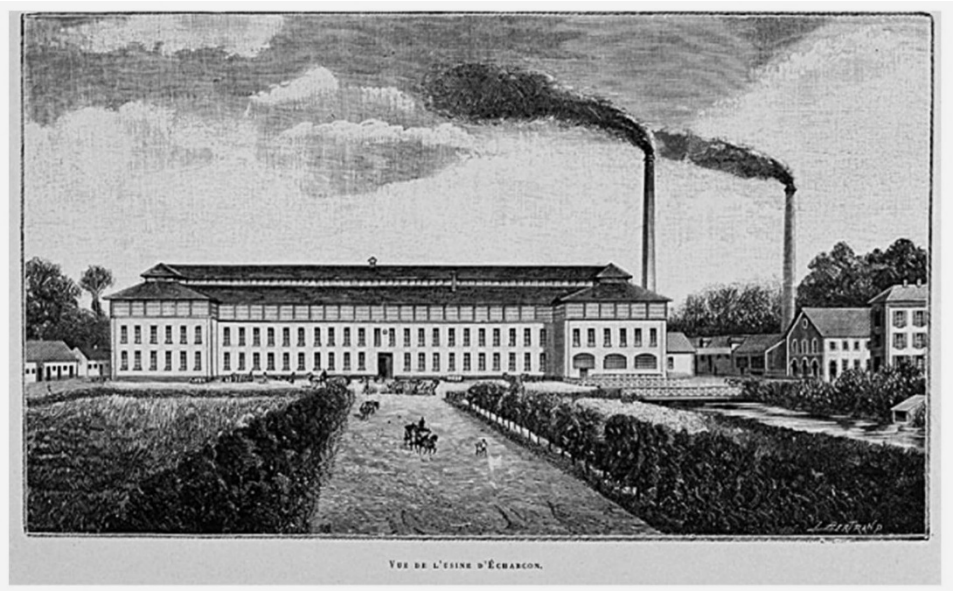


Fig. 14 : la papeterie d'Écharcon du côté de l'entrée principale, Les Grandes Usines par Jules Turgan, t. I, Paris, 1860

La vue de 1839 nous montre, au sein d'un paysage agreste, planté de saules et de peupliers, tels qu'indiqués dans les descriptions, un imposant bâtiment à la fois sur et en travers de l'Essonne, avec une partie du pavillon de direction sur la droite et un hangar dans le fond[118]. Deux personnages apparaissent : l'un, corpulent, avec son haut-de-forme et sa canne, qui est sûrement le patron des lieux, Augustin-Louis de Maupeou, l'autre, sur la passerelle ou ponton de l'usine, en train de pêcher, qui est peut-être l'un de ses associés (Chaptal ou Didot ?), voire son directeur (?). Cette gravure présente le mérite de fournir une vue exacte de la papeterie à sa création, avec sa cheminée, avant la création d'une seconde au milieu du siècle comme le montre la belle vue de Turgan (fig.23) et une sous l'ère Darblay (fig.17-18), marques de sa prospérité.

Suivant la tradition classique des demeures, le bâtiment érigé par Constantin se composait d'un vaste corps de logis avec deux pavillons latéraux. Ceux-ci étaient élevés au bas, sur deux niveaux, d'une partie maçonnée scandée de travées et baies régulières suivant la même tradition. Les niveaux étaient séparés par un bandeau d'étage tandis que les angles étaient marqués par un chainage. Une corniche marquait la transition avec la partie plus moderne de l'édifice.

[117] AD 91, 7 S 143. Calque préparatoire au dessin aquarellé précédent ; voir fig.39, étude 2020.
[118] Voir description des lieux ci-après.

Celle-ci se caractérisait par une structure de fonte et de verre composée de larges ouvertures entre de minces piles de pierre, couverte de grands combles en fer et en ardoises avec partie ajourée, formule qui devait triompher au milieu du XIXe avec les Halles de Victor Baltard à Paris (1857-1874). Des faîtages avec paratonnerre assurait la protection du bâtiment contre la foudre. Le pavillon nord était juché au-dessus du bras central de l'Essonne sur des piles de pierre afin d'activer les roues et turbines destinées à la fabrication du papier. En ces années 1820, Constantin et Polonceau faisaient assurément œuvre de pionniers dans l'architecture industrielle en France.

L'élégant pavillon séparé, élevé sur trois niveaux et couvert en terrasse ou à l'italienne, à droite de la papeterie, formait le domicile du directeur. Ce pavillon fut juché sur un soubassement, probablement en béton (?)[119], qui l'isolait de l'humidité du sol et assurait sa stabilité. Les baies des trois niveaux – rez-de-chaussée et deux étages carrés – étaient disposées, comme à l'usine, en travées régulières. Elles se composaient de baies à six grands carreaux (3x3), pourvues de persiennes comme l'usage se répandaient alors. Les angles du logis étaient animés par un jeu de bossages.

La vue de Jules Turgan (fig.23) offre une vision plus large et impressionnante du site : la papeterie est vue en effet dans sa totalité avec les bâtiments environnants, érigés entre 1839 et 1860. On aperçoit même le petit lavoir devant le pavillon de direction, à droite, signalé dans les actes de vente.

Distribution des bâtiments en 1829

La papeterie se composait, en premier lieu, d'après les descriptions de 1829[120] :

1°) du grand bâtiment « presqu'entièrement achevé » de la papeterie et ses équipements hydrauliques. Ce bâtiment était constitué d'un corps principal de 197 pieds (60 m) de long sur 45 (14 m) de large, et de deux pavillons latéraux aux extrémités à chacun desquels était adossé au bout un hangar en charpente, alors inachevé. Ce bâtiment était maçonné en meulières et mortier de chaux jusqu'au 2e étage. Les murs étaient enduits de chaux, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les murs porteurs en pierre se trouvaient au droit des pavillons avec porte d'entrée centrale. Le corps principal présentait vingt croisées de face et une entrée au centre au rez-de-chaussée, vingt-deux croisées au premier étage.

Ce rez-de-chaussée se composait de onze travées marquées par des poteaux, planchéié en partie en sapin du nord. L'autre partie, vers le pavillon nord, était surélevée d'un plancher de 17 pieds (5,20) de large à laquelle on accédait par un escalier de cinq marches. Cette surélévation abritait deux cuves en sapin de 15 pieds (4,60 m) de diamètre avec deux petites coursières sur le cours d'eau où étaient deux roues à eau. Aux angles du bâtiment principal, était un escalier de 45 marches pour accéder aux étages.

Les premier et second étages étaient distribués de même que le rez-de-chaussée. Le premier était alors achevé. Le second étage était ouvert par des

[119] Probablement bâti sur le mode employé à l'écluse de Saint-Ouen et pour la papeterie.
[120] Cf. note 110.

persiennes, dites « anglaises », c'est-à-dire à guillotine, tandis que celles au droit de la couverture demeuraient fixes. Cet étage était dévolu au séchage du papier.

La couverture était en ardoise avec arrêtes de plomb et trois paratonnerres, répartis équitablement : un au centre et deux aux extrémités.

Le pavillon sud de la fabrique, soit celui du côté du parc, mesurait 67 pieds (20,40 m) de long sur 70 (21,30 m) de large. Il était éclairé par six croisées de face aux deux étages et deux à l'extrémité. Les sols étaient aussi en sapin.

Le pavillon nord, dit « des batteries », soit celui sur le bras principal de l'Essonne, reposaient sur quatre piles distantes de 17 pieds (5,20 m) pour celles aux extrémités, et de 16 pieds (4,90 m) pour celle du centre. Elles formaient ainsi trois passages pour le cours d'eau où se trouvaient trois roues en fonte de 13 pieds (4 m) de diamètre. Activées par le courant, elles entrainaient celles d'engrenage, de 16 pieds (4,90) de diamètre, situées dans les piles, lesquelles activaient trois autres de même diamètre. Au premier étage, ces roues tournaient dans des coursières de pierre, réhaussées de vannes de bois. Ce pavillon était entouré, au-dessus des piles sur la rivière, d'un ponton en charpente couvert de madriers de chêne, prélude aux passerelles métalliques qui seront installées ensuite.

Outre le bâtiment principal de la papeterie, se trouvaient également sur le site en 1829 :

2°) un hangar, dit « des Thernes », petit bâtiment en charpente, couvert de tuiles, situé à 80 pieds (24,40 m) environ à l'arrière du pavillon sud.

3°) un hangar à fourrage de 86 pieds (26,20 m) de long sur 31 pieds (9,45 m) de large, en charpente très légère, enduite en bauge et couverte de chaume.

4°) un hangar de charpentier ouvert de 66 pieds (20,10 m) de long sur 32 (9,75 m) de large, construction légère couverte aussi de chaume, conçue comme provisoire, avec une écurie tout aussi légère.

On trouvait aussi divers bâtiments :

5°) une grange de 61 pieds (18,60 m) de long sur 24 pieds (7,30) de large, bâtisse en pierre, couverte de tuiles, ancienne dépendance du moulin disparu, tout comme l'écurie, bâtie de même, avec un escalier latéral pour accéder au grenier ; une charronnerie et une forge en charpente ; une petite forge et une loge de gardien.

6°) Enfin, on trouvait sur un portereau en pierre de taille sur la rivière et ses accessoires[121].

L'ensemble était entouré de tourbières sur lesquelles on avait planté des peupliers le long de la rivière. À gauche du chemin d'Écharcon à Mennecy, un terrain vague contenait les vestiges de l'ancien moulin et un puit pratiqué dans la rivière.

[121] Ce portereau est dit « sur la Juine ». Il peut s'agir de celui des Villeroy sur le bras droit de l'Essonne ou celui nouvellement établi sur le bras gauche par Maupeou comme le montre le plan de 1825 (fig.4) et 1857 (fig.12).

Évolution du site (1837 - fin XIXe)

La vue de Jules Turgan et divers plans permettent de mieux appréhender l'évolution du site au cours du XIXe siècle.

Jusqu'en 1837 au moins, l'ancienne grange du moulin apparait, ce qui démontre qu'une partie des bâtiments subsistait encore[122]. Cette grange disparut lors des aménagements de la société de Leroux dans le second quart du siècle.

C'est à elle que l'on doit en effet, au droit de l'entrée actuelle, la création des deux pavillons d'entrée et les allées en patte d'oie qui apparaissent sur un plan de 1857 (fig.12). L'une de ces allées conduit directement à l'entrée centrale de la papeterie. L'allée gauche, conduit, quant à elle, à une série de hangars dont un est disposé sur l'allée. Les deux autres sont situés au bout du pavillon sud de la fabrique, visibles sur la vue de Turgan (fig.13). Derrière le corps principal, sont trois petits pavillons en alignement.

De l'autre côté de la papeterie, sur le bras gauche de l'Essonne, outre le pavillon du directeur, marqué par un carré, on trouve le pavillon du déversoir, un bâtiment en L au-devant et le hangar que l'on aperçoit au fond de la vue de 1839.

La vue de Turgan (fig.23) fait apparaître deux nouveaux bâtiments : un grand entrepôt devant le pavillon du directeur et une fabrique et sa cheminée dans le fond. La vue montre également la transformation du rez-de-chaussée du pavillon nord sur l'Essonne où les baies rectangulaires ont été transformées en trois ouvertures en anse de panier telles qu'on peut les voir encore en partie aujourd'hui. Ce pavillon a conservé le petit hangar à son extrémité, lequel a disparu sur le pavillon sud, gênant sans doute le passage avec les bâtiments en vis-à-vis.

Au fond de la propriété, en vertu des autorisations obtenues par Maupeou, ont été creusés un, puis deux canaux reliant les deux bras de l'Essonne. L'un devait subir une légère modification de son tracé sur le bras central de la rivière, portée en rouge (fig.12). Les vannes de trop-plein des eaux apparaissent clairement à cet endroit. Ce plan est le plus complet du site au XIXe siècle.

La disposition des bâtiments devait demeurer identique sous les Hennecart (fig.12-13, 23). Les aménagements envisagés en 1857 sur le déversoir susdit n'ont finalement pas été réalisés.

S'agissant de la distribution même de la papeterie, on dispose d'un intéressant plan cotté qui montre l'extrémité du corps principal avec le pavillon nord (fig.13). Il permet de situer l'emplacement exact de certaines parties : cuves de chlore, générateurs, roues, vannes ... Une machine à papier, dite « n° 3 » apparait devant le pavillon. Les machines « n° 1 » et « n° 2 » sont situées dans le corps, disposées en angle, près du pavillon. Cette partie est dénommée, à juste titre, « salle des machines ». Les bâtiments de la papeterie n'évolueront plus guère jusqu'au début du XXe siècle.

[122] Elle apparait sur un « Plan de la Vallée de l'Essonne entre la papeterie d'Écharcon et la poudrerie du Bouchet » établi par le conducteur des Ponts et chaussées de Seine-et-Oise à Versailles, le 29 septembre 1836, visé par l'ingénieur en chef, le 3 mars 1837, AN, F14 6264 ; étude 2020, fig.28.

Signalons, avec l'arrivée des Darblay, la réalisation d'un embranchement de voie ferrée vers la ligne de Mennecy pour servir à l'acheminement des matières premières et à la livraison des marchandises. Voie qui a été identifiée par Pascal Michel et qu'il situe vers les années 1890[123]. Rappelons que, jusque-là, les échanges se faisaient uniquement par la route devant la papeterie.

2. Le XXe siècle

La papeterie au début du siècle

Sur les cartes postales du début du siècle (fig.17-18), les bâtiments de la papeterie ont passablement évolué. Cette évolution apparait d'emblée dans les élévations de l'usine. On note également l'apparition d'une troisième cheminée et le remplacement du pavillon de direction du début du XIXe siècle par un pavillon en meulière, aussi sur trois niveaux, avec couverture en tuiles, bordée d'un lambrequin.

La papeterie a visiblement perdu sa belle régularité d'origine. L'architecture a dû se plier aux nouvelles nécessités du lieu. L'une des trois baies cintrées du pavillon nord fait désormais office de portail, à gauche. Les fenêtres au-dessus ont été fermées en partie ainsi que les grandes baies vitrées, probablement pour des raisons de nuisances sonores et olfactives. Un nouveau logis en saillie a été adjoint, à gauche, dans le renfoncement du corps principal. Aménagements que l'on peut situer au tournant du XIXe siècle avec la montée en puissance de la fabrication.

Le pavillon de direction peut être attribué à l'architecte Auguste-Louis Pinat qui travaillait, dans les années 1903-1904, pour Paul Darblay à la construction de la ferme modèle du domaine d'Écharcon, ainsi qu'à la réfection des bâtiments du domaine de Villeroy en compagnie de l'entrepreneur Laverdin établi à Mennecy[124]. C'est ce pavillon qui est signalé dans la vente des frères Darblay en 1940. Il sera remplacé en 1976-1977 par la chaumière actuelle (fig.24).

Évolution dans les années 1920

Tombé en déshérence dans les années 1930, suite à la crise de 1929, l'usine apparait encore en l'état au début de la décennie (fig.19). La vue IGN permet de mieux analyser l'évolution du site depuis le début du XXe siècle. On note ainsi la disparition des trois petits pavillons situés derrière le corps principal, remplacés par plusieurs bâtiments : un corps est venu ainsi s'adosser derrière la papeterie, près du pavillon sud, lequel a vu l'installation d'un modeste pavillon au-devant, sur le côté. Derrière le nouveau corps, ont été alignés divers hangars. Autant de réalisations qui témoignent du besoin constant d'espaces pour soutenir l'accroissement de la production.

[123] Site internet consultable jusqu'en 2021.

[124] AD 91, 78 J 119. Sur PINAT, cf. *https://agorha.inha.fr*. Né à Dieuze en Moselle, le 9 novembre 1862, sa carrière est peu documentée. Pour être retenu par Paul Darblay, il dut avoir une carrière non négligeable au sein de la bonne société de la Belle Époque.



Fig. 24 : la papeterie d'Écharcon, état 2020, cl. Ph. Cachau

Au nord, le bâtiment (hangar ?) le long du bras central de l'Essonne, derrière le pavillon, a disparu. Deux petits pavillons symétriques entre les anciens hangars sont venus remplacer une unité de production dont témoigne la disparition de la grande cheminée. La papeterie conservait ainsi, au milieu du XXe siècle, le même nombre de cheminées qu'un siècle plutôt. La troisième et dernière, le long du bras gauche de l'Essonne, visible derrière le pavillon de direction, est demeurée avec celle d'origine.

On observera le jeu des allées autour du pavillon de direction, ainsi que la glacière à proximité, encore visible aujourd'hui.

Démolition de la papeterie (années 1930)

Démolie en grande partie avant la Seconde Guerre mondiale, la papeterie d'Écharcon fut réduite à la portion congrue, à savoir (fig.24) : le pavillon nord limité à son rez-de-chaussée et ses trois travées sur l'Essonne, avec vannes motrices d'un côté, passerelle de l'autre, baies rectangulaires à carreaux au-dessus des vannes, baies cintrées semi-ouvertes et deux portails en alternance du côté de la passerelle. Une partie de l'ancien corps principal est venu former la quatrième travée du pavillon, largement ouverte sur l'extérieur. Le pavillon nord a été couvert d'un comble en zinc pour le distinguer du reste de l'ancienne fabrique. Le pavillon du déversoir XIXe en bordure du bras gauche de l'Essonne, passablement dégradé par le temps et la végétation, demeure l'autre vestige important de la papeterie.

Les vestiges actuels de la papeterie n'ont fait l'objet, curieusement, depuis la démolition du site dans les années 1930, d'aucun aménagement intérieur

particulier si bien qu'ils sont restés dans leurs jus, modestes témoins du prestigieux passé industriel de l'Essonne. Redevenue une commune paisible de la vallée de l'Essonne, on peine à concevoir de nos jours qu'Écharcon fut le premier maillon de la fabuleuse aventure papetière du Département jusqu'à Essonnes. C'est ce que nous avons tenté de rappeler ici.

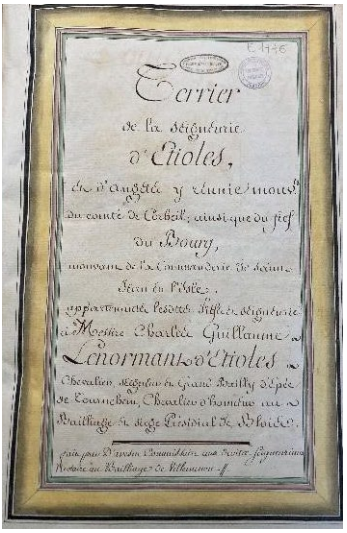
Le terrier d'Étiolles en 1786

René DOREL(†) et Frédéric GATINEAU[1]

UN TERRIER EN DEUX DOCUMENTS EXCEPTIONNELS

Le terrier de 1786[2] est particulièrement instructif car aux textes des déclarations correspond une série de plans conservés aux archives communales d'Étiolles et restés en grande partie inédits. Il est assez rare que les registres terriers aient conservé leurs plans. Les deux documents (textes et atlas des plans) sont reliés d'une couverture semblable, de couleur verte. Le registre entièrement saisi par René Dorel contient 540 pages sur l'original ce qui ne représente pas moins de 516 pages en format A4. Il nous est bien entendu impossible de publier l'intégralité de ce document. Il constitue pourtant une somme de renseignements uniques et extrêmement précis sur le bâti, les cultures, la toponymie ainsi que sur les propriétaires et habitants du village d'Étiolles à la veille de la Révolution.

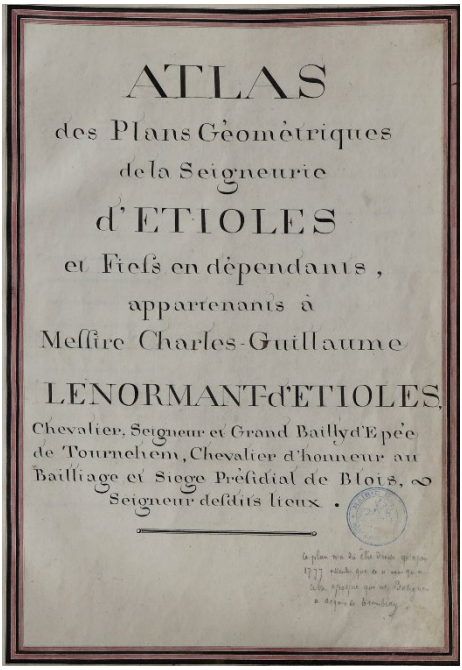
Les pages de garde et la légende


Terrier
de la Seigneurie
d'Etioles,
d'Angest y réunie mouvants
du comté de Corbeil, ainsi que du fief
du Bourg,
mouvant de la Commanderie de Saint-
Jean en l'Isle,
appartenants lesdits fiefs et Seigneurie
à Messire Charles Guillaume
Lenormant d'Etioles
Chevalier, Seigneur et Grand Bailly d'Epée
de Tournehem, Chevalier d'honneur au
Baillage et Siège Présidial de Blois.
fait par D'avesne Commissaire aux droits Seigneuriaux
Notaire au Baillage de Villemenon.

Voici l'intitulé précis de la page de garde du texte du terrier (AD 91).

Terrier de la seigneurie d'Etioles et d'Angest y réunie mouvants du comté de Corbeil ainsi que du fief du Bourg mouvant de la Commanderie de Saint-Jean en l'Isle appartenant les dits fiefs et seigneurie à Messire Charles Guillaume Lenormant d'Etioles chevalier, seigneur et Grand Bailly d'Epée de Tournehem Chevalier d'honneur au Baillage et siège Présidial de Blois. Fait par D'avesne, commissaire aux droits seigneuriaux, notaire au Baillage de Villemenon.

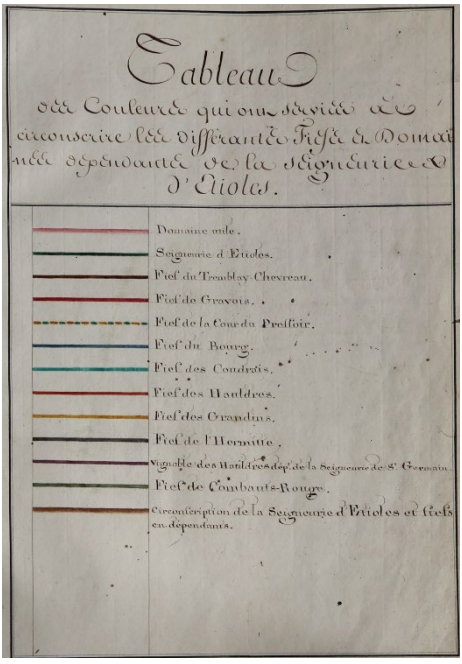
[1] René Dorel est décédé en mars 2023 ; voir sa nécrologie dans notre section « In Memoriam ».
[2] AD 91, E/1776.


ATLAS
des Plans Géométriques
de la Seigneurie
d'ETIOLES
et Fiefs en dépendants,
appartenants à
Messire Charles-Guillaume
LENORMANT d'ETIOLES,
Chevalier, Seigneur et Grand Bailly d'Epée
de Tournehem, Chevalier d'honneur au
Bailliage et Siege Prèsidial de Blois, &
Seigneur desdits lieux.

La page de garde du recueil des 14 plans (mairie d'Étiolles) est intitulée :

Atlas des Plans Géométriques de la Seigneurie d'Etioles et Fiefs en dépendants, appartenants à Messire Charles Guillaume Lenorman d'Etioles Chevalier, Seigneur et Grand Bailly d'Epée de Tournehem, Chevalier d'honneur au Bailliage et Siège Présidial de Blois, Seigneur desdits lieux.

Suit une précieuse page de légende qui différencie par couleurs les différents fiefs qui composent le territoire d'Étiolles à l'époque à savoir :


Tableau
des Couleurs qui ont servi à
circonscrire les différents Fiefs & Domaines
dépendants de la Seigneurie
d'Etiolles.
Domaine utile.
Seigneurie d'Etioles.
Fief du Tremblay Chevreau.
Fief de Gravois.
Fief de la Cour du Pressoir.
Fief du Bourg.
Fief des Coudrais.
Fief des Hauldres.
Fief des Grandins.
Fief de l'Hermite.
Vignoble des Hauldres dep.t de la Seigneurie de St. Germain
Fief de Combauts-Rouge.
Circonscription de la Seigneurie d'Etioles et fiefs en dépendants.

Le domaine utile
La seigneurie d'Étiolles
Le fief du Tremblay Chevreau
Le fief de Gravois
Le fief de la Cour du Pressoir
Le fief du Bourg
Le fief des Coudraies
Le fief des Hauldres
Le fief des Grandins
Le fief de l'Hermitte
Le vignoble des Hauldres dépendant de la seigneurie de St Germain
Le fief de Combauts Rouge

Enfin une série de petits plans intitulée « circonscription de la seigneurie d'Etioles et fiefs en dépendants »

Circonstances du terrier

L'incipit du document nous renseigne sur les circonstances qui ont présidé à sa rédaction :

« Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre à notre Prevôt ou son Lieutenant civil au Châtelet et autres, nos officiers et justiciers qu'il appartiendra, Salut, notre amé et féal le Sieur Charles Guillaume Lenormant d'Etioles, chevalier seigneur et Grand Bailly d'Épée de Tournehem, chevalier d'honneur au Baillage et Siège Présidial de Blois, seigneur d'Etioles, des fiefs de la Grande Maison, d'Hangest, de Gravois, Tremblay Chevreau, des Grandins, de Combault Rouge, de L'hermitte, de la Cour du Pressoir et autres lieux, le tout situé en les paroisses d'Etioles, St-Germain le Vieux Corbeil, Saint Léonard dudit Corbeil et autres paroisses circonvoisines, nous a fait représenter qu'il est seigneur de la terre et seigneurie d'Etioles à laquelle est attachée toutes justices, haute, moyenne et basse, laquelle est composée de quatre principaux fiefs.

Savoir, le fief d'Hangest mouvant de nous à cause de notre comté et chatellenie de Corbeil, duquel relève les fiefs des Coudrais et des Hauldres, tenus de nous en arrières fiefs, de celui de la Cour du Pressoir aussi mouvant de nous en arrière fief à cause de la vicomté de Corbeil, le fief de L'Hermitte mouvant de la chatellenie d'Yerres, réunie au Duché Pairie de Brunoy et celui des Combaulx Rouges mouvant de la seigneurie du Val Cocatrix, comme aussi qu'il est seigneur de la seigneurie de Gravois mouvant de nous à cause de notre comté de Corbeil, du fief des Grandins mouvant de la ditte seigneurie du Val Cocatrix du fief du Tremblay Chevreau ayant moyenne et basse justice, mouvant de nous à cause de notre ditte châtellenie de Corbeil, du fief du Bourg et autres fiefs joints et réunis à la seigneurie d'Etioles.

Et qu'à cause des dits fiefs, seigneuries et dépendances, il lui appartient des droits de champart, cens et rentes foncières et seigneuriales, tant en argent, grains, volailles, qu'autres redevances portant profit de lods et vente au douzième denier, défauts, saisines et amendes, droits honorifiques en l'église d'Etioles et autres dépendants de la haute, moyenne et basse justice dudit lieu, droit de patrônage, nomination et présentation en la chapelle de la Sainte Trinité dudit Etioles, droits de corvée, bannalité de pressoir sur partie des vignes dépendantes desdits lieux dans l'étendue de l'ancien fief du Pressoir de Chevreau, aujourd'hui connu sous le nom de Tremblay-Chevreau et autres fiefs dépendant de la dite seigneurie d'Etioles, droits de bacq et passage sur la rivière de Seine suivant l'aveu qui a été rendu à ses prédécesseurs par Nicole de Chambly le premier août mil quatre cent onze, droit d'échange et autres, droits et devoirs seigneuriaux sur tous les dits fiefs et seigneuries qui sont dûs par plusieurs personnes, tant nobles qu'autres et dont ledit exposant et ses prédécesseurs seigneurs d'Etioles, Gravois, Tremblay-Chevreau et autres fiefs en dépendant, ont joui de tout temps.

Mais comme il craint que les dits droits viennent à dépérir, ce que les dits redevables d'iceux et detempteurs des dits biens qui en sont chargés, refusent par la suite de les reconnaître et d'en communiquer les titres et de ne donner

aveu et déclaration, ledit sieur exposant nous a très humblement fait supplier de lui accorder nos lettres sur ce nécessaire.

À ces causes, désirant pourvoir à la conservation et au rétablissement des droits dûs audit Sieur exposant à cause des dittes terres, seigneuries et fiefs, leurs circonstances et dépendances.

Nous vous mandons et enjoignons par ces présentes, qu'à la requête dudit Sieur exposant vous ayez à faire sçavoir, tant par publications, proclamations à l'issue des messes paroissiales, que par affiches qui seront mises et placées aux lieux accoutumés et ordinaires et partout où besoin sera, à toute communauté tant ecclésiastiques que séculières, gens de main morte et autres, à tous particuliers, vassaux, détempteurs et possesseurs de fiefs, maisons, terres, prés, vignes, landes, étangs, buissons, friches, bruyères et autres héritages tenus ou mouvant des dits fiefs et seigneuries, soit en fief, soit en roture, à tous justiciables et redevables d'anciens droits seigneuriaux, surcens, rentes foncières et seigneuriales et autres redevances et droits quelconques sans aucune exception, ensemble à tous possesseurs de baux et droits. dans les dites Terres et seigneuries soit par engagement aliénations, échanges, emphitéoses ou autrement à quelque titre que ce puisse être, soit que les choses par eux tenues soient situées dans ou au dehors desdits fiefs et seigneuries d'Etioles, Gravois et Tremblay-Chevreau et autres fiefs en dépendant.

Que dans le temps qui leur sera indiqué par vous et devant un ou deux notaires, qui sera par ledit Sieur exposant nommés et par vous commis, ils aient à faire dans le temps qui leur sera prescrit, les foys et hommages dont ils peuvent être tenus, et à fournir les aveux et dénombrements et déclarations des noms et qualités, contenances, tenants et aboutissants orientés, charges et redevances tant en fief qu'en roture, à représenter les titres en vertu desquels ils en jouissent et en ont joui tant par eux que par leurs prédécesseurs, même à se purger par serment qu'ils n'en retiennent aucuns et que leurs aveux, dénombrements, déclarations et reconnaissances soient sincères et véritables.

A quoi faire, voulant les détempteurs des dits biens, domaines et héritages justiciables et non justiciables, et les redevables des susdits droits puissent être contraints par les voyes de droit ordinaires et accoutumées, et en cas de refus ou successions, délais, oppositions, voulant que notre main suffisamment garnie, quand aux choses tenües noblement, les dits propriétaires et détempteurs seront renvoyés et assignés par devant vous à l'effet de se voir condamner à reconnaître et à payer les dits droits et devoirs, et en cas que les dits aveux et dénombrements, déclarations et reconnaissances fournies soient blâmées et soutenues n'être pas véritables et que les terres et choses contenües aux dits actes soient de plus grande valeur et étendüe, vous ayez aux frais de qui il appartiendra, à faire mesurer et arpenter les dits biens, domaines, terres et héritages, par les présentes ou duement appelées par devant vous, faire planter, borner et limiter aux endroits nécessaires.

Et du tout, faire faire registre et papier terrier par l'un des notaires à ce commis, dans lesquels seront transcrits les aveux, dénombrements et reconnaissances des cens, rentes, redevances et de tous autres droits seigneuriaux quelconques ci-dessus spécifiés appartenant audit Sieur exposant à

cause des dits fiefs et seigneuries d'Etioles, Gravois, Tremblay Chevreau et autres fiefs en dépendant, leurs circonstances et dépendances, pour le tout être délivré audit Sieur exposant et lui servir et valoir ce que de raison.

Mandons au premier notre huissier ou sergent sur ce requis, faire pour l'exécution des présentes tous exploits, publications, commandements et autres actes de justice requis et nécessaires car tel est notre plaisir, donné à Paris en notre Chancellerie du Palais, le dixième jour du mois de may, l'an de grâce Mil sept cent quatre vingt six et de notre Règne le douzième, collationné pour le conseil, signé Griveau avec grille et paraphe et scellé le même jour par de Chavannes.

Gorsat. »

Un commanditaire prestigieux

Charles-Guillaume Le Normant d'Étioles est né en 1717. Issu d'une famille de hauts fonctionnaires, il est l'oncle de Charles Le Normant de Tournehem, un des plus riches fermiers généraux du royaume qui possédait deux des châteaux d'Étiolles. Le 9 mars 1741, sous la pression de son oncle Charles-Guillaume Le Normant épouse Jeanne Antoinette Poisson. Tournehem cède alors la seigneurie d'Étiolles à son neveu.

De 1745 à 1751 Jeanne Antoinette Poisson est la favorite de Louis XV et devient « Madame de Pompadour ». Séparée de corps de son mari, elle meurt en 1764. Même s'il n'habite habituellement plus Étiolles, Charles-Guillaume Le Normant n'aura de cesse d'étendre ses possessions sur le village. Le terrier commencé en 1786 constitue l'apogée de son pouvoir local…, trois années avant la Révolution. Les dernières déclarations datent du trois avril mil sept cent quatre-vingt-neuf. Par ailleurs à la fin du document il est précisé que *toutes les pièces ont été signées et paraphées par Me Gorsat en présence des notaires sousignés. Fait et passé à Paris, en l'étude, l'an mil sept cent quatre vingt dix, le quatre février*. Charles-Guillaume Le Normant d'Étiolles mourra le 18 mars 1799.

Plans et notices

Outre la reproduction des plans nous avons choisi d'éditer quelques-unes des notices du manuscrit du terrier qui renvoient aux numéros qui figurent sur chacun des 14 plans.

Le plan 1 ci-après représente de façon très précise le fief et le château des Hauldres ainsi que le fief et le château du Couldraie. L'emprise des deux parcs est délimitée par les actuelles rues Collardeau (au sud) / Grande-Rue (à l'est), la route de Jarcy (au nord) et la Départementale 448 à l'est. Outre le bâti des châteaux et des communs, les jardins, savamment ordonnancés, sont admirablement dessinés à l'aquarelle. La description écrite du château complète précieusement le document figuré.



N°1er *Le château et manoir seigneurial du fief du Bourg, appellé aujourd'hui le Château d'Etioles, consistant en un grand corps de bâtiment avec deux ailes en avant formant pavillons, à l'angle d'une desquelles est une tourelle servant de chapelle, ledit château étant distribué au rez de chaussée en un vestibule dans lequel est un grand escalier, salle à manger, salle de billard, salon et plusieurs appartements de Maître et domestique, un autre grand bâtiment attenant ledit château dans lequel sont au rez de chaussée les cuisine, buanderie et cave. Au premier étage l'office, plusieurs appartements, salle de bains et au 2ème plusieurs appartements, cour devant les dits lieux et avant cour, basse cour à côté consistant en plusieurs bâtiments, dans laquelle est le logement du concierge et au rez de chaussée plusieurs remises, écuries, granges et abreuvoir au milieu de la ditte basse cour, un petit potager devant les dits bâtiments, orangerie et petit bâtiment à côté servant de logement au portier, bosquets, boulingrins, pièce d'eau en forme de miroir, parterre en gazon et partie en bois, le tout contenant quarante huit arpents soixante quinze perches, de laquelle quantité quatorze arpents seulement et sur lesquels sont assis les dits bâtiments, composaient anciennement le manoir dudit fief du Bourg de douze arpents environ et les deux autres arpents. Le terrein et emplacement de plusieurs maisons et jardins appartenants à différents particuliers, situés dans la Directe censuel du fief du Bourg, au delà de la rue de la Rivière, le tout actuellement détruit et le terrein employé par la ditte basse cour et par un petit potager, tenant les dits quatorze arpents , d'une part du midy au Clos des Varins, la rue de Thouars allant d'Etioles à la Rivière entre deux et à une première avant cour plantée en thilleuls dépendant dudit fief d'Angest réuni à Etioles, d'autre long du septentrion au surplus dudit Parc dépendant dudit fief d'Angest réuni à*

Etioles, d'un bout d'orient à deux Clos dépendant du fief de la Cour du Pressoir et sur lesquels étaient anciennement les maisons de St-Vaast et du Sieur Le Vasseur et d'autre bout d'occident à une autre portion du parc des Coudrais, réunie depuis plusieurs années par ledit seigneur à son parc et seigneurie d'Etioles.

N° 2 *Cinquante perches de terrein sur lequel sont assis deux Corps de Bâtiments qui servait autrefois d'Infirmerie et où était transférés les malades du château d'Etioles et actuellement occupé par un jardinier...*

N° 3 *Huit arpents soixante cinq perches de Bois faisant présentement partie du Parc d'Etioles provenant d'acquisitions de différents particuliers pour servir à l'agrandissement dudit Parc d'Etioles… comme ayant anciennement fait partie du fief d'Hangest, présentement réuni à la seigneurie d'Etioles…*

N° 6 *Sept arpents de terre dont partie en prés et partie en vigne, faisant partie d'un grand Enclos nommé le Clos des Varins,*

N° 7 et 9 *Un grand Potager appellé le potager d'en bas, planté d'arbres fruitiers, entouré de murs de toutes parts, contenant deux arpents douze perches dans lequel est un bâtiment où est la Pompe à cheval qui communique de l'eau à la maison du fief des Coudrais appartenant à M. le Comte de Champion, un grand bassin derrière la ditte pompe et un autre petit bassin qui est dans le milieu dudit potager, tenant d'un long du midy aux bâtiments, cours, jardin, dépendances de la ferme des Coudrais…*

N° 8 *Un grand Potager attenant ledit Parc contenant quatre arpents douze perches y compris les fossés qui l'environnent, tenant d'une part d'orient audit Parc et à un quinconce qui en fait partie…*

N° 10 *Un demi arpent de terre sur lequel est assis une ferme appelée la ferme des Coudrais, consistante en un bâtiment servant de logement au fermier, étant en face de l'entrée de la cour de la ditte ferme, un autre grand bâtiment à côté où sont les écuries, vacherie et bergerie…*

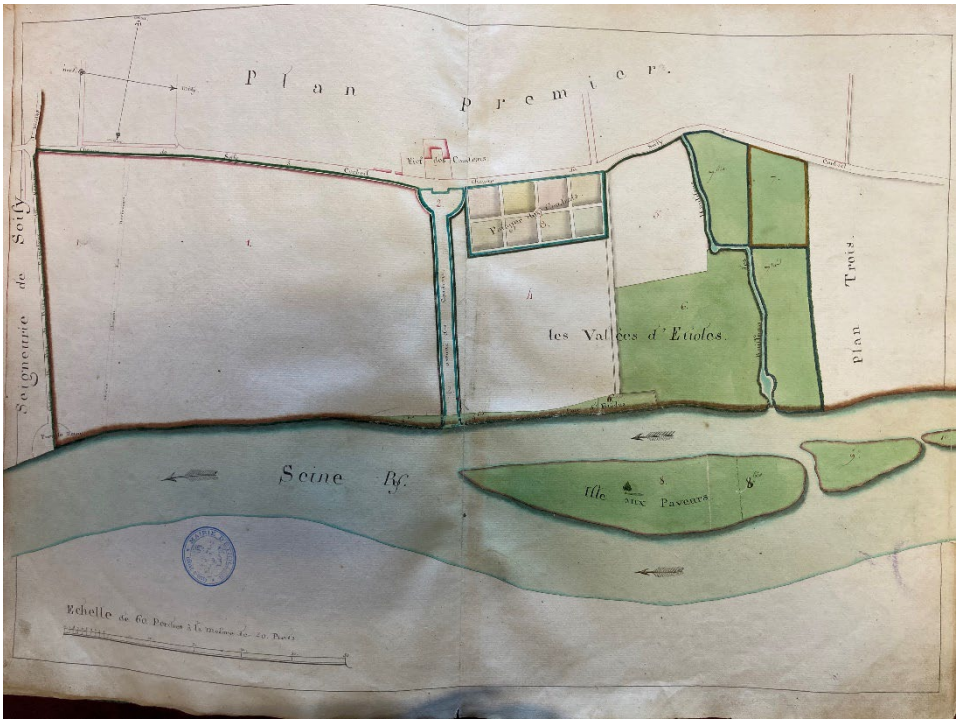
N° 11 *Une petite cour dans laquelle est un petit bâtiment contenant huit perches…*

N° 12 *Une autre cour attenante les bâtiments, une travée de grange en icelle, et jardin derrière…*

N° 13 *Soixante huit perches quinze pieds situées audit terroir d'Etioles, au lieudit les Chambaults,*

N° 13bis *Un Bosquet près et attenant les bâtiments de la Basse Cour du château d'Etioles contenant trois cent cinquante huit perches, tenant d'u long d'orient aux dits bâtiment et à un petit bosquet dans lequel est construit un Temple en treillage, attenant le Parterre du château d'Etioles, une allée plantée d'arbres entre deux*

N° 16 *Cent soixante quinze perches de vigne situées au lieudit Chambaux,*



Le Plan 2 ci-dessus dessine l'autre portion de terre non bâtie (car souvent inondable) sise entre les parcs des deux châteaux et les bords de la Seine. On y reconnait aussi l'Île aux Paveurs qui existe toujours, quoique légèrement modifiée. Le cours du ru des Hauldres est particulièrement bien représenté et ce jusqu'à son embouchure dans la Seine.

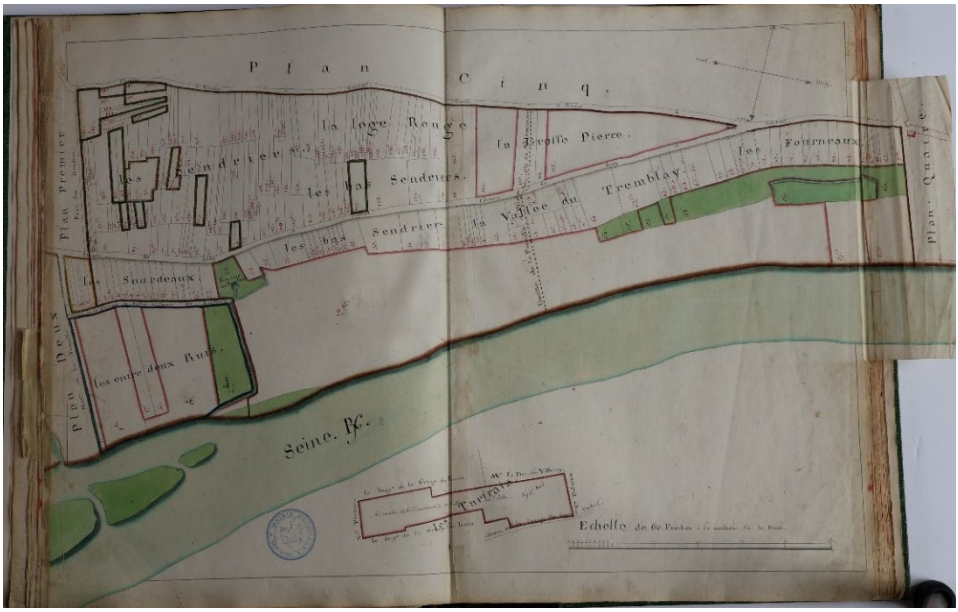
N° 1er *Quarante arpents soixante sept perches de terre labourable au dessous du petit parc d'Etioles*,

N° 4 *Dix arpents trente une perche de terre labourable situés au dessous du château des Coudrais*,

N° 6 bis *Une pièce de pré contenante cinquante perches nommée le Port d'Etioles…*

N° 7 bis *Deux arpents et demi de prez au lieudit les Sourdeaux, vis à vis la grille de la ditte maison et fief de Hauldres…*

N° 8 *Une Isle située en la ditte Rivière de Seine, appellée l'Isle au Paveur contenant sept arpents quarante six perches dont un arpent est tenu en censive par ledit Seigneur du Roy à cause de sa châtellenie de Corbeil, le surplus étant possédé en fief par ledit seigneur d'Etioles, au moyen de la réunion du Domaine des Coudrais à la seigneurie d'Etioles*



Le plan 3 ci-dessus présente la suite du territoire étiolais qui borde la Seine, délimité aujourd'hui par la D 448, le pont de la francilienne et le débouché du ru des Hauldres.

N° 2 *Trois quartiers de terre labourable au lieudit Entre deux Ruts, près la Fontaine du Soulier*

N° 98 *Six perches de vigne situées au terroir d'Etioles, au lieudit les Cendriers…*

N° 107 *Un demi-arpent de terre au lieudit les Bas Cendriers…*

Le plan 4 représente curieusement le quartier St Jacques sur la rive droite de Corbeil. Il n'y est pas fait mention dans le corps du texte du terrier d'Étiolles. Ce plan fera l'objet d'une étude particulière dans notre revue car il constitue un des plans anciens tout à fait inédit de la ville de Corbeil.

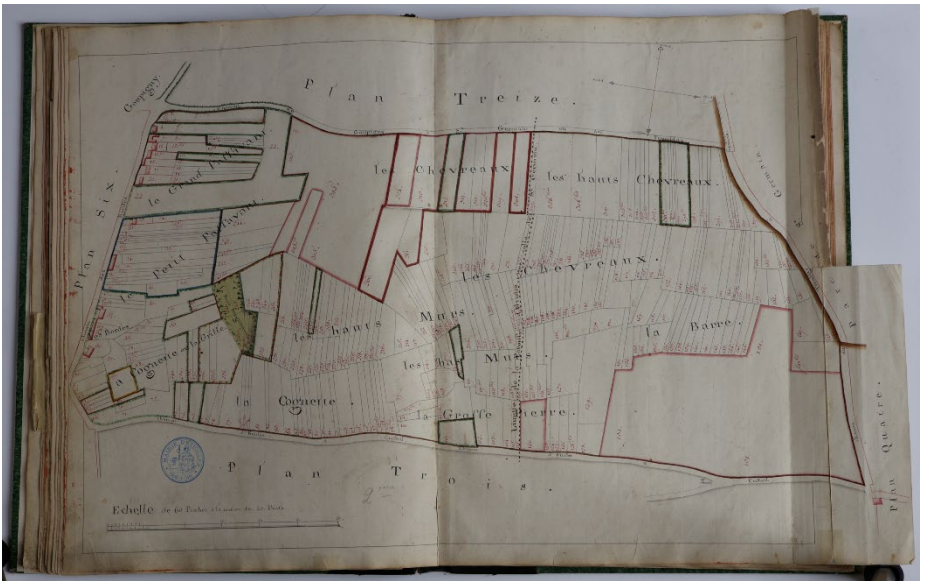
Le plan 5 dessine l'espace aujourd'hui délimité par les rues Collardeau (au nord), rue de Corbeil (à l'est) et l'avenue de la Fontaine au Soulier (à l'ouest). Seules quelques maisons sont bâties le long de la rue des Bordes.

N° 8 *Trente sept perches un tiers de terre plantées en vigne, au lieudit la Cognette ou la Grille*,

N° 9 bis *Une quarte et demie aussi de vigne au lieudit le Grand Passavant*,

N° 23 et 24 *une maison assise au village d'Etioles, au lieudit Passavant, consistante en deux chambres par bas à cheminée, deux autres chambres au dessus aussi à cheminée, grenier sur le tout, cour devant dans laquelle est un fournil, foullerie et écurie, le tout couvert de thuiles, jardin derrière clos de murs et vignes au dessus dudit jardin, le tout contenant cinquante six perches un quart et tenant d'un long d'orient à la cure d'Etioles*,

N° 25 *Un quartier de vigne situé audit terroir d'Etioles, au lieudit le Petit Passavant,*



N° 53 et 54 *Une maison située au village dudit Etioles, au lieudit le Grand Passavant ou la Déborde, consistante en quatre travées de bâtiments composées de trois chambres par bas à cheminée, fours en deux d'icelles, trois greniers au dessus, deux foulleries, un autre grenier dessus, le tout couvert de chaume, cour devant, toicts à porcs en icelle, et vigne derrière, le tout contenant un quartier et demi.*

N° 56 *Une maison située audit Etioles sur la rue des Bordes, consistante en une cuisine par bas, chambre à cheminée, cave sous les dits bâtiments, grenier au dessus couvert de chaume, cour et petit jardin autour de la ditte maison…*

N° 58 *Quinze perches de vigne situées audit terroir, au lieudit la Cognette*,.

N° 107 *Un demi arpent deux perches de vigne situé au terroir d'Etioles, au lieudit la Grosse Pierre...*

N° 111 *Un quartier de vigne situé audit terroir d'Etioles, au lieudit les Bas Murs…*

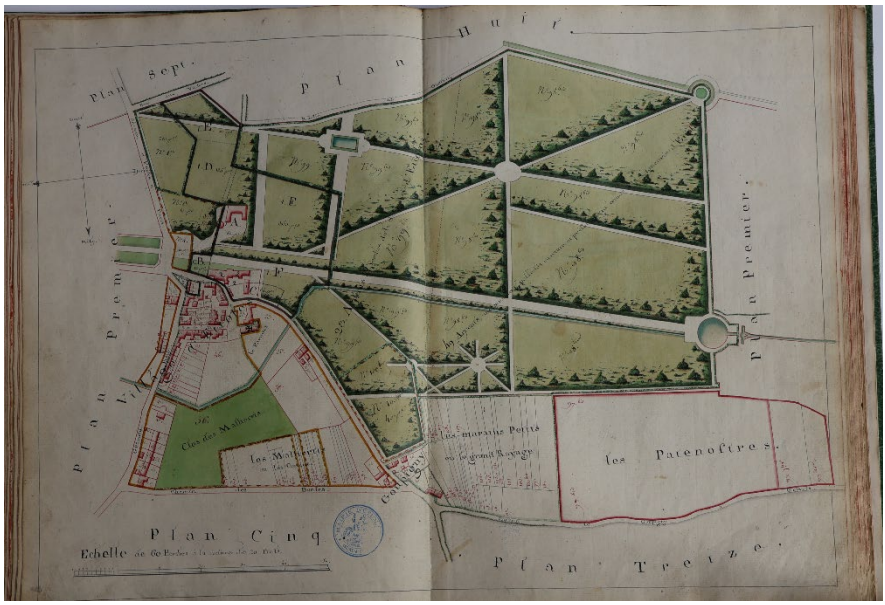
N° 301 bis *Un demi arpent de vigne situé au vignoble d'Etioles, au lieudit les Hauts Chevreaux…*

Le plan 6 est particulièrement intéressant car il représente le centre bourg avec en particulier l'église Saint-Martin et son cimetière. L'espace du plan correspond au quadrilatère aujourd'hui délimité par la rue des Bordes (au sud), la grande rue et la rue du Vieux chemin de Paris (à l'ouest), le chemin de Guillorie (au nord) et la rue des Pattenottes (à l'est).

N° 1er *Deux arpents de Bois à prendre dans le Grand Parc d'Etioles, tenant d'un long d'orient au surplus dudit Parc dépendant du fief de L'Hermitte*,

N° 11 *Une maison sise au village d'Etioles en la rue conduisant du Carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil, concistante en deux travées, composée d'une chambre par bas à feu, écurie à côté et greniers au dessus et un autre corps de bâtiment joignant la ditte maison, couverte en thuiles, contenant*

deux autres travées, composées d'une salle par bas et cuisine , ensuite deux caves en dessous, deux chambres au dessus et greniers au dessus des dittes chambres, une cour entre les deux dittes maisons, foullerie et appenty en icelle, et autres édifices…



N° 12 *Une foullerie, cave dessous, cour devant et jardin ensuite, le tout situé au village d'Étiolles, en la rue tendant du carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil..*

N° 12 bis *Moitié par indivis avec Jacques Quesnot à cause de Thérèze Poirier sa femme, d'une maison où il y a cheminée, deux croisées sur deux rues, une étable à côté de la ditte maison et une petite serre en icelle, où est l'emplacement de l'escalier, du droit de communauté de porte cochère et de cabinet d'aisance et écurie dans le fond de la cour, le tout dépendant d'une maison composée de plusieurs bâtiments, cour, jardin et lieux, située au village d'Etioles, en la rue tendant du carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil,*

N° 12 ter *Une maison sise au village d'Etioles en la rue tendant du carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil, dans laquelle maison, il y a four et cheminée, cave dessous, petit grenier au dessus et une écurie à côté de la grande porte cochère à la droite d'icelle en entrant et droit de communauté de la ditte porte cochère, de la cour et du cabinet d'aisance…*

N° 13 bis *Une foulerie, cave dessous, une cour devant, portion de jardin derrière les dits lieux, située au village d'Etioles en la route tendante du Carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil…*

N° 14 *Une autre petite maison et petit jardin ensuite, cour et puit commun…*

N° 15 *Moitié par indivis avec Jacques Gilton d'une maison, étable, toit à porcs, foulerie devant la ditte maison, droit de cour commune devant les dits lieux et jardin derrière, le tout situé au village d'Etioles, en la rue tendante du Carrefour de la Croix dudit lieu à l'église…*

N° 16 *Une autre petite maison située au village dudit Etioles, en la rue tendante du carrefour de la Croix dudit lieu à l'église, consistante en une cuisine par bas, cave dessous, deux chambres hautes au dessus et grenier au dessus les dittes chambres, cour commune avec Louis Charles Fillot et autres, puit commun dans la ditte cour, une petite écurie en icelle séparée de la ditte maison par un passage commun, le tout couvert de thuiles*

N° 16 ter *Une maison sise au village d'Etioles en la rue*

tendante du Carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil, consistante en une cuisine par bas, chambre et grenier au dessus, couvert de chaume, cour commune, un poulailler en icelle…

N° 17 *Une maison sise au village dudit Etioles, en la rue tendante du Carrefour de la Croix dudit lieu à l'église, consistante en une travée composée d'une cuisine par bas, où il y a four et cheminée, chambre et grenier au dessus, couvert de chaume, trois autres petites travées de bâtiments en mazures non couvertes, cour à côté des dittes mazures*

N° 18 et 19 *Une maison sise en la rue conduisant du carrefour de la Croix dudit Etioles à l'Eglise, consistante en une chambre par bas servant de cuisine où il y a cheminée, avec une autre chambre à côté, cave dessous, petite chambre au dessus de la cuisine et grenier sur icelle, le tout couvert de thuiles, un fournil servant actuellement de logement où il y a cheminée, une cour dans laquelle il y a un appenti servant d'étable à vache, un toit à porcs et poulailler au dessus, un autre fournil, le tout aussi couvert de thuiles, et un puit en la ditte cour, tenant la totalité d'un côté du midy à la maison de l'école appartenante à la fabrique dudit Etioles…*

N° 20 *Une maison située au village dudit Etioles, sur la rue tendant du Carrefour de la Croix d'Etioles à l'église dudit lieu, vis à vis du presbitaire, appellée la maison de l'école concistante en une salle par bas, cave à côté, trois chambres au dessus des dits lieux dont deux à cheminée, grenier régnant sur le tout couvert de thuiles, cour devant, jardin derrière et à côté, le tout contenant neuf perches et demie dans lesquels lieux est compris un petit lieu et place contenant cinq pieds de large ou environ sur cinquante deux pieds de long en coude, qui faisait anciennement partie d'une ruelle appellée la ruelle de la Trinité qui a été réunie et incorporée dans les dites cour et jardin.*

N° 21 *Une maison consistante en une chambre par bas à feu, foullerie à côté, grenier au dessus des dits lieux, couvert de chaume, tenant d'un bout d'orient à la cour commune*

N° 21 bis *Une maison couverte de chaume au lieudit la Cour de la Trinité, consistante en une chambre par bas où il y a four et cheminée, grenier au dessus, portion de jardin derrière la ditte maison de la largeur d'icelle et huit pieds au delà…*

N° 21 ter *Une maison consistante en une chambre par bas où il y a four, grenier au dessus couvert de chaume, cave dessous, portion de cour commune devant et jardin derrière,*

N° 24 L*'Eglise paroissialle de Saint Martin d'Etioles située au milieu du village dudit Etioles, contenant une superficie de sept perches, tenant d'un long du midy et d'un bout d'orient au jardin du presbitère dudit Etioles, d'autre long*

du septentrion aux bâtiments et cour dudit presbitaire et d'autre bout d'occident où se trouve l'entrée de la ditte église au cimetière dudit lieu qui est devant icelle.

N° 25 *Le cimetière dudit lieu étant devant la ditte église contenant sept perches, tenant d'un long d'orient à la cour du presbitaire et par hache saillante du même côté à l'entrée du portail de la ditte église et au jardin dudit presbitaire, d'autre long d'occident au Sieur Jean Pierre Caste et à la rue de la Trinité, d'un bout du midy au grand clos appartenant audit sieur Caste et d'autre bout du septentrion un peu en pointe à la cour dudit presbitaire et au carrefour dudit Etioles.*

N° 26 et 46 *Une grange couverte de thuiles et une pièce de terre en luzerne au devant appellée le Clos des Malhortis, contenant en fond de terre un arpent quarante neuf perches, assis au village dudit Etioles, proche l'église dudit lieu, tenant d'une part d'orient au cimetière dudit Etioles et au jardin du presbitaire dudit lieu…*

N° 27 *Une maison en la rue tendant de l'église au chemin d'Etioles à Corbeil, consistante en trois travées de bâtiments, composées de deux chambres par bas dont une à cheminée, et un fournil entre les dittes deux chambres, et trois greniers sur les dits lieux, le tout couvert de thuiles, cour derrière les dits bâtiments*

N° 30 *Une maison située en la rue allante à l'église, consistante en un bas servant de cuisine, deux chambres ensuitte, grenier régnant au dessus, couverts de thuiles…*

N° 31 *Une maison couverte de thuiles, consistante en trois travées de bâtiments, composées par bas de deux chambres où il y a cheminée, une autre chambre sans cheminée, une foullerie, deux chambres à l'une desquelles est aussi une cheminée, grenier régnant sur le tout…*

N° 32 *Une maison sise au village dudit Etioles, en la rue conduisant du Carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil, consistante en trois travées composées de deux chambres par bas à cheminée, séparée par une foulerie qui est entre les dittes deux chambres, cave sous la ditte foulerie et trois greniers au dessus des dits bâtiments couverts de thuiles et une cour derrière la ditte maison de la longueur d'icelle…*

N° 33 *Une maison en la rue conduisant du carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil, concistante en trois travées composées de deux chambres par bas à cheminée, séparées par un vestibule ou passage et fournil au bout d'icelui, petite chambre au dessus dudit passage, deux greniers au dessus des dittes deux chambres, escalier pour y monter, deux caves sous les dits lieux, cour derrière de la longueur de la ditte maison sur vingt six pieds de large, foullerie en icelle, le tout couvert de thuiles,*

N° 35 *Une maison située au village dudit Etioles, en la rue conduisant du carrefour de la Croix dudit lieu à Corbeil, consistant en trois travées composées de deux chambres par bas à cheminée, séparées par un vestibule, trois autres chambres au dessus dont une à cheminée, deux caves et un sellier en dessous des dits lieux, trois greniers au dessus des dittes trois chambres, cour devant la ditte maison, foullerie en icelle, et lieux d'aisance sous l'escalier qui conduit aux*

dittes chambres, le tout couvert de thuilles, la ditte cour de la longueur de la ditte maison et lieux, sur vingt six pieds de large…

N° 36 *Une maison consistante en deux travées de bâtiments, composées de deux chambres par bas, dont une à cheminée, séparées par un fournil au dessus duquel est une autre chambre et grenier sur tous les dits lieux, une foullerie derrière le fournil, une cave sous tous les dits lieux, une cour derrière les dits bâtiments de la longueur d'iceux, de vingt six pieds de large, close de murs…*

N° 37, 38, 39, 41, 42, 44, 45 *jardins potagers planté d'arbres fruitiers*

N° 45 bis *La partie du ruisseau de Hauldre*

N° 47 bis *Un terrein et le ruisseau des Haudres, contenant du côté de l'arche qui est sous le Grand chemin et rue qui conduit dudit Etioles à Corbeil, douze pieds de large*

N° 79, 80, 81, 83 et 84 *Une maison sise à Goupigny, paroisse d'Etioles, consistante en un bas à feu et four, petit grenier au dessus, foullerrie à côté et grenier au dessus, plus une petite étable dans la ditte cour, le tout couvert de chaume, jardin derrière et puit commun, le tout contenant un demi arpent…*

N° 85 et 86 *Une maison située au lieudit Goupigny, consistante en une travée composée d'une chambre par bas, où il y a four et cheminée, foullerie à côté, grenier au dessus et moitié d'une autre foullerie et d'un autre grenier au dessus, dont l'autre moitié appartient audit reconnaissant à cause de l'article sept ci après, le tout couvert de chaume, cour devant les dits lieux et jardin derrière et à côté,*

N° 88 bis *Quarante perches de vigne situées, au lieudit les Marins Petits ou le Grand Reage,*

N° 82 et 86 *Une maison située au hameau de Goupigny, consistante en une chambre basse servant de cuisine, grenier dessus, foullerie à côté, deux petites étables et un toit à porcs couverts de chaume, cour et jardin devant et à côté de la ditte maison,*

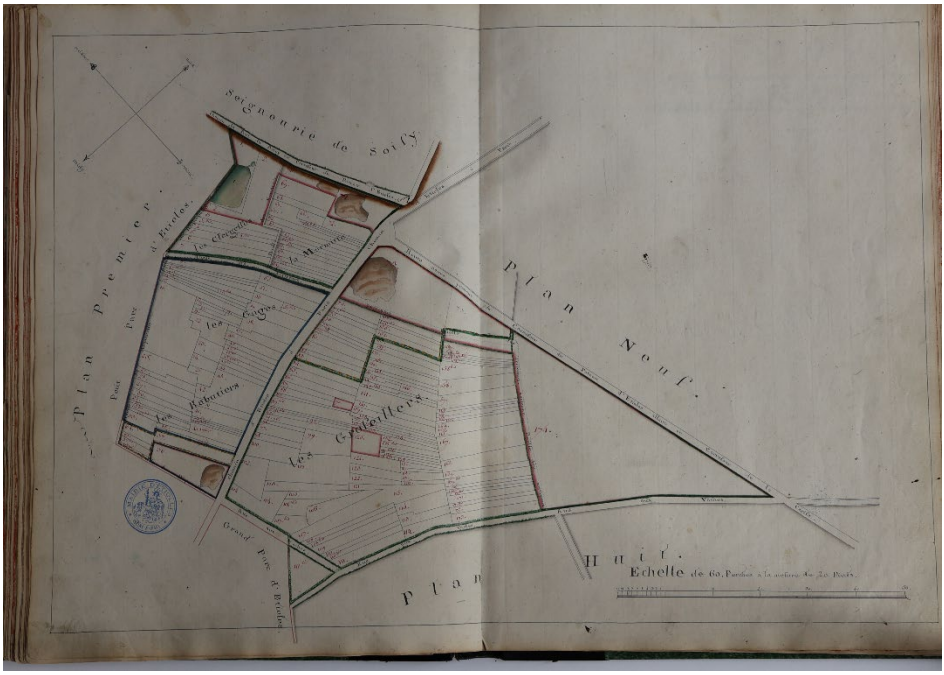
N° 86 ter et 87 *Une maison située audit Goupigny, consistante en une chambre à feu par bas, foullerie à côté et moitié d'une autre foullerie avec grenier au dessus, le tout couvert de chaume, jardin derrière la ditte maison, cour devant et puit en icelle*

N° 88 *Trente perches de vigne, au lieudit les Marin Petit ou le Grand Reage,*

N° 98 *Quarante neuf arpents de Bois dans lesquels sont plusieurs allées à prendre dans ledit Grand Parc appellé anciennement le Vieux Parc, lesquels quarante neuf arpents étaient anciennement possédés en Roture par les anciens seigneurs d'Etioles et sont présentement réunis à la seigneurie dudit Etioles,*

Le plan 7 dessine la limite nord du territoire étiolais aujourd'hui occupé par le golf. A noter plusieurs gros trous sont représentés qui doivent être autant de carrières. Ces parcelles ne sont pas bâties à l'époque.

N° 6 *Un quartier de vigne, au lieudit la Saulcays ou les Clergesses*



N° 7 *Quarante cinq perches de terre labourable y compris un trou qui est dans la ditte pièce du côté oriental au lieudit les Carrières,*

N° 9 *Un demi quartier de vigne, au lieudit les Gages,*

N° 24 *Un demi quartier de vigne situé au terroir d'Etioles, au lieudit les Rabutiers.*

N° 29 *Un demi quartier de vigne situé audit vignoble d'Etioles, au lieudit les Groseillers,*

N° 36 *Cent dix perches de terre labourable au lieudit les Rabotières, attenant l'enclos anciennement appellé de Saint Vaast, dans laquelle pièce est une grande excavation où on avait projeté un réservoir…*

N° 53 *Neuf perches huit pieds de vigne situées au terroir dudit Etioles, au lieudit la Marmitte, tenant d'un long du midy à la ruelle des Arriveurs,*

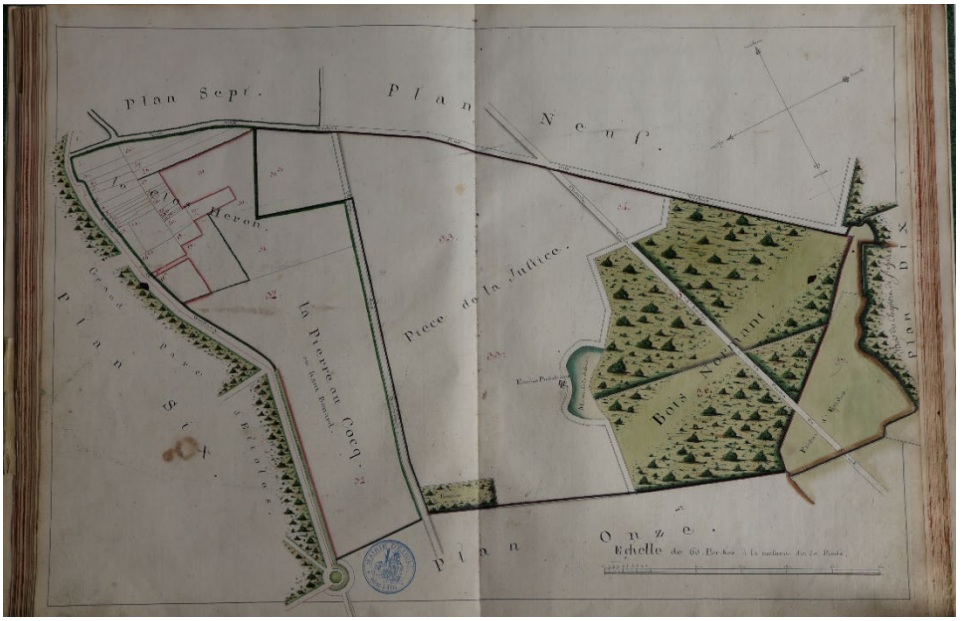
N° 71 *Un arpent trente quatre perches un quart de terre en bois broussailles y compris un grand trou qui est dans la ditte pièce située audit terroir et même lieu…*

N° 145 *Une autre quarte aussi de vigne située au terroir d'Etioles, au lieudit les Grandins,*

N° 157 *Un quartier de vigne situé au terroir dudit Etioles, au lieudit les Follies,*

N° 173 *Un demi arpent aussi de vigne situé audit terroir des Follies tenant d'un long du midy à la rüe aux Vaches…*

Le plan 8 ci-après représente la partie du territoire sise autour de la mare de la Justice (qui existe toujours) y sont figurées les fourches patibulaires et le bois Normant aujourd'hui inclus dans la forêt de Sénart.



N° 2 *Cinquante perches ou environ de terre situées au terroir dudit Etioles, au lieudit le Clos Heron*,

N° 5 *Dix neuf arpents six perches dont partie en terre et l'autre partie en pré, situés audit terroir d'Etioles au lieudit les Vallées d'Etioles,*

N° 12 *Trois quartes de vigne situées audit terroir d'Etioles, au lieudit la Marmitte…*

N° 32 *Seize arpents quatre vingt quatre perches de terre labourable au lieudit la Pierre au Coq ou Haut Bernard, tenant d'un long du midy au Mur du Grand Parc d'Etioles*,

Le plan 9 ci-dessous représente la partie du territoire sise à la limite du territoire d'Étiolles et de la forêt de Sénart. On y remarque quelques mares.

N° 3 *Trente trois arpents quarante une perches de terre labourable dans lesquels passe une Route neuve prenant du Carrefour du Poteau d'Etioles allant au Carrefour de la Cerize*

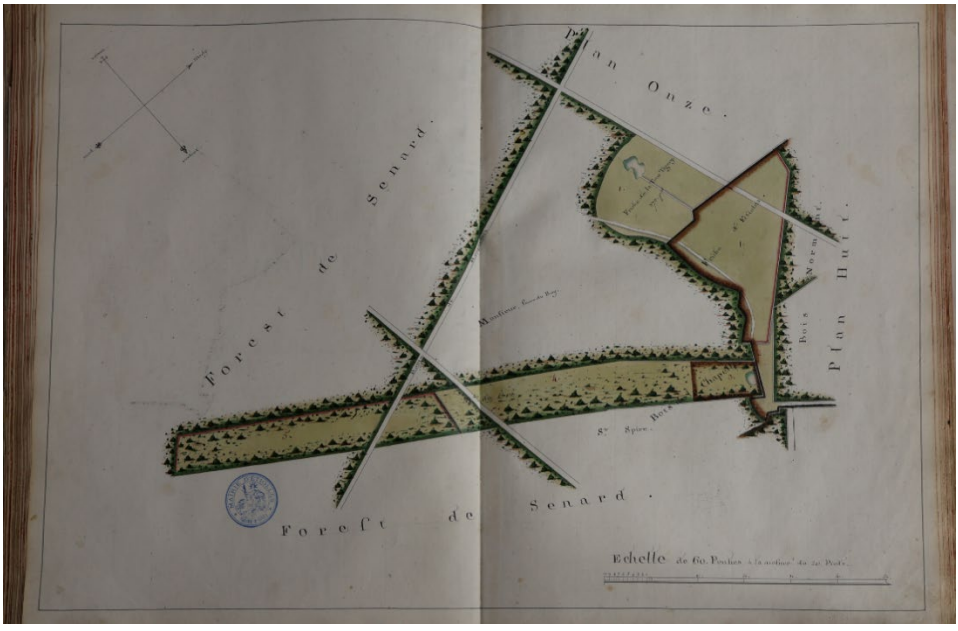
N° 3 bis *Une remise entourée de fossés de toutes parts*

N° 11 *Deux arpents quarante perches de Bois taillis attenant à la forest de Senard*,

N° 11 bis *Trois quartiers ou environ de terre plantées de vieilles vignes, situés au terroir d'Etioles, au lieudit le Clos Heron ou l'Echaudé…*

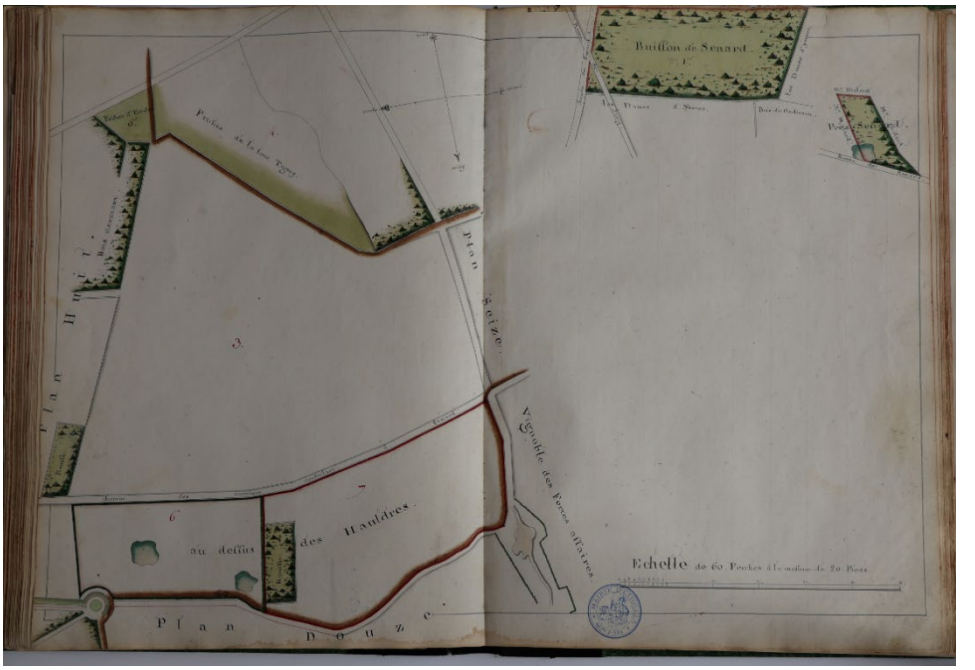


Le plan 10 ci-dessous représente une portion du territoire tout proche de la forêt. À noter l'étrange « bois de la chapelle » avec sa mare.



N° 5 *Cinq arpents de Bois situés en la forest de Senard, traversés par la Route de Maupertuis,*

Le plan 11 ci-dessous représente une portion du territoire d'où semble jaillir un affluent du ru des Hauldres



N° 6 *Neuf arpents quatre perches de terre labourable situés au terroir d'Etioles, au lieudit au dessus des Hauldres*,

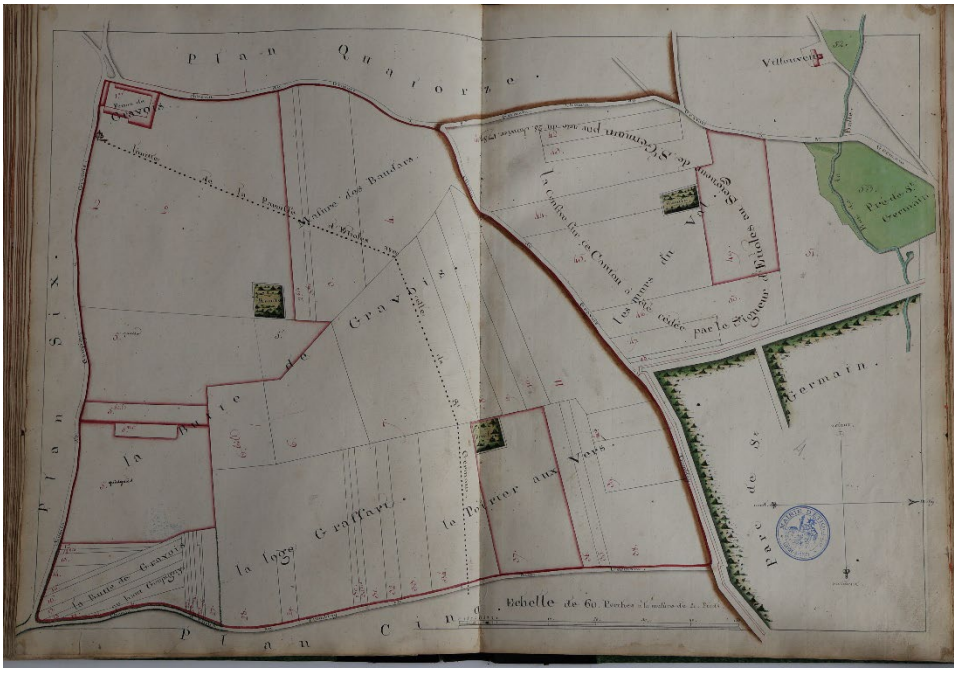
Le plan 12 ci-dessous figure de nombreuses pièces de vignes et le « pont aux pourceaux » qui existe toujours

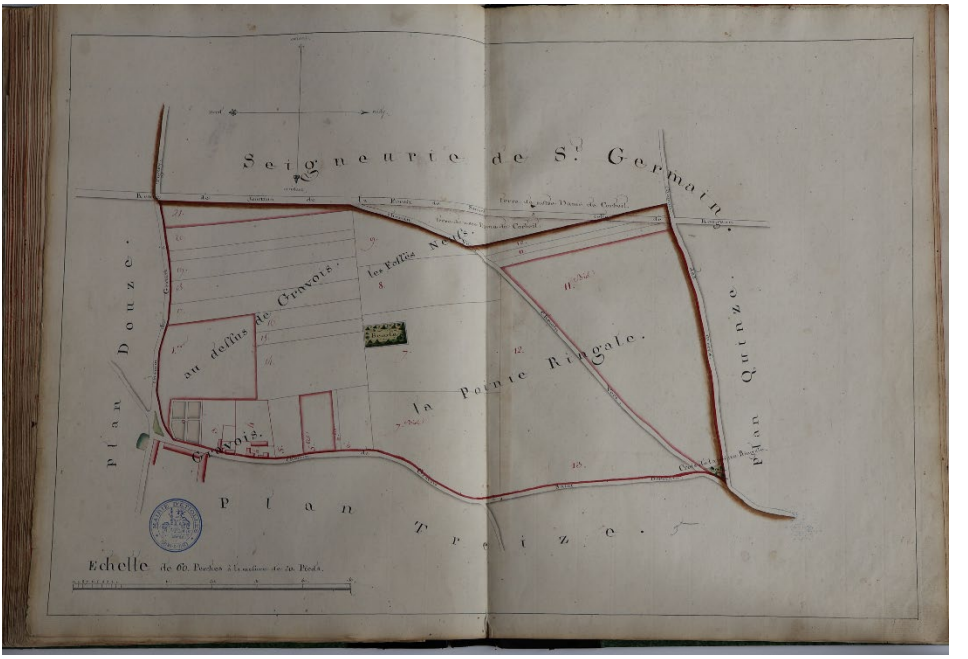
N° 1, 2, 3 et 5 P*ièces de terres, situés audit terroir d'Etioles, au lieudit les Pastenostres…*

N° 46 *Seize perches de vigne audit vignoble d'Etioles, au lieudit les Hauldres.*

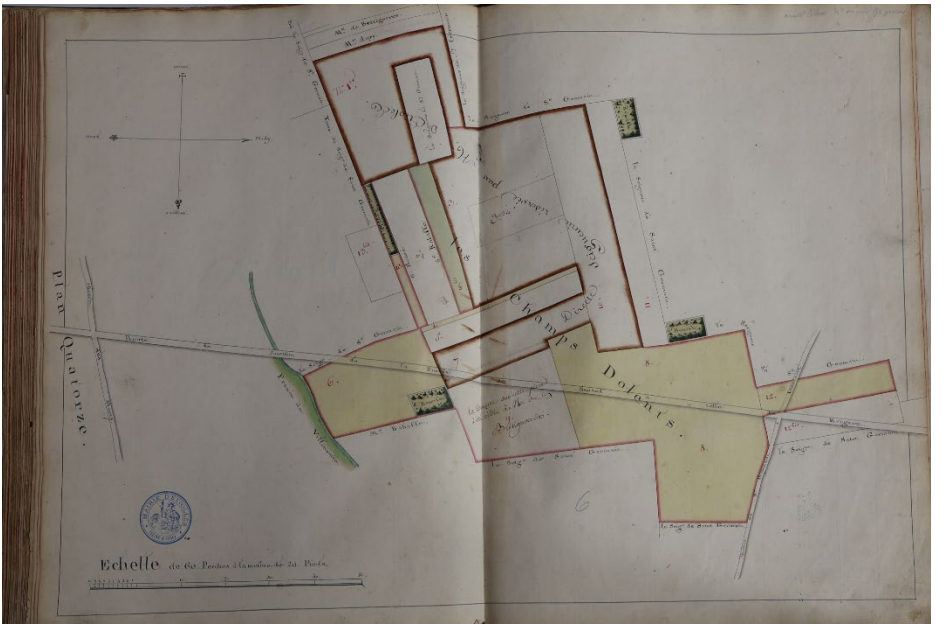


Les plans 13 et 14 ci-après figurent les bâtiments des fermes de Gravois et de Villouvette (situées en fait sur le territoire de Saint Germain-lès-Corbeil. Côté Étiolles est figuré une petite remise dans la plaine





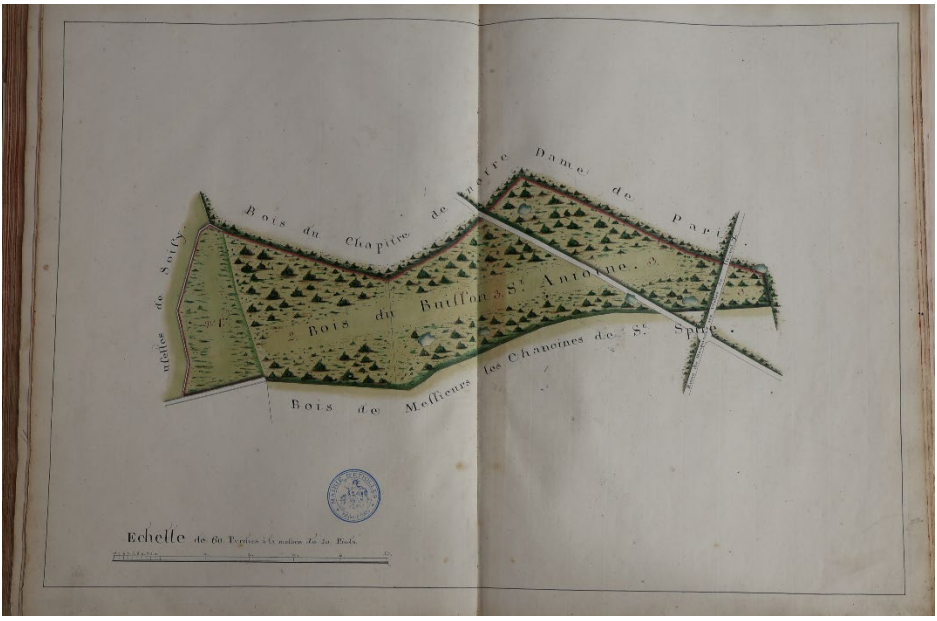
Plan 15 ci-dessous :



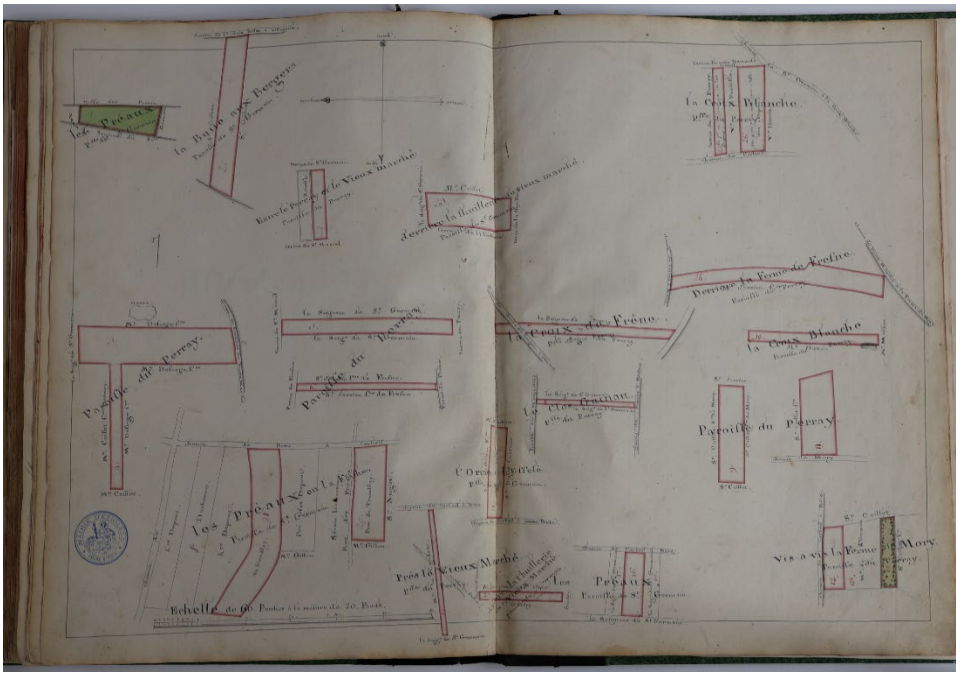
Plan 16 ci-dessous :



Plan 17 ci-dessous :



Plan 18 ci-dessous :



Les médaillés de Sainte-Hélène de Saint-Sulpice de Favières

François FORTIN

Le 5 mai 1821, Napoléon 1er meurt sur l'île de Sainte-Hélène où il est captif depuis le 17 octobre 1815. Trois semaines avant son décès, l'empereur, sentant venir sa fin, rédige son testament qui débute par ces phrases :

« Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans.

Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. »

Puis, après avoir rendu hommage à son épouse Marie-Louise et délivré des conseils à son fils, réglé quelques comptes politiques et distribué des legs à tous ceux qui l'ont fidèlement servi, il pense aussi à ses anciens compagnons d'armes soldats et officiers qui ont combattu à ses côtés pour la République puis pour l'Empire.

« Je lègue mon domaine privé[1]*, moitié aux officiers et aux soldats qui restent de l'armée française, qui ont combattu depuis 1792 à 1815 pour la gloire et l'indépendance de la nation ; la répartition en sera faite au prorata des appointements d'activité …*

Ce présent testament, tout écrit de ma propre main, est signé et scellé de mes armes »

Napoléon

[1] Il s'agit des biens personnels de l'empereur qu'il estime lui-même à 200 millions de francs.



Napoléon à Sainte-Hélène par François-Joseph Sandemann

Hélas, les exécuteurs testamentaires de Napoléon, compagnons d'exil de l'empereur, découvriront à leur retour en France que tous les biens personnels du souverain déchu ont été saisis au profit de la couronne.

L'annonce du legs avait suscité de grands espoirs chez les bénéficiaires présumés dont beaucoup avaient quitté l'armée et certains, invalides, vivaient dans un grand dénuement. La déception ne fut pas moindre quand on sut qu'il n'y aurait pas de distribution du pactole !

Napoléon III, monté à son tour sur le trône impérial, soucieux de respecter la volonté de son oncle en réparant cette injustice va créer, dans un premier temps, une médaille commémorative puis, ultérieurement, verser des pensions aux anciens militaires survivants[2].

C'est ainsi que naît la Médaille de Sainte-Hélène, instituée par le décret du 12 août 1857. Cette décoration sera attribuée à tout ancien militaire qui aura servi entre 1792 et 1815, sans distinction de grade ni de durée et qu'il ait combattu ou non, mais à la double condition d'être encore vivant à la date du décret et de prouver ses états de service.

En vertu de ce décret, les maires des communes françaises sont requis d'établir et d'adresser à leur sous-préfet la liste des citoyens répondant aux conditions fixées. Jean-Baptiste Guenot, alors maire de Saint-Sulpice dresse une liste de huit anciens militaires résidant alors dans le village et la signe le 30 août 1857.

[2] Jean LEMAIRE, *Le Testament de Napoléon. Un étonnant destin, 1821-1857*, Plon, 1975.

Pierre Vincent Bellier est âgé de 72 ans. Natif de Saint-Chéron où il fait le commerce du bois, il achète les bâtiments du four à chaux en 1848, et y exerce les professions de marchand chaufournier et de tuilier. Il se retire à Saint-Chéron où il décède en 1865. Conscrit de 1805, incorporé au 6e régiment de cuirassiers, passé au 28e régiment de chasseurs à cheval en 1808 comme maître armurier. Faisait partie de l'armée bloquée à Hambourg en 1814[3].

Jean-Baptiste Charpy, cultivateur âgé de 72 ans est, lui, un Saint-Sulpicien d'origine. Son père, natif de l'Yonne, a été domestique du curé de Saint-Sulpice puis vigneron et cabaretier. Entré au 1er régiment de hussards le 27 novembre 1805, il fait les campagnes de 1806, 1807, 1809 et 1810. Prisonnier de guerre et rentré de captivité, il est incorporé au 2e régiment hussard le 10 septembre 1814 et congédié *« comme ayant plus de huit ans de service »* à Niort le 24 novembre 1815. Son signalement est le suivant : taille 1m66 ; cheveux et sourcils noirs ; yeux gris ; front haut ; nez épaté ; bouche moyenne ; menton rond ; visage rond. Il épouse l'année suivante, Marie Anne Barelier qui va lui donner huit enfants. En 1872, très peu de temps avant son décès, le recensement le mentionne comme *« aveugle depuis quelques années »*. Son fils Grégoire Gilbert né en 1828 fera la guerre de Crimée (1853-1856).

Antoine Albert Chausson, natif de Puiselet-le-Marais (91), âgé de 64 ans, est mentionné comme marchand de vin (il était également cabaretier). Garde mobile en 1813-1814, il termine sa courte carrière militaire bloqué à Vincennes. Après son mariage à Breux en 1814, il s'établit à Saint-Sulpice où naîtront ses six enfants. Il sera longtemps cordonnier bottier avant de se reconvertir et exercera également les fonctions d'adjoint au maire. Il décède en 1875 âgé de 81 ans. Le cinquième de ses enfants, Achille Alexandre (1827-1872) fera partie de l'expédition de Crimée en tant que fusilier au 28e régiment de ligne et recevra la médaille commémorative de cette campagne[4].

---

[3] Un épisode de la campagne de France. L'armée française qui occupe Hambourg conquise en 1811 est bloquée par les troupes alliées. Le maréchal DAVOUT, prince d'Ekmül, gouverneur de Hambourg, bien qu'informé de l'abdication de Napoléon (4 avril 1814), refuse de capituler. Il n'accepte de reconnaître le changement de régime de la France et de rendre la place que le 29 avril.

[4] La guerre de Crimée qui s'est déroulée du 4 octobre 1853 au 30 mars 1856 a pour origine le conflit entre la Russie et l'empire Ottoman. Le Tsar Nicolas 1er ayant des visées sur Constantinople où il souhaite s'établir à travers un protectorat pour contrôler les détroits du Bosphore et des Dardanelles, l'Angleterre et la France veulent s'opposer à l'expansionnisme russe et déclarent la guerre à la Russie le 27 mars 1854. Face à 700 000 Russes, la France va déployer 400 000 hommes et la Grande-Bretagne 250 000 aux côtés des 300 000 Turcs déjà engagés dans les combats. La victoire des alliés et le traité de Paris (30 mars 1856) mettent fin à ce conflit qui aura fait plus de 500 000 morts dont une grande majorité hors des champs de bataille (typhus). En 1856 la Reine Victoria décide de créer une médaille commémorative attribuée à tous ceux (britanniques et français) qui ont participé à la guerre du 14 septembre 1854 au 8 septembre 1855. Aucune décoration de ce type n'existant en France, cette démarche inspirera à Napoléon III la création de la médaille de Sainte-Hélène en 1857.

Joseph Toussaint Janin est natif de Vannes (Morbihan) où son père était chirurgien. Âgé de 62 ans, il est alors propriétaire rentier et habite la propriété située au n° 2 de la rue de Rochefontaine qui sera connue ultérieurement sous le nom du « Manoir ». Engagé comme « sous-aide chirurgien », il sert de 1813 à 1815. Il fait sans doute partie des 150 000 hommes de la classe 1815 mobilisés dès la fin de 1813. Il a été fait prisonnier. Sa présence à Saint-Sulpice remonte à juillet 1852 date à laquelle il achète le Manoir.

Pierre Jacques Denis Léger, né à Monlouet (Eure-et-Loir), âgé de 76 ans est sabotier. Il a servi dans la colonne mobile du Mans de 1797 à 1799[5]. Suivant le recensement de 1856 achevé le 31 mai, il est présent à Saint-Sulpice à cette date, encore présent, sans doute, en août 1857, quand le maire GUENOT le porte sur la liste des potentiels récipiendaires de la médaille. Mais lors du décès de sa seconde épouse Anne Reine BASSET le 27 décembre 1857, il ne semble pas assister à la déclaration ni à la rédaction de l'acte correspondant. Sa signature n'apparait pas non plus sur le registre d'état civil. Peut-être a-t-il déjà quitté le village ? De fait nous le retrouvons quelques années plus tard, toujours sabotier, demeurant à Versailles et mourant à Clermont (60) à la « Maison de Santé » 2, Rue Saint-André, le 18 avril 1861. L'acte mentionne qu'il est deux fois veuf mais que les noms de ses épouses sont inconnus.

Jean Nicolas Martin Leroux, né à Raizeux (Yvelines), âgé de 71 ans est meunier du moulin de l'Écurie. Incorporé au 1er régiment de grenadiers de la jeune garde en 1813, il fait les campagnes de 1813 et 1814 puis est limogé au départ de l'Empereur pour l'île d'Elbe. Il meurt à Saint-Sulpice en 1866.

Claude Etienne Lirot, né à Saint-Sulpice, âgé de 71 ans, est cultivateur. Parti comme garde national en 1813, dirigé sur le camp de Bruges, renvoyé en 1814. Après deux mariages et la naissance de trois filles, toujours domicilié à Saint-Sulpice, il meurt à la cure de Montigné-lès-Rairies (Maine-et-Loire) en 1871. Son frère, Jean Sulpice, reçoit aussi la médaille. Également né à Saint-Sulpice, âgé de 64 ans, il est cultivateur à Mauchamps. C'est donc sur la liste de cette commune qu'il figure pour son service durant les années 1813 à 1815. Il meurt à Boissy-sous-Saint-Yon en 1875.

Pierre Léon Prot, natif de Ussel (Lot), âgé de 67 ans, est rentier et capitaine en retraite. Sa longue et riche carrière militaire nous est connue grâce à son dossier de Légion d'Honneur dont il est fait chevalier le 30 avril 1835. Parti comme volontaire en 1808, incorporé en Espagne au 12e régiment d'infanterie légère où il passe rapidement de chasseur à caporal puis, en 1810, à la garde

[5] Les colonnes mobiles issues de la loi du 16 mai 1796 sont destinées à lutter plus efficacement contre la résurgence des soulèvements populaires, particulièrement dans l'ouest de la France.

royale d'Espagne[6] où il est successivement grenadier, fourrier et sergent. Légèrement blessé par balle à la bataille de Vitoria, il rentre en France avec l'armée d'Espagne et est versé au 14e régiment de tirailleurs de la vieille garde impériale en 1814 en tant qu'adjudant sous-officier. Promu aide de camp auprès du général, il le restera « jusqu'au jour où le dit Général a été tué » c'est à dire le 16 juin 1815[7]. Nommé sous-lieutenant en « non-activité » en novembre 1815, puis placé en « demi-solde[8] » et « traitement de réforme » en 1816 et 1828, il est enfin réintégré, à sa demande, en septembre 1831 et versé dans la Légion étrangère avec laquelle il passera dix mois en Afrique[9]. À son retour en France, il est affecté au 30e régiment d'infanterie de ligne et promu lieutenant le 30 juin 1832. Il est « nommé à l'emploi de secrétaire de Place à Cherbourg par décision royale du 25 novembre 1835 ». Il prend sa retraite en 1847 avec le grade de capitaine. Décédé en 1868, il repose au cimetière du village au côté de sa première épouse Marie Françoise Julie Lafosse. Son acte de décès mentionne qu'il a été commandant de la Garde Nationale[10].

Les médailles parviennent à Saint-Sulpice par petits lots de deux ou trois entre la fin de 1857 et l'été 1858, sans doute au rythme de réalisation des vérifications nécessaires. Celle qui est destinée au sieur Leger est *« retournée au sous-préfet car le récipiendaire a quitté le pays pour retourner habiter son village natal d'Eure et Loire »*[11]

[6] Joseph Bonaparte, frère aîné de l'Empereur a été installé par celui-ci sur le trône d'Espagne le 7 juin 1808. Son règne sera de courte durée et prendra fin après la bataille de Vitoria (défaite du Roi Joseph) le 21 juin 1813.

[7] C'est précisément la date de la bataille de Fleurus (ou bataille de Ligny) en Belgique qui peut être considérée comme la dernière victoire de Napoléon payée au prix de 11 000 soldats français tués et qui précède de deux jours la bataille de Waterloo.

[8] De nombreux officiers ayant servi l'Empire sont mis dans cette situation très inconfortable de « demi-solde ». Ils conservent leur grade mais n'ont plus le droit de porter l'uniforme, perçoivent un salaire très réduit, ont des droits civiques également restreints et font l'objet d'une étroite surveillance policière. Beaucoup d'entre eux bravent les autorités royalistes en dissimulant leur tenue militaire sous une longue redingote.

[9] Il s'agit de l'Algérie dont la conquête par la France en est encore à son tout début.

[10] Base LEONORE, Arch. Nat. (Pierrefitte) Cote : LH//2231/50. En ligne.

[11] Pour replacer ces cas dans un horizon plus vaste, voir : Natalie PETITEAU, *Les vétérans du Premier Empire : un groupe socioprofessionnel oublié,* Cahiers d'Histoire*,* vol. 43, n. 1, 1988, p. 25-45 et Louis-Henri FLEURENCE, *Les survivants des campagnes de la République et de l'Empire et l'attribution de la médaille de Sainte-Hélène dans le département des Vosges en 1857,* Revue de l'Institut Napoléon, 151 (vol. II, 1988). Hazareesingh, Sudhir. *La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Sainte-Hélène et la fête du 15 août*, Revue historique, vol. 627, no. 3, 2003, p. 543-566, En ligne.



Tombe du capitaine Pierre Léon Prot et de son épouse au cimetière de Saint-Sulpice



Médaille de Sainte-Hélène



Médaille de Crimée

22 mai 1918, Corbeil sous les bombes. Les faits, les victimes, la mémoire

Cathie LAURENT et Frédéric GATINEAU

LE CONTEXTE : LES BOMBARDEMENTS AÉRIENS DE MAI 1918

Fin 1917, la victoire de l'armée allemande sur le front Est lui permet de porter tout son effort à l'Ouest. Cette situation s'accompagne de nombreux raids aériens sur Paris et sa banlieue, complétés à partir de la fin mars par l'action d'une artillerie à très longue distance. Du 23 mars 1918 au 9 août 1918 les Pariser Kanonen, lanceront 182 obus sur Paris et 112 obus sur la banlieue parisienne. L'armée allemande dispose alors d'appareils spécialement conçus pour le bombardement à longue distance : AEG G, Gotha G ou encore Friedrichshafen G. Ces bombardiers remplacent les zeppelins, devenus trop vulnérables face à l'aviation de chasse et aux défenses situées au sol. Si les premiers modèles peuvent emporter 140 kg de bombes, les suivants – aux capacités améliorées – emportent 300 à 500 kg de bombes.

Les bombardements sur Paris ont essentiellement pour but de terroriser la population civile. Sur le territoire de l'actuelle Essonne les raids aériens du 22 mai vont toucher Athis-Mons et Corbeil. Dans les deux cas, il semble que les Allemands visaient le tissu industriel afin de détruire ou de réduire les capacités de l'industrie mise au service de la guerre. À Athis-Mons, les bombardiers de type Gotha cherchent sans doute la vallée de la Seine où des usines travaillent presque exclusivement pour l'armée, dans la fabrication d'obus. Mais, la précision des bombardements aériens nocturnes laissent encore à désirer. À Athis 65 maisons furent touchées, principalement dans le lotissement d'habitation à bon marché le Cottage. Deux décès sont relevés, l'une des

personnes est tuée sur le pas de sa porte et l'autre surprise dans son lit, tandis qu'une voisine est blessée par un éclat d'obus dans l'œil...

Les faits

Le bombardement de Corbeil a lieu dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 mai 1918, à deux pas de l'église Saint Spire où l'on vient de fêter le dimanche de Pentecôte…

Il nous est relaté par quelques ouvrages dont celui de Jules Poirier qui en fera une brève synthèse « *22 et 23 mai, bombardement aérien allemand, un gotha a jeté des bombes sur l'église St Spire ; une maison voisine rue St Spire fut détruite, il y eut 6 morts. Les vitraux furent pulvérisés. Les verrières sont cassées. Ont été lancés sur Corbeil : 11 bombes de 10 Kg (dont une non éclatée), 4 bombes de 50 Kg (dont une non éclatée) et à Montgeron une bombe de 100 kg)*[1]»

Le curé de Corbeil, le chanoine Foucher archiprêtre de Corbeil depuis décembre 1906, fut le témoin direct de l'événement. Il écrit trois jours après : « *Dans la nuit du 22 au 23 mai 1918, à 2h25 du matin, un avion ennemi, appelé Gotha, a survolé Corbeil pendant une demi-heure, jetant 14 bombes sur la ville. L'une d'elles est tombée sur une maison du cloître ayant sa façade sur la rue Saint-Spire et une de ses entrées au chevet de l'église. L'église avait été visée. Il y a eu malheureusement plusieurs victimes parmi lesquelles cinq de la même famille. Les vitraux de l'abside étaient pulvérisés, les autres ont été plus ou moins endommagés. Monsieur le président de la République, Monsieur Poincaré, est venu consoler les familles éprouvées. Avant de quitter la ville il a visité l'église où il a été reçu par Monsieur le curé. Les funérailles de ces victimes ont été célébrées le dimanche suivant à 13h. Monsieur le chanoine Millot, vicaire général, présida la cérémonie remplaçant Monseigneur l'évêque empêché »*[2] .

Les riches archives du Centre de Secours de Corbeil-Essonnes sont malheureusement muettes sur ce sinistre. On y trouve juste un rappel des consignes en cas d'attaques aériennes daté de l'année 1918.

L'Abeille de Seine-et-Oise dans son édition du dimanche 28 mai 1918 est le premier journal à relater les faits : « *Les Gothas dans la grande banlieue. Dans la nuit du 22 au 23 mai des Gothas qui se dirigeaient sur Paris ont été pris en charge par les aviateurs alliés. Plusieurs de ces pirates se sont égarés dans la grande banlieue et ils ont lancé quantité de bombes, (une douzaine environ). Ces engins ont fait un certain nombre de victimes et ont occasionné des dégâts assez importants. Parmi ces victimes nommons Monsieur et Madame Motelet et leurs trois filles âgées de 14 à 18 ans ; Madame Leriche, rapatriée de la Fère dans l'Aisne »*[3].

---

[1] Jules POIRIER, *Les bombardements de Paris 1914 - 1918*. Avions. Gothas. Zeppelins. Berthas, Payot 1930.

[2] Registre paroissial de Saint-Spire de Corbeil, arch. Dioc. K 06 65.

[3] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes,* 28 mai 1918.

Les détails sont complétés dans l'édition de la semaine suivante : *Dans une petite localité où un nombre assez important de bombes est tombé il y a eu là six morts, deux hommes, deux femmes et deux enfants et une dizaine de blessés. Lorsque nous arrivons dans cette commune la population encore sous le coup de l'émotion causée par ce bombardement inattendu de la nuit. On ne croyait pas que les Gothas viendrait dans la région ; aussi lorsque sonnaient les alertes personne ne se dérangeaient pour se mettre à l'abri. Hélas les Gothas sont venus ! Les six morts ont été causés par le dernier projectile qui tomba sur une maisonnette de deux étages, située entre la rue et un ancien cloître dont il ne reste plus que l'antique portail moyenâgeux. La bombe atteignit la partie de la maison donnant sur le cloître, pénétra dans l'appartement de la famille Motelet et éclata, faisant s'écrouler la moitié de la bâtisse qui était de construction légère. Les investigations des sauveteurs furent d'abord dirigées vers un endroit d'où partaient des gémissements ; ils ne tardèrent pas à dégager Madame Leriche qui, très grièvement blessée, expira peu après. On retira ensuite les corps affreusement mutilés de Monsieur et Madame Motelet et de leurs trois filles qui tous avaient été tués sur le coup… Pendant que du côté du cloître on s'occupait des morts et des blessés, du côté de la rue les voisins ne restaient pas inactifs et, à l'aide d'un échelle appliquée contre le mur, l'escalier étant complètement pulvérisé, ils tachaient de sauver Monsieur et Madame Stooll et leurs deux filles qui, restées dans leur logement, au premier étage, n'avaient reçu ni les unes ni les autres la moindre blessure, tandis que tout dans leur appartement était réduit en poussière et que le linge arraché des armoires, était projeté par les fenêtres de l'autre côté de la rue et restait accroché au fils télégraphiques. Les locataires du quatrième appartement, la famille Racinet, qui avait pris la précaution de descendre dans la cave en furent quitte pour la peur. Sur un autre coin de la ville des bombes sont tombées sur une communauté religieuse*[4] *: elles éclatèrent toutes sauf une, dans la cour et le jardin ; l'une d'elle pénétra par le toit à l'intérieur d'un bâtiment et, après avoir crevé un plafond tomba sur le lit de la Sœur supérieure qui en fut quitte pour un brusque réveil ; une autre religieuse qui se trouvait dans la même chambre ne fut que légèrement blessée à la main. Enfin un projectile ayant atteint une maison ne fit que des dégâts minimes car il n'éclata pas ; entré par le toit, il vint se ficher dans le plancher du rez-de-chaussée où il s'arrêta. On devine la surprise de la locataire de cette maison, une chapelière Madame Lesner Lévy qui était allée se réfugier dans un abri lorsqu'en rentrant chez elle, elle découvrit l'engin dans sa chambre à coucher. Pendant que nous visitions ces divers points de chute nous avons trouvé un habitant de la localité qui, resté dehors durant toute l'alerte, nous raconta ce qu'il avait vu et il ajouta : « en dehors des victimes trop nombreuses nous avons aussi à déplorer la perte des très beaux vitraux de notre église brisés par l'explosion de la bombe tombée sur la maison du cloître. J'ai assisté au sauvetage des victimes dans cet endroit et j'ai été émerveillé par le courage de deux soldats, d'un marin et de deux Suisses qui sans souci du danger*

[4] Il s'agit de la maison de retraite des Religieuses de la Sainte-Enfance sise rue de la Quarantaine.

n'ont pas hésité à se glisser, souvent en rampant au-dessous des décombres pour dégager les malheureux qui étaient ensevelis. » Ces courageux sauveteurs sont Monsieur Raymond Luizard et Pierre Gremelle du 105 d'artillerie ; Maurice Glade et des équipages de la flotte et Messieurs Eugène Pantillon et René Gilliéron. Dans une autre localité de la même région[5] *un projectile tomba sur une villa ouvrière qui s'écroula complètement, ensevelissant six personnes au nombre desquels se trouvait un employé du chemin de fer qui fut tué sur le coup. Les cinq autres victimes ne furent que blessées plus ou moins grièvement ; tous ont été transportés à l'hôpital. Une deuxième bombe tua également un autre employé de chemin de fer ce qui porte à huit le nombre de morts dans cette région*[6].

La presse nationale s'est faite aussi l'écho du bombardement de Corbeil mais en termes moins précis. Le Petit Parisien du 24 mai 1918 rapporte l'efficacité de la défense antiaérienne qui protégeait Paris « *Le raid allemand qui tint toute la région parisienne en haleine, la nuit dernière fut sans aucun doute, de tous ceux que nous avons connus, celui qui dura le plus longtemps… les avions allemands qui ont pris part au second raid de cette nuit étaient au nombre d'une trentaine. Ils se sont heurtés aux puissants tirs de barrages de nos postes d'artillerie conjugués avec l'action des escadrilles de la défense dont 34 avions ont pris l'air. Un seul appareil est parvenu sur la capitale. Il a lancé quelques bombes. On signale un mort et douze blessés. Un certain nombre de bombes ont été jetées sur des localités de la banlieue. Il y a quelques victimes… La grande banlieue a souffert bien plus que Paris des deux derniers raids. Et cela s'explique aisément puisque nombreux furent les appareils allemands qui prirent leur vol et qu'un seul d'entre eux atteignit le but assigné. Les autres reculant devant les tirs de barrage se débarrassant de leurs engins sur les localités plus ou moins éloignées de la capitale, qu'ils survolèrent en s'en retournant*. Selon l'auteur de l'article les bombardements de Corbeil et d'Athis-Mons n'auraient donc pas été vraiment prémédités.

L'Éclair dans son édition du 25 mai rapporte l'événement sans citer les lieux : *Paris, 24 mai 5h20 soir. Nous avons dit ce que fut la canonnade dans la nuit du 22 au 23. Un avion ennemi, éloigné ainsi de Paris laissa tomber successivement sur la grande banlieue 12 bombes qui atteignirent une agglomération de pavillons bas*[7]*. Il y eu des victimes : 2 jeunes filles de 13 ans et 18 ans, 2 femmes, un bébé de 5 mois, un enfant de 13 ans furent touchés. Une autre torpille éclata dans la Seine un peu plus loin. Sur une autre localité de la grande banlieue*[8]*, un avion ennemi laissa tomber 8 bombes, mais là les projectiles atteignirent un terrain vague et ne firent que labourer la terre*[9]. Le même journal l'Éclair du 25 mai 1918 insiste sur le fait que deux des Gothas meurtriers auraient été abattus dans l'Oise.

[5] Athis-Mons.
[6] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 2 juin 1918.
[7] Corbeil.
[8] Athis-Mons.
[9] *L'Éclair* du 25 mai 1918.

Le bombardement de Corbeil a assurément traumatisé l'opinion publique à tel point qu'il provoquera la visite du président Poincaré. *Monsieur le président de la République et le Général Dubail sont allés à l'hôpital visiter les blessés*[10]. Raymond Poincaré racontera lui-même sa venue à Corbeil dans ses souvenirs parus 15 ans après l'événement : « *Deux alertes successives jusqu'à trois heures du matin. À Paris, deux femmes blessées par bombe d'avion ou par obus de tir ? Je ne sais. À Corbeil et aux environs, huit morts et un certain nombre de blessés. Je me suis rendu sur les points de chute et je suis allé réconforter les victimes. J'ai prévenu Pams de ma tournée. Il s'est excusé de ne pas m'accompagner… À Corbeil, je vais avec le sous-préfet et le maire visiter les hôpitaux et les maisons détruites et saluer les morts. Je ne rentre à l'Élysée qu'à une heure et demie. Clémenceau qui était venu me voir dans la matinée, revient à trois heures »*[11]. Une délibération du Conseil municipal en date du 12 mai 1922 fera état de l'imprudente « *promesse formelle de reconstruction des vitraux de l'église faite à la municipalité par Monsieur le président de la République en personne lors de sa visite à Corbeil, quelques heures après l'attentat allemand le 23 mai 1918*[12] *»*.

Qui sont les victimes ?

L'immeuble touché, au 5 cloitre Saint-Spire est un immeuble ouvrier. Par le recensement de 1911 on sait qu'il est occupé par les Motelet (ouvrier plombier), les Olivier (mécanicien chez Decauville), les Hanouy (employé aux Grands Moulins) et les Tartrat (chauffeur à la ville de Corbeil). La presse communique des informations contradictoires quant aux victimes il convient donc de recouper les sources. *Le second étage de cette maison était occupé par la famille Motelet composé du père, de la mère et de quatre enfants : un bébé de cinq mois, une fillette de 13 ans Marthe, une jeune fille de 18 ans Hélène et enfin leur fils, un jeune homme de 26 ans rapatrié d'Allemagne comme grand blessé voici près d'une année*[13]. *Le second appartement du même étage était habité par Monsieur et Madame Olivier qui vivaient là en compagnie de leurs filles et de leur petite fille, Madame et Mademoiselle Leriche. Cette famille qui tenait à la Fère avant la guerre un commerce de charcuterie avait été surprise dans ce pays par les Allemands et n'avait été rapatriée que depuis peu*[14].

[10] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* 28 mai 1918

[11] Raymond POINCARE : *Au service de la France : neuf années de souvenirs. X, Victoire et armistice, 1918* ; Paris, Plon, 1933, pp 183-184.

[12] Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Corbeil.

[13] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 2 juin 1918.

[14] ibid.




Immeuble bombardé au 5 cloître Saint-Spire

Les six victimes sont :
1) Charles Auguste Motelet, couvreur plombier, 46 ans
2) Emilie Constance Sieux, femme Motelet, sans profession 39 ans
3) Hélène, Charlotte, Émilie, Motelet 17 ans
4) Marthe, Valentine, Émilienne, Motelet14 ans
5) Denise, Charlotte, Marie, Motelet 6 mois
6) Augustine Leriche née Olivier 29 ans

Il convient d'entrer un peu dans l'intimité de ces deux familles pour percevoir l'ampleur du drame humain au-delà de la simple statistique.

La famille Motelet est donc décédée en son domicile 5, cloitre Saint-Spire le 23 mai 1918 à 3 h du matin. Charles Auguste Motelet, était né le 22 mars 1864 à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Il avait épousé le 15 décembre 1888 à Fontainebleau Marie Lageat qui est décédée le 21 décembre 1899 à Fontainebleau. Trois enfants sont nés de ce premier mariage : Henri Charles Eugène, né le 20 décembre 1890 à Fontainebleau qui sera blessé dans le bombardement de Corbeil. Carmen Marie née le 3 mai 1894 à Fontainebleau qui décèdera le 2 janvier 1969 à Valence (Drome) et Madeleine Élisabeth née le 15 mai 1896 à Fontainebleau qui décédera le 7 janvier 1968 à Montgeron. Charles Auguste Motelet s'est remarié le 2 mars 1901 à Fontainebleau avec Émilie Maria Constance Sieux[15], née le 19 octobre 1879 à Fontainebleau de père inconnu.

[15] Elle est à tort enregistrée sous le nom de Maria Vignon au recensement de 1911.





La stèle Motelet-Leriche au cimetière des Tarterets

C'est cette deuxième épouse qui est morte lors du bombardement de Corbeil. Trois enfants étaient nés de cette union : Hélène Charlotte Émilie née le 13 décembre 1901 à Fontainebleau, Marthe Valentine Émilienne née le 29 novembre 1904 à Corbeil, Denise Charlotte née 13 décembre 1918 à Corbeil. Les époux Motelet ont quitté Fontainebleau pour Corbeil entre 1901 et 1904.

Hélène et Marthe, les ainés du deuxième lit Motelet, avaient donc respectivement 17 et 14 ans. Comme bien des jeunes filles de leur âge peut-être ont-elles aperçu, 13 jours avant le drame, le cortège d'un grand mariage célébré à Saint-Spire le 15 mai 1918 « *au milieu d'une assistance très sélect a été célébré le mariage de Monsieur Maurice Joron, artiste peintre à Paris avec Mademoiselle René Fourquier fille de Monsieur le directeur de la papeterie des Tarteret*[16] *».* Peut-être ont-elles aussi participé, trois jours auparavant, à la grande fête patriotique qui s'est tenue à St Spire en l'honneur de Jeanne d'Arc dont les discours rapportés par l'Abeille s'avèrent rétrospectivement assez terriblement prémonitoire. « *Comme chaque année, en l'honneur de notre héroïne nationale, notre vieille basilique Saint Spire avait réuni une foule énorme venue pour assister à la brillante cérémonie. Certes la guerre se fait sentir, ici comme partout, et si la fête de Jeanne d'Arc est toujours suivie avec dévotion, combien, hélas, manquent à l'appel qui savaient contribuer à la rendre plus belle encore. Les jeunes viennent de partir suivre la trace de leurs aînés : les uns depuis longtemps contiennent l'ennemi sur le front de la bataille et les autres sont déjà tombés dans la fournaise*[17].

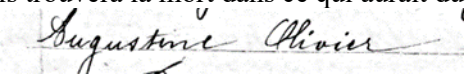
[16] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 16 mai 1918.

[17] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes*.

La destinée du « survivant » Henri Motelet, est particulièrement bouleversante. Il perd sa mère à l'âge de neuf ans. Au recensement de 1911 il vit déjà au 5 cloitre Saint Spire et travaille comme plombier avec son père chez M Lefèvre. Conscrit de la classe 1910 il est mobilisé dès le 1er aout 1914, il arrive le 3 août 1914 au 4e régiment de Zouaves. Il est fait prisonnier et est blessé à Gilles (Aisne), il est rapatrié dans un convoi de grands blessés le 7 mars 1915. Maintenu dans la réforme temporaire, le 13 septembre 1916 ses graves blessures sont ainsi décrites « *Section du bras droit au 1/3 supérieur, paralysie incomplète du médian avec RD partielle (blessure de guerre)*[18] ».

Henri Motelet a un destin tragique. C'est un homme qui a échappé à la violence des combats, qui a survécu à ses graves blessures et qui est revenu de captivité. Il est en convalescence chez les siens à Corbeil quand il verra mourir son père, sa belle-mère et ses trois jeunes demi-sœurs. Sorti des décombres il est lui-même transporté à l'hôpital de Corbeil avec sur tout le corps de multiples blessures qui mettent ses jours en danger[19]. Il ne quittera pas Corbeil après cette terrible épreuve puisqu'on sait qu'il demeurera du 15 octobre 1918 au 20 juillet 1919 au 34 rue Bessin, puis du 20 juillet 1919 au 11 novembre 1919 au 98 rue Saint-Spire. Le 4 janvier 1919, soit à peine huit mois après avoir échappé à la mort, il épouse Claire Guyot à Essômes-sur-Marne (Aisne)[20]. Parmi les témoins du mariage figure sa sœur Carmen Motelet, vingt-quatre ans, sans profession, domiciliée à Corbeil. Du 11 novembre 1919 au 9 juillet 1923 il s'installe à Château Thierry (Aisne). À partir du 9 juillet 1923 il habite dans le village de son épouse à Essômes-sur-Marne. Un fils est né de cette union le 23 février 1920 mais il décède un an plus tard. Son épouse Claire Guyot décède elle-même le 1er avril 1920 à Essômes-sur-Marne. Henri Charles se remariera le 18 juin 1921, toujours à Essômes-sur-Marne avec Marie Victoire Hoertz. Notre malheureux rescapé du bombardement de Corbeil décèdera le 27 mai 1963 à Château Thierry à l'âge de 73 ans.

Augustine, Louise, Désirée Olivier, femme Leriche était domiciliée dans l'Aisne avant le déclenchement de la Guerre. Elle fuira les combats de l'Aisne mais trouvera la mort dans ce qui aurait dû être une paisible « ville de l'arrière ».



Refugiée de l'Aisne, Augustine était cependant née à Corbeil le 19 octobre 1888 chez ses parents rue Saint-Spire[21]. Son père Raoul Olivier, était mécanicien chez Decauville et il habitait déjà au 5 cloitre St Spire en 1911. Augustine Olivier, employée de commerce, s'est mariée le 3 juillet 1909 à Corbeil avec Léon Leriche[22], charcutier, né à Péronne (Somme). Après son mariage Augustine part vivre à La Fère dans l'Aisne, elle aura une fille Marguerite

[18] AD 91-1R/RM439 classe 1910 matricule 4665-livret militaire.
[19] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 2 juin 1918.
[20] AD 02 - 1E 313/31, page 98/207.
[21] AD 91 4E/3192, page 72/94.
[22] AD 91 4E/4241, page 76/147.

Louise Coralie née le 19 mai 1912[23]. Dès la déclaration de la guerre, Augustine et sa fille Marguerite, se réfugient chez les parents Olivier à Corbeil, cloitre Saint-Spire, n° 5. De fait La Fère sera occupée par les Allemands dès le 1er septembre 1914 et servira de bastion à la ligne Hindenburg. Son mari Léon est mobilisé le 2 août 1914 au 45e RI, blessé le 27 septembre 1914 à l'oreille droite par un éclat d'obus à Reims, il est hospitalisé à Romorantin du 30 septembre au 15 octobre 1914 ; il rejoint le front le 27 octobre 1914. Il est nommé Caporal le 14 mai 1916 et passe au 320e RI le 14 octobre 1917. Devenu inapte pour l'infanterie, il passe au 217e RA le 28 décembre 1917. Après avoir perdu sa femme le 22 mai il est démobilisé le 2 mars 1919 et se retire à Corbeil rue Saint-Spire, n°72[24]. Le drame du bombardement ne semble pas l'avoir éloigné de Corbeil où va grandir sa fille Marguerite, sans doute chez ses grands-parents maternels. Marguerite Leriche, la fille de la 6e victime du bombardement de Corbeil, décèdera à Évry le 14 mars 2001.

Les deux victimes d'Athis-Mons sont M Colomb, poseur de voies et M Frison, employé retraité de la compagnie de chemin de fer Paris Orléans et 4 blessés : M Bienet, sa femme et leurs deux jeunes enfants[25].

Les blessés

Parmi les blessés Mademoiselle Leriche six ans avait un bras cassé ; sœur Solange[26], Monsieur et Madame Olivier, Madame Hamouy ont reçu des plaies superficielles. Toutes ces victimes se trouvaient dans la même maison située près de l'église, dont les vitraux ont été détruits[27].

Les obsèques

Elles eurent lieu « *aux frais de la commune* » le dimanche 26 mai dans l'église Saint-Spire. « *A cette cérémonie toute la population s'est empressée d'y assister. Ce n'est pas en vain que la municipalité avait fait appel à ses administrés. Le spectacle était grandiose et émotionnant. Cinq corbillards encadrés par les sapeurs-pompiers et les enfants des écoles disparaissant entièrement sous les fleurs et les couronnes contenaient les dépouilles des victimes. Ils étaient précédés du clergé et suivi des parents dont la douleur faisait peine à voir, du député, du conseil municipal, d'un très grand nombre d'officiers auquel s'étaient joint toutes les notabilités de l'endroit, de nombreux fonctionnaires, les sociétés de secours mutuel, et une foule impossible à évaluer qui n'a pu trouver place dans l'église. Après le service religieux le convoi s'est rendu au cimetière où les discours ont été prononcés par Monsieur Vatrin sous-préfet au nom du préfet ; par Monsieur le capitaine Fraye, représentant le*

[23] AD 02 4E/434/58, page 119/271.
[24] Livret militaire AD 80 - classe 1904, matricule 812.
[25] L'Éclair du 25 mai 1918.
[26] Une des sœurs de la Sainte Enfance.
[27] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 2 juin 1918.

ministre de la guerre ; par Monsieur Dalimier, député au nom du conseil général ; par Monsieur Boudouard au nom de la ville[28] ».



VILLE DE CORBEIL

Aux Habitants!

Un nouvel attentat de l'ennemi a semé la consternation dans notre ville : six de nos concitoyens sont morts au cours du raid aérien de la nuit du 22 au 23 mai dernier ; d'autres ont été blessés.

Les obsèques des victimes faites aux frais de la commune, auront lieu le Dimanche 26 mai, à 15 heures. Réunion à l'Hôpital-Hospice de CORBEIL.

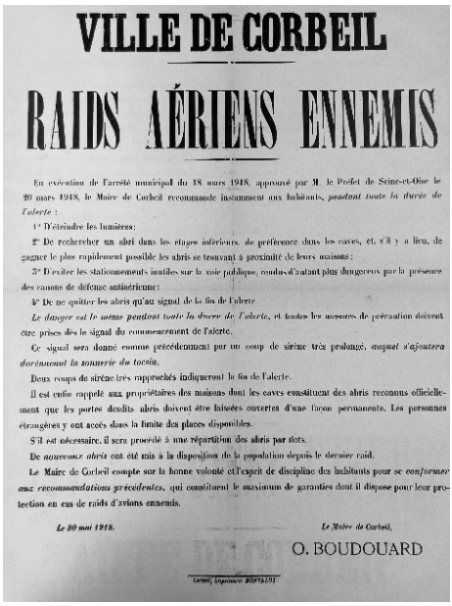
Le Maire de CORBEIL fait appel au patriotisme de la population pour s'associer au Conseil Municipal dans l'ultime hommage à rendre aux innocentes victimes de la Guerre.

En répondant à l'appel qui lui est adressé, elle affirmera encore sa confiance en la victoire définitive des armées alliées combattant pour le Droit et la Justice. De telles épreuves ne sont pas pour affaiblir son moral ; elle saura se montrer digne du témoignage de sympathie que lui a donné M. le Président de la République Française en venant saluer les dépouilles mortelles des familles LERICHE et MOTELET.

Vive la FRANCE!

Le 24 Mai 1918

Le Maire de Corbeil,
O. BOUDOUARD.



VILLE DE CORBEIL

RAIDS AÉRIENS ENNEMIS

En exécution de l'arrêté municipal du 18 mars 1918, approuvé par M. le Préfet de Seine-et-Oise le 20 mars 1918, le Maire de Corbeil recommande instamment aux habitants, *pendant toute la durée de l'alerte* :

1° D'éteindre les lumières ;

2° De rechercher un abri dans les étages inférieurs, de préférence dans les caves, et, s'il y a lieu, de gagner le plus rapidement possible les abris se trouvant à proximité de leurs maisons ;

3° D'éviter les stationnements inutiles sur la voie publique, rendus d'autant plus dangereux par la présence des canons de défense antiaérienne ;

4° De ne quitter les abris qu'au signal de la fin de l'alerte.

Le danger est le même pendant toute la durée de l'alerte, et toutes les mesures de précaution doivent être prises dès le signal du commencement de l'alerte.

Ce signal sera donné comme précédemment par un coup de sirène très prolongé, *auquel s'ajoutera dorénavant la sonnerie du tocsin.*

Deux coups de sirène très rapprochés indiqueront la fin de l'alerte.

Il est enfin rappelé aux propriétaires des maisons dont les caves constituent des abris reconnus officiellement que les portes desdits abris doivent être laissées ouvertes d'une façon permanente. Les personnes étrangères y ont accès dans la limite des places disponibles.

S'il est nécessaire, il sera procédé à une répartition des abris par îlots.

De *nouveaux abris* ont été mis à la disposition de la population depuis le dernier raid.

Le Maire de Corbeil compte sur la bonne volonté et l'esprit de discipline des habitants pour *se conformer aux recommandations précédentes*, qui constituent le maximum de garanties dont il dispose pour leur protection en cas de raids d'avions ennemis.

Le 20 mai 1918.

Le Maire de Corbeil,
O. BOUDOUARD

Corbeil, Imprimerie MOTTE[illegible]

Le même journal reproduit le discours du sous-préfet Vatrin qui appelle à la vengeance. « *Ce ne sont pas des paroles d'encouragement que je ferai entendre à la population ... Elles seraient inutiles et injustes. Le sang-froid dont la population a fait preuve dans la nuit tragique, l'empressement qu'elle a mis à porter secours aux malheureuses victimes et à reprendre ensuite sa vie normale prouvent que le but poursuivi par nos ennemis est illusoire… l'oiseau de nuit était attiré par cette proie dont il se repait depuis quatre ans. Tuer des enfants au berceau, tuer des jeunes filles, faire disparaître une famille entière, puis s'attaquer à des femmes qui achevaient leur vie déjà longue dans une retraite paisible, parsemer enfin d'engins de mort une ville que sa devise seule rendait guerrière*[29]*, voilà l'œuvre de la nation qui veut imposer sa civilisation au monde, au nom d'une égérie divine. Peut-elle dire comme son maître : je ne l'ai pas voulu ? Ne pourra-t-elle jamais invoquer la pitié au moment du règlement des comptes, alors qu'elle se vautre dans le sang avec une détermination qui exclut toutes irresponsabilités ? C'est la grande cour d'assises des nations qui répondra en apportant les langues ensanglantées des milliers d'enfants, en faisant entendre les sanglots des orphelins, en prenant à témoin les mères et les femmes en deuil*[30].

[28] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 2 juin 1918.

[29] Allusion à la devise de Corbeil « Cor bello paceque fidum » [Cœur fidèle en temps de guerre comme en temps de paix].

[30] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 2 juin 1918.

Nouvelle attaque et réactions de défenses

Dans la nuit du 27 au 28 mai, soit 5 jours après le raid meurtrier sur Corbeil, *la sirène des grands Moulins s'est faite entendre vers 10 h trois quart. L'alerte a duré une heure environ et notre population a été quitte pour la peur. Une escadrille et demie à bien tenter d'atteindre Paris mais la défense aérienne l'en a empêché et les Gothas ont dû faire demi-tour et ont jeté leur bombe dans la grande banlieue, faisant peu de victimes et encore moins de dégâts. Maintenant que l'offensive Boche est déclenchée espérons que leurs escadrilles aériennes auront assez d'occupation avec les avions de l'entente pour laisser tranquilles Paris et sa banlieue*[31].



Les impacts du bombardement de mai 1918 à Corbeil,
Documents des Grands Moulins de Corbeil

En réaction à ces raids ennemis l'arrêté municipal du 18 mars 1918 est particulièrement réactivé : *le maire de Corbeil recommande instamment aux habitants dans toute la durée de l'alerte : d'éteindre les lumières, de rechercher un abri dans les étages inférieurs de préférence dans les caves et s'il y a lieu de gagner le plus rapidement possible les abris se trouvant à proximité de leur maison, d'éviter les stationnements inutiles sur la voie publique rendu d'autant plus dangereuse par la présence des canons de défense antiaérienne, de ne quitter les abris qu'au signal de la fin de l'alerte. Le danger est le même pendant toute la durée de l'alerte et toutes les mesures de précaution doivent être prises dès le signal du commencement de l'alerte. Ce signal sera donné comme précédemment par un coup de sirène très prolongé auquel s'ajoutera*

[31] ibid.

dorénavant la sonnerie du tocsin… De nouveaux abris on était mis à la disposition de la population depuis le dernier raid[32].

La défense antiaérienne tente aussi de mieux s'organiser. Tout d'abord les initiatives de défense privée sont formellement proscrites. *La défense contre avion est assurée actuellement à Corbeil. Le tir individuel et par petit groupes est absolument interdit par les règlements militaires. Le commandement d'armes remercie les hommes de bonnes volontés qui se proposaient lors d'un prochain raid de se servir de leurs fusils de chasse ou de leur revolver et les invite à s'abstenir de démonstration qui seraient inutiles contre les avions et pourraient être nuisibles aux habitants*[33].

La protection aérienne de Corbeil est assurée depuis le plateau de Saint-Pierre-du-Perray et on lance un curieux appel pour soutenir le moral des troupes locales « *Pour nos poilus de la DCA nos lecteurs savent qu'à Saint-Pierre-du-Perray a été installé un canon anti-aérien pour défendre Corbeil contre les Gothas. Les soldats qui occupent ce poste sont presque tous des blessés de guerre, toutes les nuits ils veillent avec une vigilance qui n'est jamais prise en défaut et lorsque sont annoncés les pirates ils déclenchent des tirs de barrage qui mettent en fuite ces hiboux d'un nouveau genre. Certains de ces militaires qui passent toutes leurs nuits sur le qui-vive sont paraît-il moins bien traités que leurs camarades du front. Ils n'ont pas droit à une ration de vin qui pourtant leur serait bien nécessaire en cette circonstance surtout lorsque les nuits sont plus que fraîches. Aussi faisons-nous appel à la générosité de nos lecteurs : quelques bouteilles de pinard seraient les bienvenues ; elles encourageraient ces braves soldats qui passent leur nuit à mettre en fuite les sinistres oiseaux qui viennent troubler le sommeil des corbeillois et effrayer les femmes et les enfants…*[34] ».

Comment commémorer des victimes civiles ?

Six mois après ce tragique bombardement sonne l'armistice. On pense bien sûr à honorer les soldats morts pour la Patrie. Un monument est envisagé dans l'église Saint-Spire dès 1919 ; il ne sera inauguré qu'en 1921. Mais quelle place donner à ces victimes civiles de la Grande Guerre ? Le conseil municipal du 11 mars 1920 est l'occasion d'un débat assez houleux sur la question : *Monsieur le maire invite Monsieur Delplace rapporteur de la commission à donner lecture de son rapport ainsi conçu : une souscription publique a été ouverte pour l'érection d'un monument au cimetière à la mémoire des victimes du Raid aérien du 23 mai 1918… La commission à l'unanimité accepte le projet présenté par Monsieur Robin et décide que la souscription sera poursuivie et propose de demander au conseil municipal d'ouvrir le crédit nécessaire au budget additionnel pour combler la différence sur le budget total 2400 Fr. déficit à*

[32] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 2 juin 1918.
[33] Journal *L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Étampes* du 7 juillet 1918.
[34] ibid.

couvrir 1370 Fr.… Monsieur Grizel désirerait voir élever un monument en ville. Monsieur Robin demande alors ce que l'on mettra sur le corps des victimes. Monsieur le maire rappelle qu'une concession à perpétuité a été octroyée aux victimes du Raid aérien et qu'en la circonstance une pierre tombale paraît indiquée…Monsieur Dameron pense que l'on pourrait commémorer le souvenir des victimes sur le monument élevé aux victimes de la guerre. Monsieur Delplace serait partisan de poser une plaque sur l'immeuble où la catastrophe s'est produite[35]*… M Grizel, malgré l'opposition du Conseil presque entier, voudrait à toute force que celui-ci soit érigé en ville : « Tout le monde ne va pas au cimetière, tandis qu'en ville, n'importe quel passant verra le monument ». Une tombe au milieu de la ville ferait tout de même un drôle d'effet. M Dameron déclare qu'on pourrait ajouter les noms des victimes des gothas à ceux des soldats sur le monument des morts de la guerre. On approuve. Néanmoins, la souscription ouverte servira à ériger la pierre tombale, au cimetière*[36]*…*

Finalement on optera pour une stèle singulière qui domine deux pierres tombales pour chacune des deux familles touchées par la catastrophe. Le monument est toujours en place, en haut du cimetière de Corbeil, en face de l'immense monument aux victimes de l'incendie des Grands Moulins en 1892, Les inscriptions ne sont plus très visibles. « *Aux victimes du raid aérien allemand du 23 mai 1918, Ici reposent [*suivent les six noms*] monument érigé par souscription publique* ».

Au cours des années 1990 la mémoire orale de l'événement sera collectée par l'association Mémoire et Patrimoine Vivant. Madame Michel se rappelle que sa scolarité a été interrompue par le bombardement de 1918 dans le cloitre Saint-Spire[37] et Monsieur Albert Clément raconte d'autres souvenirs liés au bombardement du cloitre Saint-Spire[38]. On note quelques incohérences dans ces témoignages, un peu lointains, mais néanmoins précieux.

Malgré tout cela il faut bien reconnaitre que cet événement, somme toute mineur au regard de quatre années de terribles combats, est aujourd'hui presque oublié localement.

Dommages de guerres

Le bombardement de 1918 a aussi laissé de nombreux dégâts matériels. S'ouvrent alors un grand registre de procès-verbaux de conciliations de la commission cantonale des dommages de guerre établis en 1919-1921 en la mairie de Corbeil. Les affaires concernent Melle Chambault ; sœur Salliot ; Mmes veuves Bellot, Bouleton, Bouvard pour détérioration de rideaux ; Misolary, Debriquie, Frévet, Lemaire, Duval, Renault, Chambault, Thévenaut née Liévin, Lefèbvre, Gilbert, Roger et Guénot : Mmes Loisel, Hamodry, Hébert, Rolland, Fréret, Foucher, Duval, Guénot, Waldeck-Rousseau, Gilbert, Sauvage et Colas ; MM. Bouseot, Buisson, Cuisy, Robert Darblay, Detris, Dru, Dudon, Loignart,

[35] Délibération du Conseil Municipal de Corbeil.
[36] *Le Semeur de Versailles et de Seine-et-Oise*, 18 mars 1920.
[37] AD 91 - 6 AV 38
[38] AD 91 - 6 AV 49.

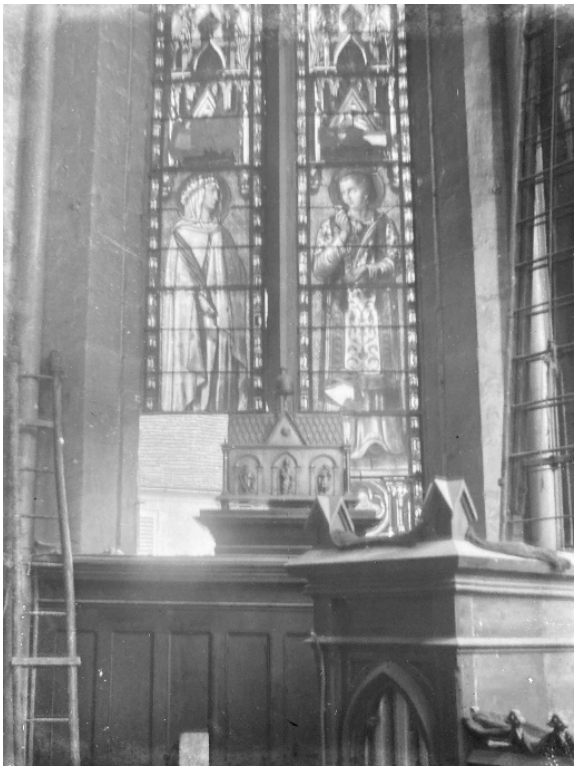
Laurence, Léone, Fatras, Duval, Durand, Freisard, Fauquet, Bouscot, Brulelon, Detiez, Perrin, Schenck, Levy, Foirel, Robin, Henot, Scheers, Léon, Landetoinin, Faisy, Fourel, Hénocque, Olivier, Colon, Leroy, Rousseau, Pressot, Mainfroy, Offroy, Lucas, Tisserand, Stoll, Pelletier, l'abbé Foucher, Pasquet, Rocher, Frénard, Buisson, Lesimple, Motelet, Colas, Legrand, Petit, Ebel, Manision, Mousseau, Lemelle, Frénard et le maire de Corbeil pour les dommages causés à l'hôtel de ville et à l'église Saint-Spire. Les survivants de la familles Olivier-Leriche ne figurent pas parmi les déclarants. Sans doute n'étaient-ils pas propriétaires de leur logement dévasté[39] ?

La question des vitraux de Saint Spire

Comme il a été signalé dans les compte rendus du bombardement la partie nord-est des vitraux de l'abside de Saint-Spire a été considérablement endommagée. Ces vitraux dataient de la fin du XIXe siècle, et représentaient « des personnages de grandeur naturelle » Ils sont considérés comme propriété de la ville. Que faut-il faire pour les réparer ? Dès le 24 janvier 1921 la ville de Corbeil se réfère à une commission spéciale. Le 12 mai 1922 le conseil fait état d'un conflit concernant les parties à remplacer « *La commission fait remarquer que si une partie des vitraux est réparable il n'en est pas de même des verrières du chœur qui sont entièrement détruites et dont il faut prévoir le remplacement intégral. Que la commune a droit à la reconstruction dans leur état d'avant-guerre de ses vitraux peints et décorés de personnages, mais qui étant donnée leur qualité artistique très médiocre, l'indemnité due pour la réfection ne permettrait que la pose de verrières de même qualité ce qui serait regrettable. Le dossier a été transmis au service des monuments historiques à qui incombe le soin de procéder à la restauration de l'église Saint-Spire, édifice classé. Ce service estime qu'il serait préférable de prévoir pour les fenêtres du chœur de simples vitraux blanc à losange, moins coûteux à moins que la commune de Corbeil accepte de prendre à sa charge le supplément de dépenses qui entraînerait l'exécution de belles verrières neuves à personnage*[40]*… Le 20 octobre 1922 on en est toujours au stade des projets : « trois solutions sont présentées à la commission pour la restauration des vitraux de l'église Saint-Spire détruits par le bombardement. Première solution : une seule des quatre baies est tout à fait réparable et il ne reste, au contraire, des quatre autres, que des fragments et la réparation qu'il faudrait comme dépenses au prix de vitraux neufs, si ces quatre vitraux étaient refaits de la même qualité très inférieure ; le devis de l'ensemble pour toute l'église s'élèverait à 66 000 Fr. Deuxième solution : conservation de la baie restaurable et réfection des quatre autres baies par des vitraux à figures analogues comme aspect général à ceux détruits mais d'une qualité d'art moins choquante ; le montant dans ce cas serait de 99 000 Fr. Troisième solution : conservation de la baie restaurable mais pour les quatre autres vitraux en grisailles à tracés géométriques et bordure colorées dans lesquelles on pourrait incorporer des parcelles encore utilisables des*

[39] AD 91, 8 R/6.
[40] Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Corbeil.

anciens vitraux de façon à conserver aussi le souvenir de ce qui a été détruit. L'ensemble du devis s'élèverait à 58 000 Fr. La commission à l'unanimité décide d'adopter la première solution c'est-à-dire de remettre l'église Saint-Spire dans l'état où il était avant la guerre ainsi qu'il avait été promis par le chef de l'État lors de sa venue à Corbeil après le bombardement. Il est bien entendu que la ville n'aurait de ce fait à supporter aucune part des dépenses[41] *»*



En mai 1922 le conseil municipal continue d'insister pour que les promesses faites au maire de la ville le 23 mai 1918 soit fidèlement tenu par l'état… Le 23 mars 1923 l'affaire n'a guère avancé. Reconstituer des vitraux XIX[e] démodés et de mauvaises qualités paraît absurde mais personne ne veut payer une éventuelle création. Finalement de nouveaux vitraux seront installés en 1926[42].

[41] Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Corbeil.

[42] « Frais pour bénédiction des vitraux : 350 f », livre des comptes de la paroisse, arch. Dioc. K 06/65.



En 1925, les vitraux toujours endommagés

Moins de 20 ans plus tard, un autre bombardement, conséquence d'une autre guerre, anéantira ces éphémères vitraux. Il faudra à nouveau rebâtir et créer mais il est sûrement plus facile de reconstruire des pierres et des vitraux que la mémoire des hommes blessés.

Rumeau, Auchère, deux photographes pussayens, témoins et reflets du début du XXe siècle

Anne-Marie FIRON

Des albums de famille trouvés dans des greniers, des plaques photographiques de verre dénichées sur une décharge publique il y a 30 à 40 ans, entrouvrent parfois la porte d'univers perdus, de gens méconnus et d'une histoire oubliée. Ces portraits datés fin XIXe-début XXe siècles nous montraient pour la première fois le visage de nos ancêtres, puisque, pour la première fois, le portrait devenait accessible à tous. Il était auparavant réservé à une riche clientèle sous la forme de tableaux ou de miniatures ; la naissance de la photographie dans la première moitié du XIXe siècle l'avait mis à la portée de tous et avait ainsi bouleversé le rapport de l'homme à l'image et la représentation qu'il avait de lui-même, des autres et du monde qui l'environnait. Quant aux plaques photographiques de verre, elles témoignaient des réalités quotidiennes de toute une société, du changement et des évolutions en cours en ce début de XXe siècle et surtout elles révélaient l'existence et le mode de vie d'une catégorie sociale invisible jusqu'alors : le peuple.

Augustin Rumeau et Marius Auchère, tous deux établis photographes au début du XXe siècle à Pussay, ont ainsi été tout à la fois témoins et reflets de la vie de leur époque. Les précieux portraits et plaques photographiques qu'ils nous ont transmis nous permettent aujourd'hui de voir et de connaître ceux qui nous ont précédés et de comprendre comment la photographie a changé leur regard sur eux et sur le monde. Pourquoi sont-ils devenus photographes ? Quel regard ont-ils porté sur leur entourage ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre à travers ces photographies qu'ils nous ont transmises. C'est donc à travers le parcours de ces deux photographes pussayens oubliés aujourd'hui, que nous allons suivre cette prise de conscience et ce cheminement. Mais auparavant, replongeons-nous quelques instants dans le contexte de l'époque, car ces portraits et ces plaques photographiques ne prennent tout leur sens, que remis dans leur contexte.

LE PORTRAIT ET LES PREMIERS TEMPS DE LA PHOTOGRAPHIE : ROLE JOUE PAR LES PEINTRES

Dès le début du XIXe siècle, Nicéphore Niépce (1765-1833) réussit à capter de petites images, mais sans arriver à les fixer définitivement sur un support. En 1824, il place des pierres lithographiques recouvertes de bitume, au fond d'une chambre noire et obtient pour la première fois au monde, l'image fixée d'un paysage, mais le temps de pose est de plusieurs jours en plein soleil. En 1826-1827, il prend comme support une plaque d'étain polie sensibilisée au bitume et obtient ce qui est considéré comme la plus ancienne photographie du monde : le point de vue pris d'une fenêtre de la propriété du Gras à Saint-Loup-de-Varennes. Mais le temps de pose est toujours de plusieurs jours en plein soleil. L'année suivante, Niépce s'associe avec un peintre, décorateur de théâtre, Louis Daguerre, qui après la mort de Niépce en 1833, améliore les délais d'exposition et constate que l'image capturée encore invisible peut être révélée plus tard, avec des bains de vapeurs de mercure. Il vient d'inventer le développement des photographies. En 1839, Daguerre décide de montrer son procédé à François Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, qui propose que l'invention soit achetée par le gouvernement français pour en faire don au monde entier. Ce que l'on va dorénavant appeler le daguerréotype est un succès immédiat. A partir de là, les améliorations vont se succéder : peu à peu la stabilité de l'image dans le temps et la sensibilité de la plaque sont renforcées, la durée de pose diminue considérablement, les portraits deviennent possibles et les ateliers se multiplient, dont celui des frères Bisson qui réalisent le portrait de Balzac[1].

Jusqu'alors la conservation du souvenir d'un événement, d'une scène ou d'un visage relevait du seul talent du peintre ou du sculpteur et n'était donc pas accessible au plus grand nombre. Dorénavant elle va toucher toutes les couches de la société. Mais la photographie révolutionne aussi les domaines scientifiques, médicaux, politiques, journalistiques. Dans les journaux, elle va peu à peu prendre l'ascendant sur le dessinateur, le graveur, l'illustrateur ou le caricaturiste et parfois même remplacer l'écrit : elle est, pour le moment, synonyme de réalisme et de crédibilité. Elle ne va pas tarder non plus à permettre la décomposition et le séquençage du mouvement et conduire de fait au cinématographe.

Cependant, la plaque métallique de Daguerre a quelques inconvénients : elle est fragile, elle reste chère, mais surtout elle ne peut pas servir à la reproduction puisqu'elle est exposée directement dans la chambre noire. En 1850, les recherches parallèles de l'anglais Frederick Scott Archer et du peintre français Gustave Le Gray (1820-1884), qui met au point deux inventions majeures, le négatif sur verre au collodion en 1850 et le négatif sur papier ciré sec en 1851, remédient à ce défaut et ouvrent la voie au développement de l'industrie du portrait. Au printemps 1851, Gustave Le Gray est d'ailleurs choisi par la commission des Monuments historiques pour participer à la Mission

[1] Pour de plus amples informations, voir le site de la Maison Musée Nicéphore Niépce et celui du Musée Nicéphore Niépce.

héliographique, chargée d'un vaste inventaire monumental de la France. Les négatifs en verre signent cependant la disparition des miniaturistes, des graveurs et de leur art. « *Mais ce fut parmi ces artistes que se recrutèrent les premiers photographes, alors même qu'ils considéraient ce métier "sans âme et sans esprit" et n'ayant rien de commun avec l'art. Et c'est aussi à leur qualité d'artistes, et à leurs capacités d'artisans qu'on doit la haute qualité de leur reproduction photographique* »[2].

Le plus célèbre parmi les photographes de l'époque est Nadar, mais avant d'être photographe, il fut journaliste et surtout caricaturiste. Il eut l'idée, entre autres, en 1852 de produire une série de quatre grandes lithographies qui devaient représenter, en 1 200 portraits, les hommes de lettres et les journalistes ; puis les auteurs dramatiques ; ensuite les peintres, dessinateurs et sculpteurs ; enfin les musiciens, compositeurs et interprètes ; chaque portrait étant accompagné d'une biographie amusante[3]. Aidés de ses assistants, le premier Panthéon Nadar, dédié aux gens de lettres, est publié en 1854. C'est un immense succès mais un échec commercial et les trois autres lithographies ne verront pas le jour. Par contre, il incite son jeune frère Adrien à s'initier à la photographie auprès de Gustave Le Gray, puis il finit par se perfectionner lui-même auprès des frères Bisson et ouvre son atelier sous le toit du 113 rue Saint-Lazare où ses proches et ses amis viennent se faire « tirer le portrait ».

Nadar fait, entre autres, le portrait de Baudelaire qui critique sévèrement le portrait photographique et la société qui s'y adonne, mais il qualifie pourtant les photographies de son ami Nadar de « *portrait exact, mais ayant le flou d'un dessin* ». Nadar photographie ses modèles simplement, n'utilisant que la lumière naturelle et zénithale diffusée par les verrières et réfléchie par de grands panneaux mobiles : « *Ce qui ne s'apprend pas* [disait-il]*, je vais vous le dire : c'est le sentiment de la lumière, c'est l'appréciation artistique des effets produits par les jours divers et combinés…* ». On retrouve là une préoccupation de peintre : ce sentiment de la lumière rapproche les photographes, des impressionnistes qui se révèlent au même moment. Et Nadar poursuit « *Ce qui s'apprend encore moins c'est l'intelligence morale de votre sujet, c'est ce tact rapide qui vous met en communication avec le modèle, et vous permet de donner, non pas... une indifférente reproduction plastique à la portée du dernier servant de laboratoire, mais la ressemblance la plus familière, la plus favorable, la ressemblance intime. C'est le côté psychologique de la photographie, le mot ne me semble pas trop ambitieux* »[4]. Nadar, ne recherche pas la beauté extérieure du visage ; il cherche surtout à faire ressortir l'expression caractéristique de son modèle. N'oublions pas qu'il fut avant tout caricaturiste. Mais par ailleurs, il lui est plus facile aussi d'obtenir de ses modèles des attitudes naturelles et non figées, car il est lié à eux par des relations personnelles et amicales.

---

[2] Gisèle FREUD, *Photographie et société*, collection points histoire, édition du Seuil, 1974, p 35.

[3] Sur ce sujet, voir l'exposition virtuelle de la BNF : Les Nadar, une légende photographique (BNF.fr).

[4] Idem BNF.

LE PORTRAIT A LA PORTEE DE TOUS

Tout change vers 1852-53. Eugène Disdéri, lui, n'est ni peintre, ni photographe, mais il a le sens des réalités. Il invente un appareil photographique multi-objectifs qu'il appelle « châssis multiplicateur » permettant de juxtaposer jusqu'à huit poses simultanément sur un même négatif et il dépose en 1854 un brevet pour le procédé photographique dit « carte de visite » ou « portrait-carte ». Il peut ainsi vendre ses portraits cinq fois moins chers qu'on ne l'avait fait jusque-là. Cette invention ruine les artistes photographes, mais démocratise le portrait. Les classes moyennes possèdent désormais un moyen de se représenter conforme à leurs conditions économiques et idéologiques. Elles vont se l'approprier et lui donner leurs propres codes. Le succès est spectaculaire tant par son coût relativement modique que par l'engouement que suscite la diffusion des cartes de visite à l'effigie d'hommes illustres. Selon Gisèle Freund « *La photographie entre alors dans une phase nouvelle où elle va prendre les traits mêmes de la société. Les poses adoptées et les accessoires utilisés par les modèles sont autant de marques d'appartenance à une classe déterminée. Une partie de la société, les écrivains et les artistes tout particulièrement, stigmatisent la standardisation du portrait, l'uniformisation de la société, l'effacement des insignes de classe* »[5]. Mais, désormais, les ateliers photographiques se multiplient et l'on quitte les métiers les plus divers pour adopter celui de photographe qui promet un succès sans précédent.



Disdéri juxtapose huit formats « carte de visite » sur une même plaque photographique de 23,3 cm (Musée d'Orsay)

[5] Ibid.

Ces deux hommes, Nadar et Disdéri, reflètent les différences sociales au milieu du XIXe siècle dans le monde de la photographie. D'un côté, des ateliers qui se spécialisent dans certains domaines portrait mais aussi photographie animalière, médicale, ou juridique, de l'autre de grands ateliers de portraits destinés à certains publics. Disdéri, par exemple, sous le Second Empire, a une clientèle conservatrice et réunit dans ses collections de cartes de visite et de portraits surtout des représentants du pouvoir français et étranger, ainsi que des actrices et des danseuses de renom. Pour sa part, l'atelier Nadar est essentiellement fréquenté, en dehors des milieux de l'art, par la bourgeoisie libérale. À l'opposé l'un de l'autre sur le plan artistique, ils répondent cependant tous deux à une demande de la société et ils nous ont laissé les images si précieuses de cette société pour l'histoire des hommes. Nous pouvons grâce à eux, nous aussi, nous les représenter.



Louise-Hyacinthe Dujoncquoy (1811-1888) photographiée par l'atelier Disdéri



Louise-Clémentine Dujoncquoy (1814-1886) photographiée par « Charles » l'un des grands ateliers d'Orléans[6]

Elles sont toutes deux petites-filles de Pierre-Paul Dujoncquoy fabricant de bonneterie à Pussay. Ces deux sœurs sont photographiées différemment : en médaillon pour l'une et en pied pour l'autre ce qui laisse le choix de son environnement au modèle et reflète sa personnalité.

Pourquoi le développement de la photographie est-il si fulgurant précisément à cette époque ? D'une part, il coïncide avec l'évolution politique et sociale d'une bonne partie de la société du XIXe siècle. « *"Faire faire son portrait" était*

[6] Photographies transmises par Sébastien Breton qui a reconstitué la généalogie des Dujoncquoy (https://gw.geneanet.org/mondbreton23).

un de ces actes symboliques, par lesquels les individus de la classe sociale ascendante, rendaient visible à eux-mêmes et aux autres, leur ascension, et se classaient parmi ceux qui jouissaient de la considération sociale »[7]. Or la classe moyenne connaît dès le milieu du siècle une forte expansion. Dès les années 1880, l'industrialisation, les progrès techniques et scientifiques transforment la société. La photographie participe à ce phénomène où les classes moyennes et populaires prennent de plus en plus d'importance sociale, politique et économique. Et l'offre de Disdéri, le format carte de visite 6 par 9 cm, coïncide avec cette demande. Elle coïncide aussi avec les progrès de l'individualisme.

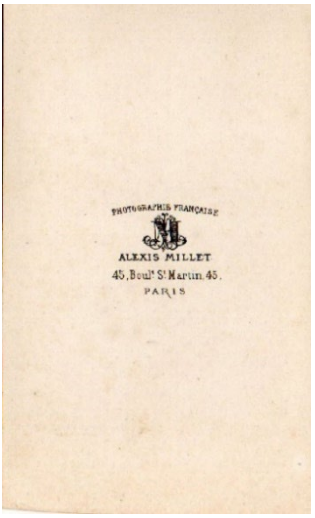
Mais d'autre part, les artistes recherchent alors de meilleurs procédés afin de représenter la réalité et cherchent des thèmes novateurs se basant plus sur la nature et les attitudes naturelles des êtres humains, que sur une idéalisation des personnages posés. Vers 1855, on discutait déjà d'une tendance artistique nouvelle : le réalisme. N'oublions pas non plus que des écrivains comme Balzac ou Zola brossent dans leurs œuvres le portrait des gens du peuple. Ajoutons aussi que le XIXe siècle est celui des voyages, des expositions universelles, des sorties au théâtre, où chacun vient pour voir, mais aussi pour être vu. La photographie procède du même désir : se voir et se donner à voir. Ainsi, dès la fin du XIXe siècle, être pris en photo n'est plus un privilège de l'élite, mais permet à chacun de s'identifier et de se connaître. Elle permet aussi du même coup l'identification et la reconnaissance à des fins judiciaires et politiques : Alphonse Bertillon, avec d'autres, construit à partir des photographies de détenus, prises de face et de profil, une méthode efficace de reconnaissance.

DE QUELQUES PORTRAITS DE FAMILLE

Après cette plongée dans le contexte photographique de l'époque, retrouvons notre microcosme beauceron. Si, dès le milieu du XIXe siècle, les villes disposent de nombreux photographes, il n'en va pas de même à la campagne. A Pussay, il existe des familles aisées, les Buret ou les Boyard, fabricants de bonneterie, sans parler des Dujoncquoy que nous venons de voir, les Gry, propriétaires- cultivateurs et quelques autres, qui font le déplacement à Paris pour se faire photographier.

[7] Gisèle FREUND, *ibid*.







Ainsi, Charlotte Elisa Denizet, épouse de Jacques-Adrien Buret, fabricant de bas à Pussay. La photographie a été prise avant 1878 chez Alexis Millet, 45 boulevard Saint-Martin à Paris, puisque Élisa est décédée cette année-là.





Leur fils Edmond Buret (1836-1921), fabricant de bonneterie lui aussi, épouse Marie Ballot (1845-1905), l'héritière du château. Les portraits de ces personnes étaient eux aussi conservés sur des formats carte de visite, comme les précédents, mais les originaux sont restés dans les familles et il ne nous reste que ces photographies prises en noir et blanc à l'époque et sans le verso, ce qui est dommage.





Les vêtements, bijoux, accessoires choisis par les modèles ne sont pas anodins. Louis Bertrand Gry (1795-1870), propriétaire-cultivateur, a hérité de son père une moitié du château ayant appartenu aux Languedoue, seigneurs de Pussay, et il se fait photographier portant son fusil sur le bras. Il arbore ainsi l'un des signes forts de la mesure locale du prestige ; le droit de chasse, et donc celui de porter un fusil. Son épouse Félicie Bertrand (1798-1879) est en tenue de voyage, sac à la main. Quant à Marie-Charlotte-Agathe Forteau (1819-1875), leur belle-fille et fille d'un propriétaire-cultivateur d'Eure-et-Loir, elle apporte 17 000 francs de dot à son époux Louis Bertrand Gry second du nom, lors de son mariage en 1840, et elle deviendra fabricante de bonneterie après leur séparation, son mari étant parti en Espagne.





Louis Boyard (1799-1854) est également fabricant de bonneterie. Il est décédé en 1854, la photographie a donc été prise très tôt. Au centre, sa deuxième épouse Célina Ancest et à droite, leur fille Jenny après son mariage en 1866.

Bien d'autres photographies d'habitants de Pussay, moins aisés que les précédents prouvent que la photographie est à la portée des classes moyennes et montrent l'engouement qui existe à l'époque pour ce mode de représentation et de préservation de la mémoire. D'ailleurs, les familles gardent parfois ces images dans des écrins richement ornés. Ces portraits « cartes de visite »

révèlent autant la situation sociale des personnes photographiées, qu'elles nous parlent de ceux qui les ont pris : les photographes eux-mêmes. Les photographies qui suivent sont extraites de l'album de la famille Firon. Elles nous permettent de rencontrer les photographes de l'époque et de comprendre d'où ils viennent. Certains sont issus de milieux déjà artistiques, ils sont graveur, coloriste, sculpteur. D'autres abandonnent leur carrière ou leur orientation pour adopter un métier prometteur.







Jacques Diamant est né en Roumanie en 1863. En 1890, il est photographe à Paris quand il épouse Lucie-Alphonsine Galangé, qui est elle-même coloriste. Il succède à Louis Rancoule au 87, avenue Ledru-Rollin dans le 12e arrondissement et il y restera jusqu'à son retour dans son pays natal. Le photographe Ferdinand Picault lui succèdera avenue Ledru-Rollin, avant 1911[8]. Le métier est très prisé, mais il n'est pas sûr que tous les photographes le restent longtemps.

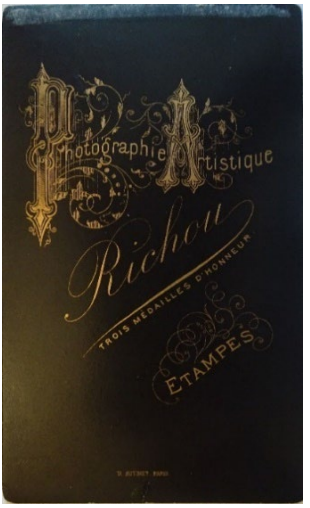




[8] Site *portraitsepia.fr*

Régis Termoz, né en 1839 à Lyon, est le fils d'un marchand épicier. Il est graveur en taille douce à Saint-Denis en 1872. A partir de 1886, il est domicilié 33, rue de Paris où il ouvre un atelier de photographie qui, sans doute, n'était qu'une activité complémentaire à son métier de graveur. Il y est toujours en 1911[9]. Cette photo brillante, comme la précédente, est soignée et le médaillon présente un effet bombé.







Le temps passant, des photographes s'installent à Étampes et les gens de la campagne ne sont plus obligés d'aller jusqu'à Paris. C'est par exemple le cas pour ces deux portraits qui sortent de l'atelier renommé d'Henri-Louis Richou (1850-1929). Il fut d'abord sculpteur et photographe à Orléans, chez son père Louis-Noël Richou (1816-1895), puis photographe à Étampes des années 1880 au début du XXe siècle (BnF). A gauche, le carton est épais, la photo est plate et mate, l'entourage est doré. Par contre la photo de droite est bombée et brillante. La maison Richou avait reçu trois médailles d'honneur.

[9] Site *portraitsepia.fr*





Louis-Victor Branchu est le fils d'un serrurier du Mans. Élève en pharmacie, il oblique vers la photographie et obtient une médaille d'argent à l'exposition internationale de photographie de 1892. Le 1er octobre 1902, il acquiert le fonds de photographie exploité par Alexis Batllet, 11 rue Radziwill à Paris (1er). Il y exerce pendant onze ans accueillant dans son atelier nombre de militaires.

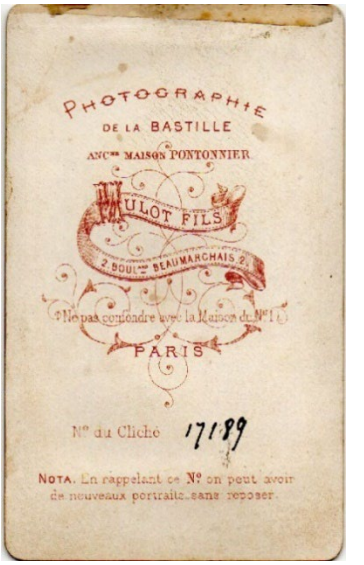




Jacques-Gabriel Mayadon est certes photographe dès 1873, mais il cherche aussi à perfectionner le métier. En 1892, il obtient un brevet de 15 ans pour « *un nouveau procédé positif de photographie instantanée sur papier* ». Cinq ans plus tard, en 1897, il dépose un brevet pour « *un nouvel appareil photographique pour plaque sèche dénommé " labodétective Mayadon "*»[10], ce qui explique la dénomination « artistique et industrielle » au dos de cette photographie.

[10] Site *portraitsepia.fr* et Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) - brevet 1BB 167270 de 1892 et brevet 1BB 265436 de 1897.





Auguste-Léon Mulot a commencé à exercer dès 1862 au 48 rue de Rivoli à l'enseigne « Photographie de l'Hôtel-de-ville ». Il s'installe ensuite 2, boulevard Beaumarchais à l'enseigne « Photographie de la Bastille ». Il aurait exercé jusqu'en 1890, date à laquelle son fils Léon-Louis lui succède. En août 1909, Léon-Louis Mulot cède son fonds de commerce à Edouard Allevy[11]. Ce dernier est le fils d'un « professeur photographe », le benjamin de six frères qui sont tous photographes. Ses portraits d'artistes illustrent les revues théâtrales et il en fera sa profession jusqu'à son décès. Il arrive parfois que ce métier ne soit pas que provisoire.

Alors, certes, ces photographies n'ont pas le cachet de celles de Nadar ou des autres artistes photographes de l'époque, mais pour les familles issues du peuple, il s'agit de photos précieuses : pour la première fois, elles voient leur image sur papier. Pour la première fois, les photographes mettent sous leurs yeux, les portraits des hommes politiques, des gens du spectacle ou du monde scientifique. Ils vont leur donner à voir la rue, la ville, la campagne, le monde, ce monde qui en ce XIXe siècle se transforme, évolue. Toute une vision de leur univers va changer. Le monde devient une image qui va donner le sentiment d'exister à quelque chose de plus grand que soi. Alors, après ce tour d'horizon de quelques photographes parisiens qui nous ont donné à voir les habitants de Pussay, nous allons maintenant nous demander quel regard les photographes de Pussay ont porté sur les gens de la campagne et sur leur environnement.

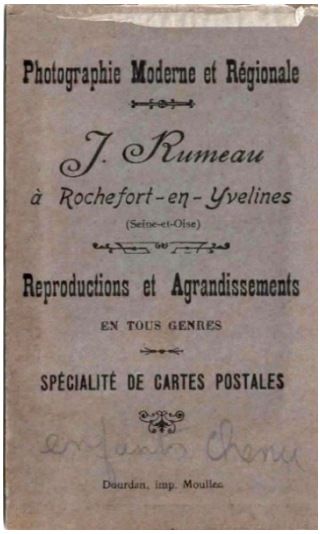
AUGUSTIN RUMEAU A PUSSAY

Avec un peu de retard sur les villes, les bourgs de campagne n'ont pas tardé à voir s'implanter chez eux un photographe. A Rochefort-en-Yvelines, non loin de Pussay, exerce Jean Rumeau. En 1881, lorsque son fils Augustin naît le 26 décembre à Layrac (Lot-et-Garonne), Jean est âgé de 25 ans et il est régisseur…

[11] Sites *portraitsepia.fr* et *Gallica*.

Dix ans plus tard… Nous le retrouvons à Beauvais où il est photographe. Sa carrière se poursuit à Longvilliers (Yvelines), un bourg de 340 habitants, où il est recensé en 1901 et 1906 et où il est également agent d'assurances, puis, à Rochefort-en-Yvelines où la famille se serait installée avant 1908. Dans ce bourg de 569 habitants, il est photographe au moins jusqu'en juillet 1915. À Rochefort, ses photographies sont parfois signées « Jean Rumeau » mais le plus souvent « J. Rumeau et ses fils »[12].





Cette photographie des enfants Chenu de Guillerval est signée J. Rumeau[13]. Elle prouve que Jean Rumeau qui habitait encore à Rochefort à l'époque vient sur place avec son matériel pour satisfaire ses clients. Il est vrai que lorsqu'il est à Pussay, Guillerval n'en est guère éloigné.

Jean Rumeau, et ses fils, ne sont pas spécialisés dans le portrait. Ils éditent également des cartes postales. Or, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, Pussay est plus qu'un gros bourg, une petite ville, où 600 ouvriers s'activent dans les usines de fabrication de couvertures, chaussures, et autres articles de laine et cuir. De nombreux commerces y attirent une clientèle aisée. La distance entre Rochefort et Pussay n'est pas bien longue à franchir, et Jean Rumeau et ses fils viennent y faire de nombreuses photographies.

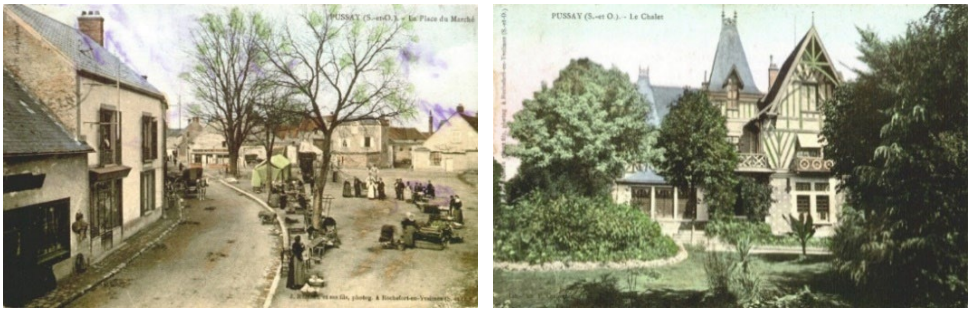
C'est en 1872 que les premières cartes postales sont vendues par la poste, suite à la loi du 20 décembre autorisant la correspondance à découvert et en 1875 qu'un arrêté autorise l'industrie privée à fabriquer des cartes postales. Il faudra cependant attendre 1891 pour voir apparaître les premières cartes postales photographiques. Les plus anciennes cartes de Pussay datent de 1903. Elles ont tout de suite un succès fou et il en existe plus de 400 sur Pussay.

[12] Site *portraitsepia.fr*.
[13] Collection particulière d'une famille pussayenne.



Sur cette carte postale estampillée « J. Rumeau et ses fils » nous apercevons la Grande Rue avec l'une des usines de Pussay et sa cheminée.

Le plus grand défaut de la photographie à ses débuts était le manque de couleur. Aussi, les clichés pouvaient être repris et colorisés : sur les portraits, les bijoux, par exemple, pouvaient être rehaussés d'or, les robes ou les uniformes colorés. C'étaient bien souvent des miniaturistes reconvertis dans les ateliers de photographes qui se chargeaient de ce travail. L'usage de peindre les clichés s'appliqua aussi aux cartes postales.



La place du marché et le chalet à Pussay, cartes colorisées de Jean Rumeau

De très nombreux portraits et cartes postales sont ainsi signées Jean Rumeau et il vient donc probablement à l'esprit de son fils Augustin de continuer la profession sur place. Toujours est-il qu'il déclare la naissance d'un fils prénommé Jean-Maurice à Pussay le 1er décembre 1909.



Portrait réalisé par Augustin Rumeau. La carte est épaisse, biseautée et dorée sur la tranche, de même que les mentions qui y figurent. La photographie est brillante et le médaillon est bombé. Elle a pali : elle date de 1909-1910.

Si le portrait a la faveur du public, les familles souhaitent aussi immortaliser les cérémonies solennelles telles que baptême, communion ou mariage, mais également les conscrits.



Mariage à Guillerval de Marguerite Jamet et François Jeannin le 12 août 1911, signé A. Rumeau photographe à Pussay.

Certaines cartes postales réalisées par le père, comme par le fils, portent le cachet PHOT. A.B. & Cie NANCY, de la société Albert Bergeret et Compagnie, une des plus importantes entreprises de phototypie de l'époque[14]. Albert Bergeret (1859-1932) est un imprimeur, l'un des grands noms de la phototypie française[15]. Ses premières cartes portent toutes ce cachet. Formé à Paris aux différentes techniques de l'imprimerie, Albert Bergeret entre en 1886 à l'imprimerie nancéienne Royer, dans laquelle il dirige l'atelier de phototypie. Il quitte cet établissement en 1898 pour s'installer à son compte et développe une activité florissante dans le secteur de la carte postale. La production passe de 25 millions de cartes en 1900 à 75 millions trois ans plus tard. C'est dire l'essor et l'engouement pour la carte postale à l'époque. En 1905, il s'associe avec Humblot et Helminger pour former les « Imprimeries Réunies » de Nancy, dont il est président. L'importance de Bergeret fut telle, qu'à une certaine époque on estimait qu'il fournissait, à lui seul, 50 % de la production nationale de cartes postales. Il abandonne toute activité en 1926.

[14] La phototypie est un procédé d'impression de grande qualité, à l'encre grasse au moyen de gélatine bichromatée et insolée qui a permis la diffusion des cartes postales, entre autres, à grande échelle.

[15] Les protagonistes de l'École de Nancy - L'Art nouveau — Musée de l'école de Nancy - Ville de Nancy.





À l'Exposition universelle de 1900, Albert Bergeret remporte une médaille d'or en photographie et une médaille d'argent en typographie. Proche des artistes de l'École de Nancy, il fait appel à Lucien Weissenburger pour la construction de sa demeure, comme de ses nouvelles imprimeries en 1901, et y associe Eugène Vallin, architecte et ébéniste, Louis Majorelle, industriel, artiste décorateur, ébéniste, et beaucoup d'autres qui lui fournissent également menus, affiches et illustrations.



Victor Prouvé a d'ailleurs réalisé pour Albert Bergeret ce tableau intitulé « La Famille », ce qui prouve l'attachement au tableau peint, de cet industriel de la photographie. Comme quoi, les liens entre la peinture et la photographie sont psychologiquement complexes et celle-ci n'a pas remplacée celle-là, contrairement aux craintes émises lors de la naissance de la photographie.

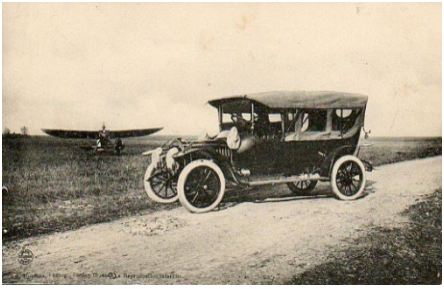
Les photographies d'Augustin mettent en évidences le monde ancien des charrettes tirées par les chevaux, monde appelé à disparaître, et un monde nouveau où le défilement s'accélère avec l'irruption de la voiture. Au recto de la carte de droite, Augustin a fait imprimer cette inscription obligatoire : « *tous les pays étrangers n'acceptent pas la correspondance au recto (se renseigner à la*

poste) », ce qui prouve que la carte est susceptible de voyager au-delà des frontières connues et perçues jusqu'alors. Dès lors, la vision que les gens avaient de leur horizon s'est trouvée bouleversée. Celui-ci s'est subitement élargi de façon phénoménale et cela les photographes l'ont compris et gravé sur leurs plaques photographiques.





Augustin s'intéresse beaucoup aux nouveautés dans le domaine du transport : voitures certes, mais aussi chemins de fer, avions, un secteur en profonde mutation technologique, qui modifie pour l'homme la perception de l'espace et du temps et lui donne conscience de l'accélération du mouvement. Comme la voiture, le chemin de fer élargit la vision panoramique de l'observateur et l'avion survolant les paysages élargit son horizon ; Nadar était d'ailleurs monté en ballon pour faire des photographies vues d'en haut. Cet avion en plein milieu d'un champ proche de Pussay est celui d'un élève pilote italien à l'école d'aviation militaire de Chartres qui a dû atterrir par suite d'une panne de moteur. Il est reparti le lendemain.





Augustin ne pouvait rester insensible aux aviateurs de l'époque et il a fait ce portrait de l'aviateur Leblanc, vainqueur du circuit de l'est.



Il ne reste cependant pas très longtemps à Pussay puisque, selon sa fiche matricule, il est en octobre 1910 à Paris dans le 14e arrondissement. Sa femme y donne naissance, le 16 avril 1911, à un second fils, François, et nous apprenons alors qu'Augustin est négociant en farines à Paris chez son beau-père Louis Gibier. Mais pour autant, il n'en a pas fini avec l'art, puisqu'il ouvrira en 1947, pour son fils Jean, la galerie d'art Saint-Placide à Paris qui décernera pendant longtemps le Prix de la Critique.

VICTOR MARIUS AUCHERE : LE PHOTOGRAPHE DE SON TEMPS ET DE SON ENVIRONNEMENT

Intéressons-nous maintenant au second photographe de Pussay. Peu avant le départ d'Augustin Rumeau pour Paris, un nouveau venu était arrivé à Pussay : Victor Marius Lucien Auchère. Il était né le 10 novembre 1882 à Villemandeur (Loiret) d'Etienne 22 ans, charron au hameau de la Plante de la Garde, et de Marie Leroy sage-femme de 22 ans. Lorsqu'il est appelé au service militaire en 1903, il est horloger et dirigé sur le 5e régiment du génie, bataillon des télégraphistes. Il est envoyé en congé le 18 septembre 1906 et se marie à Montargis le 4 septembre 1907, avec Maria Victorine Polisset. Ils arrivent tous deux à Pussay en 1907 pour succéder à Joseph Cochin horloger de son métier. Un fils, Henri naît en 1908, puis un second, Jean en 1911.

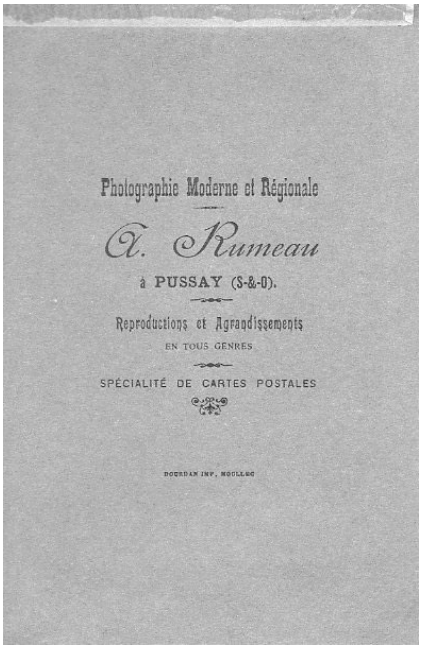
Marius ne se contente pas d'être horloger, il est aussi bijoutier et lunetier, répare montres, pendules et bijoux, et fournit des articles pour mariages et des couronnes de mariées.





Voici deux photographies de son magasin dans la Grande Rue de Pussay, actuelle rue Étienne Laurent. Celle de gauche porte pour enseigne un lorgnon et date probablement de l'arrivée de Marius. Il est à remarquer que dès qu'un photographe pose son appareil, tout le monde arrive, car c'est l'occasion, pour ceux qui n'en ont pas ou qui n'ont pas les moyens de payer les services d'un photographe, de figurer sur la carte postale, de la montrer et de se faire voir ensuite à toute la famille, parents, amis. C'est le moyen de dire « vous voyez, là, sur la carte, c'est moi » et d'indiquer par une croix l'emplacement où l'on se situe ou encore la maison où l'on habite. C'est la visualisation pour soi et pour les autres de son existence, de sa réalité. La photographie de gauche a été prise au même endroit, mais plus tardivement : sur l'agrandissement qui en a été fait, le lorgnon a été remplacé par une paire de lunettes, mais surtout Marius a apposé sur la façade de son magasin un panneau « photographie » et également un panneau « Montre LIP » : Ernest Lipmann a créé LIP en 1896 laquelle connaît un essor important au début du siècle. Ces innovations font apparaître toute la modernité de Marius. C'est un homme qui vit avec son temps et il va nous le montrer.





Effectivement, au départ d'Augustin Rumeau, Marius Auchère reprend sa clientèle comme nous le constatons sur ce portrait.

Marius Auchère fait beaucoup de cartes postales certes, mais ce sont ses portraits qui sont les plus intéressants. L'appareil photographique n'est pas encore à la portée de toutes les bourses et lorsque l'on veut avoir son portrait ou conserver le portrait d'êtres chers ou le souvenir d'une cérémonie, le seul moyen est d'aller chez le photographe ou de le faire venir sur place. Il a ainsi fait le portrait de ses enfants à gauche, photographie typique de cette époque :





À gauche, le tirage obtenu à partir de la plaque de verre sensibilisée par Marius Auchère montre ses enfants : Henri l'aîné et son frère Jean habillée en fille, comme il était d'usage à l'époque pour les jeunes enfants. La plaque de

verre originale s'est trouvée rebutée et mise à la décharge, elle n'avait pas vocation à être vue : le cadrage est raté, le lourd rideau qui sert de fond se voit et un personnage apparaît sur la droite. Par contre, Marius a diffusé à l'époque la carte postale de droite obtenue à partir d'une plaque de verre identique qu'il avait sensibilisée. Plusieurs personnes s'y trouvent, groupées devant son magasin, dont son fils Henri au premier rang, les bras croisés. En comparant ces deux photographies, nous observons que les enfants sont vêtus de beaux habits sur la première et de leurs vêtements de tous les jours sur la seconde. Les beaux habits sont parfois même empruntés par certaines familles à d'autres familles à l'occasion de la photographie.

C'est donc le moment de souligner que les portraits des habitants de Pussay et des environs, qui vont suivre ont été obtenus à partir de plaques photographiques mises au rebut puisque considérées comme ratées. Elles n'avaient donc pas vocation à faire l'objet d'un tirage. Mais comme toutes les épreuves imparfaites, elles nous donnent à voir ce qui devait rester invisible, comme le fond du décor, les mauvais cadrages ou les expositions inadaptées et pour autant, elles sont irremplaçables pour connaître les gens du peuple et leurs activités.[16]





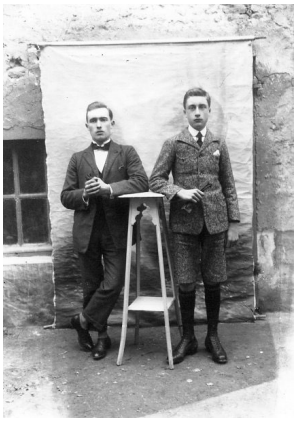
Une dame au chapeau avec probablement son ou sa filleul(e) dans les bras. Une grand-mère qui s'appuie sur un banc à accoudoirs, accessoire bien utile pour tenir la pose, et porte la coiffe appelée « caline » dans la région. Une dame au vélo et son porte-enfant à l'avant.

[16] La numérisation de toutes les plaques photographiques de Marius Auchère a été réalisée par le photographe Raphaël Firon.





De joyeux militaires mais le cadrage est raté car un autre personnage pointe le bout de sa chaussure sur la gauche. Une dame élégante portant montre et sac à main devant des volets fermés. Une petite fille qui elle aussi s'appuie sur le banc et à nouveau un cadrage qui ne colle pas avec le décor.


Des mariés et l'on peut lire sur la plaque qu'un « agrandissement en buste » a été demandé. Les deux frères Julien s'appuyant sur une sellette et une petite fille souriante tenant un poupon qui s'impatiente.





Un trio de jeunes musiciens et gymnastes vers 1910-1911. Un jeune garçon boucher, fier de démarrer dans son métier et qui porte son fusil à aiguiser pendu à sa ceinture. Une mère et ses enfants.





Départ pour une promenade à vélo en famille. Des militaires tenant l'inévitable cigarette à la main, coutume de l'époque. Et ce ne sont là que quelques portraits parmi beaucoup d'autres.



Sans oublier les photographies de communiants, ici à Guillerval.





Ou les photographies de classe. Sur celles-ci, il faut remarquer la prépondérance des tenues noires au début du siècle et le port des sabots, d'où l'utilité des chaussons noirs qui se glissaient dedans et que les usines de Pussay fabriquaient en grande quantité à l'époque.









Sur de nombreuses photographies de mariage, la noce est accompagnée d'un violoniste et d'un trompettiste.



Rassemblement des conscrits au chef-lieu de canton devant la mairie de Méréville. Nous pouvons remarquer les marchands de cocardes au coin de la mairie et devant le bâtiment à gauche.

Mais ce qui fait la particularité d'Auchère, ce sont ses photographies « reportages ». Marius s'intéresse, comme Augustin avant lui, à toutes les nouveautés qui l'entourent en ce début de XXe siècle. Et non seulement, il s'y intéresse, mais il révèle, au sens photographique même du terme, les transformations et évolutions qui touchent la société. En ce sens, il est un témoin de son époque. Il rend compte de l'Histoire quand il photographie les aviateurs sur le camp d'aviation de Farman posant devant leur avion.



Jean-Louis Blanc nous a transmis cette carte postale d'aviateurs sur Farman 11. L'étoile et le croissant s'inscrivent sur la carlingue. Deux des personnes à droite portent un insigne : une demi-aile, qui pourrait être celui d'élève pilote. Albin Denis, spécialiste de l'aéronautique militaire, nous a précisé : « *L'avion est un Maurice Farman MF 11 ou F 40 de l'ex MF 52 (je ne distingue pas les détails du montage des montants). Cet avion est équipé d'un dispositif anti-retournement monté en avant du train d'atterrissage, certainement posé en école. Pour moi, mais je ne suis sûr de rien, c'est un avion qui a été déclassé et qui est utilisé en école d'aviation militaire (certainement celle d'Étampes). Cet insigne a un rapport direct avec le 2e corps d'armée colonial (et plus particulièrement la division marocaine) auquel l'escadrille MF 52/F 52 était rattachée de juin 1916 à 1918* »[17].

[17] http://albindenis.free.fr



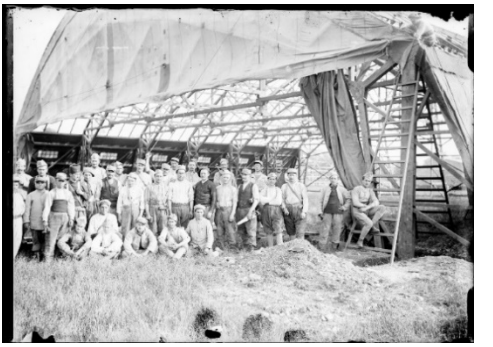






Voici d'autres photographies montrant des pilotes et leurs élèves puisque l'on retrouve sur certains d'entre eux la demi-aile.



Construction des hangars




Moments de retrouvailles entre pilotes




Mais Marius Auchère aime avant tout photographier la vie quotidienne du camp et ceux qui le font vivre. On l'a vu précédemment avec les ouvriers des chantiers de construction. C'est l'âme du camp qui l'intéresse. À gauche l'équipe de cuisine et à droite un mécanicien avec sa famille.

Les nouveaux transports et l'aviation attirent donc tout particulièrement nos deux photographes, mais Auchère témoigne aussi d'un important problème à l'époque : la question de l'eau. Elle est primordiale. Sans parler des préoccupations sanitaires de ce XIXe siècle qui ont contribué au développement des adductions d'eau, de l'évacuation des eaux usées et encouragé l'hygiène, la simple question de l'approvisionnement en eau pose problème. À l'époque, Pussay est approvisionné en eau par quinze puits dont sept sont communaux

ayant 35 à 38 mètres de profondeur. Les dépenses relatives à l'entretien de ces sept puits pèsent lourd et en cette fin de siècle Pussay est en plein essor industriel et démographique. De plus, en août 1906, la sécheresse désespérante s'est encore accentuée et deux puits doivent à nouveau être perforés. Il faut cette fois envisager la construction d'un château d'eau.



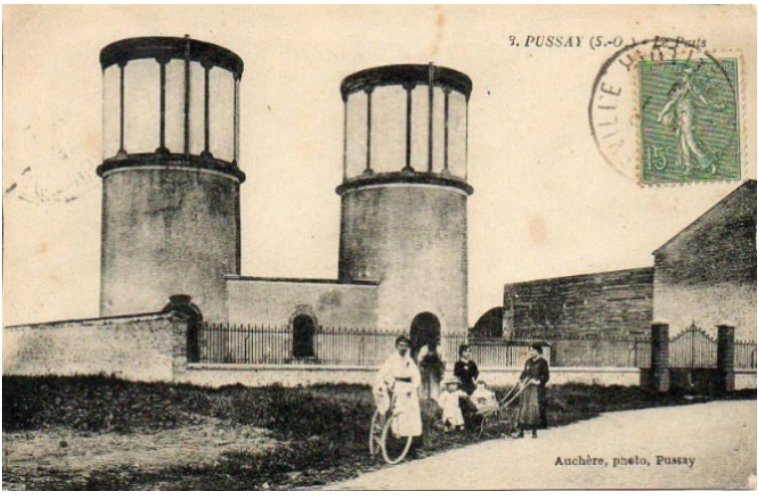
MM. Portet et Bernard, entrepreneurs de sondage à Paris sont donc sollicités pour étudier un projet d'adduction d'eau qui est présenté et approuvé en 1907. Le forage ne débute qu'en juin 1909 et l'eau arrive dans les habitations en avril 1913. Marius Auchère se fait le témoin de ces instants. Cela paraît sans doute banal aujourd'hui, mais ce ne l'était pas à l'époque.





La construction du château d'eau

Et l'on aperçoit bien ici les trous de boulins laissés dans la façade par les échafaudages. Toujours beaucoup de monde pour poser sur la photo. Le château d'eau terminé, Marius en édite bien sûr une carte postale



Mais pour que l'eau arrive enfin chez les particuliers, les travaux d'adduction doivent être entrepris. Et là encore, Marius est présent et fixe sur sa plaque photographique les ouvriers travaillant aux tranchées pour permettre le passage de la canalisation qui passe devant son magasin.



À l'époque, des sondages ont lieu dans tous les villages alentour pour forer des puits aux meilleurs emplacements et construire les châteaux d'eau en conséquence. Ci-dessous, un scaphandrier est prêt à intervenir sur un château d'eau, probablement celui d'Orlu.





Ces photographies nous font prendre conscience de la réalité de l'époque et nous obligent à la voir avec le regard d'alors. Et il s'agit bien ici de la réalité, car ces plaques ne sont pas retouchées. Nos deux photographes sont sincères dans le regard qu'ils portent sur leur époque et sur leurs contemporains et la majorité d'entre ces derniers appartient au peuple. La photographie est un moyen d'immortaliser les changements de la société et en ce qui concerne Auchère, les changements de la campagne. Elle est aussi un véritable bouleversement pour les populations qui constatent ces évolutions. Parfois Marius se mue en « journaliste », comme en ce jour de 1912.





Le déraillement du train à la hauteur du pont entre Monnerville et Pussay. Cette photo illustre parfaitement le fossé entre la circulation en calèche et celle en train : deux mondes se rencontrent là encore. La catastrophe de Monnerville est relatée dans l'Abeille d'Étampes du 31 août 1912 : « *Après avoir enfoncé un butoir, un train de marchandises saute de la hauteur du viaduc sur la route de Monnerville à Étampes. Le mécanicien est tué, le chef de train est grièvement blessé* » (AD 91). C'est un cliché Rumeau, mais cela aurait pu être un cliché Auchère. D'ailleurs, Marius a tiré de ce fait divers une carte postale.



L'introduction de la photographie dans la presse est un phénomène d'une importance capitale. Elle change la vision des masses : une fenêtre s'ouvre sur le monde. Les visages des personnages publics, les événements qui ont lieu dans le pays et en dehors des frontières deviennent familiers. Avec l'élargissement du regard, le monde se rétrécit. Le mot écrit est abstrait, mais l'image est le reflet concret du monde dans lequel chacun vit.

Marius photographie aussi les premiers accidents de voitures :









Et le pavage des rues d'Angerville :





Mais là où les photographies de Marius sont encore plus précieuses, c'est sur la vie agricole de l'époque en Beauce. Voici la moisson pendant la guerre de 1914-1918. C'est le seul tirage réalisé à partir de la plaque de verre que nous avons retouché pour montrer le parti que l'on peut en tirer.





À y regarder de plus près, nous pouvons constater que seuls les hommes âgés et les femmes, voire quelques enfants, moissonnent.





Voici le battage tel qu'il était fait à la fin du XIXe, début du XXe siècle. Au-delà des techniques utilisées, ces images nous obligent, mieux que des mots, à prendre conscience du difficile et harassant travail de ces « gars de batterie » comme on les appelait, qui chargeaient les gerbes de grain sur la batteuse, pesaient les sacs de grain, liaient les pailles, alors que leur poussière pénétrait narines et gorges. Leur durée de vie était comptée et il n'était guère étonnant qu'ils s'adonnent à la boisson et que les rixes soient fréquentes. La photographie de droite donne la mesure des meules de grains et permet de mieux voir les engreneurs, les broqueteurs, les lieurs de paille, les peseurs de sacs, etc. Entre dix et quinze hommes étaient nécessaires pour faire fonctionner la batteuse, le poste le plus important étant celui de chauffeur. Il fallait avoir en partie terminé le battage pour Noël, de façon à avoir des rentrées de fonds pour le paiement du loyer de la terre. Le battage continuait ensuite jusqu'en mars et avril.





Le retour des charrettes à la ferme et la montée des sacs de grain dans les greniers





Ci-dessus, à gauche, la tonte des moutons. De même que les entreprises de battage tournent dans les fermes, les tondeurs se déplacent aussi de ferme en ferme. À droite : un « souvenir du 1er septembre 1912. Vive les haricots », comme il est écrit sur l'ardoise.



Le départ pour la tournée de ramassage du lait à Angerville où existait une laiterie

Ce n'est là qu'une petite partie des images que nous a laissées Marius Auchère sur la vie quotidienne de l'époque, car il a aussi photographié les événements qui s'y sont déroulés, processions, fêtes, conscriptions, inaugurations, des monuments aux morts entre autres, cérémonies, concours de musique, événements sportifs. Nous ne pouvons en donner qu'un petit aperçu ici.



Fête du 14 juillet 1912 à Pussay



Concours de musique à Saclas



Fête-Dieu à Pussay. La procession fait halte devant des autels dressés par certaines familles et décorés de fleurs



Il s'agit probablement d'une procession pour la Fête-Dieu, avec en tête la fanfare municipale de Pussay, suivie des enfants de chœur, puis d'une bannière sur laquelle il est difficile de lire ce qui est inscrit. Vient ensuite le bedeau et la bannière de Notre-Dame du Rosaire, suivie de jeunes enfants habillés de blanc et coiffés d'une couronne de fleurs qui jettent sur le passage de la procession, les pétales de roses contenues dans le petit panier qu'ils portent devant eux, retenu à leur cou par un ruban. Vient pour terminer le dais porté par quatre notables, sous lequel le prêtre porte l'eucharistie dans l'ostensoir.



Fête de la Saint-Éloi, le patron des métallurgistes et des agriculteurs, en 1912. La date est inscrite sur la pancarte que porte le jeune homme du centre. Les deux autres garçons portent les gâteaux traditionnels.





Le sport est aussi à l'honneur : l'arrivée d'une course cycliste professionnelle et le départ d'une course probablement amateur.



L'ancien stade Paul Chermezon à Pussay



Une équipe de basket, probablement

Ces images nous révèlent et nous transmettent la réalité de la vie des humbles de l'époque autrement que par les mots et cela est tout à fait nouveau. Auchère fait, à son niveau dans la Beauce, œuvre de mémoire. Dans ce siècle où tout

évolue très vite, sa démarche est identique à celle d'Eugène Atget. Sans vouloir, bien sûr, comparer l'œuvre artistique d'Atget à la simple prise de vue d'Auchère, leur approche de la vie est la même : chacun a fixé un instant, une atmosphère, dans le temps et l'espace, qui ne seront plus les mêmes ensuite[18].

PHOTOGRAPHIE ET PEINTURE

Pour conclure, interrogeons-nous sur les relations entre la peinture et la photographie. Pourquoi celle-ci a-t-elle pu être perçue comme un danger pour la peinture et comment a-t-elle pu l'influencer ? Et ce d'autant plus que les fils de nos deux photographes se tourneront tous deux, vers la peinture ; Henri Auchère, le fils de Marius, étant un peintre reconnu qui a légué une soixantaine de ses toiles à Pussay, sa ville natale.

Dès la naissance de la photographie, un débat s'ouvre : est-elle un danger pour la peinture ? Peut-elle être considérée comme un art ? En fait, les relations entre ces deux formes d'expression sont complexes. D'un côté, l'image photographique est un support pour l'imaginaire. De l'autre, elle fournit un outil réel pour la peinture. D'un côté, elle permet au photographe de communiquer des idées, des impressions et des émotions au moyen de mises en scène esthétiques et transcendantes visant à établir une certaine communion d'esprit avec son public, à l'instar de ce que faisait Gustave Le Gray[19]. En retour, elle interpelle le spectateur afin qu'il réagisse selon sa propre nature et ses propres valeurs.

Les peintres de portrait tels que Courbet, Ingres ou Manet découvrent très vite que la photographie leur permet de réduire le nombre des séances de pose, voire de les supprimer et répond à l'exigence de réalisme des clients. Cette exigence s'est aussi infiltrée dans les écoles réalistes ou naturalistes, dont les représentants côtoient les photographes lors de leurs séances de peinture en plein air. Des peintres comme Degas ou Toulouse-Lautrec ont introduit dans leurs œuvres des innovations telles que le cadrage, cette découpe dans le réel existant pour n'en retenir qu'une partie, qu'un fragment d'un ensemble plus vaste à la manière d'Atget, ou encore la profondeur de champ. Les impressionnistes entre autres accentuèrent cet effet déjà connu des peintres, tout comme ils se sont appliqués, comme Monet, à saisir les instants successifs de lumière, en partie inspirés par la photographie. Cette relation intime entre la peinture et la photographie ne peut être mieux représentée que par les frères Caillebotte, Gustave le peintre et Martial le photographe.

[18] Sur Eugène Atget, voir l'exposition de la BNF en ligne : BNF - Eugène Atget.
[19] BNF - Gustave Le Gray (BNF.fr).



Gustave Caillebotte, La partie de bateau, 1878, musée d'Orsay, huile sur toile, 89,5 x 116,7 cm



Maurice Minoret ramant, photographie de Martial Caillebotte

Les peintres laissent entrer la réalité dans le champ de la vision et représentent ce qui survient comme certains photographes rendent compte du surgissement de la vie dans le cadre de leur objectif. Caillebotte glisse dans ses toiles des figures d'observateur qui contemplent la vie. Il nous inclut dans le tableau, nous montre que tout cela est affaire de regard, de spectacle. Voir et être vu compte tout autant. La rue est un spectacle. Dans *Le Boulevard vu d'en haut*, Caillebotte va encore plus loin et peint une scène en surplomb : des badauds vaquent à leurs occupations sur un boulevard parisien. Il donne une image inhabituelle des silhouettes humaines, qui semblent écrasées par la perspective. La partie supérieure du tableau n'est pas occupée par le ciel, comme le voudrait la tradition, mais par la chaussée et un attelage.

Les photographes, quant à eux, nous invitent à aller au-delà de l'image, à réfléchir au sujet qu'ils nous proposent et à dialoguer avec eux.



Portrait de jeune homme, 1911, par John Léo, dit Jean, Reutlinger (1891 - 22 août 1914). Procédé pigmentaire. Signé JR en bas à droite sur l'épreuve. 15,8 x 10,7 cm. Don 1980 (BNF, Département des Estampes et de la photographie)

« *Ce jeune homme élégant cadré serré entre L'homme au gant de Titien et le cercle tronqué d'un miroir, entre passé et avenir, paraît l'allégorie même de la photographie qui vient de basculer dans le XXe siècle où elle va revendiquer d'explorer librement ses propres voies* »[20]. C'est cela l'art ; il donne à réfléchir et cette photographie, comme bien d'autres, ouvre, au-delà de l'image, des perspectives de réflexion. Le visage du jeune homme se situe sur le même plan que le miroir, seul reflet possible et éphémère du passé, et que la représentation d'un autre jeune homme peint par Le Titien, le grand maître du portrait du XVIe siècle (1520-1522). Notre regard passe de l'un à l'autre, de l'art du portrait peint à un art du portrait photographié, et le miroir invite à réfléchir sur le temps qui passe, sur sa propre nature et ses propres valeurs ; la photographie aussi.

Les photographies d'Auchère ne conduisent pas forcément à des réflexions métaphysiques ou philosophiques, mais à des réflexions sur la condition humaine et sur l'histoire de l'homme.

La photographie a depuis longtemps maintenant trouvé sa place et elle n'a nullement nui à la peinture, tant elles étaient complémentaires et pouvaient s'enrichir l'une de l'autre. Nos deux photographes inconnus de l'Histoire nous relient pourtant à Elle, car ils nous ont légué un patrimoine riche de portraits et d'instantanés de la vie quotidienne qui nous plonge dans les différents milieux de la société d'alors. Leurs photographies nous révèlent pour la première fois la vie intime et les activités des gens du peuple qui jusqu'alors étaient restés invisibles et qui pourtant ont toute leur place dans la société.

[20] Exposition bnf.fr/portraits/grand/047.htm.

L'accès des femmes à la citoyenneté politique : à Essonnes, une première élection en 1925

Sylvie CONTREPOIS, Nicole LEMINTER, Odile NAVE,
Geneviève PEZEU, Patricia WILHELM-CHEVALLIER

Amélie, née Bourson, épouse Néant, est la première femme élue conseillère municipale à Essonnes en mai 1925. Il ne s'agit pas seulement d'un précédant local, mais le fait est d'envergure nationale.

En effet, si depuis plusieurs décennies des femmes se sont mobilisées pour réclamer leur citoyenneté politique, le droit de vote ne leur est toujours pas accordé. Et si quelques-unes ont poussé l'audace à déclarer leur candidature aux élections, à l'instar de Léonie Rouzade, présentée par l'Union des Femmes socialistes de Paris lors d'une élection municipale partielle dans le XII[e] arr., en décembre 1881[1] , aucune n'était parvenue jusqu'ici à être élue. Leur candidature avait, néanmoins, permis d'engager de nouvelles réflexions au sein des mouvements féministes et des forces politiques ; et aussi de mesurer l'état de la mobilisation de la gent masculine en faveur de leurs droits. Ainsi, Léonie Rouzade recueillit 57 voix sur 1 122 votants.

Le contexte des élections municipales qui interviennent en 1925 est particulier. Si les femmes, qui ont largement fait la preuve de leurs capacités à remplacer leurs conjoints pendant la guerre, ont été renvoyées vers leurs foyers, les mentalités ont malgré tout évolué[2].

---

[1] Voir la biographie de Léonie Rouzade dans le Maitron en ligne : « maitron.fr/spip.php?article85310 »; consulté le 27/05/2024.

[2] Rapport d'information du Sénat, « Les femmes pendant la Grande Guerre » ; (Actes du colloque du 18 octobre 2018), Rapport d'information n°165 (2018-2019), déposé le 29 novembre 2018 « senat.fr/rap/r18-165/r18-1655 » ; consulté le 27/05/2024.

Une évolution des mentalités

Depuis la première proposition de loi déposée par Edmée Gautret, député de Vendée, le 14 juillet 1901 - loi tendant à accorder le droit de vote dans les élections municipales aux femmes célibataires majeures, aux veuves et aux divorcées - diverses propositions de lois se succèdent à la Chambre des députés. La dernière vise à instaurer le vote des femmes lors des élections municipales et cantonales et obtient une écrasante majorité de votes favorables (389 voix contre 140), le 7 avril 1925, peu de temps avant les élections municipales de mai 1925. Elle est, comme toutes les autres, rejetée par le Sénat[3].

Ce qui change, malgré tout, en 1925, c'est que les forces politiques se sont recomposées. Le tout jeune parti communiste français, issu de la scission de la SFIO en 1920, émerge avec une certaine vigueur. Il porte un nouveau discours sur la place des femmes en politique. Dans son programme, il réclame le droit de vote pour les travailleurs des deux sexes, à partir de 18 ans, et l'éligibilité des femmes. En mai 1925, il présente des candidates femmes sur plus de quatre-vingts listes, en France, à l'occasion des élections municipales des 3 et 10 mai[4].

En effet, la réglementation électorale n'interdit pas explicitement les candidatures féminines. Dans le Code électoral de 1884 qui régit l'organisation des élections en mai 1925, il y a une brèche qui permet aux femmes de se présenter sur les listes : l'éligibilité n'est vérifiée qu'après l'élection. Ainsi, plusieurs candidates seront élues en Région Parisienne : Marie Chaix (1886–1955) à Saint-Denis, Augustine Variot (1866–1959) à Malakoff, Marguerite Chapon (1884–1972) à Villejuif, Marthe Tesson (1892–1971) à Bobigny, Amélie Néant (1888–1966) dans la commune d'Essonnes.

Le Parti Communiste Français dans l'arrondissement de Corbeil

Corbeil et Essonnes ont connu un développement industriel très important au cours du XIX[e] siècle et abritent une population ouvrière très nombreuse. Celle-ci s'est organisée aussi bien dans les champs politique que syndical et associatif. Parmi les courants philosophiques qui animent le mouvement ouvrier, les courants révolutionnaires y dominent[5]. C'est donc sans surprise que les autorités

[3] François DUBASQUE, *Les débats parlementaires sur le suffrage féminin dans l'entre-deux-guerres, un reflet de la peur des femmes en politique*. L'ennemie intime, édité par Frédéric CHAUVAUD, Presses universitaires de Rennes, 2011, disponible en ligne « doi.org/10.4000/books.pur.112035 ».
Voir aussi : Anne VERJUS, « Entre principes et pragmatisme. Députés et sénateurs dans les premiers débats sur le suffrage des femmes en France (1919-1922) », Politix, Année 2000, n°51, pp. 55-80 ; persee.fr/doc/polix.

[4] Fanny BUGNON, *De l'usine au Conseil d'État. L'élection de Joséphine Pencalet à Douarnenez*, 1925, *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 2015/01, n°125, pp. 32-44 ; « cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2015-1-page-32 ».

[5] Sylvie CONTREPOIS, *Stratégies et pratiques syndicales au tournant du XXI[e] siècle*, Thèse de doctorat de sociologie, Soutenue le 21 novembre 2001 à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne. theses.fr/2001EVRY0009.

constatent une forte implantation du PCF dans l'arrondissement de Corbeil dès le début des années 1920[6].

Dans son rapport au préfet de Seine-et-Oise, le sous-préfet de Corbeil écrit ainsi, le 30 Décembre 1921 : « *Des groupes affiliés à la fédération communiste existent dans les localités suivantes : Corbeil, Essonnes, Villeneuve-Saint-Georges, Crosnes, Brévannes, Brunoy, Draveil, Athis, Villeneuve-le-Roi, Juvisy, Ris-Orangis, Arpajon, Longjumeau, Brétigny. Tous ces groupes ont été créés au cours de l'année 1920. Au lendemain des grèves de mai, le parti communiste avait, en effet, pu facilement rallier à lui tous les nombreux révoqués, licenciés ou mécontents des chemins de fer et des usines. Le parti naissant avait d'ailleurs à son service des militants actifs et intelligents tels que : René Bureau de Brunoy, secrétaire fédéral,* [Jean-Baptiste] *Campanaud cheminot révoqué de Villeneuve-Saint-Georges,* [Joseph] *Knockaert secrétaire de l'union des syndicats de Corbeil.* […] *Il faut évaluer à un millier environ le nombre de communistes dans ces groupements. Mais pendant l'année 1921, le parti communiste s'est peu à peu effrité et actuellement son effectif ne dépasse guère 500 adhérents* ».

La suite du document indique que le groupement de Corbeil-Essonnes est, de loin, le plus important, avec 150 adhérents. Une section du PCF est détectée à Essonnes par le Commissaire Spécial, qui relève que celle-ci comprend une femme dans son bureau, au poste de trésorière, Léontine Valet[7]. Cette dernière est l'épouse d'un chaudronnier, militant du syndicat CGT-U des Métaux et parties similaires de Corbeil-Essonnes[8], que nous retrouverons parmi les conseillers municipaux d'Essonnes élus en 1925.

Lors de ces élections municipales de 1925, la liste menée par le communiste Wilfrid Lafloque l'emporte face à une liste dont nous pouvons présumer l'ancrage dans le courant radical – y figurent notamment le chapelier Albert Cassé (fils de Léon Cassé qui fut maire d'Essonnes avant 1914), Armand Duclos (pépiniériste), deux autres employeurs, un architecte, un médecin, un représentant de commerce, mais aussi des cheminots, un imprimeur, un chaudronnier.

Une liste communiste est également présente dans la commune de Corbeil, face à deux autres listes : une liste d'Union Républicaine et des intérêts communaux, une liste du cartel des Gauches Radical-socialiste et SFIO[9]. C'est cette dernière, conduite par Maurice Riquiez, qui est élue.

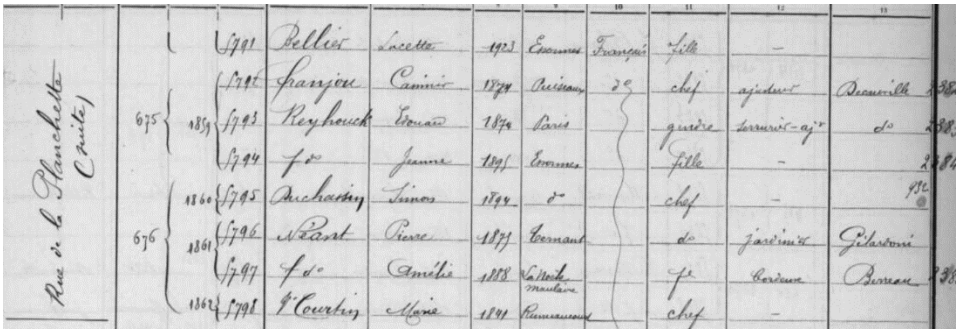
[6] AD 78 4M2-71, Rapports de police sur les activités syndicales et politiques.
[7] AD 78 4M2-71, Rapports de police sur les activités syndicales et politiques. « Propagande communiste. Rapports généraux. 1921 – 1922 ».
[8] AD 91 JAL183, État-civil d'Essonnes ; « La Ruche ouvrière et communiste de Corbeil-Essonnes et environs du 9 juillet 1922 ».
[9] AD 91 3M 80-81, L'Abeille de Seine-et-Oise, 12 avril 1925,.

La candidate Amélie Néant



Quand elle est élue, Amélie a 37 ans. Elle est née à la Nocle-Maulaix (un village de la Nièvre) le 2 avril 1888[10]. Née Bourson, issue d'une famille nombreuse (12 frères et sœurs), elle se marie le 16 juin 1906 à Maltat (Saône- et-Loire) avec Pierre Néant[11]. Elle a alors 18 ans.

Le couple arrive à Essonnes en 1907[12]. La mère de Pierre Néant, Jeanne Bidault, habite à Essonnes, au 85 rue de Corbeil. En 1925 le couple habite rue de la Planchette. Amélie est ouvrière à l'usine de Matelas Henri Berreau, elle est cordeuse. Pierre est jardinier, d'abord chez le pépiniériste Armand Duclos (1911) puis chez Decauville (1921) puis chez Gilardoni.

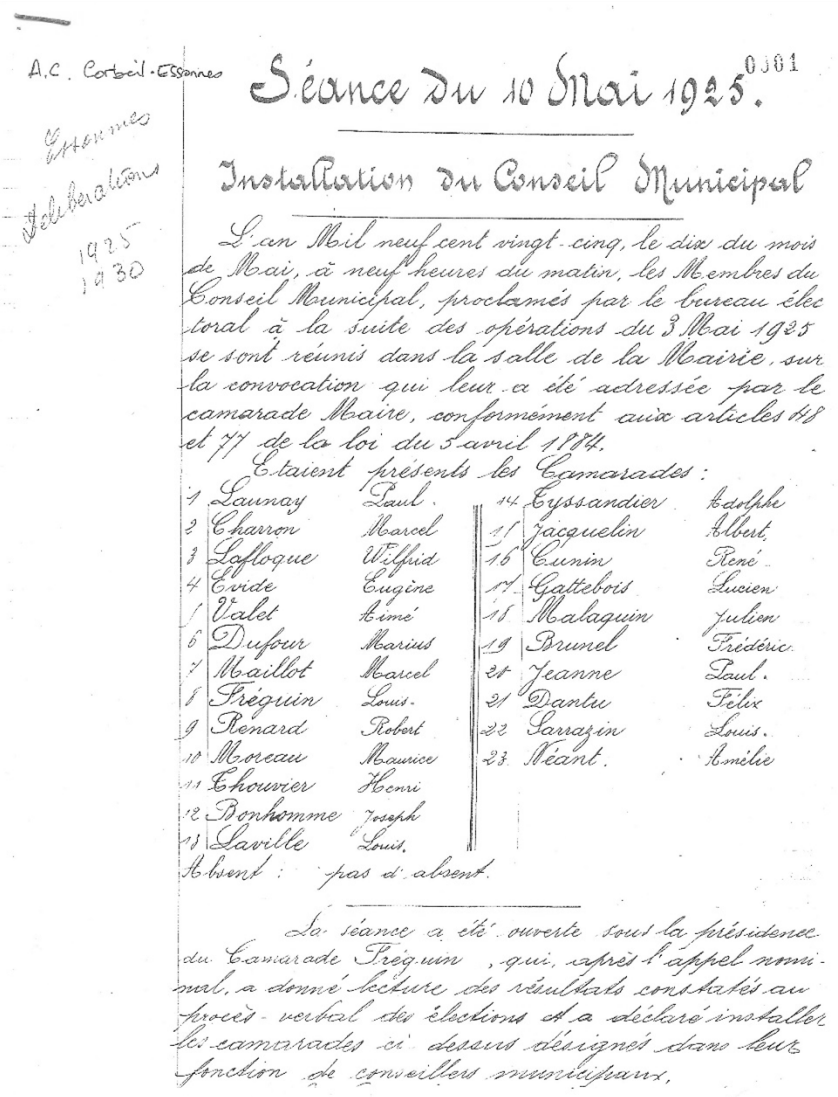


Extrait du recensement de 1926 (AD 91, 6M/92 – 195/348)

Seule femme présente sur la liste menée pour le parti communiste par Wilfrid Lafloque, elle est élue conseillère municipale le 3 mai 1925 à Essonnes. Sur les 2 499 exprimés (2 862 inscrits, 2 585 votants), Amélie Néant recueille 1 381 voix.

Elle participe à la « commission Hygiène et logements insalubres »[13], dont la mission est particulièrement cruciale en cette période de reconstruction. En effet, malgré d'importantes pertes humaines, Essonnes, tout comme sa voisine Corbeil, connaît une forte croissance de sa population. Celle-ci passe de 9 348 habitants en 1911 à 10 200 habitants en 1926[14].

[10] AD 58, 2MI EC 371, Acte de naissance d'Amélie Bourson à La Nocle Maulaix.
[11] AD 58, 2MI EC 527, Acte de naissance de Pierre Néant à Ternant.
[12] Registre matricule de Pierre Néant, Bureau de Nevers, classe 1895 : AD 58, fiches matricules n° 1 à 500R 235, p. 391. Accessible en ligne : archives.nievre.
[13] AM Corbeil Essonnes délibération 1925 1930.
[14] Jacques VARIN, *Corbeil-Essonnes, aux rendez-vous de l'histoire*, Éd. Messidor, 1986, pp. 243, 244.



A.C. Corbeil-Essonnes

Essonnes

Délibérations

1925

1930

0301

Séance du 10 Mai 1925.

Installation du Conseil Municipal

L'an Mil neuf cent vingt-cinq, le dix du mois de Mai, à neuf heures du matin, les Membres du Conseil Municipal, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 3 Mai 1925 se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le camarade Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents les Camarades :

1	Launay	Paul.
2	Charron	Marcel
3	Lafloque	Wilfrid
4	Evide	Eugène
5	Valet	Aimé
6	Dufour	Marius
7	Maillot	Marcel
8	Fréguin	Louis.
9	Renard	Robert
10	Moreau	Maurice
11	Chouvier	Henri
12	Bonhomme	Joseph
13	Laville	Louis.
14	Eyssandier	Adolphe
15	Jacquelin	Albert.
16	Cunin	René
17	Gattebois	Lucien
18	Malaquin	Julien
19	Brunel	Frédéric
20	Jeanne	Paul.
21	Dantu	Félix
22	Sarrazin	Louis.
23	Néant.	Emilie

Absent : pas d'absent.

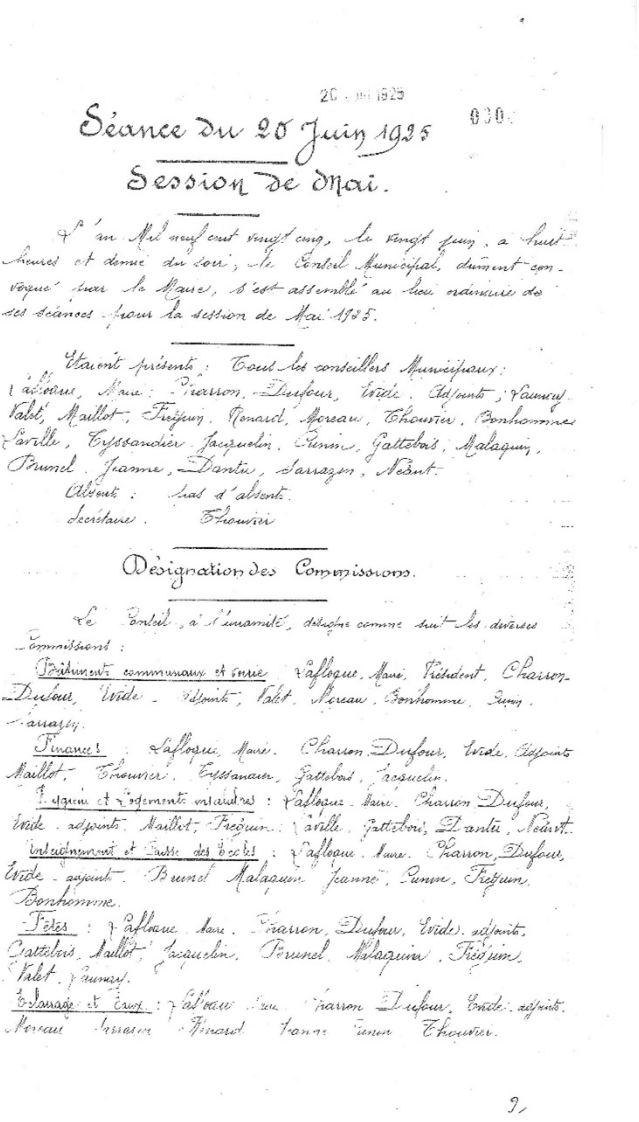
La séance a été ouverte sous la présidence du Camarade Fréguin, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections et a déclaré installer les camarades ci-dessus désignés dans leur fonction de conseillers municipaux.

Les possibilités de construction nouvelles sont importantes à Essonnes dont le territoire est vaste et encore peu urbanisé. L'urbanisation s'y développe donc au début des années 1920. Elle est encouragée par la loi Sarraut qui favorise l'accession à la propriété pavillonnaire, puis par la loi Loucheur du 7 juillet 1928 sur l'habitat à bon marché (HBM). De nombreux lotissements voient le jour sur les coteaux jusqu'alors dédiés à la vigne et à la pâture, à la faveur de la vente des terres des grands exploitants agricoles (comme la famille Radot, par exemple).

La municipalité communiste d'Essonne tente de mettre sur pied un office municipal d'HBM mais n'y parvient pas avant son départ en 1929. La municipalité qui lui succèdera traite avec l'Office départemental d'HBM qui mène deux opérations. La première, au nord de la commune, aboutit à la construction de deux bâtiments en briques rouges face au cimetière de Corbeil.

La seconde, au sud, sur la rue du département, face à la gendarmerie d'Essonnes résulte en la construction de pavillons dont les locataires deviennent propriétaires à terme[15].

Les besoins de l'agglomération ne sont pas suffisamment couverts et de nombreux textes évoquent la crise aigüe du logement, l'insalubrité et la surpopulation.



Séance du 20 Juin 1925

Session de Mai.

L'an Mil neuf cent vingt cinq, le vingt juin, à huit heures et demie du soir, le Conseil Municipal, dûment convoqué sur la Mairie, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances pour la session de Mai 1925.

Etaient présents : Tous les conseillers Municipaux :
Adjoints, Mme : Pharron, Dufour, Vrède. Adjoints ; Vaumoy, Valet, Maillot, Freyjun, Renard, Moreau, Thouvier, Bonhomme, Varelle, Essandier, Jacquelin, Perrin, Gattebois, Malaquin, Perunel, Jeanne, Dantin, Sarrazin, Meunt.
Absent : Mas d'absent.
Secrétaire. Thouvier

Désignation des Commissions.

Le Conseil, à l'unanimité, désigne comme suit les diverses Commissions :
Bâtiments communaux et écoles : Pasloque, Maire, Président, Pharron-Dufour, Vrède - Adjoints, Valet, Moreau, Bonhomme, Perrin, Sarrazin.
Finances : Pasloque, Maire, Pharron-Dufour, Vrède, Adjoints, Maillot, Thouvier, Essandier, Gattebois, Jacquelin.
Loyers et Logements insalubres : Pasloque, Maire, Pharron-Dufour, Vrède, Adjoints, Maillot, Freyjun, Varelle, Gattebois, Dantin, Meunt.
Entretien et Curage des Egouts : Pasloque, Maire, Pharron, Dufour, Vrède, Adjoints, Perunel, Malaquin, Jeanne, Perrin, Freyjun, Bonhomme.
Fêtes : Pasloque, Maire, Pharron, Dufour, Vrède, Adjoints, Gattebois, Maillot, Jacquelin, Perunel, Malaquin, Freyjun, Valet, Vaumoy.
Travaux et Eaux : Pasloque, Mme, Pharron, Dufour, Vrède, Adjoints, Moreau, Sarrazin, Renard, Jeanne, Perrin, Thouvier.

9,

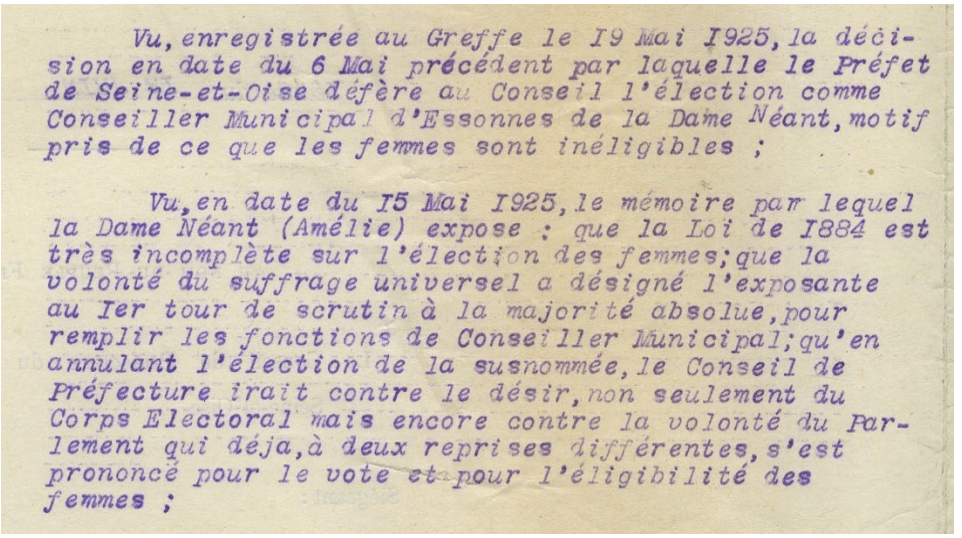
[15] Jacques VARIN, op. cit.

Épilogue : l'annulation de l'élection d'Amélie Néant

Le 6 mai 1925, le préfet de Seine-et-Oise défère l'élection devant le Conseil de préfecture (ancêtre du tribunal administratif).

Le 15 mai 1925 un mémoire en défense est présenté contre le déferrement de son élection, signé d'Amélie Néant. Elle y expose que la loi de 1884 sur l'élection est incomplète, qu'elle a été élue à la majorité absolue[16].

Le 12 juin 1925, l'élection de « la Dame Néant » en qualité de conseiller municipal de la commune d'Essonnes est annulée par jugement rendu par le Conseil de préfecture[17].



Vu, enregistrée au Greffe le I9 Mai I925, la décision en date du 6 Mai précédent par laquelle le Préfet de Seine-et-Oise défère au Conseil l'élection comme Conseiller Municipal d'Essonnes de la Dame Néant, motif pris de ce que les femmes sont inéligibles ;

Vu, en date du I5 Mai I925, le mémoire par lequel la Dame Néant (Amélie) expose : que la Loi de I884 est très incomplète sur l'élection des femmes; que la volonté du suffrage universel a désigné l'exposante au Ier tour de scrutin à la majorité absolue, pour remplir les fonctions de Conseiller Municipal; qu'en annulant l'élection de la susnommée, le Conseil de Préfecture irait contre le désir, non seulement du Corps Electoral mais encore contre la volonté du Parlement qui déja, à deux reprises différentes, s'est prononcé pour le vote et pour l'éligibilité des femmes ;

Amélie Néant continuant à siéger au conseil municipal en novembre, le sous-préfet de Corbeil s'enquiert auprès du préfet de Seine et Oise pour savoir si elle s'est pourvue devant le Conseil d'État, comme l'affirme le maire d'Essonnes, Wilfrid Lafloque. La section spéciale du contentieux répond le 19 décembre 1925 qu'aucun pourvoi n'a été enregistré dans les délais, c'est-à-dire avant fin juillet 1925.

Le dimanche 24 janvier 1926 de nouvelles élections ont lieu pour élire un nouveau conseiller municipal en remplacement de Madame Néant[18].

Elle a vécu jusqu'au 23 février 1966, à Corbeil-Essonnes, au 50 avenue de Chantemerle[19].

---

[16] AD 91, 3M80/81 ; Odile NAVE, *1945 : quand les femmes votèrent pour la première fois*, AD 91, *Le Papyvore*, n°13 janvier-février mars 2004.

[17] AD 91, L'Abeille de Seine et Oise du 28 juin 1925, p. 1. En ligne : archives.essonne.

[18] L'Abeille de Seine et Oise, janvier 1926.

[19] Acte de décès de Mme Néant, Mairie de Corbeil-Essonnes.



— N° 4 PRIX : VINGT CENTIMES

L'ABEILLE

DE SEINE-ET-OISE

Registre du commerce : Corbeil n° 5023 — Chèques postaux : 455-49 Paris

ESSONNE. — Elections complémentaires. — Le maire de la ville d'Essonne informe les habitants, que le dimanche 24 janvier 1926 il sera procédé à l'élection d'un conseiller municipal en remplacement de Mme Néant, dont l'élection a été invalidée par le conseil de préfecture du 12 juin 1925. Le scrutin sera ouvert de huit heures à dix-huit heures. Les électeurs se serviront des cartes électorales délivrées en 1925 pour les élections municipales ; ceux qui auraient égaré leur carte seront admis à voter sur présentation d'une pièce d'identité et en présence de deux témoins.

Dans le cas où il y aurait lieu à procéder à un deuxième tour de scrutin, il y sera procédé le dimanche suivant dans les mêmes conditions, d'heures qu'au premier tour.

DIMANCHE 24 JANVIER 1926.

Conférence féministe par Mme Brunschvicg, présidente de l'U. F. S. F. — Le groupe féministe de l'arrondissement de Corbeil, qui s'est récemment constitué dans notre ville, s'est assuré le concours précieux de Mme Brunschvicg, présidente de l'« Union française par le suffrage des femmes » pour une conférence féministe à Corbeil.

Cette conférence aura lieu le dimanche 7 novembre prochain, à 2 h. 45 de l'après-midi, salle des audiences de la Justice de Paix, à l'hôtel de ville de Corbeil. Mme Brunschvicg traitera du *Rôle social des femmes*. L'entrée est entièrement gratuite.

On voit que Mme Brunschvicg s'est faite l'apôtre de toutes les causes justes et humaines et que, depuis une vingtaine d'années, elle milite, en faveur du suffrage intégral des femmes. La personnalité de Mme Brunschvicg, chevalier de la Légion d'honneur, le rôle actif qu'elle n'a cessé de jouer dans toutes les causes sociales et notamment dans la cause de la Paix, ne manqueront pas d'attirer une foule de personnes le dimanche 7 novembre, et l'on peut prédire un vif succès à l'éminente conférencière.

DIMANCHE 31 OCTOBRE 1926.

Cet article est issu des travaux de recherche collective menés dans le cadre de la réalisation de l'exposition « A la conquête du droit de vote ! Une contribution essonnienne », de l'écriture de la pièce de théâtre « Voix de Femmes », et de la rédaction d'un ouvrage sur les 120 ans de l'Union locale de la CGT de Corbeil-Essonnes.

Décollation de saint Jacques par Hitler : une interprétation erronée ?

Claude VERMEULIN[1]

Le dimanche 16 janvier 2011, une dépêche de l'Agence France-Presse, reprise par le journal *le Monde* titrait « Un vitrail représentant Hitler en roi Hérode dans une église près de Paris ». Auparavant, le 9 janvier, Céline Carez, journaliste au Parisien avait livré le *scoop* « L'incroyable histoire du vitrail de Hitler ». En voici les premières lignes : « *Dans les vitraux de l'église Saint-Jacques de Montgeron se cache une représentation d'Adolf Hitler. D'après les historiens locaux, celle-ci serait un acte de résistance réalisé en 1941. Les paroissiens de l'église Saint-Jacques de Montgeron (Essonne) qui se retrouveront ce matin pour la messe dominicale ne le savent peut-être pas, mais ils vont prier sous les yeux d'Adolf Hitler. Le Führer serait en effet représenté sur un vitrail de l'église de Montgeron, réalisé en 1941. Dans le chœur, à gauche d'un immense triptyque, le dictateur prend les traits d'un meurtrier, une épée à la main, s'apprêtant à décapiter saint Jacques. Le personnage porte la mèche de Hitler, mais on ne voit pas sa moustache...* »

La restauration des vitraux de l'église Saint-Jacques permet aujourd'hui de faire le point sur ce qu'il faut bien appeler une croyance locale largement relayée et entretenue

Cet article est extrait de la *Note de synthèse intermédiaire* réalisée par le cabinet Vermeulin Architecte le 4 juin 2024 pour la restauration de l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montgeron pour le compte de la ville de Montgeron, maître d'ouvrage. Il s'agit de la tranche ferme, phase DET pour la restauration des vitraux.

[1] Claude VERMEULIN est architecte et maître d'œuvre pour la restauration des vitraux de l'église Saint-Jacques-le-Majeur à Montgeron, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques le 28 janvier 2021.

Sur un vitrail réalisé par l'atelier Mauméjean, situé sur la lancette gauche du chœur (Ouest, baie n°1) de l'église Saint-Jacques à Montgeron, l'interprétation de Hitler en bourreau de Saint-Jacques apparait aujourd'hui, après réfection de la verrière, tout à fait erronée.

Une campagne de restauration des vitraux, initiée par la ville, a démarré en septembre 2023, avec un achèvement prévisionnel fin juillet 2024, travaux alloués à l'entreprise Vitrail France. Dans ce cadre, l'intervention sur les vitraux des lancettes était prévue en mai/juin 2024.

Lors de la repose du vitrail gauche dans sa baie, une observation très rapprochée a été rendue possible depuis les platelages de l'échafaudage (30.05.2024).

Une fine moustache très allongée et effilée apparait nettement et sans ambigüité sur le visage du bourreau de Saint-Jacques. Pour un observateur situé sur le pavement du chœur ou de la nef, cette moustache allongée semble être masquée par la vergette.

Par ailleurs, une rosette, reliée à cette vergette, et située sensiblement sous la représentation du nez du bourreau pouvait laisser supposer, depuis le bas, la présence d'une moustache plus ponctuelle « à la Hitler ».

Le dessin de la chevelure du bourreau, au graphisme très affirmé, semble, de plus, assez éloigné de l'aspect de la coiffure du dictateur.

Ainsi, une représentation d'Hitler en bourreau de Saint-Jacques n'apparait pas aujourd'hui comme une hypothèse soutenable.





Vue des registres hauts du vitrail en lancette gauche (Ouest, baie n°1) du chœur et vue rapprochée du visage du bourreau.

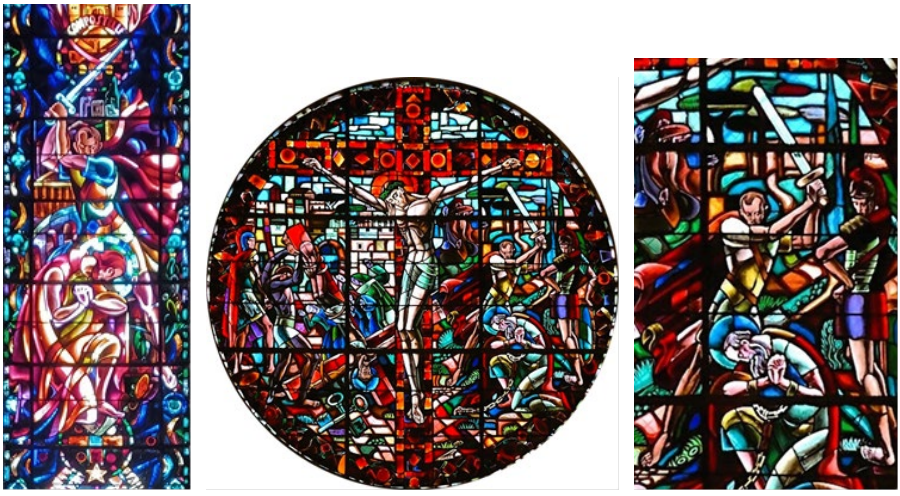
On doit rappeler que Charles Mauméjean, auteur des vitraux et mosaïques de l'église Saint-Jacques, apparait sans doute plus modéré que son frère aîné Joseph et défendait, pendant la guerre 1939-1945, l'idée de résistance par le travail. En dépit de nombreuses restrictions, de pénuries de main-d'œuvre et d'importants problèmes d'approvisionnement, la production des ateliers Mauméjean s'est poursuivie durant toute la guerre.

Ainsi que le relève Benoît Manauté[2] dans son article du 31 janvier 2011, comment Mauméjean aurait-il pu prendre le risque de mettre en péril l'activité de sa manufacture en représentant Hitler en bourreau de Saint-Jacques ?

Dans ce même article, Benoît Manauté note très justement le rapprochement entre les représentations des décollations de saint Jacques (vitrail de l'église Saint-Jacques à Montgeron) et de saint Paul (vitrail de l'église Saint-Pierre Saint-Paul à Ivry-sur-Seine), indiquant la présence très probable d'un modèle commun qui pourrait être issu d'une bibliothèque de dessins et de graphismes propres à l'atelier.

On doit également rappeler que les bibliothèques sont fréquentes chez les maîtres-verriers et qu'elles sont destinées à faciliter la composition générale des dessins tout en réduisant les temps de conception.

À défaut d'y trouver un symbole de « résistance » dissimulé dans le personnage du bourreau de saint Jacques, le nettoyage des vitraux a permis le renforcement de l'intensité lumineuse dégagée par les vitraux Mauméjean, mettant en valeur une riche palette chromatique.



Église Saint-Jacques (Montgeron) — *Église Saint-Pierre Saint-Paul (Ivry-sur-Seine)* — *Vue rapprochée zoom sur le bourreau*

Décollation de Saint-Paul : Comparaison entre les vitraux Mauméjean des deux églises

[2] Benoît MANAUTE est par ailleurs auteur d'un ouvrage remarquable : *La manufacture de vitrail et mosaïque d'art Mauméjean – Flambe! Illumine! Embrase!*, édition Le Festin, juin 2015.

Architecture du sport

Franck SENAUD

De juillet 2023 à mars 2024, Franck Senaud, pour l'association Préfigurations, a invité neuf photographes du territoire de Grand Paris Sud à montrer et valoriser les architectures du sport et les pratiques diverses, de tous âges et tous niveaux.

Ces 60 images ont été montrées tant à la Bibliothèque universitaire (où trois photographes sont étudiants) que dans les lieux mêmes de ces équipements publics : piscine Menut de Corbeil-Essonnes et Stade départemental Bobin de Bondoufle.

Franck Senaud situe et commente ici, tant les formes produites que leur place dans l'espace de la ville.



Football américain au Stade Bobin de Bondoufle (cliché Olivier Perrin)



Kayak polo à la piscine Menut de Corbeil-Essonnes (Cliché Tony Zen)

Lancement du tour de France par un journal sportif devant un café de Montgeron, hippodrome privé à Dourdan, construction « sponsorisée » d'un autodrome à Linas ou maire de Viry-Châtillon passionné de sport et construisant nombre d'équipements sur sa ville, pour finir par des grands travaux (ville nouvelle ou département) initiant les grands rassemblements des années 70-80, une histoire de l'architecture du sport en Essonne permettrait de comprendre les logiques traversant ces grandes transformation urbaines.



Patinoire d'Évry-Courcouronnes (Cliché Loïc Leroux)



Dojo de Moissy (Cliché Loïc Leroux)



Aviron à Corbeil (Clichés Tony Zen)

L'histoire de l'architecture du sport en France est en cours d'écriture car elle fut tardive. La pratique militaire initie les jeunes hommes, entraînés par leurs aînés, au sport pour se préparer physiquement à la guerre ; sports populaires, natation et gymnastique, ont une vocation de préparation guerrière. La préparation physique (accentuée par la défaite de 1870) entre dans un cadre plus général d'hygiène publique, important pour les populations urbaines de l'époque. C'est à l'échelle municipale que la lutte contre les épidémies favorise l'assainissement de l'eau, des espaces verts, et encourage les sociétés sportives.



Football féminin au stade Bobin à Bondoufle (Cliché Clélia Lyemni)

À contrario, c'est à l'échelle internationale que les sports se développent ; l'influence britannique est essentielle, football, tennis et rugby seront longtemps désignés comme des sports anglais puis, dans l'entre-deux guerres, des événements internationaux (les Jeux Olympiques de Paris de 1924) assurent la promotion de l'idéologie sportive, l'émergence de la figure du champion et lance le sport en France comme phénomène de masse.

La construction d'équipements prend une autre dimension à partir de 1936, sous l'impulsion de Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État au sport et à l'organisation des loisirs. Le gouvernement de Vichy de 1940, de même, affiche de grandes ambitions pour la formation d'une jeunesse sportive. Après la Libération, on fusionne les services de la Jeunesse et des Sports et équipe modestement de structures sportives extérieures le pays, en retard par rapport à ses voisins européens avec fusion entre les services de la Jeunesse et des Sports.

Commence seulement le temps des grands équipements ! Dans les années 1960, l'État est omniprésent en matière d'installation sportive, autour de deux exigences : la proximité et l'accès prioritaire des scolaires à ses installations. La naissance du département et la prévision des modifications humaines et urbaines de l'Île-de-France initient les premiers équipements essonniens d'ampleur.

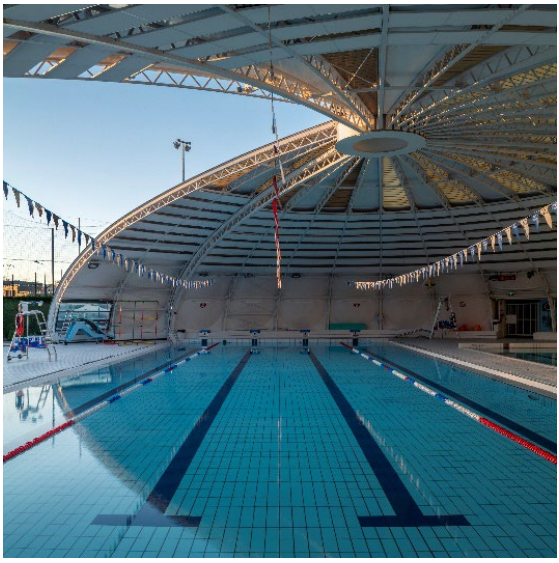
Et par le développement de la télévision, la France se passionne pour le sport.



Stade nautique Gabriel Menut (Cliché Agathe Janezko)

Le stade nautique Gabriel Menut à Corbeil-Essonnes est d'abord une piscine prototype en béton. Les architectes communistes de l'AUA, Chemetov et Deroche cherchent des solutions économiques et techniques par la préconception béton (deux bassins et une fosse à plongée) ; mais s'ils commandent un immense mur vitrail à François Chapuis c'est parce qu'ils savent la triste sobriété du béton brut. Par ces jeux d'ouvertures, la différence intérieur-extérieur est spectaculaire.

Ce contraste matière-couleur fonctionne toujours magnifiquement depuis son ouverture en 1967 (piscine réhabilitée en 2008), elle est labellisée Architecture contemporaine remarquable depuis 2023.



Piscine de Grigny (Cliché Loïc Leroux)

En 1969, le ministère de la Jeunesse, des sports et des loisirs lance un concours *mille piscines*. Le type Tournesol de l'architecte Bernard Schoeller est adopté : la coupole, en matière plastique, pivote sur un angle de 120 degrés : la piscine couverte devient alors piscine de plein air. Ce rapport intérieur-extérieur répond au développement des pratiques et à l'ambition affichée par l'État : 85 % des composants de la piscine sont fabriqués en usine.



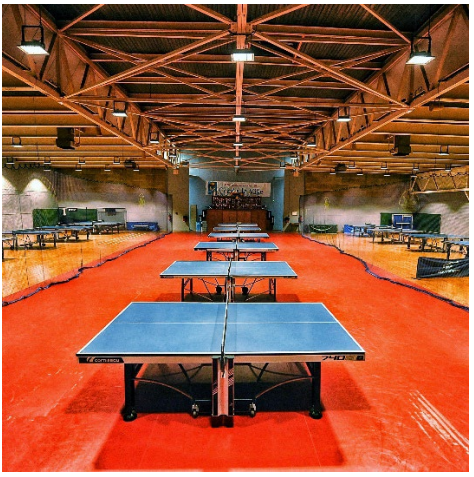
Piscine Tournesol de Lisses (Cliché Olivier Perrin)

La piscine possède une forme de soucoupe volante, car, en 1969, on a marché sur la lune ! Le fantasme de la modernité bat son plein. Et, en un sens, a conservé ce charme du vieux futur.

Les années 70 s'intéressent, en France, davantage au lien social généré par le sport. Et, comme moyen d'insertion, c'est à l'échelle municipale que le sport bénéficie de nombreuses constructions en faveur de tous.



Maison des arts martiaux d'Étiolles (Cliché Clélia Lyemni)



Complexe Le Paloisel à Combs-la-Ville (Cliché Graziella Roux)



Gymnase Allende à Combs-la-Ville (Cliché Loïc Leroux)

Véritable laboratoire d'expérimentation de nouveaux types d'architectures : les gymnases sont, à la fois, lieux de loisirs, programmes scolaires, architecture de spectacle autant que celle de l'industrie.



Badminton au gymnase Moulin à Evry-Courcouronnes (Cliché Olivier Perrin)

La forme des bâtiments s'appuie sur une conception industrielle des éléments en usine, le travail sur chantier n'est plus que montage et finitions. Ce principe de charpente permet de très grandes portées, donc de grands vides multifonctionnels où la structure bois devient la signature. Et cette utilisation visible du lamellé-collé, surfaces vitrées et plastique pour le sol, dessine encore la modernité.



Art du déplacement au clos de la cathédrale d'Évry-Courcouronnes (Cliché Célestin Bella Olémé)

Lors des années 1980, la pratique sportive explose. On se réapproprie les espaces urbains : jogging, roller, skateboard et, bientôt à Évry et Lisses, Parkour. La pratique se développe en extérieur, entraînant la création de parcours de santé.



Stade Bobin à Bondoufle (Cliché Mukesh Madavackone)



Infrastructures publiques à Évry (Cliché Tony Zen)

Le sport peut devenir loisir, récréation physique et bien-être. Les bases de plein air et de loisirs ou les lieux d'eau deviennent complexes sportifs aquatiques ; le département construit de grands équipements sur tout le territoire dont cet élancé stade Bobin par l'architecte Drummond. La récente transformation de la piste d'athlétisme en bleu indique l'évolution physique à venir de ces grands équipements vieillissants : aménager plutôt que construire. L'âge adulte des architectures du sport est arrivé.



Art du déplacement, gymnase Carpentier à Évry-Courcouronnes (Cliché Olivier Perrin)

« Les sports inventent, par leur nécessaire codification, leur propre architecture » dit Franck Delorme. Une histoire ainsi résumée. Une autre façon de penser l'architecture.

Rénovation de l'église D'Authon-la-Plaine

Michel CHAUVEAU

Au cours de l'année 2024 une phase des travaux dans l'église Saint-Aubin consistait à préserver les peintures murales en vue d'une restauration future, en consolidant les supports et protection par une couche spéciale.



La peinture du pignon ouest (entrée) a dû, d'abord, être dégagée partiellement de son badigeon qui s'effritait ; les spécialistes voyant ce qu'ils ont découvert, ont un peu agrandi le grattage. Le résultat est spectaculaire.

Villa gallo-romaine de la Mare Champtier (Plateau de Saclay, Orsay, quartier de Moulon)

Ange LOTODE

Situation géographique

Le plateau de Moulon est la partie sud-est du plateau de Saclay, située sur les communes de Gif-sur-Yvette et Orsay. Communément appelé quartier de Moulon, c'est l'un des lieux de recherche et d'enseignement supérieur de l'université Paris-Saclay.

En l'état actuel des connaissances et des recherches menées depuis le début des années 1970 par des archéologues des associations locales puis le CNRS et l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), l'occupation de ce secteur du plateau de Saclay est attestée depuis l'époque du Néolithique final (3000 à 2500 avant J.-C.).

Une villa gallo-romaine se situe dans le secteur de Moulon à Orsay, lieu-dit La Mare Champtier, face à Polytech Paris-Saclay (Maison de l'ingénieur, place Hubert Coudane, ancienne portion de la rue Louis de Broglie). Les vestiges de cette villa (début du IIe à la fin du IIIe siècle ap. J.-C.) furent mis au jour par une équipe de l'association des archéologues du CEA Saclay (AAC-CEA Archéologie) au début des années 1990. La partie correspondant à l'habitation du propriétaire de la *villa* (*pars urbana*) est encore visible. La partie agricole du domaine (*pars rustica*) est très partiellement préservée. Elle a subi de gros dommages à la suite de l'implantation des bâtiments construits depuis 2017. Cette partie n'a pas « bénéficié » d'une fouille approfondie mais fut diagnostiquée partiellement par une équipe de l'INRAP en 2013.

Les résultats positifs de ce diagnostic archéologique (fouille partielle, par échantillonnage du terrain) n'ont pas pesé suffisamment face au projet d'aménagement du secteur ; aménagement survenu près de trois ans après l'opération archéologique. Une extension des surfaces partiellement fouillées (fouille approfondie) aurait permis de prendre connaissance de la partie agricole d'une villa gallo-romaine francilienne, ensemble aménagé rarement étudié, faute de temps et d'argent.

L'occupation antique du secteur est vraisemblablement en lien avec la ferme gauloise implantée au Ier siècle avant J.-C. que des membres de notre association ont mis au jour en 1981, à 500 mètres au nord-ouest (La Plaine de Moulon à Gif sur Yvette).

En 2005, un village gaulois a été découvert sur la plaine de Moulon (au nord de l'IUT d'Orsay). Il était vraisemblablement composé d'une centaine de membres : artisans, agriculteurs ou éleveurs.

La villa gallo-romaine a sans doute succédé à ces différentes constructions gauloises et a ainsi perpétué la tradition de l'habitat rural dispersé et multiséculaire.



Figure 1 : vue aérienne des vestiges en juillet 2015



Figure 2 : vestiges en mai 2015



Figure 3 : Vestiges en juillet 2023

Mise en valeur du site

L'association des archéologues du CEA Saclay entretient, tente de sauvegarder et de mettre en valeur la villa gallo-romaine de La Mare Champtier (dite villa gallo-romaine de Moulon) située sur le domaine de l'université Paris-Saclay (commune d'Orsay).

Dès 1994, la présentation au public des vestiges de la villa gallo-romaine a suscité un grand intérêt auprès de la population. Constatant cet attachement pour l'histoire ancienne de la région, qui s'est développé au fil des ans, les municipalités de Gif sur Yvette, d'Orsay et l'intercommunalité du Plateau de Saclay (devenue la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay) proposèrent dès 1995 de conserver cette ressource locale. Afin de rendre la villa accessible au public, un projet de consolidation des vestiges et une mise en valeur avec supports d'informations fut établi. Le site archéologique ne fut donc pas rebouché à l'issue des fouilles. Depuis 1995, plusieurs demandes de réhabilitation furent présentées, notamment en 2000, où l'on releva le vote d'une subvention émanant de Gif sur Yvette, d'Orsay et de l'intercommunalité pour la mise en valeur de la villa gallo-romaine, non suivie d'effet.

Près de 25 ans après, ponctuées de multiples négociations de l'association, enfin en 2018, une concrétisation de mise en valeur vit le jour, menée par l'EPA PS (Établissement Public d'Aménagement du Plateau de Saclay) et les collectivités locales. Malgré les contraintes générées par la crise sanitaire, les travaux de terrain furent initiés au printemps 2021.

Bien culturel non renouvelable, les vestiges ont bénéficié de consolidations des maçonneries afin de réduire considérablement leur dégradation. Ces quelques éléments du patrimoine archéologique local sont aujourd'hui en partie préservés.

Pour les structures, c'est une consolidation des murs plutôt qu'une restauration qui a été apportée. L'opération a été réalisée au mortier de chaux naturelle. Pour le sable, c'est un mélange de sables locaux, permettant d'obtenir une granulométrie générale proche de ce qui a été identifié sur le site et une couleur proche de la pierre meulière des murs.

Nous avons mis à profit les nouvelles techniques d'analyses des matériaux pour refaire des analyses de fragments de mortiers mis au jour sur le site ; il y a 30 ans lors des premières fouilles puis en 2019 lors de notre campagne de fouilles la plus récente sur ce site.

Pour les revêtements de sol (clair à l'intérieur de l'habitation et gris sombre à l'extérieur), il s'agit de grave d'une épaisseur de 10 à 15 cm, placée sur deux couches de géotextiles de différents maillages. Ces éléments permettent de réduire considérablement la reprise de la végétation, souvent préjudiciable à la bonne tenue de vestiges maçonnés. Après l'intervention de mise en valeur, la hauteur des murs semble avoir baissé. En fait, c'est la couche de grave qui est venue surélever le niveau général d'avant travaux. Les murs sont ainsi mieux protégés.

L'ensemble est réversible. Pour le mortier de chaux, il faudra s'attendre à quelques retouches avant un délai de 10 ans (érosion par les pluies, le vent et les micro-fracturations provoquées par le gel/dégel – cryoclastie).

Nous n'avons pas jugé nécessaire de consolider le muret de délimitation (actuellement effondré) entre la cour-jardin et la grande cour empierrée.

Le foyer et la chambre de chauffe du dispositif de chauffage par le sol (hypocauste) sont restés à l'identique. Leur consolidation aurait demandé beaucoup d'effort et un budget conséquent. Localement, il faudra continuer à limiter très délicatement la repousse des végétaux (entretien d'un espace très fragile).

Le chantier de mise en valeur, mené par des professionnels, a été supervisé par un architecte expérimenté, en lien étroit avec l'association et supervisé par les services du SRA (Service Régional de l'Archéologie).

Visites du site

Depuis octobre 2021, les visiteurs peuvent apprécier les résultats de ces travaux.

En accord avec les règles qui s'imposent pour un site archéologique inévitablement fragile, il reste maintenant à concrétiser le renouvellement de la protection d'accès au site. Protection d'accès (palissade) qui pourrait s'intégrer à l'architecture moderne du quartier. Associer l'architecture moderne et antique !

Pour la partie médiation culturelle de terrain, il reste à concrétiser le projet d'aménagement des supports d'informations à mettre en place à proximité immédiate du site afin d'accompagner les visiteurs en l'absence de guides conférenciers (néanmoins présents le week-end et disponibles sur rendez-vous)

Participant ainsi à la préservation de notre mémoire collective, ces vestiges sont uniques dans le département de l'Essonne. En outre, c'est le seul exemple visible et compréhensible dans la région sud-ouest de l'Ile de France. En France métropolitaine, ce serait le seul site archéologique présent sur un campus universitaire (université Paris-Saclay).

Nous restons vigilants sur le devenir du site archéologique et à l'écoute des propositions de spécialistes et de la population pour permettre la complète mise en valeur et la protection de ce patrimoine local.

Pour une visite du site archéologique, l'association est en général présente le week-end. Pour les groupes, une visite est possible sur RDV, en semaine ou le week-end.

ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
CEA PARIS-SACLAY

Coordonnées :

À côté du Lieu de vie (cafétéria, restaurant universitaire), du bâtiment 625 HBar (enseignement de la Physique) et de la résidence étudiante Eileen Gray (bâtiment noir) : Place Hubert Coudane, le long de la rue Sophie Germain (nouvelle rue), 91 Orsay (à la limite immédiate de Gif sur Yvette)

Coordonnées GPS : Longitude : 2° 10' 19.5" E Latitude : 48° 42' 32.9" N



© IGN (Institut Géographique National) et Open Street Map
Site internet : http://archeoaaccea.chez.com/moulon.htm

AAC-CEA Archéologie

Le site magdalénien d'Étiolles en 2023

Sous la direction de Boris VALENTIN

Résumé du rapport de fouille adressé au Service Régional de l'Archéologie.

Ce rapport annuel conclu le cycle triennal des fouilles du site d'Étiolles 2021-2023.

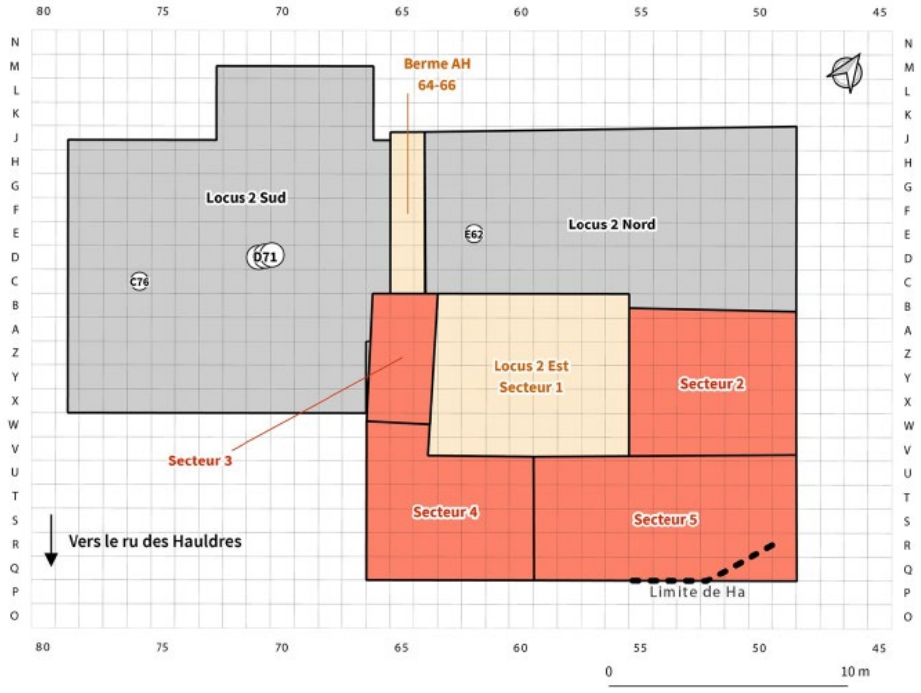


Fig. 1. Étiolles Les Coudray. Surface fouillée en 2023

L'année 2023 a porté, en fouille manuelle, sur le locus 2 Est secteur 1. Ce secteur est fouillé depuis 2016. Il a livré plusieurs vestiges lithiques et osseux (Fig. 2 à 5).

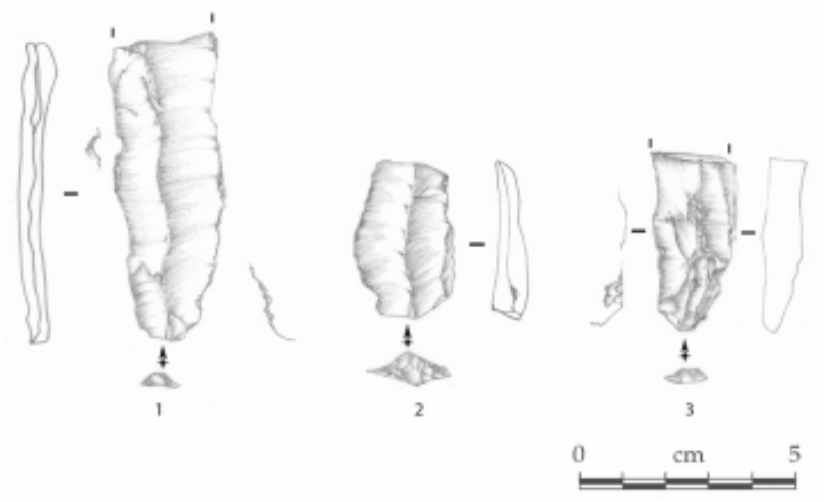


Fig. 2. Lames d'allure magdalénienne. Locus L 2 E secteur 1

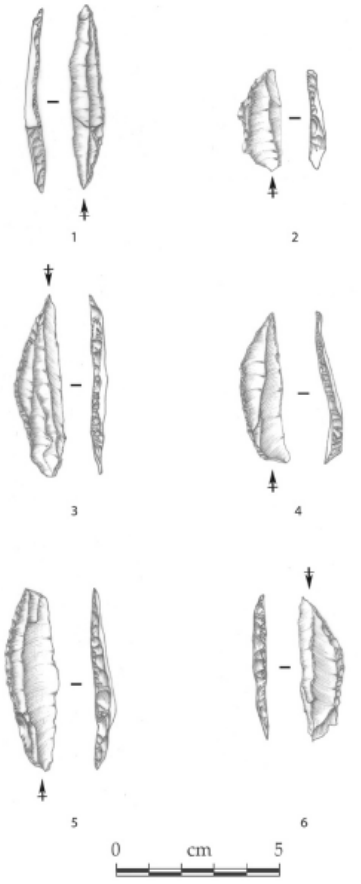


Fig. 3. Bipointes. Locus L 2 E secteur 1

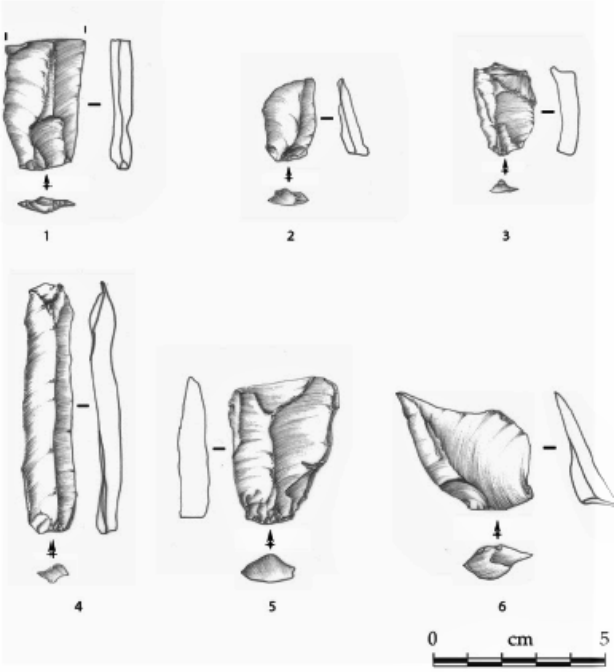


Fig. 4. Lames et éclats attribuables au second mésolithique. Locus L 2E secteur 1



Fig.5. Mandibule de renne. Locus L 2 E secteur 1.

Le décapage mécanique du niveau superficiel, des secteurs 2, 3 4 et 5 (Fig.1), méthode nouvelle à Étiolles, a été suivi d'une exploration manuelle classique.



Fig. 6. Le décapage mécanique superficiel du secteur 2 locus 2 Est.

Les indices de fréquentation s'échelonnaient du Magdalénien au second Mésolithique. Ces résultats n'ont donné aucune consistance paléthnographique (structure). La fouille mécanique a concerné les secteurs 2 à 5 sur environ 200 m² par une cinquantaine de passes de 7 cm de profondeur chacune (Fig. 6).

Les vestiges les plus nombreux ont été trouvés dans le secteur 5 soit une trentaine de silex taillés d'allure magdalénienne (Fig. 7).



Fig. 7. En premier plan amas de silex du secteur 5 et autre amas en second plan du secteur 1

La fouille de la berne entre les secteurs L2 S et L2 N (Fig.1. Berne AH 64-66) a en outre livré quelques perçoirs (Fig. 8).

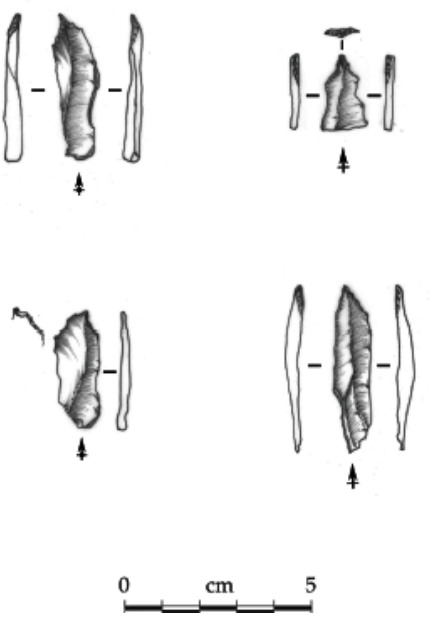


Fig. 8. Perçoirs. Berne entre L 2 S et L 2 N.

Découverte d'une nouvelle pierre gravée

Lors de la fouille de la berne séparant les locus L 2 S et L 2 N (Fig. 1. Berne AH 64-66), un fragment de pierre gravée avait été découvert les années précédentes. La poursuite de la fouille de cette berne en 2023 a permis la découverte de deux autres fragments gravés qui après examen se sont révélés être les éléments d'une même dalle.

Longue de 42 cm, cette dalle en calcaire porte un ensemble de gravures essentiellement rectilignes, parallèles ou non. Un examen minutieux a décelé des gravures triangulaires qui pourraient être interprétées comme des vulves.



Fig. 9. Les trois fragments de la pierre gravée



Fig. 10. Relevé de la pierre gravée



Fig. 11. Relevé partiel. Le triangle et la vulve

La prochaine triennale de fouille du site poursuivra la même problématique scientifique que les années précédentes, combinant les études paléthnographiques et les explorations stratigraphiques. Le site préhistorique d'Étiolles, chantier école de l'université, poursuivra également cette vocation.

Erratum à l'article
Sulpice Chrétienne de François Fortin

du bulletin SHAEH N° 92 de 2023 (pp.215-221)

Par Olivier BERLIN

Mon ami François Fortin, décédé le 3 avril 2023, nous a donné un article fort intéressant sur l'histoire de l'unique cloche subsistant dans l'église de Saint-Sulpice-de-Favières depuis 1793.

Cette cloche, fondue par Simonnot, a été bénie en 1773 par l'abbé Chauvot et nommée « Sulpice Chrétienne » par Messire Chrétien de Lamoignon fils de Messire de Lamoignon, marquis de Bâville et baron de Saint-Yon, d'une part, et par Damoiselle Louise Thérèse Charlotte Le Mairat, fille du Marquis de Bruyères-le-Châtel, d'autre part.

L'erreur de notre regretté sociétaire tient au fait qu'il identifie Chrétien de Lamoignon comme étant Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), dit Malesherbes, le fameux défenseur de Louis XVI.

Or Malesherbes est le fils de Guillaume de Lamoignon de Blancmesnil, seigneur de Malesherbes, lequel n'est pas marquis de Bâville.

Le parrain le plus vraisemblable de la cloche est Chrétien-François II de Lamoignon (1735-1789), marquis de Bâville, et baron de Saint-Yon, tout comme l'était son père Chrétien-Guillaume de Lamoignon (1712-1759).

Il est utile de préciser que jusqu'en 1789, la paroisse de Saint-Sulpice-de-Favières relevait de la baronnie de Saint-Yon et que le terrier de cette paroisse a été rédigé en 1787-1788 pour Chrétien-François II de Lamoignon.

Chrétien-François II de Lamoignon (1735-1789), dernier Marquis de Bâville, qui fut président à mortier au parlement de Paris en 1758 et garde des sceaux en 1787-1788, était propriétaire du château de Bâville (aujourd'hui sur la commune de Saint-Chéron), distant d'à peine 6 km de l'église de Saint-Sulpice-de-Favières.

De même la jeune marraine Charlotte Le Mairat résidait au château de Bruyères-le Châtel éloigné de 9 km de ladite église.

Tableau de la lignée des Lamoignon de Bâville :

Charles de LAMOIGNON ∞ 27-07-1547 Charlotte de BESANÇON (1526-1594)
° Nevers, le 01-07-1514 † le 01-11-1572
[Acquiert la terre de Bâville en 1559]

Chrétien de LAMOIGNON (Seigneur de Bâville) ∞10-06-1597 Marie des LANDES (1576-1651)
° Paris, le 22-08-1567 † Paris, le 18-01-1636
Président à mortier au Parlement de Paris en 1633
[Fait construire le château de Bâville (1625-1629)]

Guillaume de LAMOIGNON (Marquis de Bâville) ∞ 14-11-1640 Madeleine POTIER d'OCQUIERES
° Bâville, le 23-10-1617 † Paris, le 10-12-1677
Premier Président du Parlement de Paris en 1658
[Propriétaire du château de Bâville]
(Finance les réparations ou la terminaison de l'église)

Chrétien-François de LAMOIGNON (Marquis de Bâville) ∞ 07-01-1674 Marie Jeanne VOISIN
° Paris, le 26-06-1644 † le 07-08-1709
Président à mortier au Parlement de Paris en 1690
[Propriétaire du château de Bâville]
(Poursuit le financement des travaux de l'église « 1684 » et « 1697 »)
(Fait venir les nouvelles reliques à St Sulpice de Favières en 1681 ou 1687 ?)

Chrétien II de LAMOIGNON (Marquis de Bâville) ∞ 05-09-1706 Marie Louise GON de QUEILH
° Paris, le 14-03-1676 † Paris, le 28-10-1729
Président à mortier au Parlement de Paris en 1723.
[Propriétaire du château de Bâville]

Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON (Marquis de Bâville) ∞ 27-09-1732 Louise Henriette BERNARD
° Paris, le 01-10-1712 † Paris, le 23-05-1759
Président à mortier au Parlement de Paris
[Propriétaire du château de Bâville]

Chrétien-François II de LAMOIGNON (Marquis de Bâville) ∞ 06-04-1758 Marie Elisabeth BERRYER
° Paris, le 18-12-1735 † Bâville, le 16-05-1789 (suicide)
Président à mortier au Parlement de Paris en 1758 - Garde des Sceaux en 1787-1788
[Propriétaire du château de Bâville]
(Parrain de la cloche « Sulpice Chrétienne » en 1773)

[AD91 ESUPPL/49] En 1789 la baronnie de St-Yon se compose des paroisses de St Yon, Boissy-sous St-Yon, St Sulpice de Favières, Torfou et une partie d'Égly.

[AD78 E/SUP 45] Terrier de la Seigneurie de St Sulpice (de Favières) rédigé en 1787-1789 pour Chrétien François de LAMOIGNON marquis de Bâville, baron de St-Yon et autres lieux. Garde des Sceaux.

IN MEMORIAM
(2023-2024)

Plusieurs membres notables de notre association nous ont quitté récemment.

Michel CHANCELIER
(1930-2014)



C'est avec tristesse que nous avons appris, le décès de monsieur Michel Chancelier. Originaire d'Ambrugeat en Haute-Corrèze, Michel Chancelier est décédé le 16 mai 2024 à l'âge 94 ans. Il était arrivé à Montgeron à l'automne 1963. Agrégé, il a enseigné au Lycée de Montgeron. Désireux de partager l'histoire locale montgeronnaise, il dispensait des conférences au Cyrano et à la Maison de l'Amitié. Il collaborait régulièrement à la page histoire du bulletin municipal. Tous les ans, il animait des visites commentées aux Journées du patrimoine.

Michel Chancelier a consacré quarante ans de sa vie à étudier l'histoire locale de Montgeron : d'abord, il participe à l'inventaire des Monuments historiques à la demande du Ministère de la Culture, puis son engagement se concrétise après avoir accepté la présidence du Comité de l'histoire locale proposée, puis il devient le Président de la Société de l'histoire locale. Reconnu par les

descendants de familles célèbres de Montgeron, il recueille leurs archives, leurs témoignages et constitue ainsi la richesse de notre patrimoine local.

Pour célébrer le bicentenaire de la Révolution en 1989, il participe activement aux travaux de recherches et de rédaction menés avec l'historien de Draveil, Serge Bianchi pour l'ouvrage : *Draveil et Montgeron : Deux villages en Révolution*. Après l'ouverture du musée en 1993 inauguré par Josèphe Jacquiot, Michel Chancelier et Michèle Juret vont unir leurs efforts pour l'épanouissement de ce lieu culturel. Écrivain, il a rédigé de nombreux ouvrages dont Montgeron au XXe siècle, Regards sur une commune de Haute-Corrèze : 100 ans d'histoire d'Ambrugeat (1838-1930).

Honoré par Montgeron, Michel Chancelier a reçu la médaille de la Ville en 2019, mais aussi de nombreuses distinctions de l'Éducation Nationale. Altruiste, il était respecté pour son savoir et sa gentillesse. Homme de culture et d'une profonde sensibilité, Son éloquence était toujours inspirante. Il restera une personnalité incontestée de Montgeron, la ville qu'il aimait tant.

René DOREL
(1928 – 2023)



René Dorel, travailleur infatigable, est décédé en mars 2023 à l'âge de 95 ans. Habitant d'Étiolles, il a mené une carrière professionnelle très active. En parallèle il s'est passionné pour l'histoire locale. Il a donné de nombreuses conférences sur les personnages célèbres des communes d'Étiolles et de Soisy-sur-Seine. Il n'a, hélas, pas publié ses innombrables recherches. Ses riches travaux ont récemment été déposés aux Archives Départementales de Chamarande et feront l'objet d'un « fond Dorel » disponible après tri dans

quelques années. Nous donnons ici un avant-gout du prodigieux travail de dépouillement réalisé par M Dorel.

Outre le terrier de 1786, il a entièrement et rigoureusement saisi les documents suivants dont ses filles nous ont confié les fichiers informatiques :

- Le terrier de la seigneurie de Soisy-sur-Seine Année 1644 (229 pages)
- Le terrier d'Étiolles Fiefs du Bourg et partie d'Angest, Année 1722 (143 pages)
- Le terrier de la terre et seigneurie de Soisy-sur-Seine appartenant à Monseigneur le Président de Bailleul, 1725 (254 pages)
- Le terrier d'Étiolles réalisé par Me Jean Popelin, notaire royal en la ville de Corbeil durant les années 1759 à 1761 pour Messire Charles Guillaume Le Normant (1079 pages !)
- Le terrier de la Cour du Pressoir à Étiolles commencé en l'année 1786 (237 pages)
- Le terrier de la seigneurie du Bourg à Étiolles 1786 (335 pages)
- Le Terrier de la seigneurie du Tremblay-Chevreau, commencé en l'année 1786 (465 pages)
- Le terrier des fiefs de l'Hermitte, Grandins et Combault Rouge à Étiolles, commencé en l'année 1786 (71 pages)
- Rôle de taille de la paroisse de Soisy-sous-Étiolles pour l'année 1790 (10 pages)
- Histoire de Soisy-sous-Étiolles. Manuscrit de H. Jolly, 1865 (425 pages)

Jacqueline LAGARDE
(1937 – 2024)

Jacqueline Lagarde de Saint-Sulpice-de-Favières est décédée le 19 février dernier à l'âge de 86 ans ; elle était adhérente de notre association depuis plus de 15 ans.

Pharmacienne à Arpajon pendant plusieurs dizaines d'années, Jacqueline Lagarde était secrétaire de l'Association pour le rayonnement de l'église de Saint-Sulpice de Favières (ARESULP) à sa création en 2003, puis guide des visites de groupes jusqu'en 2022.

Elle a été artisane de l'exposition de 2007 consacrée au cinéaste Jean GRÉMILLON (1901-1959), qui repose avec son épouse Christiane dans le cimetière de Saint-Sulpice de Favières.

Bibliographie essonnienne (2023-2024)

Frédéric GATINEAU

Cette rubrique a pour but de recenser les parutions récentes qui concernent notre territoire essonnien et ce dans tous les domaines : monographie locale, archéologie, histoire, géographie mais aussi biographies, beaux-arts, littérature. Tous les ouvrages recensés traitent explicitement de tel ou tel aspect du département.

Assurer cette veille documentaire, dans le foisonnement éditorial contemporain, est une tache quasi inépuisable. Toutes les contributions à venir sont bienvenues.

Contact : fregat65@hotmail.com.

NB : Les publications des associations d'histoire locale font l'objet d'une rubrique particulière dans ce bulletin : « Vie et publications des associations historiques essonniennes ».

ANTONI Lionel (photographe)
Brothers of cycles, Édition Nine V 2019.
(Étonnant livre d'art avec de très belles photos de « bikers » à vélo. Quatre photos sont prises à Corbeil-Essonnes, une au Coudray Montceaux, une à Viry-Châtillon, une à Juvisy-sur-Orge, une à Montlhéry et enfin, une est créditée comme ayant été prise en « sud Essonne »)

BAUDIN Arnaud, BRUNEL Ghislain, DOHRMANN Nicolas (sous la direction de)
Des Templiers de Jérusalem aux commanderies de Champagne.
Somogy 2012.
(Mention d'une rente de 30 livres donnée par Louis VII à prendre sur le cens que le roi percevait à Étampes. Mention de la détention de templiers à Corbeil en février 1308. Enfin mention de Hugues de Pairaud, visiteur de la Province de France. Le 18 mars 1314 il est condamné à la prison à vie et mené à Montlhéry où il a probablement fini ses jours)

BARRIERE Véronique
Rien ne m'attache à la terre, Amazon 2022, (394 pages).
Arrière-petite-nièce de l'astronome Ferdinand Quenisset, Véronique Barrière a entrepris de raconter la vie et le parcours scientifique de son ancêtre, précurseur en astrophotographie. De nombreuses pages sont consacrées à Juvisy et à l'observatoire Camille Flammarion

BEN
Être libre, Lienart 2020.
(Catalogue de l'exposition proposée par l'artiste à Chamarande. De très nombreuses et étonnantes photos des installations de Ben dans le château)

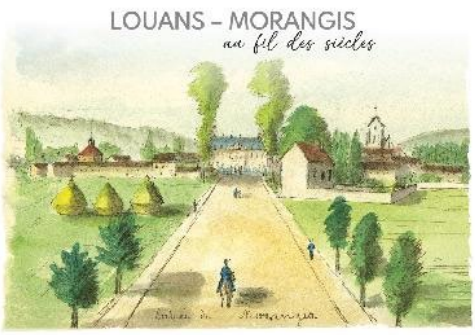
BERLY Cécile
Les femmes de Louis XV, Perrin 2018.
(Il est question de la future Madame de Pompadour à Étiolles)

BERNEIM François, MATTON Sylvie
Guillaume Depardieu, bande originale, Grasset 2014.
(Il est beaucoup question de l'enregistrement éclair de l'album réalisé en 2008 dans un studio de Gif-sur-Yvette, peu avant la mort de l'artiste)

BERTRAND Olivier
Une rixe, Seuil 2023.
(La base du récit est un drame survenu le 23 février 2021. Toumani, 14 ans, est tué dans une rixe. Lorsqu'il apprend que les adolescents étaient originaires du Vieillet - une cité de Quincy – et d'Épinay-sous-Sénart, Olivier Bertrand est troublé : la victime et le garçon qui s'accuse d'avoir porté les coups de couteau mortels habitent dans les deux villes où l'auteur a passé une partie de sa jeunesse.)

BILLAUD Pierre sous la direction de
La grande aventure du nucléaire militaire français. Des acteurs témoignent
L'Harmattan 2016
(De nombreuses pages sont consacrées au site B3 (nom de code pour le Centre de Bruyères-le-Châtel)

BLIN Olivier (dir.), ALLENET de RIBEMONT Gisèle, BANDELLI Alessio, BARDEL David, CAMMAS Cécilia, COUDERC Jérémie ... MEMIEL Patrice. (2019).
Gif-sur-Yvette, sud-ouest du rond-point de Corbeville (Île-de-France, Essonne) : rapport de fouille archéologique.
Volume 1 : texte, figure et études spécialisées.
Volume 2 : inventaire et archives graphiques.
2016. Paris : Inrap.



BOILLEAU Michel
Louans-Morangis au fil des siècles,
Imprimerie Lefevre 2023
260 pages illustrées

BONNEFOI Élisabeth
Beaux villages et cités de charme d'Ile-de-France
Textes d'Élisabeth BONNEFOI, Photographies de Jean-François MERLE
Éditions Ouest-France, Édilarge SA, -Rennes. 2022. 192 pages.
(Il est question de Méréville pages 126 à 129)

BONSIGNORE Jean-Pascal
La sanction. Fallait-il condamner le Maire ? Édilivre 2016.
(Roman qui a pour cadre l'affaire Georges Tron, qui fut maire de Draveil de 1995 à 2021)

BOUGRAIN DUBOURG Allain
Il faut continuer de marcher, La Martinière 2015.
(Page 77 l'auteur rapporte quelque souvenirs vécus au camp militaire de Montlhéry)

BRANDY Alexandre
Il y a longtemps que je mens, Grasset 2018.
(Roman dont une partie de l'intrigue se déroule à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis)

CARBONEL Marie-Hélène, FRANSIOLI MARTINEZ Martine
Consuelo de Saint Exupéry. Une mariée vêtue de noir.
Éditions du Rocher 2010
(Il est question de la maison « La Feuilleraie » à Varennes-Jarcy qu'Antoine de Saint-Exupéry, en compagnie de sa femme Consuelo, louèrent de 1936 à 1940.)

CASSIAU-HAURIE Laurent
La police m'a tué, Encre rouge 2018.
(Récit du parcours professionnel d'un policier. Plusieurs pages sont consacrées au passage de l'auteur au commissariat d'Évry)

CASTELUCCIO Stéphane (éditeur)
Journal de la cour, CNRS 2022, (705 pages).
(Trois registres manuscrits conservés aux Archives nationales, relatent le quotidien du Roi à Versailles entre 1723 et 1785. Sur plus de 1 400 pages se déroulent 63 ans de vie officielle de la Cour enregistrée par l'administration des

Menus Plaisirs sous l'angle de l'étiquette, de l'organisation pratique et de la réalité du métier de roi au jour le jour. Plusieurs mentions de Corbeil et d'Étampes)

CAVALIN Tangi
L'affaire : Les Dominicains face au scandale des frères Philippe, Le Cerf 2023, 766 p.
Un chapitre de 115 pages est consacré aux dérives du centre spirituel « l'Eau Vive » situé à Soisy-sur-Seine et à ses rapports avec le Saulchoir (Étiolles).

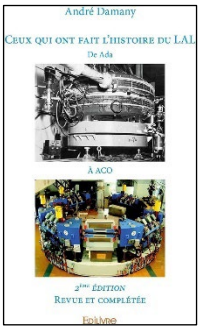
COHEN Stéphane
Les 30 plus beaux circuits du monde, Sophia éditions 2023, 159 pages.
(Parmi les circuits figure celui de Montlhéry)

COLIZE Paul
Concerto pour 4 mains, Fleuve Noir 2015.
(Roman dont une des protagonistes est « chef de projet chez Arianespace à Évry »

COUTURIER Louis
Libre Pensée et Libres Penseurs dans l'ancien département de Seine-et-Oise (1843-1983)
Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée 2023, 167 pages.
(Précieuse étude dans laquelle on trouve des occurrences pour les communes d'Arpajon, Athis-Mons, Auvers-Saint-Georges, Ballainvilliers, Brétigny, Briis-sous-Forges, Brunoy, Buno-Bonnevaux, Chalo-Saint-Mars, Chamarande, Cheptainville, Corbeil, Crosnes, Dannemois, Draveil, Épinay-sur-Orge, Étampes, Évry, la Ferté-Alais, Fleury-Mérogis, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Juvisy, Limours, Longjumeau, Longpont, Massy, Méréville, Milly, les Molières, Montgeron, Montlhéry, Orsay, Palaiseau, Pussay, Saclas, Saint-Chéron, Saint-Germain-les-Arpajon, Savigny, Saint-Jean-de-Beauregard, Soisy-sur-École, Souzy-la-Briche le Val-Saint-Germain , Vaugrigneuse, Verrières-le-Buisson, Vert-le-Grand, Videlles, Vigneux, Villabé, Wissous.)

CUEILLE Sophie
Cheval en scène, panorama sur les hippodromes
L'hippodrome d'Évry figure dans l'article,
In bulletin « Monumental » décembre 2023

DAGNICOURT Éric
L'affaire du courrier de Lyon, aujourd'hui.
Volume Éditions 2011, (511 pages. Illustré).
(L'auteur, officier de gendarmerie et directeur du musée de la Gendarmerie de Melun rouvre l'enquête en confrontant les procédés de l'époque à la lumière des méthodes actuelles, ne travaillant que sur les pièces officielles et les témoignages indiscutables, revisitant les lieux du crime et explorant les archives. Montgeron fait, bien sûr, parti des lieux attentivement revisités pour l'occasion.)



DAMANY André
Ceux qui ont fait l'histoire du LAL. De Ada à ACO, Édilivre 2017.
(L'ouvrage retrace l'histoire du laboratoire de l'accélérateur linéaire au sein de la faculté d'Orsay)

DA SILVA Cécile
(Re) panser la fabrique – Vers un nouveau dialogue entre Méréville et son parc Pittoresque - 2021-2022 – rapport de Projet de Fin d'Études. 156 pages, Paris, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine, 3/15 quai Panhard et Levassor, 75013.

DEBUIRE Catherine
Circuits de nos régions, Édition CASA, 2021, 177 pages.
(Y figure le circuit de Linas-Montlhéry)

DELALEE Yveline
Villiers-le-Bâcle dans les archives, Auto Édition 2023, 142 pages illustrées.

DELANOE-VIEUX Carine, COIRIE Marie, BOUHALLIER Gaspard, FONTAINE Coline, SALABAY Benjamin
Perray-Vaucluse. Anamnèse[1] d'un hôpital en reconversion (p.63-9)
L'information psychiatrique Volume 97, numéro 1, Janvier 2021

DESCAMPS-WASSIF Sara
La tendresse de Dieu au cœur du monde, Le père André Bagnol (1922-2004).
Vie, spiritualité et don de soi d'un prêtre au XXe siècle, Saint-Léger éditions, 2023.
(André Bagnol a été successivement prêtre dans les paroisses de Méréville, Massy, Arpajon et Montgeron)

DIEU François, MBANZOULOU Paul
L'architecture carcérale. Des mots et des murs, Privat 2012, 124 pages illustrées.
(Le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis fait l'objet d'une intéressante notice)

DUBOIS Loïc
Étude d'une adjonction médiévale attenante à l'ancienne collégiale Saint-Spire de Corbeil-Essonnes
Mémoire d'étude Histoire de l'art médiéval, École du Louvre, 2023, 99 pages et 118 pages d'annexes.

[1] Anamnèse : Ensemble des renseignements fournis au médecin par le malade ou par son entourage sur l'histoire d'une maladie ou les circonstances qui l'ont précédée.

DUBOIS Christophe, TABET Marie Christine
Descente aux enfers. Vie et mort de la SCNF, Fayard 2019.
(Il est largement question de la catastrophe de Brétigny-sur-Orge en 2013)

DUCROCQ Jessica
Sauvegarde et valorisation du patrimoine naturel et bâti de Varennes-Jarcy
École polytechnique de l'Université de Tours, imprimé à Issy-les-Moulineaux 2005-2006, (67 pages).

FAROULT Guillaume (sous la direction de) avec la collaboration de Catherine VOIRIOT
Hubert Robert (1733-1808), un peintre visionnaire, Somogy 2016.
(Catalogue de l'exposition Hubert Robert, un peintre visionnaire, au musée du Louvre du 9 mars au 30 mai 2016 puis à la National Gallery of Art, Washington, du 26 juin au 2 octobre 2016. Un chapitre entier est consacré au parc de Méréville)

FOUILLOUX Étienne
Le Saulchoir en procès (1932-1943), ATF France Édition 2022.
(le Saulchoir est l'ancienne maison d'étude des dominicains située à Étiolles)

FOUILLOUX Étienne
Marie-Dominique Chenu 1895-1990, Salvator 2022.
(Le grand théologien Marie-Dominique Chenu est né à Soisy-sur-Seine en 1895. De très nombreuses pages de cette passionnante biographie sont consacrées au couvent des Dominicains du Saulchoir à Étiolles)

FOUILLOUX Étienne
Les éditions dominicaines du Cerf 1918-1965, Presses Universitaires de Rennes 2018, (294 pages).
(En 1929, une communauté de dominicains venant de Saint-Maximin (Var) s'installe à Juvisy. La maison de Juvisy abritera le siège de la revue "Sept" et celui des éditions du Cerf créées alors. Les Dominicains quitteront Juvisy pour Paris en 1936)

FRECHE Émilie
Les amants du Lutetia, Albin Michel 2023, Roman.
(Il est question d'une « maison de retraite rue des acacias à Dourdan »)

GALLEZ Caroline, COUTARD Olivier
Vers une Île-de-France Post-Carbone ? Freins et leviers d'une transition énergétique régionale, L'œil d'or 2023.

GARCIA Dominique, BOUIRON Marc (sous la direction de)
Atlas archéologique de la France, Tallandier 2023.

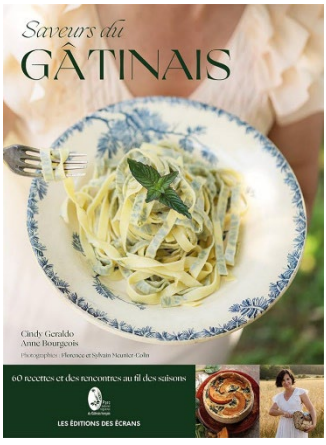
(Passionnant ouvrage qui présente des dizaines de cartes synthétiques en intégrant les plus récentes découvertes.

Intitulé de la carte	Figurations
Paléolithique et art préhistorique	Étiolles
La première statuaire	La stèle de l'Ouche de Beauce (découverte à Maisse)
Poteries dans les maisons et dans les tombes	Milly-la-Forêt et Palaiseau
Espaces sacrés et lieux de culte	Boigneville
Habiter à la campagne au haut Moyen Âge	Saint Chéron
Les principaux foyers des arts du feu	Sermaise
Les pratiques funéraires atypiques	Saint-Germain-lès-Corbeil
Un territoire qui s'urbanise	Étampes
Vignobles de la France médiévale	Morigny-Champigny
La modernisation des campagnes	Athis Mons, Dourdan et les Granges le Roi

GARDET Mathias WAKS Fabienne
Histoire d'une jeunesse en marge du XIXe siècle à nos jours.
Textuel 2015, (Marcoussis p 73)

GAREL Quentin
Anomal, Anamosa 2020.
(Catalogue de l'exposition proposée par l'artiste à Chamarande. De très nombreuses et étonnantes photos des installations de Quentin Garel dans le château)

GENTON Louis
L'institution et l'écrit : Une histoire documentaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (XIe-XVe siècle). Thèse d'Histoire. Université Paris-Saclay, 2022.
(Sont citées et brièvement étudiées les possessions de l'abbaye à Avrainville, Crosne, Épinay-sur-Orge, Palaiseau, Paray, Souzy-la-Briche et Verrières)



GERALDO Cindy, BOURGEOIS Anne
Saveurs du Gatinais, Éditions des Écrans 2023, 260 pages.

GERMAN Clara
Germain, évêque de Paris (v 496-576) de l'aristocratie burgonde au saint Parisien
Parcours réseau et mémoire
Mémoire de Master soutenu en 2018, École des

Chartes.

(Il est question des miracles de saint Germain dont celui dont a bénéficié un habitant d'Essonnes)

GOBY Valentine

Un paquebot dans les arbres, Actes Sud 2016.

(Roman dans lequel il est question des sanatoriums de Bligny et de Champrosay)

GOBERT Patrick, LETERRIER Jean-Michel

Voyage au pays des CE 1945-1946/ 2015-2016.

70 ans d'histoire des comités d'entreprise, Éditions du 1er mai 2015

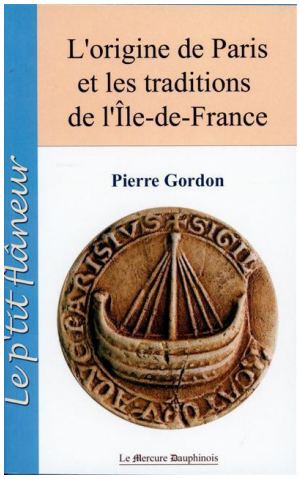
(Une rare photo du centre CCAS de Bouray-sur-Juine datée de 1950)

GORDON Pierre

L'origine de Paris et les traditions de l'Île-de-France

Éditions le Mercure Dauphinois 2023.

(Il est question des bateliers de Corbeil)



HAURIE Béatrice

Les monuments publics de Raymond Delamarre (1890-1986), thèse de doctorat en Histoire de l'art contemporain soutenue le 29 juin 2012.

Université de Toulouse II UFR d'Histoire de l'Art Contemporain.

(Premier grand prix de sculpture en 1919, le parisien Raymond Delamarre se positionne dans le nouvel ordre plastique néo-classique du groupe des prix de Rome des années 20. Parmi les œuvres présentées figure le très beau relief de la roseraie du château de Bourbon-Conti à Soisy-sur-Seine (1928-1929).

HOUELLEBECQ Michel

La carte et le territoire (roman), Flammarion 2010.

P 100, il est question du « château de Bourbon-Busset, dont les descendants perpétuaient avec élégance l'art du bien recevoir… »

HUGRON Jean-Philippe

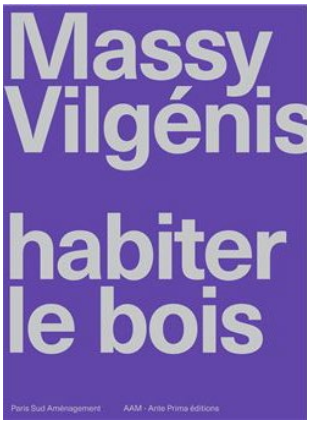
Paris-Saclay. L'aménagement d'un territoire d'économie du savoir, Archibooks 2022.

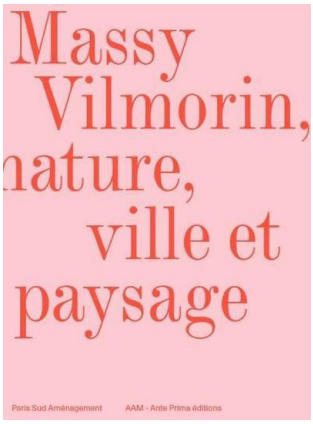
(Présentation des nombreux projets architecturaux sur le Plateau de Saclay, 446 pages très illustrées)

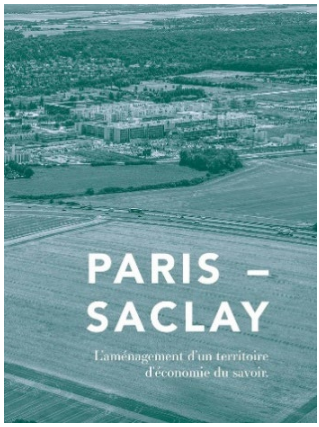
HUGRON Jean-Philippe

Massy Vilmorin Nature, ville et paysage.

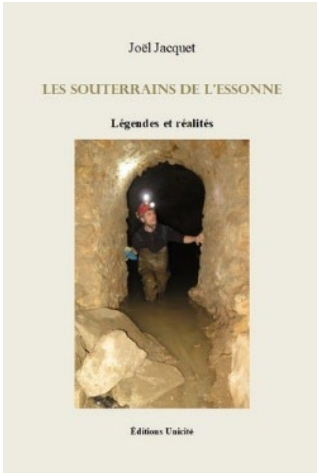
Paris Sud aménagement AAM Ante Prima Éditions 2022, (98 pages).







HUGRON Jean-Philippe
Massy Vilgénis. Habiter le bois.
Paris Sud aménagement AAM Ante Prima Éditions 2022, (96 pages).



JACQUET Joël
Les souterrains de l'Essonne
Éditions Unicité 2023, (178 pages)



JURET Michèle
Le musée Josèphe Jacquiot. Voyage dans le temps. Sur les traces d'Étienne Drioton, 2023, 162 pages.

JUTIER Sophie
Lieux sacrés en France, Suzac 2021.
(Une page est consacrée à l'église de Saint Sulpice-de-Faviéres)

KARELL S.
Le château fantôme, Vérone éditions, 2023, 90 pages.
(L'intrigue du roman se déroule autour de la commanderie de Balizy à Longjumeau)

KOËNIG Gaspard
Humus, L'Observatoire 2023
(Les deux protagonistes du roman sont étudiants à AgroParisTech. Le roman fait souvent mention du plateau de Saclay)

LACOMME Thomas
Saint Étienne de Troyes et Provins (XII-XIII[e] siècles).
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins, n°176, 2022
(Il est question de la charte du comte Henri-le-Libéral datée de 1175, qui concerne les merciers de Paris, Rouen, Étampes et Limoges…)

LANGENIEUX Philippe
Les derniers jours d'André Malraux, Baker Street, 2023.
(Novembre 1975-novembre 1976. André Malraux termine ses ultimes écrits. Retiré à Verrières-le-Buisson, il est entouré d'amis et d'affection. Souvent sollicité par les médias et les responsables politiques, il commente l'actualité et demeure l'un des esprits les plus vifs de son temps. Parfois inattendu dans ses répliques, il affronte la maladie avec simplicité et courage. Le récit vrai, constellé de faits et d'épisodes inédits, des derniers jours d'un homme qui a marqué l'histoire de la France)

LARPIN Dominique
Chevannes, Église Saint-Symphorien, étude de diagnostic, mars 2014, (24 pages).

LARUE Anne
La vestale du Calix, L'Atalante 2011.
(Roman d'anticipation dont une partie de l'action se passe à Étampes)

LECOMTE-DIEU Frédéric
Maris et Cocteau. L'Abécédaire, Éditions Jourdan 2013.
(L'abécédaire comprend une entrée « Milly-la-Forêt »)

LE DEZ- LEGENDRE, GROSS Milena
Commune de Villeneuve-sur-Auvers. Département de l'Essonne. Plan local d'urbanisme Rapport de Présentation, PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal du 15/07/2019 Mairie de Villeneuve-sur-Auvers 2019.

LEGAY Alain
Jean Rolland, l'épopée inachevée, Jamval éditions 2023, 336 pages.
Sacré deux fois Champion de France… Un tour de trop à Montlhéry en septembre 1967 lui sera tragiquement fatal lors d'une séance d'essai de l'Alfa 33 avec laquelle il accédait à la prestigieuse catégorie des Sport Prototypes.

LEMONNIER Jean-Michel
Une géographie de l'Orthodoxie roumaine en France : Un réseau d'acteurs producteurs d'espaces socio-religieux.
Thèse de Géographie. Université d'Angers, 2022.
(Le monastère orthodoxe roumain de Limours-en-Hurepoix fait partie de l'étude. L'église de la Protection-de-la-Mère-de-Dieu y a été construite entre

2003 et 2009. Elle a été bâtie selon les canons de l'architecture religieuse traditionnelle (XII[e] s.), propre à la province des Maramureş.)

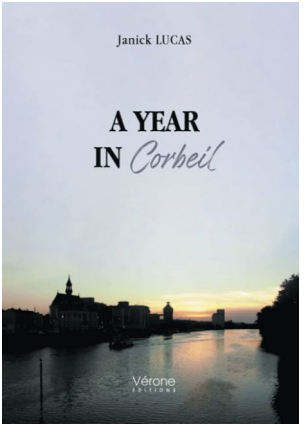
LENHARDT Philippe
Château de Dourdan études du parement de la courtine sud-ouest et des salles sud-est, Inrap 2011, 398 pages illustrées.

LOUCHE Maurice
Les 1000 km de Paris 1956-1995, éditions Maurice Louche 2021.
(L'épreuve des 1 000 km de Paris attira d'éminents pilotes (dont de nombreux pilotes de F1) au volant des plus prestigieuses voitures de course sur la piste de Linas – Montlhéry)
384 pages, toutes illustrées d'extraordinaires photographies du Circuit de Linas-Montlhéry

LOURS Mathieu
La grâce des cathédrales. Une esthétique du sacré, Éditions Place des Victoires 2023.
(Trois photos et commentaires concernent la cathédrale d'Évry)

LUBRANESKI Yvan, LACROIX Fanny, CUEFF Daniel, PERDRIX Jérôme, LAMOUR Alain
Des communes et des citoyens engagez vous.
Descommunesetdescitoyens.fr 2019
(Témoignages des maires des Molières et de Longpont-sur-Orge)

LUCAS Janick
A year in Corbeil, Vérone, 2023, 81 pages.
(Promenade poétique dans la ville de Corbeil-Essonnes)

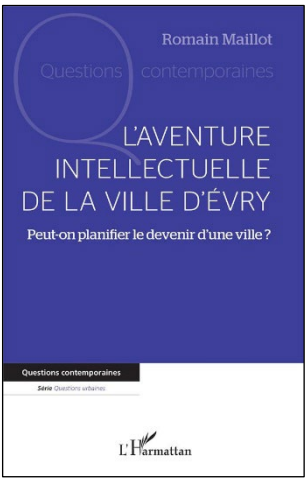


MAALOUF Ibrahim, PHAM TRAN Jeanne
Petite philosophie de l'improvisation, Équateurs Mister Ibé 2021.
(Ibrahim Maalouf, trompettiste de renommée mondiale, consacre, dans cet ouvrage, quelques passages à Étampes où l'auteur a vécu son enfance et sa jeunesse)

MADELINE Philippe, SKORA Sylvain (sous la direction de)
Les campagnes dans l'histoire. Mélanges offerts à Jean-Marc Moriceau
Association d'Histoire des Sociétés Rurales 2023, 2 volumes.
(110 pages sont consacrées aux origines essonniennes de Jean-Marc Moriceau ainsi que ses premiers terrains d'études historiques à savoir Athis-Mons et Juvisy)

MAILLOT Romain

L'aventure intellectuelle de la ville d'Évry. Peut-on planifier le devenir d'une ville ? L'Harmattan 2023.



MACE-LE FICHER Paula

Reterritorialisation du système alimentaire et production de la ville : des rapports en (re)négociation dans et via les projets urbains

Thèse de Géographie, Université Paris-Est, 2023.

(Le projet autour de l'ancienne Base 217 (Cœur d'Essonne Agglomération) fait particulièrement partie de l'étude)

MARC Michel

Louis Wagner de la lumière à l'ombre 1882-1960, Coco B éditions 2022.

(Louis Wagner fut pilote automobile et technicien à l'école de pilotage de Linas Montlhéry. Il a habité à Linas)

MARWAN Mohamed

« Y a embrouille » Sociologie des rivalités de quartier, Stock Essais, 2023.

(Il est question du bus 402 qui dessert Grigny, Corbeil-Essonnes, Ris-Orangis, Évry et Courcouronnes)

MORICEAU Jean-Marc

La Mémoire des gens de la terre. Chroniques de la France des campagnes, 1789-1914, Tallandier, 2023, 751 p

(Sont citées les communes de Bièvres, Boissy-la-Rivière, Bouray, Brouy, Chalou-Moulineux, Corbeil, Étampes, Coudray-Monceaux, Mauchamps, Milly, Orsay, Paray-Vieille-Poste, Évry, Tigery, Verrières)

OLLIVIER Jean Paul

Histoires du cyclisme, Flammarion 2003.

(L'auteur a sélectionné 13 notices sur des cyclistes essonniens de toutes époques : Alain Bellouis de Gif, Jacques Boulas d'Étampes, Jean-François Chaurin de Savigny-sur-Orge, Serge David de Champlan, Kenny Élissonde de Longjumeau, Tony Galopin de Dourdan, Marcel Gendrin de Ballancourt, Bernard Guyot de Longjumeau, Jacky Mourioux de Saint-Michel-sur-Orge, Yoann Offredo de Savigny-sur-Orge, Régis Ovion de Vigneux, René Pavard d'Épinay-sur-Orge, Robert Tanneveau)

OOGHE Jean

Dans les drames et les rêves du XXe siècle, Auto édition, 2013, 336 pages illustrées.

(Jean Ooghe a été maire de Sainte-Geneviève-des-Bois de 1971 à 1990. Près de 100 pages, illustrées de clichés inédits, sont consacrées à l'histoire de la ville durant sa mandature)

PACORY Bernard
Champcueil Patrimoine historique disparu, 2017, 11 pages illustrées.

PALAIN Mathieu
Ne t'arrête pas de courir, L'iconoclaste 2021.
(Lauréat du prix Interallié, Ne t'arrête pas de courir de Mathieu Palain retrace le parcours du sportif Toumany Coulibaly, incarcéré pour vol. Ce très beau récit évoque régulièrement et de façon très touchante la banlieue essonnienne (Ris-Orangis, Évry, Viry-Châtillon) où ont grandi l'auteur et le portraituré)

PAPOU et VINCE
PAL un jour, PAL toujours, sans mention de lieu ni d'éditeur ni de date.
(Témoignages sur le quartier du Parc aux Lièvres à Évry recueillis par Papou et Vince au cours de l'année 2022)

PASQUA Philippe
Allegoria, Gourcuff 2019.
(Contient les photos des installations de l'artiste au château de Chamarande en 2018)

PASTRE Ghislain
La famille Pastré, La Thune, Marseille, 2006.
(Plusieurs pages sont consacrées au château de Beauvoir, à Évry, dans lequel s'installe Aimé Pastré et Lucie Ravenaz en 1861)

PERRAULT Claude
Le voyage à Bordeaux, Ramsay, 2010.
(Étrange objet littéraire que le journal laissé par Claude Perrault d'un voyage effectué de Paris à Bordeaux en 1669, il nous mène d'abord en droite ligne vers Bordeaux en une succession de stations parmi lesquelles Étampes)

PICQ Claude
L'Empathe fait du solex, Polar, Court, 2023.
(Roman policier dont l'intrigue se passe autour de la Ferté-Alais et Mondeville)

PITET Jean-Marc
La restauration du portail et de la façade occidentale de la basilique de Longpont-sur-Orge, in bulletin « Monumental » décembre 2023.

PONCELET Yves
Pierre l'Ermite (1863-1959), Le Cerf, 2011, 672 pages.

(Nombreuses mention du Coudray-Montceaux où Edmond Loutil, dit Pierre l'Ermite acheta une maison de vacances vers 1900, qu'il garda jusqu'à sa mort)

POURCHER Yves et NAHOUM-GRAPPE Véronique
Pierre Laval vu par sa fille, Tallandier 2012.
P 638, Louise de Vilmorin à Verrières.
(Il est fait mention des nombreuses relations de la fille de Laval, Josée Laval avec Louise de Vilmorin à Verrières mais aussi avec les Mosley à Orsay)

QUATRELIVRE Carole
À la recherche des Parisii : dynamiques culturelles et territoriales de la région parisienne (V^e^-Ier s. av. n. è.).
Thèse d'Archéologie et Préhistoire. Université Paris sciences et lettres, 2023.
(L'Essonne est au cœur du territoire étudié)

QUELEN Maël de
Église Saint Clair de Gometz-le-Châtel
Étude diagnostic. Rapport de présentation
Commune de Gometz-le-Châtel, mars 2023, (65 pages).

QUIJOUX Maxime
Adieux au patronat, Éditions du croquant, 2018.
(Il est largement question de l'expérience d'Hélio-Corbeil, imprimerie située à Corbeil-Essonnes. En février 2012, emmenés par la CGT, les salariés parviennent à reprendre leur entreprise sous forme de Société Coopérative et Participative (Scop). 80 emplois sont sauvés et l'activité est alors, momentanément, relancée)

RAMBAUD Patrick
François le Petit ; chronique d'un règne, Grasset 2016.
(Un des chapitres est sous intitulé « le duc d'Évry », manière caricaturale d'évoquer Manuel Vals qui fut maire d'Évry de 2001 à 2012)

RENAUD Claude
Parloir fantôme, 5 Sens Éditions 2019.
(Le roman se déroule entièrement à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis)

RENUCCI Florian
Les châteaux forts, Guide pratique des visites des châteaux forts, éditions Ouest France, 2016.
(Le château fort qui sert de référence au guide est celui de Dourdan, joliment dessiné par Jean-Benoît Héron)

REZVANI Serge
Le testament amoureux, Philippe Rey 2022.

(Réédition attendue de ce texte paru en 1981 chez Stock. L'auteur y évoque son séjour durant son enfance, à la pension des « russes blancs » de Verrières le Buisson)

RICARD Sylvain et NICOBY
20 ans ferme. Un récit pour témoigner de l'indignité d'un système, Futuropolis 2012.
(Roman graphique qui relate le parcours d'un détenu. Quatre pages sont consacrées au séjour à Fleury-Mérogis)

ROUSSEAU Emmanuel
Sceaux médiévaux d'Eure-et-Loir. Catalogue méthodique de la collection de sceaux détachés des archives départementales d'Eure-et-Loir, Sous-série I SC,
Chartres, Archives départementales d'Eure-et-Loir, 2013,
219 p., ill. couleur.
(Passionnantes collection de sceaux parmi lesquels nombre de sceaux d'établissements religieux qui possèdent des biens ou des seigneuries dans l'actuel territoire essonnien (Saint-Benoit-sur-Loire, le chapitre de Chartres, l'abbaye Saint-Victor de Paris, l'abbaye de Saint-Chéron-les-Chartres…, ainsi que les sceaux de Louis II comte d'Étampes (1387) et d'Eustachie, femme de Simon de Boutervilliers (1274))

SCHMAUCH Brigitte
Paris après la Fronde. Délibérations du Bureau de la Ville de Paris (14 octobre 1652-14 octobre 1662)
Archives Nationales Paris 2012, sous-séries H2 et Q1 série K.
(Parmi les cotes relevées figurent des actes concernant le pont de Mons sur l'Orge, le moulin du Bouchet à Vert-le-Petit, le moulin de Gommiers à Bouray, la commanderie Saint-Jean-en-l'Isle de Corbeil, Viry, l'aqueduc de Wissous enfin des travaux concernant les rivières d'Essonne et de Juine avec, en particulier, un étonnant « arrêt du conseil du roi du 20 juin 1656 autorisant le marquis de Villeroy à rendre navigable la rivière de Pluviers dite de la Ferté-Alais pour faire communiquer la Loire et la Seine »)

SEFRIOU Anne
Caillebotte, Hazan, 2023.
(La forme originale de ce coffret permet de s'immerger au cœur des passions du peintre, de saisir les cadrages audacieux de ses tableaux : accompagné d'un livret explicatif comprenant une introduction générale et des commentaires d'œuvres, ce livre « en accordéon », tout en images, déploie près d'une soixantaine de tableaux dont les gros plans magnifient la puissance picturale de l'artiste. Les scènes de villégiature à Yerres sont bien représentées)

SINIK
Une vie qui bascule sur un coup de sang ou sur une chanson, éditions Faces cachées, 2024.

(Le rappeur Sinik, de son vrai nom Thomas Gérard Idir, raconte, entre autres, son enfance et son adolescence à la cité des Hautes Bergères des Ulis)

SMITH Frank
Surplis, Argol, 2015.
(D'octobre 2012 à septembre 2013, au Domaine départemental de Chamarande (Essonne) et dans le cadre du programme régional de résidences en Île-de-France, Frank Smith a mené une enquête portant sur la question : Qu'est-ce que ça veut dire, « penser à quelqu'un » ? Surplis, composé d'une centaine de fragments mis en page par Julie Patat, a été construit lors de ce séjour à Chamarande)

SOUKUONA Yahaya
Mon Lard-House, de Yahaya à Z, abécédaire à découvert, autoédition 2021.
(Parcours d'un homme qui passe par Fleury-Merogis)

STEINER Anne
Le goût de l'émeute. Manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la « Belle Époque », éditions de l'Échappée, 2013.
(Il est question des émeutes de Draveil en 1908)

SUMPF Alexandre
Lénine, Flammarion, 2023.
(De nombreuses pages sont consacrées à l'école, aux séjours de Lénine à Longjumeau)

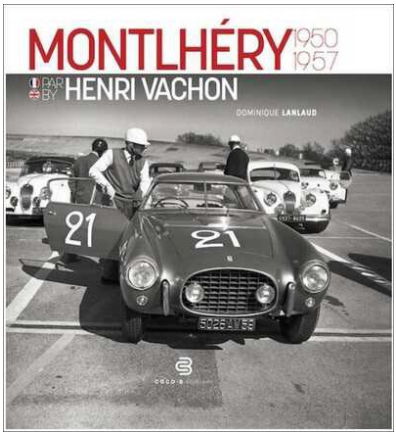
TEULE Jean, BERTRAND Philippe
Le Montespan, Delcourt, 2010.
(Roman de Jean Teulé adapté en bandes dessinées par Philippe Bertrand. Y figure une case concernant la messe noire de Villebouzin à Longpont)

TEXIER Simon
Architectures brutalistes Paris et environs. 100 bâtiments remarquables, Parigramme 2019.
(Parmi les sites étudiés figurent les deux châteaux d'eau bâtis en 1967 dit des Ulis à Villebon-sur-Yvette, œuvres des architectes Claude-Bernadette Allain et François Prieur)

THIERO Simone
L'image du sportif parfait, Amazon, 2024.
(Longjumeau)

TOZER Guillaume, MARCHAND Maud
Diagnostic patrimonial Centre-Essonne, Synthèse communale, Villeneuve-sur-Auvers, Service Patrimoines et Inventaire de la région Île-de-France – 2009
(30 pages illustrées)
TOZER Guillaume, MARCHAND Maud

Diagnostic patrimonial Centre-Essonne, Synthèse communale, Mauchamps, 26 pages illustrées.



VACHON Henri et LANLAUD Dominique
Montlhéry 1950-1957, Coco B 2024, 240 pages illustrées de centaines de remarquables photos, en partie inédites.

VIGNOL Baptiste
Claude François
Je reviendrai comme d'habitude, Grund 2017, 310 pages (Dannemois)

VILLETTE Jean
L'an 40 sur le vif, Marivole, 2014.
(p 89 Récit du jeune soldat Jean Villette, dans son interminable errance à pied de Versailles à Orléans en juin 1940. Deux pages sont consacrées à Angerville)

VISSER-BOURDON Patrick
Une vie de flic. Un commissaire de combat, Fayard, 2020
(Récit d'une vie professionnelle qui passe par les commissariats d'Évry, de Draveil et de Montgeron, les multiples interventions à Corbeil-Essonnes, Grigny et la maison d'arrêt de Fleury-Merogis)

WIDEMANN Etienne
Rapport de conservation restauration
Ville de Villabé. Église St Marcel bénitier, décembre 2020 – mars 2023.

Collectifs
À contre-courant, Syndicat de l'Orge, 2022, 90 pages.

Actes des journées archéologiques d'Île-de-France, Musée d'archéologie nationale, 2022.
Programme archéologique en Île-de-France. Où en est-on ?
(Les actes comprennent un article de Sarah Beiger concernant les fouilles du château de Montagu à Marcoussis, et un article consacré à la découverte de deux nécropoles à crémation du bronze moyen à Plessis-Pâté sur le site de la ZAC de Val-Vert)

Cette France-là Tome 2
1er juillet 2008 / 30 juin 2009, diffusion la découverte 2010.
(Deux témoignages font mentions de la maison d'arrêt de Fleury-Merogis)

La Ceinture verte d'Île-de-France…à pied
Topo Guides. Fédération de France de randonnée, 2023.

Divers City
À la découverte de l'art urbain. Plus de 100 artistes en Île-de-France, Hachette Livre, 2020.
Parmi les artistes urbains répertoriés comme ayant été actifs en Essonne figurent : Alkov, Cannibal Letters, Cost TPK, Darco, Dinik, (né en 1974 à Corbeil-Essonnes), Djalouz, Doen, Doudou Style, Esper Hec, FKDL, Grem.One, Hopare, (né en 1989 à Arpajon), JBC, Jo Di Bona, KIRB, Kraco, le Cyclop, Lima Lima, Mademoiselle Maurice, Morne, Moyoshi, Nosbé (qui reside à Palaiseau), Oji, Pokus, Rea One (né en 1978 à Longjumeau), Shaka (réside à Massy), Sowat, Speedy Graphito, Tarek, Team, Tempo Nok, Urb1, Vinie, Wuze, 13 bis (né en 1976 à Brétigny-sur-Orge)

Église Saint-Germain Saint-Vincent Lisses
Livret pour la visite 2021, 12 pages.

Essonne, la Revue Septembre, Conseil Départemental 2023.

France à moto. Les 100 plus belles balades, Petit Futé 2019-2020.
(petites notices sur Étampes, Milly)

Mennecy en balades Ville de Mennecy, 2018.

Histoire du syndicat intercommunal des eaux de Saint-Germain-lès-Corbeil et environs, SIE 2011, 146 pages illustrées.

La France de Stéphane Bern. Les villages préférés des Français, Le Routard Hachette 2020.
(trois sites essonniens sont retenus et font l'objet de notices illustrées : le château de Courances la basilique de Longpont, et le parc de Méréville)

Les Lavoirs villageois en Haute Vallée de Chevreuse
Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse 2023, livret de 40 pages.
(Y figurent les lavoirs essonniens de Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Janvry, les Molières et Vaugrigneuse)

Longpont-sur-Orge racontée par les enfants des écoles Échasson-Lormoy-Jean Ferrat
Cartographie collective, mairie de Longpont-sur-Orge 2022.

Observatoire photographique des paysages
Videlles, Parc naturel régional du Gâtinais Français 2010.

Patrimoines tourisme, banlieues à l'ère de la métropolisation
Actes du colloque journées d'étude des 2 et 3 juillet 2013.
Aux archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine et en Île-de-France, 2015.

Le Sentier du Grand Paris, Un guide de randonnée à travers la plus grande métropole d'Europe, éditions Wildproject, 2020.

(Parmi le riche itinéraire proposé figurent l'étape IV : De Créteil à Évry et l'étape V : D'Évry à Versailles avec des notices littérairement très réussies sur Yerres, Épinay-sous-Sénart, Corbeil-Essonnes, Évry, Ris-Orangis, Grigny, Viry-Châtillon, Juvisy, Savigny-sur-Orge, Chilly-Mazarin, Champlan, Palaiseau et Saclay)

Souvenez - vous de mère Geneviève Gallois, 1882 – 1962, éditions du Sekoya 2015, 134 pages.

(Plusieurs pages sont consacrées à l'abbaye de Limon à Vauhallan)

Toujours jamais pareil

Le projet de vitraux pour l'église Saint Joseph des Tarterets (à Corbeil-Essonnes) à travers l'œuvre de l'artiste Pierre Mabille et du maitre verrier Ateliers Duchemin

Catalogue de l'exposition à l'église Saint-Joseph des Tarterets du 18 au 6 septembre 2021, Association Les bâtisseurs 2021, 64 pages illustrées.



Un retour avec un grand air

Syndicat de l'Orge 2022, 90 pages.

Saint-Germain-lès-Corbeil :

De la préhistoire au XIIIe siècle, 2023, livret de 4 pages.

Visiter les châteaux de France - 150 châteaux, palais & manoirs d'exception à découvrir, Michelin, 2023.

(deux pages sont consacrées au domaine de Courances)

Visiter les églises de France

Plus de 220 églises, cathédrales et abbaye à découvrir, Michelin, 2023.

(Une page est consacrée à la cathédrale d'Évry)

La voie de la 2e DB. Des plages du débarquement à Strasbourg

Guide Vert Michelin, 2019.

(Des notices sont consacrées à Arpajon, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Limours, Longjumeau, Massy et Saint-Aubin, avec de précieux encadrés concernant les journées des 22 – 24 août 1944)

Vie et publications des associations historiques essonniennes (2023-2024)

Frédéric GATINEAU

La Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix a dénombré pas moins de 197 associations d'histoires locales sur le territoire du département. Certaines sont anciennes et bien connues. D'autres sont très jeunes et ne regroupent que quelques passionnés. La plupart travaillent activement à la connaissance et à l'animation du patrimoine local. Ces associations historiques essonniennes constituent un riche tissu. La vocation départementale de la SHAEH se propose de contribuer à les mettre en lien.

Cette chronique a été établie grâce au dépouillement des bulletins des diverses associations ainsi que de leur site internet. Cette veille documentaire a été assurée par Frédéric Gatineau.

Toutes les contributions à venir concernant la vie des associations sont bienvenues (fregat65@hotmail.com).

Par ailleurs, nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs publications (quel que soit leur forme ou leur taille) afin de pouvoir en faire une recension précise au siège de la SHAEH :

Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
Archives départementales de l'Essonne
Rue du Commandant Arnoux
91730 Chamarande

Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France

Le Tome 73 des mémoires, paru en 2023 contient un seul article qui concerne l'Essonne et le Hurepoix : Une identité liturgique pour un nouveau diocèse : l'éphémère rite versaillais de Mgr Borderies par Jérôme Aymard-Ruby. On sait que le territoire essonnien a relevé du diocèse de Versailles depuis la création de ce dernier en 1790 jusqu'au recoupage ecclésiastique de l'Île-de-France en 1966.

CGE (Centre Généalogique de l'Essonne)

- Le vendangeur n°163 paru en juin 2021 contient, entre autres, une étude de Denis Watel sur les soldats du Hurepoix au XVIII[e] siècle et un relevé effectué par Gérard Chardon des mariages d'essonniens à Villeneuve-Saint-Georges (94).

- Le vendangeur n°164 paru en décembre 2021 contient, entre autres, la suite du relevé effectué par Gérard Chardon des mariages d'essonniens à Villeneuve-Saint-Georges (94), une biographie de l'artiste mérévillois Philippe Caracostea par Daniel Caracostea, un article d'Éliane Sevestre consacré à l'attaque d'un moulin à Méréville en 1678, un relevé des registres d'écrou de la prison d'Étampes entre 1801 par Denis Watel, un relevé des soldats essonniens dans le régiment des gardes françaises effectué par Pascal Herbert .

- Le vendangeur n°165 paru en juin 2022 contient, entre autres, la suite d'une étude de Denis Watel sur les soldats du Hurepoix au XVIII[e] siècle, une étude sur les cressiculteurs en Essonne par Gerard Chardon.

- Le vendangeur n°166 paru en décembre 2022 contient, entre autres, la suite d'un relevé des soldats essonniens dans le régiment des gardes françaises effectué par Pascal Herbert, la suite

d'une étude de Denis Watel sur les soldats du Hurepoix au XVIII[e] siècle, une étude des rôles des cens du château de St Germain-lès-Corbeil par Daniel Hoffmann.

- Le vendangeur n°167 paru en juin 2023 contient, entre autres, une étude de Benoit Maury sur les cartes postales et les maisons de Monnerville, une étude consacrée à François Bauchais d'Avrainville par Christian Lebrument

ARDIPA

Patricia Wilhem Chevalier a publié un texte intitulé : Voix de femmes ! Le long combat des femmes françaises vers les urnes. Ce spectacle évoque plusieurs personnalités essonniennes ; Amélie Néant élue au Conseil Municipal d'Essonnes en 1925, la journaliste Séverine qui vécut à Savigny-sur-Orge de 1915 à 1922, Blanche Soyer (dite la baronne Staffe) qui a vécu à Savigny-sur-Orge jusqu'à sa mort 1911 et Josèphe Jacquiot qui fut élue maire de Montgeron en 1945.

Cineam

Parmi les multiples activités de l'association signalons, pour 2024, un cycle inédit de projections d'anciens films amateurs tournés dans les communes du Parc Naturel Régional du Gâtinais français parmi lesquels une course en sacs à la Forêt-Sainte-Croix en 1955, une ferme à Bouville dans les années 1960, le carnaval à Chevannes en 1966, le meeting aérien à Cerny en 1981.

GERSAR

Le bulletin Art Rupestre n° 80 paru en juin 2023 comprend un article de Laurent Valois consacré à la chronique des abris ornés recensant des abris ornés découverts :

- à Boigneville aux lieux-dits la Croix Champagne et les Friches de St Gervais,
- à Bouray-sur-Juine aux lieux-dits les Fournaux, le Pas Mauvais et à la Vallée Rossignol,
- à Boutigny-sur-Essonne aux lieux-dits le Bois du Débat et le Croc Martin
- à Bouville aux lieux-dits le Croc du loup, le Fond de la Maichaute, la Muette, le Puits aux Saugers, la Vallée Cheron,
- à Buno-Bonnevaux aux lieux-dits la Butte Ronde, la Vallée de la Barbotiere et Vautretion
- à Cerny cinq abris au Fond de la Roche Fortiere,
- à Courdimanche-sur-Essonne aux lieux-dits les Friches, les Gisardes des Bois,
- à D'Huison-Longueville aux lieux-dits Bois de Misery, le Vielle Vigne,
- à Étampes six abris aux lieux-dits la Borne et six autres aux Chevreaux, quatre aux Rochers du Temple,
- – à Étréchy 13 abris au bois du Roussay,
- à Janville sur Juine au Bois du Fief,
- à Maisse aux lieux-dits l'Ardenet, le fond de Malabri,
- à Milly-la-Forêt à la Butte de Chatillon
- à Morigny-Champigny trois abris au-Dessus des Roches,
- à Oncy-sur-Ecole deux abris a Peronne et un à la Poivrière,
- à Orveau à Pigarnet,
- à Saclas au lieu-dit le Creux de la Borne,
- à Vayres-sur-Essonne à la Gouttière à Marotin et au Gros Rocher du Saussay,
- à Souzy-la-Briche deux au Bois de la Croix Boissée,
- à Villiers le Bâcle quatre au Bois des Grais.

De plus le même bulletin contient un article d'Alain Tourville consacré aux nouvelles découvertes sur le motif triple huit à Chalou-Moulineux situé à une centaine de mètres de l'ancienne église de Moulineux.

Par ailleurs le Gersar à fait paraitre en 2023 une 3e édition des « abris ornés des environs de Milly-la-Forêt et d'Oncy-sur-École ».

Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons)

Du 13 mai 2023 au 16 décembre 2023 s'est tenue une exposition intitulée « la banlieue des enfants. La place de l'enfant en banlieue, histoire et réflexions » en même temps que paraissait le cahier éponyme n°30.

Du 27 avril au 14 décembre 2024 s'est tenue une exposition intitulée « une banlieue sportive. Histoires sociales et politiques du sport de son architecture » en même temps que paraissait le cahier éponyme n°31.

Boutigny Histoire et Patrimoine

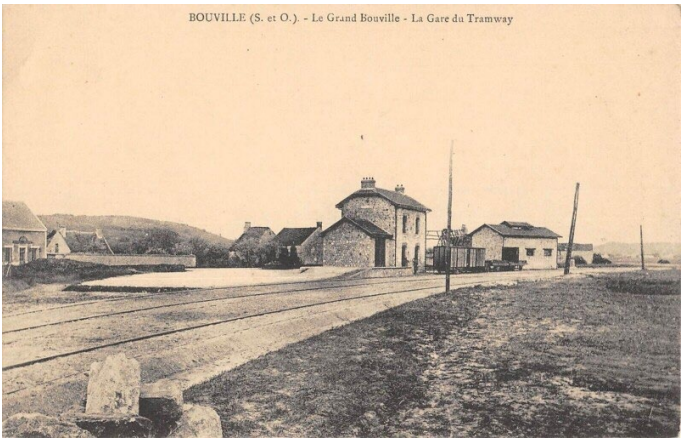
En mars 2024, l'association a présenté une exposition sur le hameau des Audigers.



L'abri orné des Audigers à Boutigny

Bouville et son histoire

Les samedi 27 et dimanche 28 avril l'association a organisé, en partenariat avec le Comité des fêtes d'Orveau, une exposition sur l'histoire du tacot à Bouville et Orveau. Une conférence sur le sujet a été présentée le samedi par messieurs Christian Carenton et Jean-Gabriel Lainé d'Étampes-Histoire.



L'Association Les Amis de la Frise du Travail (Breuillet)

L'AFT, nouvellement créée contribue à la sauvegarde, la restauration et la protection de la Frise du Travail, héritage de l'Exposition Universelle de 1900 à Paris et installée dans le parc du moulin à Breuillet baptisé Roger Moessner (1909-1995) ; celui-ci aménagea le parc au début des années 60 et y installa cette fresque. L'AFT a organisé une grande fête « 1900 » autour de la frise en juin 2024.





L'association St Quentin de Brières

En septembre 2023, dans le cadre des journées du patrimoine l'association a organisé une visite de l'église Saint-Quentin de Brières, du Colombier et de la grange aux Dîmes.

La Société d'Art, Histoire et Archéologie de la Vallée de l'Yerres

En octobre 2023, en collaboration avec la Section locale du Souvenir Français, la SAHAVY a présenté une exposition sur la déportation à Brunoy durant la Seconde Guerre Mondiale à la salle Saint-Pierre.

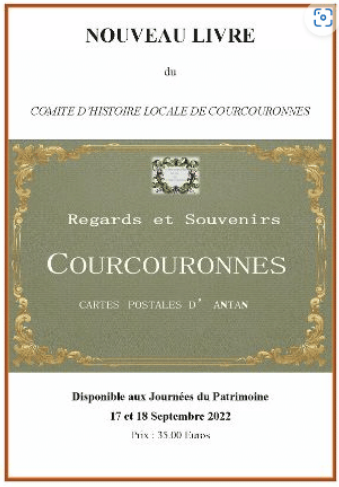
Corbeil (Mémoire et Patrimoine Vivant)

Le programme de la saison MPV proposé au Cinéma ARCEL de Corbeil-Essonnes d'Octobre 2023 à juin 2024 était le suivant :

- le canal de Chateaubourg
- portraits d'enfance entre les deux guerres
- le théâtre à Corbeil-Essonnes
- 50 ans des villes nouvelles à Évry et Sénart
- l'aventure du lycée de Corbeil-Essonnes
- la commanderie Saint-Jean et l'ordre de Malte
- la batellerie sur la Seine

Comité d'histoire locale de Courcouronnes

En septembre 2023, dans le cadre des journées du patrimoine l'association a présenté une exposition intitulée « Courcouronnes à l'Époque Gallo-romaine ».



Du 7 au 12 mai 2024 la même association présentait une exposition sur la 2e guerre mondiale à la ferme Mathurine

Par ailleurs l'association a fait paraitre récemment deux ouvrages :

- En 2022 « Regards et Souvenirs Courcouronnes, Cartes postales d'antan »
- En 2023 « Ils ont connu Courcouronnes » par Didier Larrivière et René Leconte

Les amis du château et du musée de Dourdan

Le groupe Archéologie d'ACMD a publié en fin d'année 2023 son rapport triennal intitulé : « Conservation des ateliers de potiers médiévaux à Dourdan et dans sa région » résumant le travail des trois dernières années, subventionné par la DRAC.

Le bulletin n°77 paru en juin 2023 propose un article de François Thiébaud sur *deux confréries à Dourdan au temps d'Henri IV*.

Le bulletin n°78 paru en janvier 2024 propose deux articles de François Thiébaud sur les *travaux au château de Dourdan en 1608* et le *mandat pour l'office de curé de l'église Saint-Germain de Dourdan en 1590*.

Étampes Histoire

Le Cahier d'Étampes–Histoire n°20 paru en 2023 contient les articles suivants :

- La noblesse du baillage dans la tempête révolutionnaire par Raymonde Autier
- Le jeu dans le baillage d'Étampes au XVIIIe siècle par Jean-Pierre Durand
- Histoire locale/histoire générale : deux manières complémentaires d'écrire l'Histoire par Jacques Gélis
- Etre laboureur à Boissy-le-Sec au milieu du XVIIIe siècle par Claude Robinot
- Le pont d'Orléans ou de saint Martin par Jean-Jacques Renard
- Usages oubliés : pierres énigmatiques et pierres grattées par Jacques Gélis

L'association a aussi proposé son cycle annuel de conférences.

Samedi 13 janvier 2024, Anne-Marie Firon « Rumeau, Auchère, deux photographes pussayens, témoins et reflets du début du XXe siècle »

Samedi 3 février, Frédéric Gatineau « Le Sud-Essonne au cinéma »

Samedi 9 mars, Jean-Marc Warembourg « Le prieuré de Saint-Hilaire : un haut lieu culturel et artistique au temps de Michel Leiris (1953-1990) »

Samedi 30 mars, Marie-Claude Jardin « Jean-Louis Bory (1919-1979) »

Samedi 25 mai, Lucie Deblonde « L'ancienne abbaye de la Sainte-Trinité de Morigny : histoire d'un passé glorieux »

Samedi 22 juin, Marie-José Magot et Jean-Jacques Renard proposaient une conférence promenade autour des moulins du quartier Saint-Martin

En 2024 est née une nouvelle association au service de la mise en valeur du riche patrimoine étampois intitulé « sur les pas de Dom Fleureau ».

Les Amis de l'église Notre-Dame de Forges-les-Bains

En septembre 2023, dans le cadre des journées du patrimoine, l'association a présenté une exposition-visite de l'église Notre-Dame.

L'Association pour la Sauvegarde de l'église de Gometz-le-Châtel

En septembre 2023, dans le cadre des journées du patrimoine l'association a organisé une visite commentée intitulée « L'histoire, l'architecture et le mobilier de l'église Saint-Clair ».

Mémoire Castelgometzienne

En 2023 l'association a publié un ouvrage de 152 pages intitulé « Gometz-le-Châtel à travers ses cartes postales anciennes ».

Les amis de Gometz-la-Ville (AmiGoVille)

En 2023 l'association a republié le 1er volume des notes de Pierre Rousseau (revue et augmentée) sur l'Histoire de Gometz-la-Ville « Du Néolithique à la Révolution ».

Mémoire vivante du Village des Granges le Roi

En 2023 l'association a activement participé à la restauration et à la remise en place du calvaire de la place de l'église.

API Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d'histoire locale (Itteville)

En 2023 l'association a publié son bulletin « Ittae Villa » n°63 qui comprend, entre autres, un article sur la chapelle Saint-Blaise du Saussay à Ballancourt, quelques reproductions de cartes photos concernant la Ferté-Alais, Janville, Vert-le-Grand, Itteville, Ballancourt et la poudrerie du Bouchet.

L'API a également organisé une exposition « Sur la trace des templiers à Itteville ».

Linas Patrimoine et Traditions

Le bulletin n° 66 paru en juin 2022 est consacré à « l'art nouveau » conservé dans le domaine méconnu de la Chataigneraie situé au centre bourg de Linas.

Le bulletin n° 67 paru en février 2023 est consacré à la fabrique de Saint-Merry de Linas entre 1719 et 1749, étude réalisée à partir d'un petit fonds d'archives concernant cette époque récemment retrouvé par l'association et désormais déposé aux archives départementales de l'Essonne.

Le bulletin n° 69 paru en février 2024 est intitulé « patrimoine et traditions en réseau ».

Le bulletin n° 70 paru en mars 2024 est consacré à l'Étoile Sportive et Artistique de Linas.

Les Amis de Saint-Martin de Longjumeau

En septembre 2023, dans le cadre des journées du patrimoine l'association a organisé une visite guidée originale et romancée de l'édifice.

Maisse Histoire et Patrimoine

Le 2 juin 2024 Thierry Citron a donné une conférence intitulée « Maisse, son château, sa seigneurie, ses seigneurs ».

Histoire et Patrimoine de Marolles en Hurepoix

Le bulletin n°18 est paru en 2023.

Le 23 septembre 2023 l'association organisait ses automnales, petit salon des associations d'histoires locales.

Le 25 mai 2024, l'association inaugurait une grande exposition sur la 2e guerre mondiale.

Les Amis du Domaine de Méréville

Le 26 novembre 2023 Nicole Gouiric, ingénieure de recherche et historienne donnait une conférence intitulée « Alexandre de Laborde et le jardin de son père ».

La Mémoire au Village des Molières

Lors des journées du Patrimoine 2023, l'association a présenté des panneaux retraçant l'histoire des deux lavoirs du village et de leurs laveuses.

Cette présentation prenait place dans le cadre des « Folies lavoirs », organisées par l'Association Hélium, association d'artistes, à laquelle s'était jointe le PNR de la vallée de Chevreuse.

Les Amis de Milly-en-Gâtinais et Environs



En septembre 2023, l'association organisait une exposition au Moustier de Milly intitulée « Les rues de Milly-la-Forêt ont une histoire » tandis qu'Éric Gachot publiait un ouvrage de 190 pages sur le même sujet.

En 2023 Éric Gachot a publié un ouvrage de 110 pages consacré à l'artiste milliacoise Kathy Bosc.

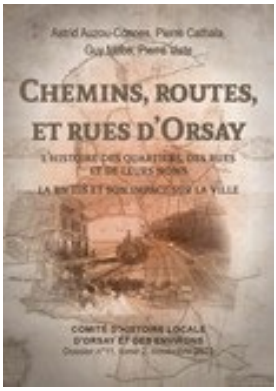
En 2024 Éric Gachot et Maurice Gelbard ont publié un ouvrage consacré à Lantara, peintre oncéen.

Société d'histoire locale de Montgeron

En septembre 2023, dans le cadre des journées du patrimoine à 16h et 17h, visites commentées du musée Josèphe Jacquiot par l'association Les Amis du Musée :

- Château de Chalandray : 14h30, visite commentée du domaine par Élisabeth Bazin de la Société d'Histoire Locale de Montgeron.
- Château de Rottembourg :15h30, visite commentée du domaine par Renaud Arpin de la Société d'Histoire Locale de Montgeron.

Comité d'Histoire locale d'Orsay et de ses environs



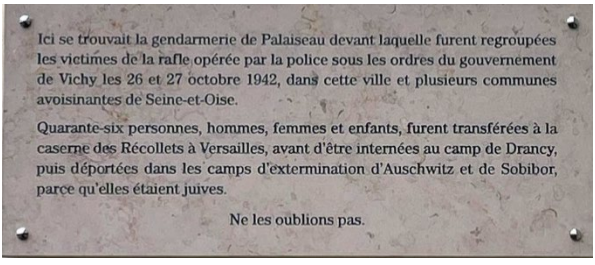
L'association a publié :

AUZOU-CONNES Astrid, CATHALA Pierre, MÖBS Guy, VISTE Pierre : *Chemin, routes, et rues d'Orsay. L'histoire des quartiers, des rues et de leurs noms. La RN 118 et son impact sur la ville* (Dossier de Chloé n°11, tome 2, 2023)

Mémoire de Lozère (Palaiseau)

La Gazette de Lozère n°17 parue en octobre 2023 comprend un article sur la Rafle de Seine-et-Oise des 26 et 27 octobre 1942 par Hervé Martin ainsi que sur la maison du Charbonnier à Lozère par Bernard Godec.

La Gazette de Lozère n°18 parue en janvier 2024 comprend un article sur l'ancienne maison des jeunes de Lozère par Jacqueline Bizet ainsi qu'un article sur les liens qu'entretenait l'écrivain Céline avec la pharmacie Cantin à Palaiseau.



Saint-Cyr, église et patrimoine

L'association a publié deux livrets fin 2023 et début 2024 :
- Saint-Cyr-sous-Dourdan au Moyen Âge (1100-1500)
- Saint-Cyr-sous-Dourdan au XVIe siècle (1501-1600)

Association histoire et patrimoine de Saint-Germain-lès-Corbeil

En septembre 2023, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'association a proposé une conférence de Stéphane Berhault, architecte du patrimoine et auteur du projet de restauration de l'église Saint-Germain, puis une exposition et une visite guidée commentée à l'église.

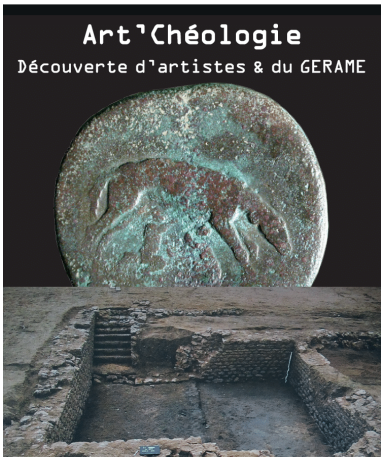
GERAME, Saint-Germain-lès-Corbeil

En septembre à octobre 2023, l'association a organisé une exposition très originale intitulée « Art'chéologie » qui proposait un dialogue entre l'archéologie et l'art contemporain. En parallèle étaient proposées plusieurs conférences parmi lesquelles :

« Les vestiges archéologiques de Saint-Germain-lès-Corbeil » par Franck Mazereel.

« 35 ans de recherches archéologiques »

« Le site archéologique de la Butte de Gravois ».



Association Valpuiseaux histoire AVE

La Gazette n°12 parue en décembre 2023 traitent des possessions de l'abbaye d'Yerres à Valpuiseaux, de la justice de Valpuiseaux, des seigneurs de la Grange sans Terre et du moulin Roijeau à Buno.

Videlles Passé Présent

L'association a fait paraitre en 2023 « La conscription sous Napoléon Bonaparte (1798-1815) le cas de Videlles, petit village du Gâtinais français », 84 pages.

Chronique d'art et d'archéologie essonnienne (2023-2024)

Frédéric GATINEAU

Toutes les contributions pour alimenter cette chronique sont bienvenues. Contact : Frédéric Gatineau : fregat65@hotmail.com.

Arpajon

La phase n°1 de la requalification du Cœur de ville a été réalisée en 2019. Le secteur entre la porte de Paris et l'hôtel de ville a été entièrement refait. La phase 2 du projet Cœur de ville a concerné la Grande Rue entre la porte d'Étampes et l'hôtel de ville. La phase n°3 a vu la réfection de la place du marché et sa transformation en secteur piéton.

L'ensemble du projet Cœur de ville a été inauguré le samedi 7 octobre 2023.

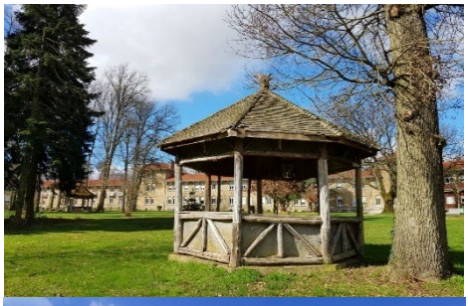
Boulay-les-Trous

Du 27 mai au 17 septembre 2023, la commune faisait partie d'un Circuit artistique autour des lavoirs en Vallée de Chevreuse.

Briis-sous-Forges

En septembre 2023, à l'occasion des journées du patrimoine était proposée une visite guidée de l'hôpital de Bligny et du théâtre.

Parmi les 100 projets lauréats du loto du patrimoine 2023 figurait les kiosques du parc du Centre hospitalier de Bligny.



Chalou-Moulineux

Samedi 16 septembre 2023 à l'occasion de la réouverture de l'église Saint-Aignan après 10 ans de travaux de sauvegarde. Stéphane Berhault, architecte du patrimoine a donné une conférence sur l'édifice.



Chamarande

Du 15 avril au 15 octobre 2023 le Centre d'Art Contemporain proposait l'exposition « Dans l'épaisseur de nos lisières, là où naissent les dragons ». Dans le couloir du château était exposée une étonnante installation de photographies d'Éric Tabucchi et Nelly Monnier avec quantité de photos prises le long de la RN 20 en Essonne.

Du 5 juin au 1er décembre 2023 le hall des archives de Chamarande proposait une exposition intitulée « Jeunesse à l'ombre », lieux d'enfermement en Essonne : Savigny, Juvisy, Fleury.

En octobre 2023 un calvaire a été entièrement restauré sur les hauteurs du village.



Champlan

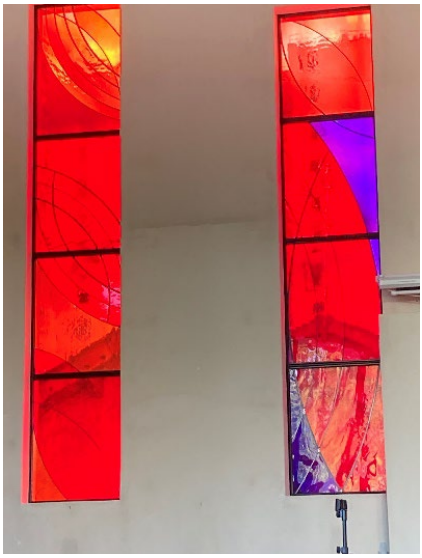
Le 11 avril 2024 deux panneaux explicatifs ont été installés dans l'église à propos des vitraux créés par la grande artiste Sylvie Gaudin en 1976.

Corbeil-Essonnes

Quatre bannières de procession d'une qualité remarquable conservées dans le trésor de la cathédrale Saint-Spire ont été inscrites à l'inventaire des MH en 2023. Il s'agit des bannières dénommées « L'enfant Dieu et la Vierge », Reine du Rosaire, XIXe siècle, atelier parisien, Saint-Spire, Venite Adoremus, toutes datent du XIXe siècle







Vitraux de l'église Saint-Joseph à Corbeil-Essonnes

En septembre 2023, à l'occasion des journées du patrimoine était proposée : une visite de l'église Saint-Joseph des Tarterêts à la découverte des vitraux de Pierre Mabille, une journée porte ouverte au Temple Protestant de Corbeil-Essonnes, une visite commentée de la Commanderie Saint-Jean et de ses pierres tombales récemment redégagées, proposées par l'espace muséal du Centre départemental d'incendie et de secours. Par ailleurs Frédéric Gatineau, proposait un circuit original « sur les traces des églises disparues du Vieux Corbeil » et un autre parcours pédestre était proposé « à la découverte de l'histoire ouvrière de Corbeil-Essonnes ».

En octobre 2023 dans le cadre des Journées nationales de l'architecture l'ancienne prison de Corbeil (1883, architecte Henri-Gabriel Laroche) était exceptionnellement ouverte au public.

Le samedi 16 mars 2024 les associations d'environnement de Grand Paris Sud vous invitaient à une conférence « Histoire d'eaux à Grand Paris Sud » sur la péniche ALTERNAT, amarrée au port Saint-Nicolas à Corbeil-Essonnes.

Le Coudray Montceaux

En septembre 2023 eut lieu l'inauguration officielle des travaux de restauration de l'église Saint-Etienne de Montceaux. Les travaux entrepris depuis 2018 ont ainsi permis la consolidation des structures, la rénovation des façades extérieures, de la porte et du portail, la réfection des menuiseries, des habillages en bois, des charpentes et des voûtes, mais aussi la restauration des élévations intérieures, du clocher et de la flèche. De nouveaux vitraux ont également été posés. Enfin, le système électrique ainsi que l'éclairage intérieur ont été refaits et un système de chauffage moderne a été installé.



Le 22 octobre 2023 Frédéric Gatineau a donné une conférence intitulée : « Saint-Étienne-de-Montceaux, la longue histoire d'une paroisse oubliée ».

Dourdan

En septembre 2023, le musée du Château de Dourdan a présenté une exposition consacrée aux collections de peintures anciennes du musée, du XVIIIe au XXe siècle. Ainsi furent mises à l'honneur des figures d'artistes, telles Louis Signy, Sophie Gareau-Demetz, Marie-Gabrielle Capet autrice des portraits Demetz, Aline Boulian, Emmanuel Zamor, Pierre Gandon, Jean Vernholes, Henri-Gabriel Gautruche, Robert Chailloux.

Épinay-sur-Orge

Le musée Flanders Field d'Ypres en Belgique présente un certain nombre de destins belges. Parmi les personnages retenus figure Marguerite Huyttens (1862-1940), (en religion mère Stanislas), sœur de la Miséricorde de Jésus qui prenait en charge les malades mentaux. On y découvre que le 21 novembre 1914 les résidents des deux établissements psychiatriques d'Ypres partirent en train vers l'Asile de Vaucluse.

Le vendredi 15 septembre Frédéric Gatineau a donné une conférence intitulée : « l'église d'Épinay, un espace dans le temps ».

Étampes

Le mardi 22 août 2023 fut inaugurée une plaque commémorative dédiée à Paul-Thomas-Caroll, citoyen américain né le 16 avril 1910 à Woonsocket, Rhode Island. Diplômé de l'école de guerre il fut affecté en 1941 en Islande, puis débarqua le 9 juillet 1944 à Omaha Beach. Colonel de l'armée américaine, il participa aux combats pour la libération de la France et c'est à la tête de son unité qu'il pénètra dans la ville d'Étampes le 22 août 1944 par la rue des Belles-Croix à Saint-Martin.

Du 5 au 10 septembre 2023 à l'hôtel Anne de Pisseleu, l'artiste Laurent Godart proposait une « une cartographie sensible de la ville d'Étampes ».

Les 16 et 17 septembre 2023 durant les journées du Patrimoine, Étampes était le cadre de plusieurs propositions originales :

- Exposition « Laissez-vous conter le pays de l'Étampois au fil de l'eau ».
- Visite découverte de la résidence du sous-préfet.
- Visite découverte du Théâtre intercommunal.



La peinture du palais du Séjour

- Visite découverte de la fresque du palais du XIIIe siècle.
- Exposition « 900 ans du marché Saint Gilles et de sa place ».
- Saint Gilles vu par Bernard Paillasson. Figure d'Étampes, Bernard Paillasson (1931- 2013) a réalisé plusieurs films pour immortaliser ce quartier bucolique.
- Exposition à la Collégiale Notre-Dame et à l'église Saint-Basile.

Les « samedis de l'histoire » ont présenté leur cycle annuel de conférences. Parmi les propositions, retenons les sujets d'ordre local :

- Samedi 7 octobre 2023 : Le siège d'Étampes en 1652 (par M. B. Thierry).
- Samedi 4 novembre 2023 : Un étampois pendant la guerre 14-18 : Richard Maurice Louis (par Gilbert Dallérac).
- Samedi 25 novembre 2023 : De la Beauce au Chili : Marcel Bouilloux-Lafont et l'épopée de l'Aéropostale (par Clément Wingler).
- Samedi 2 décembre 2023 : La culture théâtrale à Étampes (par François Cavaignac).

- Samedi 2 mars et samedi 16 mars 2024 : Une histoire illustrée de l'Essonne (1790-1929).
- Samedi 27 avril 2024 : Hubert Robert (1733-1808), des ruines de Rome au parc de Méréville, 1ère partie (par Clément Wingler).
- Samedi 25 mai 2024 : La Franc-maçonnerie à Étampes (par François Cavaignac).
- Samedi 1er juin 2024 : Hubert Robert (1733-1808), des ruines de Rome au parc de Méréville.

Étiolles

En septembre 2023, à l'occasion des journées du patrimoine la commune présentait quelques pièces d'archives anciennes.

En juin 2024 dans le cadre des journées de l'archéologie était proposée une randonnée pédestre commentée par un archéologue le long du sentier des Coudrays pour faire découvrir l'étendue de l'occupation magdalénienne à Étiolles et l'évolution du paysage de la Préhistoire à nos jours

Évry-Courcouronnes

En octobre 2023 dans le cadre des Journées nationales de l'architecture les personnels du CAUE 91 proposaient une visite du nouveau parcours « Évry-Courcouronnes : du plateau à la Seine, récits d'un territoire modelé ».

Fleury Mérogis

Le théâtre de plein air, dit Le Club, petit théâtre polyvalent construit dans les années 1950, au sein d'un établissement de post-cure accueillant les déportés de Buchenwald a reçu le label Patrimoine d'intérêt régional le 31 janvier 2024.



Fontenay-le-Vicomte

En septembre 2023, à l'occasion des journées du patrimoine Jean-Louis Bletel et G Millet proposaient une visite du parc de Fontenay.

Samedi 23 septembre 2023 Stéphane Berhault donnait une conférence concernant les prochains travaux programmés pour l'église Saint Rémi.

Forge-les-Bains

En septembre 2023 Frédéric Gatineau, invité par l'association des amis de l'église de Forges, a donné une conférence sur l'histoire de l'église et de la paroisse Notre Dame de Forges.

Gif-sur-Yvette

En septembre 2023, durant les journées du Patrimoine, Gif était le cadre de plusieurs propositions originales :

- Alain Cornet-Vernet, architecte du projet, racontait la conception du quartier de Chevry à l'occasion des 50 ans du quartier.

- Visite du centre Benoît Frachon. Installé sur le site de l'ancien moulin de Courcelle, le centre de formation de la CGT, renommé centre Benoît Frachon en 1975, se distingue par le « Manoir » restant, qui a été modifié au fil des années. La CGT acquiert le site en 1948, et y installe un centre dédié à l'éducation syndicale, incluant des stages, des cours du soir et des cours de fin de semaine. Le centre se trouve dans un environnement naturel sublimé par diverses œuvres d'art et est doté de plusieurs bâtiments originaux conçus pour l'hébergement des participants.

- Visite du Centre Teilhard de Chardin. Ouvert en juin 2023, ce centre, conçu par l'agence Duthilleul, est un espace d'échange où sciences, technologies, sciences humaines, philosophie et spiritualité se croisent, au sein d'un bâtiment d'architecture innovante situé au cœur du quartier de Moulon.

- Visite commentée du château de l'Hermitage, magnifique maison bourgeoise érigée en 1831 par le baron de Méneval, premier secrétaire de Napoléon Ier, qui est devenue un bien municipal en 1938.

- Le Val Fleury proposait une exposition unique créée par l'Inrap pour explorer les découvertes archéologiques récentes réalisées sur le plateau de Saclay.



Le quartier de Chevry à Gif-sur-Yvette

Grigny

En septembre 2023, durant les journées du Patrimoine était proposée une balade urbaine dans le quartier des Patios, quartier labellisé « architecture contemporaine remarquable », cité jardin, où l'art est omniprésent.

Juvisy-sur-Orge

En septembre 2023, durant les journées du Patrimoine, l'observatoire Camille-Flammarion, ouvrait ses portes pour faire découvrir la grande lunette astronomique et le télescope d'Antoniadi.

Lardy

En 2023 le parc Boussard a reçu le label « Jardin remarquable » par le ministère de la Culture.



Le parc Broussard à Lardy



Église de Limours (état en 2022)

Limours

L'église Saint-Pierre, fermée depuis deux ans pour travaux a réouvert ses portes en novembre 2023. Cette première tranche de travaux portait sur la restauration de la flèche, de la charpente et de la toiture à la croisée du transept.

Lisses

Le 22 juin 2024 a été organisée une grande animation intitulée « il était une fois l'église Saint-Germain »

Massy

En novembre 2023 l'ancienne gare de Massy-Palaiseau a été labellisée « patrimoine d'intérêt régional ». Elle constitue l'une des réalisations marquantes du premier projet de « Métro express régional » confié en 1929 à Compagnie du Métropolitain de Paris. La nouvelle gare remplaça alors la gare initiale de la ligne de Sceaux. Son architecte, Louis Brachet, auteur également des gares de Gentilly et de Cité Universitaire sur la même ligne, était membre de la Société des Architectes modernes fondée en 1922 par Frantz Jourdain, Hector Guimard et Henri Sauvage. Élevée de 1934 à 1938 selon un style Art déco monumental, elle marie les matériaux les plus modernes (béton, brique industrielle, grès cérame) à des références traditionnelles. Elle a conservé ses nombreux calepinages de briques, ses amples volumes intérieurs, ses sols et ses escaliers monumentaux décorés de mosaïques de grès cérame.



Gare de Massy

Méréville

Du 16 septembre au 31 octobre 2023 s'est tenue une exposition présentant l'œuvre de Joseph Sapey-Triomphe (1897-1956), sculpteur et architecte originaire de Lyon. L'artiste est lié à Méréville car il y installe son atelier à la suite de la destruction en 1943 de celui qu'il possédait au cœur du quartier Montparnasse. Il marque la ville de son empreinte en réalisant les plans de la piscine communale et en participant à sa construction.

Milly-la-Forêt

En septembre 2023 pour commémorer les 60 ans de la mort du poète, la ville a organisé une exposition Jean Cocteau dans l'espace Bedu.

Après plusieurs mois de travaux la Halle de Milly a été réouverte à l'usage du public. Construite en 1479, classée monument historique en 1923.



Halle de Milly

Montgeron

En septembre 2023, durant les journées du Patrimoine étaient proposées une visite commentée de l'église Saint-Jacques par l'architecte Claude Vermeulin, chargé des travaux de rénovation des vitraux, ainsi qu'une promenade commentée des bords de l'Yerres par le service environnement de l'agglomération.

Morigny-Champigny

En juin 2024 dans le cadre des journées de l'archéologie, était proposée une conférence sur le patrimoine historique et archéologique morignacois dans les collections du Musée intercommunal suivie d'une Archéo-balade sur les traces des lieux historiques et archéologiques de Morigny-Champigny.

Orsay

Le 26 avril 2023 la Ville d'Orsay s'est souvenue de neuf orcéens arrêtés et déportés. Pour honorer leur mémoire et rappeler leur destin tragique, neuf pavés commémoratifs, appelés Stolpersteine, ont été posés sur les trottoirs de la ville. Ils constituent un parcours mémoriel à travers quatre adresses où vivaient les victimes :15 bis rue Archangé (deux pavés), 50 rue de Montlhéry (un pavé), 25 avenue de la Cure d'Air (quatre pavés) et 18 boulevard de Mondétour (deux pavés).

Orveau

Le 17 mai 2024 Frédéric Gatineau, invité par la municipalité, a donné une conférence sur l'histoire de l'église et de la paroisse Notre-Dame d'Orveau.

Palaiseau

En septembre 2023, durant les journées du Patrimoine, la ville de Palaiseau proposait une visite de la batterie de la Pointe (ci-contre) ainsi qu'une visite guidée de l'église Saint-Martin.



En novembre 2023, une plaque commémorative a été dévoilée pour commémorer la « rafle du Val d'Yvette ». Les 26 et 27 octobre 1942, 46 personnes, hommes, femmes, enfants, ont été regroupés devant la gendarmerie de Palaiseau, aujourd'hui sa médiathèque. Elles ont été ensuite transférées à la caserne des Récollets de Versailles, avant d'être internées au camp de Drancy, puis déportées dans les camps d'extermination.

Sainte-Geneviève-des-Bois

En septembre 2023, durant les journées du Patrimoine, la ville proposait une visite guidée du donjon de l'ancien château, une visite guidée de l'église orthodoxe Notre-Dame-de-la-Dormition ainsi qu'une visite guidée de Perray Vaucluse.

Saulx-les-Chartreux

En septembre 2023 à l'occasion des journées européennes du patrimoine, le Moulin du Syndicat de l'Yvette a ouvert ses portes au public.

Le 28 mai 2024 Frédéric Gatineau, invité par un groupe d'animateurs du patrimoine local, a donné une conférence sur l'histoire de l'église et de la paroisse Notre-Dame de Saulx-les-Chartreux.

Savigny-sur-Orge

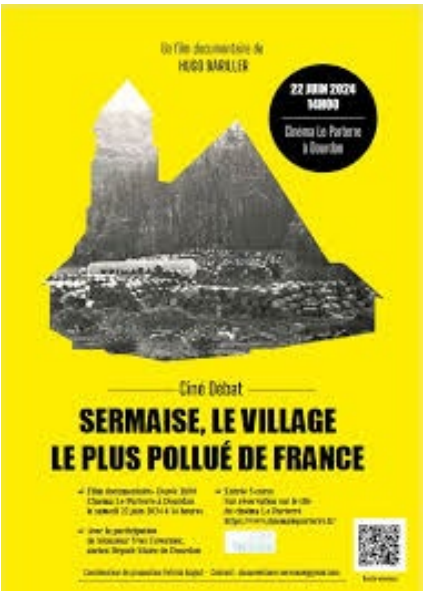


Lycée Corot de Savigny

En septembre 2023, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, était proposée une visite exceptionnelle du lycée Corot, ancien château de Savigny.

Sermaise

En juin 2024 était projeté au cinéma de Dourdan le film d'Hugo Bariller intitulé « Sermaise, le village le plus pollué de France ».



Soisy-sur-Seine

En septembre 2023 à l'occasion des journées européennes du patrimoine était proposée une animation originale « sur les traces de Marie Curie à Soisy ».

Valpuiseaux

Durant l'été 2023 Patrick Blancard, spécialiste des orchidées sauvages, a réalisé un travail exceptionnel sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) de Valpuiseaux. Le Département a posé les panneaux de sensibilisation.

Vauhallan

En septembre 2023, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, la communauté des Bénédictines de Saint-Louis-du-Temple, le Syndicat d'Initiative de Vauhallan et l'association des Amis de Geneviève Gallois ont proposé plusieurs visites exceptionnelles :

- Le Musée historique : souvenirs de Louis XVI et de la famille royale ainsi que Louise Adélaïde de Bourbon Condé, fondatrice du Monastère.
- Le Musée de Mère Geneviève (Marcelle Gallois 1888-1962) moniale artiste de renommée internationale.
- L'église abbatiale, les vitraux, et le Chemin de Croix de Mère Geneviève.
- L'ouverture exceptionnelle du cloître de l'Abbaye.

Vert-le-Grand

Un tableau anonyme du XVIII[e] siècle représentant une Vierge à l'Enfant entourée d'anges musiciens, conservé dans l'église Saint-Germain a été inscrit au titre des monuments historiques en 2023.



Tableau avant restauration

Villemoisson-sur-Orge

En septembre 2023 à l'occasion des journées européennes du patrimoine la ville proposait une balade par les « sentiers » de Villemoisson.

Villiers-le-Bâcle

Une table basse en marqueterie, signée Jules Leleu d'après un dessin de Foujita, 1931, conservée à la maison Foujita et appartenant au Conseil départemental a été inscrite au titre des monuments historiques en 2023.

Yerres

En juin 2023 la poste a émis un timbre illustré représentant la maison Caillebotte. Création Geneviève Marot, Gravure André Lavergne. Pour rappel cette Maison Caillebotte dite « le Casin », où Gustave réalisa plus de 80 toiles a été restaurée, meublée et décorée depuis 1995, achevant les travaux entrepris pour la restauration des « fabriques », sous l'égide des M.H.



Timbre Caillebotte

Anniversaires et commémorations essonniennes en 2025

Frédéric GATINEAU

Chaque année, France Mémoire, service de l'Institut de France, propose un calendrier d'une cinquantaine de dates anniversaires concernant des personnalités, des œuvres ou des événements marquants de l'histoire de France. Parmi les évènements retenus pour le calendrier officiel 2025 l'Essonne pourrait opportunément commémorer une dizaine d'évènements. Cette année 2025 pourrait être aussi l'occasion de faire mémoire d'autres d'événements ou de personnages liés à notre territoire essonnien. Certains ont une portée très locale, d'autre départementale, voire régionale. Voici donc quelques suggestions pour mener ce voyage dans l'espace et dans le temps.

Il y a 1000 ans, en 1025 :

Une charte du roi Robert accorda à Guillaume, abbé de Saint-Germain, un certain nombre de biens parmi lesquels les dépendances essonniennes de Villa Osiis (Wissous), Villa Belonis (Villebon), Villa Vedrarias (Verrières), Villa Gres (les Grais) et Villa Mulnes (Mignaux), ces deux dernières sont également situées à Verrières-le-Buisson[1].

Il y a 900 ans, en 1125

Stéphane évêque de Paris, sur la demande d'Henri, prieur de Longpont confirme les possessions du cloitre et du prieuré clunisien de Longpont à savoir « altare de Orceaco (Orsay) de Forgiis (Forge-les-Bains) et de Bonduflo (Bondoufle), altare etiam de Piscosis (Pecqueuse), de Oringiaco (Orangis), de Camplant (Champlan) et ecclesiam sancti Juliani juxta parvum pontem (Saint Julien le Pauvre à Paris)[2] ».

---

[1] D. ANGER : *Les dépendances de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Tome deuxième, Seine-et-Oise. Archives de la France Monastique, vol. IV. Librairie Veuve Poussielgue, Paris, 1907.

[2] Charte n° 32 du 2e cartulaire de Longpont publié par W Dietrich POECK in *Longpont sous Montlhery ein cluniacensisches Priorat in der Ile-de-France*, Munich, Wilhem Fink, 1986.

Il y a 800 ans, en 1225 :

Les vitraux toujours visibles dans l'église de St Germain-lès-Corbeil sont créés vers cette date[3].



La rosace de Saint-Germain-lès-Corbeil (vers 1225)

L'abbaye cistercienne de Villiers est fondée en 1225 sur le territoire de Cerny par le don de que lui firent les pères Jacobins du couvent de Paris[4].

En février 1225 (ou 1224) les habitants de la Seigneurie de Mesnil Girault (à Boissy-la-Rivière), dépendante du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, sont affranchis. Ils sont au nombre de quatre à cinq cents, tant de Bierville, Ormoy, Fontaine, (et Marolles en Beauce sont annexés), Étampes, Landreville et Menilgirault[5].

Il y a 700 ans en 1325 :

Le 6 mai, à l'instigation de Clémence de Hongrie, veuve du roi Louis X le-Hutin, il est dressé un procès-verbal des fiefs du comté de Corbeil avec les droits de justice dont jouissent les seigneurs respectifs du comté[6].

[3] Louis GRODECKI, François PERROT, Jean TARALON. *Les vitraux de Paris, de la région parisienne, de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais*, Volume 1, CNRS, 1978.
[4] AD 91 - 71H 1.
[5] Basile FLEUREAU (Dom) : *Les antiquitez de la ville et du duché d'Étampes, avec l'histoire de l'abbaye de Morigny*, chez J.B. Coignard, Paris, 1683.
[6] Abbé LEBEUF : *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 1757.

Il y a 600 ans en 1425 :

Méréville passe aux mains des Anglais et ils pillent la petite ville[7].

Étampes et plusieurs forteresses des alentours se rendent au duc de Bourgogne[8].

Il y a 500 ans en 1525 :

Dédicace de l'église Saint-Nicolas de Corbeil, succursale de Saint-Étienne d'Essonnes, par l'évêque de Mégare. Cette église est aujourd'hui disparue[9].

Dans l'église abbatiale de Morigny, début de la reconstruction partielle du chœur, des collatéraux et de l'abside à trois pans, voûtée sur croisée d'ogives.



Le chœur de Morigny

Il y a 400 ans en 1625 :

Dans l'église St Pierre de Cerny l'une des colonnes du porche extérieur porte en caractères romains, sculptés en relief, le millésime 1600 puis en chiffres arabes le millésime 1625, date probable de la reconstruction dudit porche.

---

[7] Abbé C. BERNOIS : *Histoire de Méréville (Seine-et-Oise) et de ses seigneurs*, Éd. Marcel Marron, Orléans, 1903.

[8] *Journal d'un bourgeois de Paris*, texte en français moderne de Jacques MEGRET, Éd Horizon de France, 1944.

[9] Marc-Adolphe DUFOUR, *Notes sur la ville de Corbeil pour le dictionnaire topographique*, 1886.



Le porche de Cerny

Chrestien de Lamoignon commence à faire édifier le château actuel de Baville (à Saint-Chéron) par l'architecte Michel Villedo.



Château de Baville à Saint-Chéron

Le 13 mai 1625 le nonce du nouveau pape Urbain VIII, son jeune neveu le Cardinal Francesco Barberini, se dirige vers Paris et traverse Étampes. Une lettre du peintre Rubens fait allusion à cette étape d'Étampes[10].

En juillet 1625 le cardinal de Richelieu nous laisse trois lettres datées du château de Courances. Le 26 juillet il écrit aux Docteurs du Collège de Sorbonne, le lendemain il adresse une lettre à la reine mère. Le 28 juillet, il écrit à M. Servin et le 30 à M. de Baradat.

Le 5 août 1625, le même cardinal de Richelieu nous laisse des mémoires sur la venue du légat datées de sa terre de Limours[11].

[10] P.-P. RUBENS : *Correspondance, traduite et annotée par Paul COLIN, II. Chronique de Flandre (1625-1629)*. 3e édition [III+253 p.], Paris, G. Crès & Cie, Bibliothèque dionysienne, 1927, pp. 11-15.

Le 13 octobre 1625 naissance du théologien et moraliste Pierre Nicole. Proche de Port-Royal, Nicole sera recueilli par le seigneur janséniste Guillaume Dugué de Bagnols et deviendra un des maîtres des petites écoles des Trous (Boullay-les-Troux) en juin 1661.

Il y a 350 ans en 1675 :

Le 16 janvier 1675 naissance de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon. Le célèbre mémorialiste nous rapporte maintes anecdotes qui ont l'Essonne pour cadre. L'entrevue entre Louis XIII et Richelieu à Dourdan en 1632, Lamoignon dans ses châteaux de Basville et de Courson vers 1630, l'arrestation de Fouquet dont le carrosse, dûment escorté qui passe à Étampes et à Corbeil en 1661, le court séjour de Madame de Maintenon au Plessis-Chenet en 1699, le récit d'une chasse à Dourdan en 1705, le duc de Vendôme au château de Bellesbat et à la Ferté Alais en 1708, l'abbaye de Gif et le jansénisme en 1709, la réception du tsar par le duc d'Antin à Petit-Bourg en 1711, le marquis d'Effiat à Chilly en 1719… Par ailleurs, l'auteur nous rapporte comment il fut reçu au château du marquis d'Arpajon en 1722 et on sait qu'il sera aussi reçu chez Bauyn à Angervilliers.

Le 27 juillet 1675, mort d'Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France. Le maréchal est au commandement des armées royales quand il met le siège devant Étampes du 27 mai au 7 juin 1652, la ville étant alors occupée par l'armée des Princes.

Il y a 300 ans en 1725 :

Le 31 mars, le registre paroissiale d'Abbéville-la-Rivière nous rapporte la bénédiction des fonts baptismaux de l'église. Ils sont toujours en place.

Le 30 septembre 1725 a lieu le transfert et l'inhumation des restes des Arnauld dans la chapelle basse de l'église de Palaiseau[12]. « *à la requisition de Monseigneur le Marquis de Pomponne et de Palaiseau, ont été inhumez dans la Chapelle basse de l'Eglise de ce lieu, après quinze années de dépôt depuis leur exhumation et transport fait le 14 de Septembre 1710 du Monastère de Port-Roïal-des-Champs, si célèbre dans l'Église, par la piété éclairée et édifiante des Religieuses et des Solitaires qui s'y étoffent retirez, détruit cependant en ladite année*[13] ».

[11] Louis BATIFOL : *Le cardinal Richelieu à Limours*, Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, 1927.

[12] Aujourd'hui la sacristie.

[13] BMS Palaiseau.



Fonts baptismaux d'Abbéville-la-Rivière



Entrée de la sacristie basse de l'église de Palaiseau

En octobre 1725, le château de Belesbat (à Courdimanche-sur-Essonne) appartenait à Jean-Baptiste Berthelot de Duchy, qui louait cette résidence au marquis de Livry. Ce dernier y donna une fête dont Voltaire fut l'invité d'honneur. Voltaire, qui avait alors 31 ans, vint à Belesbat avec la marquise de Prie (27 ans). Au château, Voltaire trouva Louis de Boubon-Condé, comte de Clermont, le duc de la Feuillade et toute une joyeuse société qui n'avait « d'affaires que celles de ses plaisirs ». Selon l'auteur, très polémiste, on y organisa une fête burlesque en l'honneur du curé de la paroisse de Courdimanche, un homme décrit par Voltaire comme pittoresque, poète, franc buveur et libertin. Cet épisode a donné lieu à l'écriture d'une petite pièce de théâtre en rime, largement fictionnelle « la Fête à Bellesbat[14] ».

La nef de l'église d'Avrainville est lambrissée de planches[15].

L'église du Saint-Rédempteur à Fleury-Mérogis est entièrement rebâtie en 1725 à la demande de Louise Bérault, veuve de Joseph Joly de Fleury le seigneur du lieu. L'église est constituée d'une nef simple, sans bas-côtés, coupée par un transept et terminée par une abside.

[14] VOLTAIRE : *Œuvres complètes*, commentées par E. de LA BEDOLLIERE et S. AVENEL, dits éditeurs de Kehl, t. Ill, Voisenel imprimeur, 1868.

[15] Monographie communale d'Avrainville rédigée par l'instituteur en 1899.



Nef de l'église d'Avrainville



Église de Fleury-Mérogis

Il y a 300 ans en 1775 :

Le 26 avril 1775, Lavoisier présente à l'Académie des sciences son fameux et décisif Mémoire de Pâques sur l'oxydation. Rappelons, pour mémoire, que le grand chimiste faillit périr lors d'une explosion survenue à la « fabrique de poudre d'Essonnes le 27 octobre 1788 ».

Le 15 décembre 1775 naissance du compositeur François-Adrien Boieldieu. En juin 1826 Boieldieu a quitté Villeneuve-Saint-Georges pour Jarcy. Le compositeur s'est marié le 23 janvier 1827 à l'église de Varennes-Jarcy avec Jenny Philis-Bertin. Chérubini a assisté à ce mariage. Il mourra à Varennes-Jarcy le 8 octobre 1834.

Il y a 200 ans en 1825 :

Vente des ruines de l'ancienne église de Nainville-les-Roches. Elles seront désormais incluses dans le parc du château[16].

Fonte d'une nouvelle cloche pour l'ancienne église Saint-Nicolas de Juvisy. Transférée dans la nouvelle église elle porte cette inscription : *sit nomen Domini benedictum* ; l'effigie de Charles X ; l'écu de France aux fleurs de lys ; Dumond, maître fondeur à Paris[17].

À Boissy-le-Sec, suite à l'effondrement de l'ancienne tour-clocher qui entraîna celui du porche d'origine, on commence à reconstruire la première travée de l'édifice ainsi que le nouveau clocher[18].

[16] AD 91 - 5V46, Budget de la fabrique d'Auvernaux.
[17] Abbé Pierre BONNIN : *Juvisy-sur-Orge : Chroniques du Hurepoix*, 1905.
[18] Jean-Pierre DOBLER : *Boissy-le-Sec : Une commune entre Beauce et Hurepoix*, 2002.

tion



Ancienne église de Nainville-les-Roches



Façade de Saint-Louis à Boissy-le-Sec

Dessin de Christophe Civeton « Notre-Dame du Fort à Étampes ».

En 1825 furent établis à Étampes les premiers moulins dits à l'anglaise, le moulin de l'hospice par M. Thirouin, et le moulin Branleux d'en bas par M. Théodore Mainfroy.

Démolition de l'église du prieuré Saint-Eloy. Quelques-uns des ornements qui la décoraient ont été portés à l'église de Longjumeau ; son crucifix de marbre est parait-il celui que l'on voit à Notre-Dame de Versailles[19].



À Lisses fonte d'une cloche « Charlotte-Victoire » (ci-contre). Son parrain est Charles Marcille, fils de Marcille fermier des Folies ; sa marraine Marie-Victoire Delaunay, femme de Prosper de Cauville, propriétaire de Bois Chaland[20].

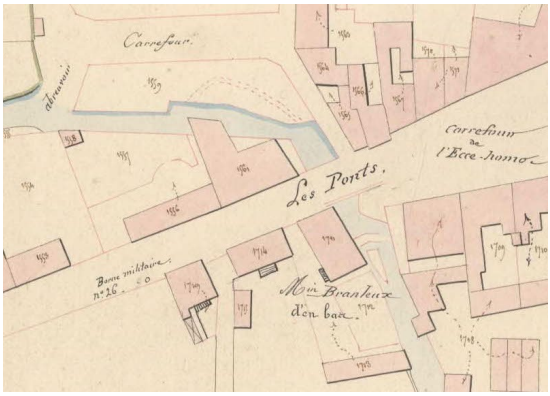
Le 16 septembre, bénédiction de la cloche de Vert-le-Grand ; le fondeur est Nicolas Husson, demeurant à Champigneul (Haute-Marne).

[19] Patrice SALIN, notice sur Chilly.

[20] Lisses, association C L I O, 1994.



Étampes



Moulin branleux à Étampes (plan de 1824)

Il y a 150 ans en 1875 :

Le 3 janvier 1875 mort du lexicographe Pierre Larousse. Larousse s'est installé à Montgeron en 1863, dans l'ancien fief de Concy, où il a travaillé au Grand Dictionnaire universel du XXe siècle.

Le 22 février 1875 mort du peintre Camille Corot. Le peintre fit plusieurs séjours chez son ami peintre Dumax, à Marcoussis dont subsistent plusieurs tableaux. Le plus connu est sans conteste La Charrette, souvenir de Marcoussis exposé au musée d'Orsay.

On connait au moins 14 autres réalisations de Corot à Marcoussis :

Les vaches au pâturage, La mare aux vaches, Un ruisseau à Marcoussis, Carrefour dans la campagne, Le paysagiste Paquier peignant d'après nature à Marcoussis, Le village de Marcoussis, Marcoussis, un verger le matin, Marcoussis - Maisons dans la verdure, Marcoussis - Chemin longeant un mur, Route à travers champs, la route dominant le village, Marcoussis, La rentrée des foins à Marcoussis, Marcoussis Au fond de la vallée. Il aurait également décoré une salle à manger à Marcoussis, le décor a été malencontreusement lessivé. Vers 1860 ce sont les bords de Seine qui inspirent le maitre. Il peint « Saintry près de Corbeil, la route blanche » et « la route au pigeonnier ».



Saintry par Corot



Marcoussis par Corot

Il y a 100 ans en 1925 :

Le 7 mars 1925 naissance en Ardennes de Guy Herbulot. Il sera le deuxième évêque de Corbeil-Essonnes (puis d'Évry/Corbeil-Essonnes) de 1978 à 2000. Il a vécu les dernières années de sa vie et est mort à la maison de retraite des Frères des écoles chrétiennes à Athis-Mons. Il est inhumé dans la cathédrale qu'il a fait construire à Évry.



Guy Herbulot

Le 3 juin 1925 l'astronome Camille Flammarion meurt à Juvisy et il y sera enterré dans son parc, auprès de ses deux épouses successives. C'est en 1882, qu'un admirateur fait don à Flammarion d'une belle propriété à Juvisy afin d'y installer l'observatoire nécessaire à ses recherches. À partir de 1884, la villa est transformée par ses soins. Au sommet d'une tour crénelée, est bientôt placée une coupole, à l'intérieur de laquelle se trouve la lunette d'observation, doublée d'un matériel de photographie. L'Observatoire de Juvisy est officiellement inauguré le 29 juillet 1887, avec la venue de Don Pedro II d'Alcantara, roi du Brésil et grand amateur d'astronomie.



L'observatoire de Juvisy par Flammarion
Timbre de 1956

Le 16 juin 1925 naissance de l'écrivain Jean d'Ormesson. En 1982, il publie « mon dernier rêve sera pour vous » où il fait une brève évocation de Méréville.

Le 12 juillet bénédiction des trois cloches de Notre-Dame de Lozère à Palaiseau elles sont dénommées : Henriette Geneviève, Jeanne Geneviève, Georgette Margueritte Denise[21].

Le 11 novembre inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre près du château de Dourdan. L'œuvre originale est due à l'architecte Vernholes, de Dourdan, le décorateur est Ebel, de Paris[22] (ci-contre).



Monument aux morts de Dourdan

Le 27 décembre 1925 naissance de l'acteur Michel Piccoli. Parmi les nombreux films de son imposante filmographie citons plusieurs chefs d'œuvres dont certaines scènes sont tournées avec le grand comédien en Essonne. En 1964, « Le journal d'une femme de chambre » de Luis Buñuel (le Coudray Montceaux, Château de Montceau, Milly-la-Forêt). En 1972, « Le Charme discret de la bourgeoisie » de Buñuel avec plusieurs scènes sur la D 40 à Boullay-les-Troux. En 1976 « Mado » de Claude Sautet où, dès le générique, Piccoli conduit sa voiture sur la D 988, à la sortie de Gometz-la-Ville.



Michel Piccoli dans « le journal d'une femme de chambre » de Luis Buñuel

Le 29 décembre 1925 mort du peintre Félix Vallotton. Le peintre a vécu à Ballancourt-sur-Essonne.

[21] Semaine Religieuse du diocèse de Versailles.

[22] Matthieu BEAUHAIRE : *L'histoire, la mémoire et la pierre, les monuments aux morts de la première guerre mondiale dans le département de l'Essonne*, Mémoire, Université d'Évry Val d'Essonne, 2007.

Au cours de l'année 1925, à Paray-Vieille-Poste une partie de la grange de Contin est acquise par les autorités ecclésiastiques pour être transformée en église paroissiale sous le vocable de Jésus Ouvrier.



Ancienne ferme de Contin à Paray-Vieille Poste
(et non à Athis comme indiqué par erreur sur cette carte postale)

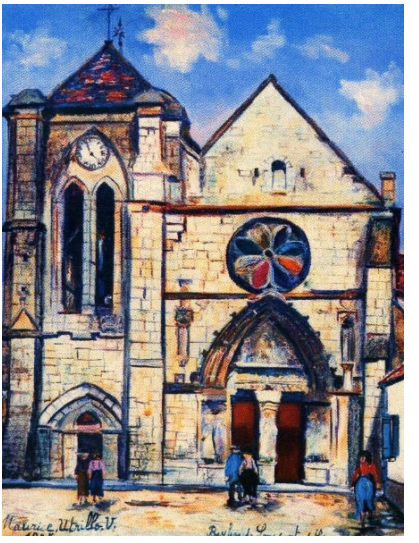
Au cours de la même année 1925, décoration de l'église d'Estouches avec un crucifix, un bénitier et des fonts-baptismaux très originaux.

En 1925 est créé la « Pergola de la Douce France », œuvre collective réalisée par l'architecte Lucien Woog pour l'exposition des arts décoratifs à Paris. Elle fut remontée à Étampes en 1935 et déplacée (après restauration) au square qui porte son nom en 2005, face aux Portereaux.

Au cours de la même année Maurice Utrillo signe un tableau « la basilique de Longpont ».



Fonts baptismaux d'Estouches



La basilique de Longpont

par Utrillo

Projet de désaffectation de l'église Saint-Basile d'Étampes « L'église si elle vient à être désaffectée pourrait être utilisée comme salle de conférence, le musée municipal pourrait y être transféré. On lance des pourparlers avec l'évêché[23] ».

Il y a 50 ans en 1975 :

Début de l'aménagement de la zone d'activités de Courtabœuf.

Le 27 avril pose de nouveaux vitraux à l'église Saint Jean Bosco d'Igny composés par un moine d'Encalcat[24].

Démolition de la chapelle et du couvent de Saint-Thomas-de-Villeneuve à Draveil.



Il y a 25 ans en 2000 :

En janvier 2000, suite à des travaux tendant à renforcer la structure de l'église Notre-Dame du Coudray-Montceaux, se produisit l'effondrement partiel du mur Nord, celui général des voûtes, de la charpente, et des couvertures, précipitant dans leur chute une portion du pignon est. Les dégâts de structures de l'édifice furent très importants, sans parler du mobilier intérieur qui fut complètement détruit.

Le 12 février bénédiction des cloches « Sarah » et « Marie-Madeleine » pour la nouvelle chapelle Notre-Dame-des-Sables, à Vigneux-sur-Seine.

À Pâques, bénédiction de la nouvelle cloche « Marie Georges » à Auvers-Saint-Georges.

[23] Délibération du conseil municipal d'Étampes, 1925.

[24] Diocèse d'Évry - K 10/02.



Notre-Dame du Coudray-Montceaux (état en 2000)



Chapelle Notre-Dame des sables de Vigneux